



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



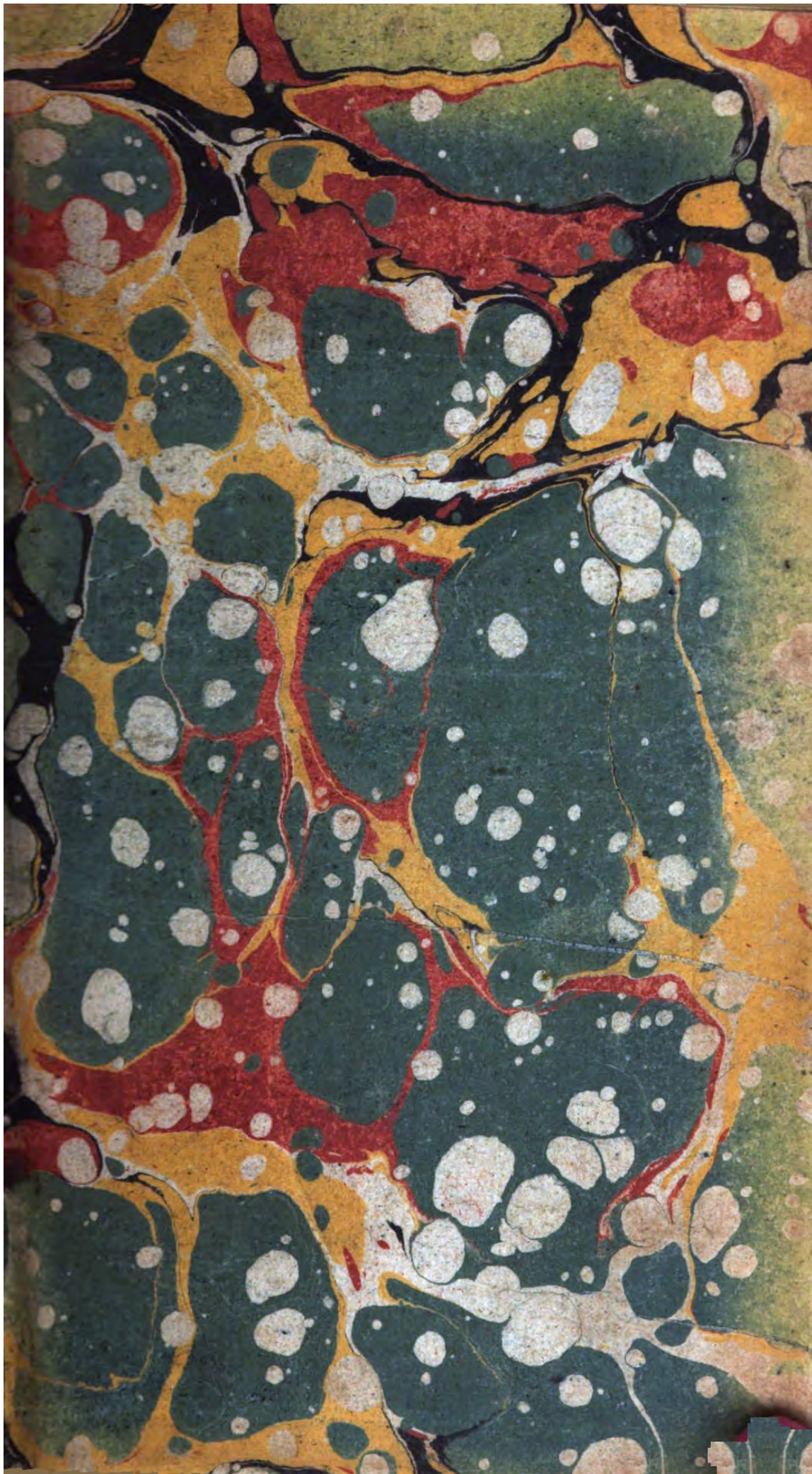
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





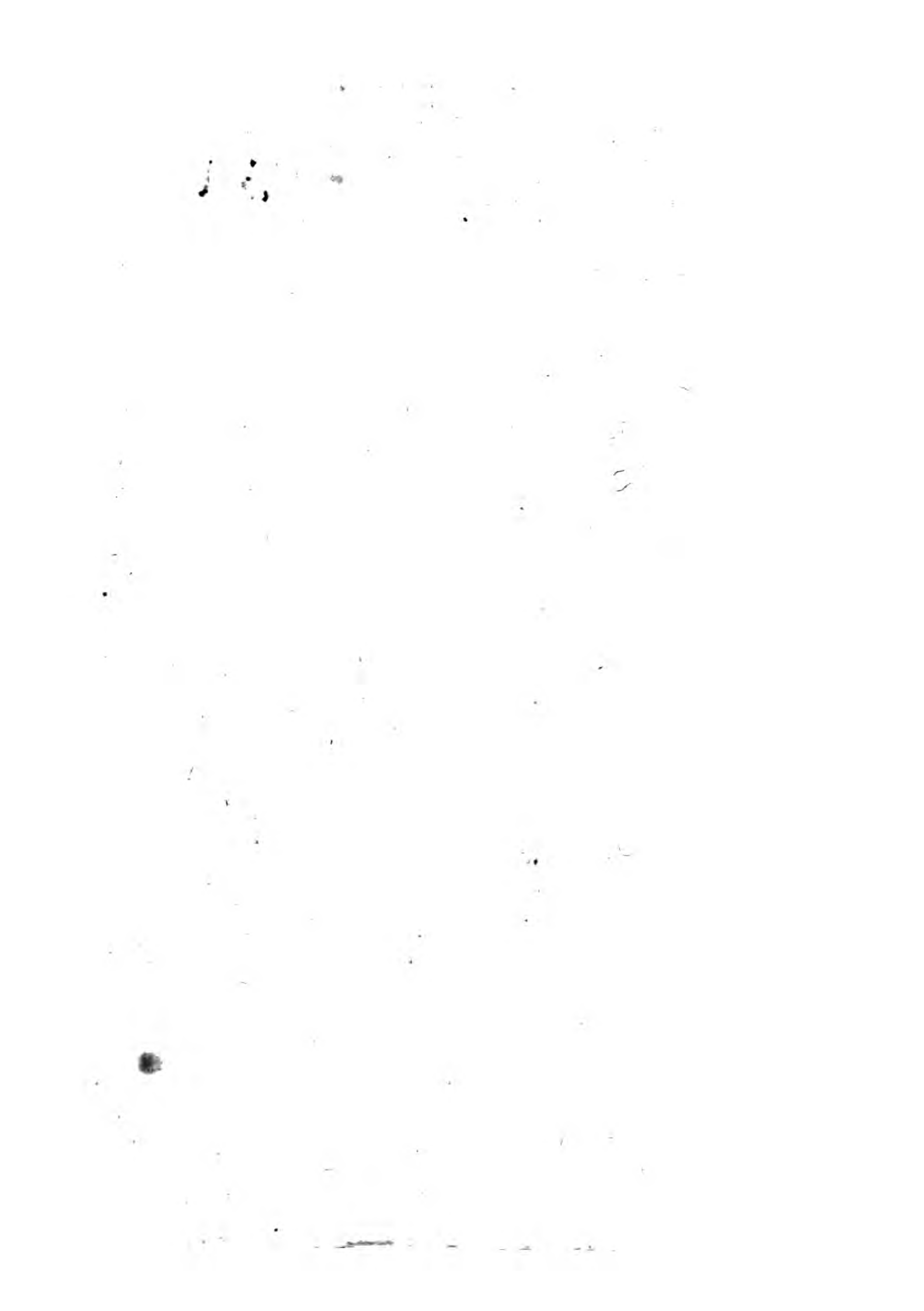
Henry Seymour
Hanford.

DORSET.



23746 f.54

S. VI.



MÉMOIRES
DE SULLY.

TOME II.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

100 EAST EAST
CHICAGO, ILL.

1950

MÉMOIRES

DE MAXIMILIEN

DE BÉTHUNE,

DUC

DE SULLY,

PRINCIPAL MINISTRE

DE HENRI-LE-GRAND,

Mis en ordre, avec des Remarques,

Par M. L. D. L. D. L.

Nouvelle Édition, revue & corrigée.

T O M E I I.



A L O N D R E S.

M. D C. LXXVIII.





MÉMOIRES

DE SULLY.

LIVRE QUATRIÈME.

MÉMOIRES 1590 — 1592. Soulèvement dans l'armée de Henri, après la bataille d'Ivry. Dissipation des finances, & autres causes qui l'empêchent d'en profiter. Villes prises & manquées. Prise des fauxbourgs de Paris. Siège de cette ville. Particularités sur ce siège. Causes qui obligent Henri à le lever. Le prince de Parme y amène une armée. Campement & autres détails militaires. Faute commise par Henri. Il oblige le prince de Parme à se retirer. Siège de Chartres. Avanture où Rosny court risque de la vie. Il se retire chez lui.

6 MÉMOIRES DE SULLY,

mécontent. Succès des armes de Henri. Prises de Corbie, Noyon, &c. Entrepris sur Mante. Expéditions du duc de Montpensier en Normandie. Préparation pour le siège de Rouen. Fautes faites à ce siège : animosité mutuelle des corps des officiers de l'armée de Henri. Attaques & assauts, & autres particularités de ce siège. Le prince de Parme repasse en France avec son armée. Insolence des Seize. Henri avance à la rencontre du prince de Parme. Entreprises où il est mal secondé par le duc de Nevers. Combat d'Aumale. Particularités & remarques sur ce combat. Henri leve le siège de Rouen. Marches, campemens, rencontres & combat aux environs de Rouen, entre lui & le prince de Parme. Remarques sur ces combats. Belle action du prince de Parme, au passage de la Seine. L'armée de Henri refuse de le poursuivre. Raisons de ce refus, & réflexions sur ce sujet.

LE même jour que le roi gagna la bataille d'Ivry, son parti remporta une victoire en Auvergne (1), où Randan

(1) A Issoire. Voyez-en le détail dans *Cayet*, 329; de *Thou*, &c. Jean-Louis de la Rocheffoucault, comte de Randan.

commandoit les troupes de la ligue; mais il semble que la fortune, en donnant à ce prince des succès qui suffisoient à le mettre en possession de plusieurs couronnes, se plut en même temps à faire naître des circonstances qui en empêchoient l'effet, & ne lui laissoient de ses victoires, que la seule gloire d'avoir vaincu. Après la bataille d'Ivry, la terreur & la consternation étoient si grandes dans tout le parti de la ligue, que le roi, attentif cette fois à profiter de tous ses avantages, sembloit ne pouvoir manquer d'en retirer de fort grands. Il ne s'attendoit pas à se les voir ravir par la mutinerie générale de son armée : les Suisses, surtout, refuserent nettement de faire un seul pas en avant, qu'ils n'eussent été payés auparavant des sommes que le roi leur devoit.

Ce prince n'avoit alors ni argent, ni moyens prompts d'en recouvrer. Il vint à Mante pour en demander au surintendant des finances. Cet homme qui, en secret, haïssoit mortellement le roi, & ne voyoit ses succès qu'avec chagrin, se plaisoit à augmenter son embarras, & n'avoit que la même réponse à faire à toutes ses instances. Dans ce temps de confusion, où les deniers royaux

8 MÉMOIRES DE SULLY,

étoient en proie au premier occupant, les finances étoient fort difficiles à conduire, & les revenus du roi suffisoient à peine à l'avidité des financiers, qui ne font que s'accroître ordinairement par la misère publique. Une autorité absolue, qui seule eût pu y mettre un frein, manquoit à Henri, & il manquoit encore davantage des moyens de les convaincre de malversation, parce qu'il n'avoit en ce temps-là aucune teinture, même la plus légère, des affaires de finances. Il entra pourtant, comme malgré lui, dans un détail qui lui devenoit nécessaire, & il obligea (2) d'O de lui remettre certaines sommes, qu'il ne fut pas difficile de lui faire voir qu'il avoit touchées, dont il se servit pour appaiser le soulèvement de ses soldats; mais pendant ce temps-là il se passa du moins quinze jours, pendant lesquels le roi ne put sortir de Mante, ni par conséquent profiter de sa victoire.

Je me souviens d'avoir entendu dire à ce prince, qu'il se voyoit en ce mo-

(2) François d'O, seigneur d'O, de Maillebois, de Fresne, maître de la garde-robe de Henri III, premier gentilhomme de la chambre, surintendant des finances, gouverneur de Paris & île de France. Il en sera encore parlé dans la suite.

ment, pour la première fois de sa vie, en situation de pouvoir convertir ses desirs en desseins. « J'ai eu souvent des desirs, disoit-il, mais je n'ai pas encore trouvé la saison de former des desseins ». Il prenoit ce dernier terme dans la signification que tout homme sage doit lui donner, pour un projet dont la prudence & la réflexion assurent la réussite. En ce sens, il est vrai que chacun peut souhaiter ce que bon lui semble, sans nuire à personne; mais il n'y a que les fous qui se jettent dans des desseins sans facilité ni apparence de les effectuer.

Pendant le séjour du roi à Mante, d'Andelot alla lui porter ses plaintes contre moi, & ce prince se donna la peine de venir à Rosny pour nous entendre tous deux. D'Andelot y fut généralement blâmé, & les railleries qu'il eut à essuyer des principaux officiers, sur sa ridicule prétention, lui demeurèrent si avant dans le cœur, qu'elles le firent passer dans le parti de la ligue. Il me parut qu'on ne me rendit pas la même justice sur le gouvernement de Mante, dont la prise fut presque le seul fruit de la bataille d'Ivry. Le roi, à qui j'avois demandé cette place, en gratifia les ca-

tholiques à (3) mon préjudice, & je ne pus m'empêcher de faire éclater mes plaintes. J'avoue, à ma confusion, que si j'avois fait une réflexion sérieuse sur la situation où étoit alors le roi, prêt à être abandonné à chaque moment des étrangers, faute de paiement, & de ce qu'il avoit de catholiques, qui n'attendoient que l'occasion du mécontentement le plus léger, pour s'éloigner de lui, je n'aurois point dû murmurer de ce qu'il accordoit à un catholique peu affectionné à sa personne, ce qu'il refusoit à un fidèle ferviteur. Il y avoit plus de grandeur à se contenter de l'amitié de ce prince, sans effets, qu'à en recevoir des faveurs, qu'il étoit obligé d'accorder à la politique & à la nécessité des temps.

Tous les obstacles ayant été levés, le roi s'avança avec ses troupes, prit Dreux & marcha vers Sens, qu'il comptoit devoir se rendre par une intelligence pratiquée au dedans de la ville. Comme elle manqua, Henri qui ne voulut pas s'être avancé inutilement jusques-là, & à qui on rapporta d'ailleurs que la place

(3) Ce gouvernement fut donné au jeune frere de M. de Rosny.

étoit dépourvue de munitions, en entreprit le siège. Il ne tarda pas à se trouver lui-même, par la malice de ses ennemis secrets, dans une disette générale de tout ce qui lui étoit nécessaire pour achever cette entreprise, & il fut obligé de l'abandonner. Pour en effacer la honte, il publia qu'il ne levoit ce siège que pour aller investir Paris même, & il en prit la route par Corbeil, Meulan, Lagny & Saint-Denis (a), dont il s'empara chemin faisant.

Je ne me trouvai à aucun de ces sièges, & mes blessures n'étoient même encore qu'à demi guéries, lorsque j'appris que le roi étoit devant Paris. Je ne pus tenir contre l'envie de voir cette expédition. Je partis, portant mon bras en écharpe, & ne me soutenant qu'à l'aide de deux potences. Le roi ne se souvenant plus de mes plaintes, me reçut avec sa bonté ordinaire, & m'ordonna de ne pas m'éloigner de sa personne. Il me communiqua le dessein qu'il avoit formé sur Paris, dont il résolut d'emporter dans le même temps tous les fauxbourgs, afin d'ôter à la ville tous les moyens de subsistance

(a) *Villes de l'île de France.*

qu'elle en tiroit, comme fruits, légumes &c. Il sépara son armée en dix petits corps, pour les égaux au nombre de fauxbourgs qu'il avoit à forcer, & ayant choisi le temps de la nuit pour l'exécution, il se retira sur la montagne de Montmartre, pour être à portée de donner secours à ceux qui en auroient besoin. Il se plaça dans l'abbaye, où il fut suivi non-seulement des blessés qui ne pouvoient partager la gloire de cette nuit, mais encore de tous les vieillards & de gens de robe & de plume. Il me donna place à la fenêtre par laquelle il regardoit l'action, & il s'entretint pendant qu'elle dura avec Duplessis (4), Rusé, de Fresne d'Alibour & moi.

L'attaque commença à minuit par un bruit effroyable d'artillerie, auquel la ville répondant de son côté, il n'y a personne qui n'eût jugé que cette ville immense alloit périr par le feu, ou par une infinité de mines allumées dans ses entrailles. Il n'y a peut-être jamais eu de spectacle plus capable d'inspirer de l'hor-

(4) Duplessis Mornay, Martin Rusé, sieur de Beaulieu, & Pierre Forget, sieur de Fresne, secrétaires de sa majesté. Alibour, médecin du roi.

reur. D'épais tourbillons de fumée, au travers desquelles perçoient par intervalles, des étincelles ou de longues traînées de flammes, couvroient toute la surface de cette espece de monde, qui, par la vicissitude des ombres & de la lumière, paroissoit plongé dans de noires ténèbres, ou enseveli dans une mer de feu. Le fracas de l'artillerie, le bruit des armes & les cris des combattans, ajoutoient à cet objet tout ce qu'on peut imaginer d'effrayant ; & l'horreur naturelle de la nuit le redoubloit encore. Cette scène dura deux heures entières, & finit par la réduction de tous les fauxbourgs, sans excepter celui de Saint-Antoine ; quoique par sa grande étendue on eût été obligé d'en commencer l'attaque de fort loin. On bloqua les portes de la ville, en sorte que rien ne pouvant plus y entrer sans la permission de ceux qui les gardoient, le peuple se vit bientôt réduit à un excès de misere & de famine, dont je ne puis encore m'empêcher de frémir.

On me permettra de passer rapidement sur cet endroit : je ne trouve aucun plaisir à m'étendre sur un objet si affreux. Le roi, naturellement compatissant, en fut touché. Il ne put soutenir l'idée de voir cette ville, dont la providence lui

destinoit l'empire, devenir un vaste cimetière. Il donna les mains secrètement à tout ce qu'il crut pouvoir la soulager, & ferma les yeux sur tous les secours de vivres que ses officiers & soldats y faisoient entrer fréquemment, soit par compassion pour des parens & des amis, soit en vue de faire acheter ce secours bien cher aux bourgeois. Il crut sans doute que par cette conduite, il gagneroit à la fin le cœur des Parisiens. Il se trompa. On jouit de ses bienfaits, sans cesser de le regarder comme l'auteur de la misère publique, & lorsque le prince de Parme fut arrivé, on insulta celui qui ne levoit le siège, que parce qu'il s'étoit montré trop sensible (5) aux malheurs des assiégés.

(5) M. de Péréfixe, Cayet, & plusieurs autres, sont aussi du sentiment qu'il ne tint qu'au roi d'emporter Paris de vive force, & qu'il résista plusieurs fois aux cris & aux instances que lui en firent ses soldats, sur-tout les huguenots, parce qu'il s'apperçut qu'ils cherchoient cette occasion de se venger du massacre de la Saint-Barthelemi, en mettant tout à feu & à sang dans Paris.

« M. de Nemours, dit Péréfixe, faisant sortir de Paris les bouches inutiles, le conseil du roi s'opposa qu'on leur accordât passage; mais le roi ayant appris à quelle horrible nécessité ces misérables étoient réduits, il ordonna qu'on les

Pour justifier une action aussi blâmée en soi par les gens du métier, qu'elle sera louée dans son principe par les cœurs pleins d'humanité, le roi fit courir le bruit

» laissât sortir. Je ne m'étonne pas, dit-il, si les
 » chefs de la ligue, & si les Espagnols ont si peu
 » de compassion de ces pauvres gens-là, ils n'en
 » sont que les tyrans; mais pour moi qui suis leur
 » pere & leur roi, je ne puis pas entendre le récit
 » de ces calamités sans en être touché jusqu'au
 » fond de l'ame, & sans desirer ardemment d'y
 » apporter remède ». *Péréf. 2 partie.*

Le cardinal de Gondy, évêque de Paris, ayant été député pendant ce siège, pour faire à Henri IV des propositions de paix. « Je ne suis point
 » dissimulé, leur dit-il, je dis rondement & sans
 » feintise ce que j'ai sur le cœur.... Je veux la
 » paix, je la désire: pour avoir une bataille, je don-
 » nerois un doigt, & pour la paix générale, deux.
 » J'aime ma ville de Paris, c'est ma fille aînée,
 » j'en suis jaloux; je lui veux faire du bien, plus
 » de graces & de miséricordes qu'elle n'en de-
 » mande; mais je veux qu'elle m'en sache gré, &
 » non au duc de Mayenne, ni au roi d'Espa-
 » gne ». Il faut ajouter que Henri IV s'attendoit
 que les Parisiens composeroient avec lui avant l'ar-
 rivée du duc de Parme. L'extrémité où cette ville
 se vit réduite, fait en même temps horreur & com-
 passion. Trente mille personnes moururent de faim
 dans l'espace d'un mois. Des meres s'y nourrirent
 de la chair de leurs enfans. On déterra, par le
 conseil de l'ambassadeur d'Espagne, les corps
 morts, & on se servit de leurs os broyés pour

qu'il ne levoit le siege de Paris que pour aller à la rencontre du prince de Parme (6), & pour terminer, par une action décisive, une guerre déjà trop longue. Il prit toutes les précautions nécessaires quand on a à faire retraite devant une ville aussi peuplée que Paris. Il ordonna

composer une espece de pâte. Ce mets détestable coûta la vie à la plupart de ceux qui en mangerent. Voyez ce détail dans les historiens, & en particulier dans le 2 tom. des mém. d'état de Villeroi, p. 358 & suiv. Lisez aussi sur ce sujet les beaux vers de la Hénriade *chant dixieme*. Les Parisiens eurent la principale obligation de leur salut au duc de Nemours, dont la belle défense a reçu de grandes louanges de nos écrivains. Le peuple le secondoit avec un acharnement dans lequel il y avoit plus de fureur que de courage. On y vit un régiment de prêtres & de religieux, capucins, feuillans, chartreux, &c. grotesquement armés par-dessus leur froc. Ce mal adroit régiment voulant sauver le légat, tua son secrétaire à ses côtés: les religieux de Sainte-Geneviève, de Saint-Victor, les Bénédictins, les Célestins & quelques autres ordres, ne voulurent point entrer dans cette mascarade militaire. *Coyet, Chron. nov. ibid. 367.*

(6) Alexandre Farnèse, duc de Parme & de Plaisance, fils d'Octavio Farnèse, & de Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles Quint: il épousa Marie de Portugal, dont il eut Ranucio Farnèse, duc de Parme, & Odoard Farnèse, cardinal.

que tout le monde se tint prêt pour un signal général, afin que tous les faux-bourgs se trouvant évacués au même moment, il n'y restât personne à la merci de la populace. Cette retraite demandoit beaucoup de sagesse & de conduite; elle fut faite heureusement le 1^{er} au 2 de septembre de cette année, & l'armée entière arriva au rendez-vous commun sans aucun inconvénient.

Le roi (7) sçachant que le prince de Parme étoit aux environs de Meaux, se posta entre cette ville & Paris, & fit avancer sa cavalerie légère jusqu'à Claye, (a), où les deux camps se trouverent si près l'un de l'autre, qu'il y eut une infinité d'escarmouches des plus vives. Sur les représentations du maréchal de Biron, le roi préféra à ce poste celui de Chelles (b), & s'en approcha, contre son propre avis; parce qu'on jugea ce poste

(7) M. de Thou dit que Henri IV fut obligé de feindre, non de lever le siège de Paris, mais de s'avancer au-devant du prince de Parme, pour lui livrer le combat; de peur que ses soldats, que la seule espérance du sac de Paris arrêtoit auprès de lui, ne l'abandonnassent. *Liv. 99.*

(a) *Bourg entre Paris & Meaux.*

(b) *Ville entre Paris & Meaux.*

plus avantageux, & en même temps plus propre à fermer au général ennemi le chemin de Paris, sur lequel on avoit encore quelques vues, & où l'on continuoit à entretenir des intelligences que le prince de Parme auroit fait manquer, s'il y fût entré, & qui manqueraient bien sans cela. Le roi vint donc occuper une hauteur, qui ne présentant par un de ses côtés, qu'un vallon profond & un marais, ôtoit tout moyen d'agir par cet endroit. Aussi le prince de Parme ne l'eut pas plutôt apperçu, qu'il vint de son côté camper sur la hauteur à l'opposite. Son dessein & son intérêt n'étant pas de hasarder une bataille, mais de nous tenir en échec, ce camp lui étoit merveilleusement propre. Il y étoit à couvert de toute insulte & hors de la portée du canon. Le roi reconnut la faute où trop de complaisance l'avoit engagé, lorsqu'en trois ou quatre jours qu'on demeura dans cette position, il vit prendre Lagny (a) sous ses yeux sans pouvoir l'empêcher (8).

(a) *Ville de Brie, sur la Marne.*

(8) Le duc de Sully est plus sincère que la plupart des historiens, qui ne conviennent pas que Henri IV ait fait une faute en cette occasion. Ils

Cet événement , joint à la levée du siège de Paris, lui causa un chagrin sensible, parce qu'il sentit qu'on pouvoit en conclure que son ennemi lui étoit supérieur en capacité : ce que ce prince regardoit comme une chose d'extrême importance en guerre. Ce qui le fâchoit davantage, c'est qu'il n'y avoit personne de plus porté à croire, & même à répandre ces bruits défavantageux, que les catholiques de sa propre armée. On ne sçauroit faire un grand fond sur le bras de ceux dont on ne possède pas le cœur. Le roi connut encore que la défobéissance de ses soldats, & la disette d'argent qu'il

ne s'accordent pas entr'eux sur la levée du siège de Paris, ni sur tous ces différens campemens. Les mémoires de Villeroi parlent comme ceux de Sully, & attribuent à la faute d'avoir préféré le poste de Chelles à celui de Claye, l'honneur que remporta le duc de Parme d'avoir fait lever le siège de Paris, sans être obligé à en venir à un combat, d'avoir pris Lagny, &c. *tom. 1, pag. 190, tom. 2, pag. 466.* Voyez aussi sur toutes ces expéditions, *Mathieu, ibid. 53 & suiv.* & les autres historiens. Le prince de Parme voulut voir Paris, & y entra incognito. « J'ai reconnu, dit-il, au duc de Mayenne, que le roi de Navarre use plus de bottes que de souliers, & qu'on le ruinera plutôt par dilaiemens & temporisemens, que par la force ». *Chronol. nov. de Cayet. ibid. 390.*

souffroit, étoient l'ouvrage des mêmes personnes; & il en conclut que leur disposition à son égard étoit un mal incurable, & qui s'aigrissoit également, par ce qui lui arrivoit d'heureux & de malheureux. Telle est en effet l'antipathie dont la religion est le principe, & dans la suite le roi en fit mille tristes expériences.

Il prit un parti sage, & le seul qui lui restoit. Il ne s'opiniâtra plus dans le dessein de vouloir prendre Paris, que tant de choses concouroient à faire échouer. Il quitta son camp de Chelles, où il pouvoit risquer beaucoup avec une armée si peu liée d'intérêt avec son chef, & abandonnant même tout-à-fait ces quartiers, il se retira vers la riviere d'Oise & s'établit à Creil (a), où sans cesser de tenir le prince de Parme en haleine, il le laissa lentement se consumer de lui-même. Pendant tout ce temps-là il ne fit plus de mouvement que pour ne pas laisser son armée se perdre dans l'oïveté. Il lui fit faire le siège de Clermont (b), & l'entre tint par de fréquens détachemens. Il fit placer sa compagnie aux environs de

(a) *Ville sur l'Oise.*

(b) *En Beauvaisis.*

Mante, pour tenir en respect tout le pays Chartrain & une partie de l'île de France. J'obtins de demeurer près de sa personne, quoique je ne fusse pas en état de lui rendre de grands services. La plaie de ma branche ne me permettoit point de me tenir à cheval, que mal-aisément & de travers, & celle du coude m'ôtoit l'usage d'une de mes mains.

Ce que le roi avoit prévu arriva. Le prince de Parme fit d'abord sonner fort haut l'avantage de se voir le maître de la campagne, & pour en profiter, il s'attacha à prendre Corbeil. Le roi avoit pourvu cette place, aussi-bien que toutes les autres villes royalistes, de tout ce qui étoit nécessaire pour soutenir long-temps le siège. Le général ennemi ne s'y attendoit pas, & fut fort étonné lorsqu'il vit Rigaut, gouverneur de Corbeil, faire une si ferme résistance, qu'il désespéra long-temps de la vaincre. Il y crut son honneur engagé, & à la fin il en vint à bout : mais ce fut à cet exploit unique que se termina sa campagne ; il l'avoit acheté trop cher pour en entreprendre un second au même prix. Ne pouvant rien sur l'armée du roi, non plus que sur ses villes, il ne vit rien de mieux à faire que de reprendre le chemin des pays-bas, au grand regret de la ligue,

qui se sentoit extrêmement soulagée par sa présence.

Il jugea, en général habile, que le roi, qui avoit, pour ainsi dire, fermé les yeux sur toutes ses démarches, les ouvreroit sur sa retraite, & qu'elle ne se passeroit pas aussi tranquillement que tout le reste. Il ne se trompa pas, mais il se conduisit avec tant de prudence, qu'on peut dire qu'il prévint le dernier malheur, qui seroit peut-être arrivé à tout autre. Il ne put pourtant si bien faire, que le roi, par une infinité d'attaques & de petits combats, ne lui enlevât des quartiers quelquefois tout entiers, & ne le mît à deux doigts de sa ruine. La plus considérable de ces petites actions fut au passage de la rivière d'Aîne. C'est en cette occasion que le baron de (9) Biron se trouva engagé si avant au milieu des bataillons ennemis, que si le roi qui y accourut en personne avec tout autant que nous étions auprès de lui, n'eût pas fait un puissant effort pour l'en retirer, il y auroit perdu la vie, ou du moins la liberté.

Je me portois assez bien pour garder mon rang avec les autres dans toute cette

(9) Charles de Gontault, fils du maréchal.

marche , qui fut la plus excellente école où un homme de guerre pût apprendre son métier. Elle ne justifia pas moins la conduite que le roi avoit tenue jusqu'à ce moment , qu'elle lui fit d'honneur par la maniere dont il l'exécuta , en retranchant seulement le terme d'ignominie & de honte , que les courtisans empressés à plaire à ce prince , attachoient assez injustement , ce me semble , à la retraite du prince de Parme. Il est vrai que la maniere dont le roi sçut rendre inutile une armée qui se promettoit la conquête de toute la France , sa hardiesse à attaquer un ennemi puissant , qui ne se retire pas par foiblesse , & son habileté à saisir tous ces avantages , furent un sujet d'admiration pour les personnes consommées dans l'art , & frapperent également les yeux des ignorans (10). Aussi cette conduite du roi fit-elle reprendre courage à ses

(10) « Henri IV , dit P. Mathieu , poursuivant le duc de Parme , partit à la dérobée d'Attichy , & alla voir pour la première fois la belle Gabrielle à Cœuvre. Il se contenta de prendre du pain & du beurre à la porte , pour ne pas donner de soupçons au pere , puis remonta à cheval , en disant qu'il alloit vers l'ennemi , & que bientôt la belle entendroit ce qu'il auroit fait pour l'amour d'elle » , tom. 2 , p. 59.

partisans. Plusieurs villes se soumirent. Quelques catholiques passèrent dans son parti, entr'autres le duc de Nevers, qui vint lui amener toutes ses troupes, soit qu'il commençât à le craindre, ou qu'il fût dégoûté de la ligue.

Ce n'étoit pas de pareils alliés que je souhaitois au roi. Je trouvois qu'il acheroit assez cher, par ses déférences, le secours d'un homme, qui, à la vérité, pouvoit lui être de quelque utilité, mais qui, pour en dire ma pensée, ne faisoit que grossir le nombre des ennemis secrets du (11) roi dans le conseil. C'est ainsi que j'appelle tous ces catholiques intéressés qui y tenoient le haut bout, & se croyoient en droit de faire la loi à Henri. Pendant

(11) Par toutes les lettres du duc de Nevers à Henri III, & de Henri III à lui, qu'on voit à la fin du tom. I. des mém. qui portent son nom, il paroît que le duc de Nevers servit utilement ce prince contre la ligue, mais sans aucune affection pour le roi de Navarre; & lorsqu'il se fut attaché à celui-ci, leurs lettres réciproques qu'on trouve aussi au commencement du deuxième tome des mêmes mémoires, montrent que Nevers ne rendit pas de moindres services à Henri IV, mais que dans la vérité il mettoit ces services à un assez haut prix, & que Henri IV eut beaucoup à souffrir de ses caprices, de sa jalousie & de sa mauvaise humeur.

le séjour que fit ce prince aux environs de Mante (a), je me saisis de Gisors au moyen d'une intelligence qu'un gentilhomme de ma compagnie, nommé de Fourges, y lia avec son pere, qui étoit dans la place. Je crus qu'on ne me refuseroit pas cette fois le gouvernement de cette ville. Il en arriva comme de tous les autres. MM. de Nevers, d'O & autres catholiques mirent en usage ces bas artifices, qui leur faisoient obtenir toutes les graces qui ne devoient être que la récompense des services, & firent donner cette place à un homme de leur religion.

J'étois trop sincere pour cacher ma pensée sur cette injustice. Je choisis, pour m'en expliquer au roi, un moment où tous ces messieurs assemblés pussent entendre ce que je lui dis; & je ne cachai rien de ce que j'avois dans le cœur. Ce prince, bien plus habile politique que moi, ne fit pas semblant d'être touché de mes invectives contre le parti catholique, quoiqu'il convînt secrètement que je n'avois pas tort. Il ne fit que me répondre froidement: « Je vois bien que vous êtes » en colere à cette heure, nous en parlerons une autre fois. Il le faut laisser

(a) *Ville du Vexin.*

» dire, ajouta-t-il, après que je me fus
 » retiré ; il est d'humeur prompte, & a
 » même quelque espece de raison ; néan-
 » moins il ne fera jamais rien de méchant
 » ni de honteux : car il est homme de
 » bien & aime l'honneur ». Dans ce pre-
 mier moment de dépit, je laissai ma com-
 pagnie à conduire à mon lieutenant, &
 je m'en allai faire un tour dans la vallée
 d'Aillant & à Combrailles (a) sur les
 biens de ma femme, n'ayant avec moi
 que six gentilhommes avec mes domesti-
 ques. Je ne m'attendois pas à faire dans
 ce voyage aucunes fonctions militaires.
 Pendant que j'étois à Bontin, le comte
 de (12) Tonnerre m'engagea à seconder
 une entreprise qu'il faisoit sur Joigny (b).
 Il s'agissoit de rompre avec le pétard une
 poterne qui ne s'ouvroit plus depuis long-
 temps, & d'entrer par-là dans la ville.
 Tonnerre avoit pour cela deux cens ar-
 quebusiers qu'il avoit ramassés à la hâte.
 Ils le suivirent environ trois cens pas
 dans la ville, mais en cet endroit leur
 conducteur ayant reçu un coup d'arque-

(a) Sur les confins de la Champagne & de l'Orléanois.

(12) François-Henri, comte de Clermont & de Tonnerre.

(b) En Champagne, sur l'Yonne.

buse qui le jetta par terre, la peur commença à les saisir, & ils se retirèrent vers la poterne au plus vite, emmenant le blessé qu'ils avoient retiré. Leur péril ou seulement leur peur redoublant, ils eurent la lâcheté de le laisser sur le pavé à trente pas de la poterne, où il alloit être mis en piéces par les bourgeois, si je ne fusse accouru promptement à son secours avec vingt hommes seulement : car quelque chose que je pusse faire, il me fut impossible de faire tourner la tête à ces méchans soldats. Je ne laissai pas de dégager Tonnerre, qui prit le chemin de Gien (a) dont il étoit gouverneur, pendant que je ramassois sa belle troupe, & moi je repris celui de Bontin.

Le souvenir des bontés du roi pour moi, & un penchant invincible, me entraînaient vers lui. Je le trouvai occupé au siège de (13) Chartres, dont la prise

(a) *Ville de l'Orléanois sur la Loire.*

(13) « Le magistrat de cette ville lui fit une
» longue harangue.... & ayant dit qu'il recon-
» noissoit que la ville étoit assujettie au roi par le
» droit divin & par le droit humain, le roi s'im-
» patienta, & dit en l'interrompant & poussant
» son cheval pour entrer : ajoutez aussi, par le
» droit canon ». *Hist. de France du pere de Cha-*

fut due principalement à la valeur & à l'adresse de (14) Châtillon. Je ne m'y trouvai point. J'en fus empêché par une aventure que je dois compter parmi les plus périlleuses que j'aie courues en ma vie, sans que l'intention des auteurs, ni même leurs noms, m'aient jamais été connus.

Au sortir d'un assaut que Châtillon fit donner au corps de la place, par le moyen d'un pont d'une structure nouvelle & très-ingénieuse, le roi qui remarqua que je n'avois rien perdu de ma première ardeur pour son service, m'appella & m'ordonna de faire venir ma compagnie de-

Lons, t. 3, p. 227. Ce siège fut long & meurtrier. Voyez Mathieu, tom. 2, p. 63; Cayet, tom. 2, p. 415, & autres historiens.

(14) François de Coligny, fils de l'amiral, & amiral de Guienne. Il mourut cette même année 1591, dans son château de Louve, âgé seulement de trente ans, laissant de Marguerite d'Ailly de Pequigny, trois enfans mâles. Ce fut une grande perte pour le parti calviniste : car on croit que s'il eût vécu, il auroit surpassé son pere même; *de Thou, liv. 102.* Trois fils de d'Andelot, frere de l'amiral, étoient aussi morts en même temps en l'année 1586. On les nommoit Laval, Saily & Rieux. Ils étoient fils de François de Coligny, & de Claude de Rieux, unique héritière de la maison de Laval, *liv. 85.*

vant Chartres. Je fus obligé de l'aller chercher moi-même, pour prendre en même temps les fonds nécessaires à son entretien. A trois lieues de Mante, vers le bourg de Touvery, je vis venir dans la campagne une brigade de vingt chevaux, que je fis reconnoître par Tilly. J'avançai sans crainte & sans précaution, après qu'il m'eut rapporté que ces cavaliers portoient des écharpes blanches; pour eux, continuant leur chemin, comme s'ils ne nous eussent pas seulement remarqués, ils entrèrent dans le bois, d'où suivant le cours du chemin qu'ils avoient pris, je ne devois pas m'attendre à les voir sortir. Je marchois avec Tilly, la Poterie & la Rue ayant le reste de ma troupe, qui consistoit en six autres gentilhommes & quatre valets qui suivoient à quelque distance & dispersés. Ces cavaliers ou brigands, je ne sçais quel nom leur donner, qui connoissoient parfaitement la forêt, avoient si bien pris leurs mesures, qu'ils se rencontrèrent tête à tête avec nous, à l'endroit où notre chemin croisoit le leur au sortir de la forêt. Les deux premiers ôtèrent leur chapeau, lorsqu'au qui vive nous répondîmes, vive le roi; mais en même temps, profitant de notre confiance, ils firent sur nous une décharge

presqu'à bout portant, & je me vis particulièrement couché en joue par trois des plus avancés. Aucun de nous n'en devoit naturellement réchapper ; mais sans doute la précipitation, la peur, ou la mauvaise conscience fit trembler la main à ces scélérats. Des trois coups tirés sur moi, il n'y en eut qu'un qui porta ; il me perça la lèvre & sortit à la nuque du cou. Il me parut que la Poterie & Tilly reçurent les deux autres dans leurs habits. La Rue fut le seul qui fut porté par terre.

Le reste de ma troupe accourut au bruit & m'environna, en criant, vive Rosny. Nous chargeâmes tous ensemble nos agresseurs, qui, en tirant quelques coups, gagnèrent un village couvert de haies, où nous les perdîmes. On continua seulement à nous tirer dedans ces maisons quelques arquebusades, qui me couvrirent le visage de menu plomb. Cette circonstance me fit juger que nos adversaires étoient en pays de connoissance ; que tout ce village étoit plein de gens armés, & qu'on ne cherchoit peut-être qu'à nous engager à approcher. Après avoir crié plusieurs fois à ces traîtres de tourner tête & d'accepter un défi, voyant qu'ils n'en faisoient rien, je crus que le plus sage étoit de les laisser, & de songer à

faire panser mes blessures, sur-tout celle du cou, qui étoit la plus considérable, & par laquelle je perdois beaucoup de sang. Je gagnai Touvery, où je me fis mettre le premier appareil chez M. d'Anteuil (a), de-là je me retirai à Mante, où je fus six semaines entières entre les mains des chirurgiens. Pendant cet espace de temps l'armée du roi se faisit non-seulement de Chartres, mais encore de Corbie. Barabere conduisoit ce siège en l'absence du roi, que sa nouvelle passion pour mademoiselle (15) d'Estrées attachoit à Saint-Quentin (16).

(a) N.... de Combault d'Anteuil.

(15) Il en sera beaucoup parlé ci-après. Elle s'appelloit Gabrielle, & étoit fille de Jean-Antoine d'Estrées, & de Françoise Babou de la Bourdaisière. Elle porta successivement les noms de la Belle Gabrielle, madame de Liancourt, la marquise de Monceaux, & la duchesse de Beaufort.

(16) C'est à cette année, & au séjour de Henri IV à Saint-Quentin, qu'il faut rapporter la lettre sans date de ce prince à M. de Rosny, qu'on voit dans les *ms. de la biblioth. du roi*. Tous les termes de cette lettre s'accordent avec le texte de nos mémoires; la voici : « Toutes les nouvelles que » j'ai de Mante sont que vous êtes harrassé & » amaigri à force de travailler. Si vous avez envie » de vous rafraîchir & reingraïsser, je suis d'avis » que vous vous en veniez ici; cependant que vo-

Le siège de Noyon suivit celui de Corbie (a). Il n'y en a aucun dont j'eusse plus souhaité de donner un détail circonstancié, si j'en avois été témoin. Il s'y fit de la part des assiégés mille belles actions. Le duc de Mayenne qui vit que cette place étoit d'une grande importance pour

» tre frere sera par-delà, qui nous dira des nou-
 » velles de notre siège de devant Chartres, &c. »
 Les différens endroits de ces mémoires où il est
 parlé de la part que Henri IV donnoit à M. de
 Rosny dans tous ses conseils, & notamment celui
 de sa conversion qu'on verra bientôt, portent à
 juger que ce prince a toujours eu une confiance
 particuliere en lui. J'ai rapporté la lettre ci-dessus,
 pour faire voir par un témoignage étranger, que
 ce jugement n'est pas mal fondé, & que le duc de
 Sully n'en impose point par vanité à ses lecteurs.
 Les historiens n'ont commencé à parler de ce mi-
 nistre, que quand il a commencé lui-même à
 jouer un rôle public. Il n'en paroît pas moins vrai
 que fort long-temps auparavant il a été l'ame de
 toutes les actions & de tous les conseils de Henri-
 le-Grand. On feroit aisément remonter ce temps
 jusqu'à celui de sa grande jeunesse, ou pour mieux
 dire, ce qu'on voit ici des actions de M. de Sully,
 compose une vie où l'on ne voit point de jeunesse.
 C'est l'avantage qu'on est obligé d'accorder aux es-
 prits nés graves & sérieux, sur les esprits vifs &
 pleins de feu.

(a) *Ville de Picardie.*

la ligue, donna ordre au duc (17) d'Aumale, lieutenant-général, qui étoit alors à Ham avec une partie des forces du parti, de ne rien négliger pour secourir cette place, en attendant qu'il pût s'en approcher lui-même. D'Aumale essaya d'y faire entrer du secours par deux fois; mais la Chantellerie & Tremblecourt qui le conduisoient, furent taillés en pièces l'un après l'autre. Le vicomte de (18) Tavannes, maréchal de camp, eut être plus heureux, & se présenta avec quatre cens arquebusers. Ils tombèrent sur un parti de cinquante ou soixante chevaux des nôtres, qui, après le qui vive, les chargerent avec intrépidité, & leur firent prendre la fuite. Les chefs qui voulurent résister, furent tous blessés & faits prison-

(17) Charles de Lorraine, duc d'Aumale, fils de Claude, tué devant la Rochelle en 1573, lequel étoit le troisième des fils de Claude de Lorraine, d'où sont sortis toutes les branches de Lorraine en France; pour celle d'Aumale, elle fut éteinte bientôt après.

(18) Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, l'un des maréchaux de la ligue. Voyez le détail des sièges de Noyon, de Pierrefont, & de toutes ces expéditions dans les historiens ci-dessus, années 1591.

niers avec Tavannes leur chef. D'Aumale se flatta d'enlever à son tour deux quartiers de chevaux-légers, qu'il avoit fait reconnoître par Bellanglise, mais il les trouva à cheval qui alloient à la rencontre du roi, & les ayant encore attaqués, ces chevaux-légers, malgré la grande supériorité de leur ennemi, se défendirent si bien & si long-temps, que le baron de Biron, M M. de la Hargerie (a) & de la Boissiere eurent le temps de venir à leur secours, après quoi ces deux troupes jointes ensemble, défirent le détachement entier de d'Aumale, qui n'étoit pas moins que de cinq cens chevaux & autant d'arquebusiers à cheval. Peu arriverent à Ham (b) sans blessures, & il y en eut un grand nombre de faits prisonniers.

Le duc de Mayenne arrivant à Ham dans le même moment que ces restes délabrés se retiroient, fut témoin de sa perte, & protesta hautement qu'il laverait cette honte par la levée du siège de Noyon ou par une bataille. Il ramassa toutes ses

(a) *Louis d'Ognies de la Hargerie, comte de Chaune.*

(b) *Autre ville sur la Somme.*

forces, il se fit amener, par le baron de (19) Rosne les troupes Espagnoles que le prince d'Ascoli commandoit en Champagne, & se trouvant à la tête de neuf cens hommes d'infanterie & de deux cens de cavalerie, il s'approcha de Noyon. Il oublia son serment, lorsqu'il vit qu'il avoit affaire à des gens qui sembloient ne s'être pas même apperçus de son arrivée. Le commandant de Noyon eut beau lui représenter par un gentilhomme, à qui le roi donna passage dans son armée, qu'il s'étoit engagé à rendre la place dans six jours, s'il n'étoit secouru; le duc de Mayenne, le prince d'Ascoli & le duc d'Aumale laisserent prendre Noyon à leur barbe. Ce commandant méritoit assurément d'être mieux secondé; il s'appelloit Rieux. De simple soldat, il étoit devenu gouverneur de Pierrefond par sa bravoure & son génie. Sur le bruit de l'attaque de Noyon, il avoit trouvé le moyen de s'y jeter avec cinquante chevaux & autant d'arquebusiers; de rassurer cette ville où tout étoit dans l'abattement & la consternation, & d'y tenir jusqu'à la dernière extrémité.

(19) Chrétien de Savigny, baron de Rosne au duché de Bar.

Le duc de Mayenne voyant que son armée lui étoit inutile, la renvoya dans ses quartiers, & s'achemina lentement vers Paris. Il pratiquoit depuis longtemps une intelligence dans Mante. Il crut qu'il étoit temps d'en venir à l'exécution. Il rassembla secrètement les garnisons de Paris, de Dreux & de Pontoise, & se présenta tout d'un coup devant cette ville à la portée du mousquet, avant le jour. Mon frere (20) en étoit gouverneur, & j'y étois moi-même alors, parce que ma blessure ne me permettoit pas encore de tenir la campagne. Je fus averti de l'arrivée des ennemis, & j'accourus sur les remparts, la tête bandée, assez à tems pour faire sur les attaquans quelques décharges qui les empêcherent de continuer leur dessein.

Le duc de Mayenne ne réussit pas mieux pour Houdan (a), où il fit jeter l'alarme en passant. Mon autre frere qui

(20) Salomon de Béthune, nommé le baron de Rosny, puîné de l'auteur, & le troisième des quatre freres dont il est parlé dans le commencement de ces mémoires.

(a) Aux confins de l'île de France & de la Normandie.

s'y trouva avec son régiment & quelques compagnies, le reçut de manière qu'il se retira avec honte.

Ce qui venoit de se passer devant Mante, joint aux avis que reçut mon frere, ne nous permettant plus de douter que les ennemis n'eussent quelque correspondance dans la ville, après que nous eûmes conféré ensemble sur ce qu'il y avoit à faire en cette occasion, voici ce qui me sembla le plus expédient. J'avois encore à ma solde six de ces braves soldats qui avoient servi d'enfans perdus à la journée d'Ivry, & à qui je donnois, outre leur paie, huit livres par mois. Ils étoient alors dans la garnison de mon frere, auquel je n'avois pu les refuser, & je pouvois faire fond sur leur fidélité. De concert avec nous deux, ils feignirent d'être mécontents du gouverneur de Mante, & se présentèrent pour entrer dans la garnison de Pontoise, où ils furent reçus à bras ouverts. Ils n'y furent pas plutôt, qu'ils proposèrent à d'Alincourt (21) de le rendre maître de Mante, par les liai-

(21) Charles de Neufville, marquis d'Alincourt, fils de Nicolas de Neufville de Villeroy, secrétaire d'état. Il en sera encore parlé dans la suite.

sons qu'ils avoient conservées, disoient-ils, dans cette place. Pour en convaincre ce gouverneur, ils lui demanderent quatre soldats qu'ils firent entrer encore, par sa connivence, dans Mante, & leur faisant faire connoissance avec quelques bourgeois propres à entrer dans toutes sortes de factions, en peu de temps leurs conventions furent faites, & le jour pris pour livrer Mante à la ligue. Ces quatre soldats trouverent par-tout une facilité, qui lui fit regarder le succès comme infaillible, & il ne voulut pas qu'un autre que lui-même en eût l'honneur. Mes soldats m'informerent exactement de tout ce qui se tramoit à Pontoise, & de la joie qu'y causoit une entreprise si bien concertée. Le conseil général de la ligue ayant à sa tête le cardinal de (22) Bourbon, résidoit en cette ville.

(22) Ce n'est pas le vieux cardinal Charles de Bourbon, fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, & frere d'Antoine, roi de Navarre, qui avoit été proclamé roi par la ligue. Il étoit mort de la pierre dès l'année précédente à Fontenai en Poitou, où Henri IV l'avoit fait transférer de Chinon, âgé de soixante-sept ans : prince d'autant plus à plaindre, que le trône sur lequel on l'obligea de monter, n'avoit point d'appas pour lui. Il ne put cacher la joie qu'il ressentit de la victoire que Henri IV rem-

Cependant je prenois mes mesures de loin, afin qu'il ne parût aucune affectation dans ma conduite. Je fis coucher, sans que personne y prît garde, des matelats de poudre sur le rempart où se devoit faire l'escalade. Je fis fermer toutes les maisons qui aboutissoient sur ce côté. J'introduisis dans la place, en différens petits pelotons, ce qu'il y avoit de meilleurs soldats dans les garnisons de Nogent, de Vernon & de Meulan. Cela fait je crus devoir envoyer à Compiègne informer le roi de tout, & ce fut ce qui ruina notre projet. Ce prince ne put résister à l'envie de recevoir lui-même le duc de Mayenne dans Mante; & il crut avoir pris une précaution suffisante pour ne point nuire au projet, s'il attendoit à entrer dans Mante, que la nuit même où il devoit s'exécuter fût venue, & s'il ne

porta à Coutras, « & n'accepta la couronne, dit » Cayet, que pour la conserver à ce prince qu'il » aimoit ». *Chronol. nov. tom. 1, liv. 2, p. 857.* Celui dont il est parlé ici, est le cardinal son neveu, appelé Charles comme lui, fils de Louis I, prince de Condé, tué à Jarnac, & frere du prince de Condé, mort à Saint-Jean d'Angely, du prince de Conti & du comte de Soissons, Il en sera parlé dans la suite.

menoit que cinquante chevaux & autant de valets. Pour moi je fus si persuadé en le voyant arriver, que toutes les mesures alloient être rompues, que je ne pus m'empêcher de lui reprocher avec quelque colere de venir ainsi détruire notre ouvrage, & peut-être mettre le couteau dans la gorge aux quatre soldats qui l'avoient conduit, à cause des indices qu'on pouvoit tirer contr'eux. Le roi m'assura que rien de ce que je craignois n'arriveroit, & alla souper chez le gouverneur, où fatigué de la longue traite, il se jeta sur un lit, tout habillé, & en grosses bottes.

La nuit se passa, & le jour vint sans qu'il parût d'ennemis. Je les avois attendus en veillant sur les remparts toute la nuit avec un de mes freres, pendant que l'autre étoit demeuré près de la personne du roi. J'allai me reposer jusqu'à ce que Bellengreville, que j'avois chargé d'observer au-dehors les mouvemens des ennemis, vint me trouver, & m'apprit que le duc de Mayenne, sur l'avis qu'il avoit reçu, qu'il étoit arrivé le soir dans Mante des gens de guerre conduits par le roi lui-même, avoit jugé que son dessein étoit découvert, & s'étoit retiré après s'être avancé jusqu'à Bourgenville. Il

assura la même chose au roi, à qui je le menai, & produisit pour preuve de la vérité de son rapport, deux charrettes chargées d'échelles de cordes & d'autres instrumens semblables, que les ligueurs s'imaginant déjà voir le roi à leurs trouffes, avoient abandonnées dans la campagne pour se retirer plus promptement. La chose devint publique & sans retour, parce que les soldats, qui de part & d'autre s'échapperent, ne purent se taire.

Le roi réussit mieux à l'égard de Louviers (a). Cette ville tenoit à ses gages un (23) prêtre, qui du plus haut clocher, d'où il ne sortoit point, faisoit le guet avec beaucoup d'exactitude. Dès qu'il voyoit paroître quelqu'un dans la campagne, n'y eût-il qu'une personne seule, il mettoit une certaine cloche en branle, & attachoit en dehors, du même côté, une grande banderolle. On ne désespéra pas de tenter sa fidélité, & deux cens écus au soleil, avec la promesse d'un bénéfice de trois mille livres de revenu, le corrompirent. Il restoit à gagner quel-

(a) *Dans la haute Normandie.*

(23) Ce prêtre s'appelloit Jean de la Tour.

qu'un de la garnison. Le sieur du Rollet s'en chargea & n'y réussit pas moins bien. Il s'adressa à un caporal & à deux soldats, qui accoutumèrent aisément le reste de la garnison à leur confier la garde d'une des portes, & à les y laisser seuls. Tout étant ainsi conclu, le roi se présenta devant Louviers à onze heures du soir, personne ne sonna au clocher, ni ne remua dans la garnison. Du Rollet entra & fit ouvrir la porte, par laquelle le roi vint sans la moindre résistance jusques dans le centre de la ville. Fontaine-Martel fit quelques efforts inutiles pour rassembler la garnison. Pour les bourgeois ils ne s'occupèrent que du soin de cacher leurs femmes & leurs filles. La ville, dont la principale richesse consiste dans ses magasins de toile & de cuirs, fut entièrement pillée. J'avois avec moi un gentilhomme, nommé Beaugrard, qui étoit de Louviers même, il nous fut d'un grand secours pour déterrer toutes les caches où étoient ces sortes de marchandises. Il en fit amasser une quantité prodigieuse, dont le produit partagé revint pour moi à trois mille livres. Le roi donna Louviers à garder à du Rollet.

Le même bonheur accompagna M. le duc de Montpensier dans toutes les en-

treprises qu'il fit en (24) Normandie. Il n'en falloit pas moins que tous ces succès pour consoler le roi de la nouvelle qu'il reçut, que le duc de Guise (25),

(24) Dans la Basse-Normandie, Falaise, Bayeux, Argentan, Lisieux, &c. tenoient pour la ligue; Caen, Alençon, Sées, Ecouché, &c. pour le roi. L'action la plus considérable fut celle qui se passa dès la fin d'avril 1589, dans la campagne d'Argentan, du côté de Pierrefite, Villers & Commeaux, où M. le duc de Montpensier tailla en pièces les ligueurs de ces cantons, qu'on appelloit les Gaultiers, au nombre de cinq à six mille. Ils avoient à leur tête le comte de Brissac, Pierrecourt, Louchan, le baron d'Echauffour, le baron de Tubeuf, & autres. Il en demeura trois mille sur la place; on en fit mille prisonniers, le reste se sauva dans Argentan. Commeaux, qui aujourd'hui est à peine un village, donna beaucoup de peine pour le forcer. Dans la suite M. le duc de Montpensier extermina enfin ce parti, & réduisit plusieurs des villes rebelles. Il fut bien secondé par MM. le comte de Torigny, d'Emery, de Loncaunay, de Beuvron, de Viques, de Bacqueville, l'Archant & autres. Voyez ces expéditions dans le troisieme tome des mémoires de la ligue.

(25) Charles de Lorraine, fils de Henri, duc de Guise, tué à Blois, & de Catherine de Clèves: il étoit né en 1571: « l'évasion de M. de Guise ruina » la ligue », dit Henri IV, au rapport de Le-Grain. Le valet de chambre du duc ayant trouvé le moyen d'amuser Rouvrai & ses gardes à jouer ou à boire, le descendit en plein midi de la plus haute

qu'il devoit regarder comme son principal ennemi, s'étoit évadé du château de Tours, où il étoit retenu prisonnier depuis le massacre de Blois. Il revint à son premier dessein de tout tenter pour s'emparer de Rouen. Assuré des secours & de la bonne volonté de presque toutes les villes de Normandie, il quitta Mante, dont il faisoit depuis quelque temps le lieu de son séjour, & une petite capitale où résidoit sa cour & son conseil, & fit défiler des troupes vers cette ville. Pendant qu'on achevoit les préparatifs pour cet important siège, Henri fit un voyage secret à Compiègne, dont l'amour étoit le véritable motif, quoiqu'il voulût persuader qu'il n'en avoit point d'autre que d'envoyer en Allemagne faire une levée de reîtres. Le vicomte de Turenne se chargea de ce soin, par reconnoissance de ce que le roi avoit fait réussir & honoré de sa présence son mariage avec mademoiselle de (26) Sedan, fille & unique

fenêtre du château avec une corde, dont il se servit ensuite pour descendre lui-même : il passa dans un petit bateau de l'autre côté de la rivière où deux chevaux l'attendoient, &c. *Mathieu*, tom. 2, pag. 81 ; *Cayet*, tom. 2, liv. 3, p. 465, &c.

(26) Charlotte de la Mark, fils de Robert de

héritière du feu duc de Bouillon, qui fut fait dans cette année. Je ne fus pas fâché de mon côté, que cette retraite me laissât jouir encore quelque temps à Mante de la compagnie de Madame de Châteaupers, que le hazard m'avoit fait connoître & y avoit peu de temps, & à laquelle je me sentoïis attacher de plus en plus, par une inclination si forte, qu'elle me fit penser à un second mariage.

Le roi avoit défendu expressément le commerce & le transport des marchandises & de toutes sortes de vivres dans Paris & Rouen, comme étant des villes

la Mark, prince souverain de Sedan, & de Françoise de Bourbon-Montpensier, devenue héritière de cette principauté par la mort de son frere Guillaume-Robert de la Mark, duc de Bouillon, arrivée à Geneve en 1588; il défendit par son testament que sa sœur épousât un catholique. Cette disposition, l'amitié du roi pour le vicomte de Turenne, l'envie d'ôter Mademoiselle de Bouillon aux ducs de Lorraine, de Montpensier & de Nevers, qui la demandoient pour leurs fils, la politique qui conseilloit de donner un voisin ambitieux au duc de Lorraine, peut être aussi l'idée que ce mariage détourneroit le vicomte de se faire chef des Calvinistes en France, en l'en éloignant lui-même, voilà les motifs qui déterminèrent Henri IV à faire épouser à M. de Turenne l'héritière de Sedan.

déclarées rebelles ; mais en cela , comme en toute autre chose , il étoit fort mal obéi. Les gouverneurs des passages , surtout le long de la Seine , gagnés par les sommes immenses que leur facilité leur produisoit , accordoient presque publiquement les passe-ports nécessaires aux marchands & aux conducteurs des bateaux. De Fourges , le même dont j'ai eu occasion de parler , vint m'avertir un jour qu'un grand bateau , dont la charge étoit estimée cinquante mille écus en or , avoit remonté la riviere vers Paris , il y avoit peu de jours , & qu'un autre petit bateau devoit , au bout d'un certain temps , en rapporter à Rouen la valeur en argent : ce qu'il sçavoit , parce que c'étoit son propre pere qui devoit conduire ce bateau. Je le fis si bien observer au retour , qu'il tomba entre mes mains. Je vis avec surprise qu'il portoit un passe-port de Bellegreville & de mon frere , l'un gouverneur de Meulan , & l'autre de Mante ; mais ils n'eurent garde de m'en parler ; & sans leur en rien marquer non plus , je fis amener moi-même le bateau a Mante avec son conducteur. J'ouvris deux gros ballots , dans lesquels je m'attendois à trouver les cinquante mille écus en especes : n'y voyant que quelques pieces

de fil d'or, d'argent & de soie d'Espagne, je menaçai le maître du bateau de le faire mettre au cachot. Le vieux de Fourges me présenta à cette menace pour trente-six mille écus de lettres de change, & voulut me persuader que c'étoit tout le produit de la vente. Comme il se défendoit avec beaucoup d'action, le poids de l'or qu'il avoit sur lui rompit ses poches. Il en tomba une si grande quantité, que le plancher fut couvert à l'instant d'écus (27) au soleil : peut-être songeoit-il à détourner cette somme à son profit, ou ne la croyoit-il nulle part aussi sûrement que sur lui-même. On peut imaginer quelle fut sa confusion. Après m'en être diverti quelque temps, en l'obligeant à faire encore quelques tours dans la chambre, je le fis fouiller, & on lui trouva sept mille écus en or cousus dans ses habits. J'en avois fort grand besoin en at-

(27) Monnoie d'or de ce temps-là. Elle fut fabriquée pour la première fois sous le regne de Louis XI, & ainsi appelée, parce qu'au dessus de la couronne il y avoit un soleil. Ces écus d'or étoient alors de soixante-douze & demi au marc, & valoient jusqu'à soixante quatre sols. *Le Blanc, traité historique des Monnoies de France, pag. IX de l'introduction & pag. 372.*

tendant la vente de mes bleds de Boutin & de mes bois & foins de Rosny. Le roi me fit don de cette somme, & prit un plaisir singulier au récit de l'aventure du pauvre de Fourges. Il n'en fut pas de même de Bellengreville & de mon frere, qui m'en sçurent très-mauvais gré. Je viens au siège de Rouen.

Le roi ne s'étoit point encore vu à la tête de forces si considérables. Il lui étoit arrivé quatre mille Anglois, conduits par Roger Williams, & l'on attendoit encore dans peu de ce pays un second renfort, qui débarqua pendant le siège, sous l'ordre du comte (28) d'Essex, ministre & favori de la reine Elisabeth. Les Provinces-Unies, outre les deux régimens qu'elles entretenoient à ce prince, avoient fait marcher vers les côtes de Normandie une flotte de cinquante voiles bien équipée, & portant deux mille cinq cens soldats, que commandoit le comte Philippe de Nassau. Le duc de Bouillon, c'est ainsi qu'on appella le vicomte de Turenne depuis son mariage, avoit si bien négocié

(28) Robert d'Evreux, comte d'Essex, favori de la reine d'Angleterre. Voy. la lettre de remerciement que Henri IV écrivit à Elisabeth. *Mém. de Villeroy, tom. 4, p. 249.*

en Allemagne, qu'il en avoit ramené cinq ou six mille reîtres, outre quelques compagnies de lansquenets, ayant à leur tête le prince d'Anhalt. Ces secours étrangers, joints aux six mille Suisses à la solde du roi, aux différens renforts qui vinrent de plusieurs endroits, sur-tout de la Normandie, & aux troupes, soit catholiques, soit protestantes que le roi avoit en sa disposition, composoient une armée de quarante mille hommes. Caen & les autres principales villes de la province se chargerent de fournir tous les vivres & provisions nécessaires pour un siège, qui ne pouvoit manquer d'être fort long, tant par la bonté de la place, que par la force de la garnison. Le marquis de Villars (29) connu par sa capacité & sa bravoure, s'y étoit enfermé avec le fils du duc de Mayenne, dans la disposition de s'enterrer sous ses ruines. En effet, depuis le jour où nous arrivâmes devant cette ville, jusqu'à l'arrivée du prince de Parme, qui obligea d'en lever le siège,

(29) André de Brancas-Villars, de l'ancienne maison de Brancacio, originaire de Naples. Il ne faut pas le confondre avec celle des marquis de Villars, sortie d'Honoré, bâtard de Savoie.

il se passa presque six mois, & qui pis est, six mois d'hiver; car elle fut investie les premiers jours d'octobre, & on l'abandonna le 20 mars suivant, après des efforts de la part des assiégeans, & une résistance de celle des assiégés, dont je rapporterai quelques circonstances.

Les troupes assiégeantes furent placées en différens quartiers. Celui du roi étoit Darnetal, & celui de ma compagnie Fresne-l'Esplen, où j'allois rarement; le roi m'ayant fait l'honneur de me donner un logement dans le sien, où je songeai à m'arranger, comme devant y faire un long séjour. Je ne quittai presque point sa personne, ou celle du maréchal de Biron. Il parut d'abord une telle émulation parmi les officiers pour être employés, qu'afin d'éviter toutes discussions, le roi régla le temps & la durée du service de chacun d'eux, & déclara qu'il releveroit lui-même la tranchée de quatre jours l'un, avec les gentilhommes qui se tenoient près de sa personne, & qui étoient au nombre de deux ou trois cens. J'avois brigué auparavant un poste dans l'artillerie, pour laquelle mon penchant étoit si fort, que je me soumettois à servir, non-seulement sous le maréchal de Biron,

mais encore sous MM. de la Guiche (30), de Born & de Fayolles ; mais Biron qui ne m'aimoit pas , gagna ses officiers généraux , & me fit donner l'exclusion , dont j'eus dans la suite lieu d'être fort content , les pièces qui devoient m'écheoir étant tombées au pouvoir des ennemis.

Le motif de la haine de ce maréchal contre moi , venoit de ce que , dans le conseil où l'on agita de quel côté se feroit l'attaque de la place , Biron ayant opiné qu'on attaquât le château , je ne craignis point de soutenir qu'il falloit au contraire s'attacher d'abord à la ville , qui entraîneroit à la fin la reddition du fort de Sainte-Catherine. Cette question fut longtemps le sujet de toutes les conversations à la table comme au conseil , & Biron n'oublia pas le terme dont je me servois ordinairement : *ville prise , château rendu*. En effet , je ne comprenois pas comment un homme aussi expérimenté que l'étoit le maréchal , pouvoit décider pour l'attaque du château ; lequel sans parler du commandant & de la garnison , qui n'étoient pas un homme ni une garnison or-

(30) Philibert de la Guiche , Jean de Dursfort de Born , Bertrand de Melet de Fayolles.



dinaires, ni de ses excellentes fortifications, avoit cela de particulier par la nature du lieu, qu'en l'attaquant par dehors on ne pouvoit s'y présenter qu'avec la moitié moins de monde que les assiégés n'en pouvoient opposer pour le défendre: ce qui est tout le contraire des villes de guerre.

Cependant l'avis du maréchal de Biron l'emporta, parce que son autorité & la dépendance à laquelle il avoit accoutumé les autres officiers généraux, captiverent tous les suffrages. Sans doute que ce maréchal se flattant que rien ne pouvoit résister à une si forte armée, embrassoit le parti qu'il crut le plus glorieux & le plus propre à abréger les voies, & qu'en se rangeant à cet avis, le roi qui étoit bien déterminé à ne se point ménager (31),

(31) Peut-être aussi comptoit-on faire sauter le fort de Sainte-Catherine par la mine, mais elle fut éventée par les assiégés; *mém. de la ligue*, tom. 5. Les écrivains qui ont soutenu le sentiment du maréchal de Biron contre celui du duc de Sully, sur l'endroit par où l'on devoit commencer l'attaque, prétendent qu'il étoit fort difficile, & en même-temps très-dangereux pour l'armée de Henri IV, de laisser derrière soi le fort de Sainte-Catherine, la montagne étant surtout aussi proche de la ville qu'elle l'est. Voyez

eut aussi cette pensée ; car je regarde comme une pure calomnie semée par les ennemis du maréchal de Biron, le bruit qui couroit sourdement dans l'armée, que ce maréchal ayant demandé au roi le gouvernement de Rouen, & ce prince le lui ayant refusé, parce qu'il l'avoit promis à (32) du Hallot, sur la recommandation de M. de Montpensier, il ne cherchoit qu'à traverser sous main cette entreprise, & donnoit, par envie, un conseil qu'il sçavoit bien devoir rendre inutiles tous les efforts qu'on feroit devant cette place. Ce qui est le plus positif, c'est que ces contestations éternelles avec le duc de Bouillon, faillirent plus d'une fois à tout perdre, parce que celui-ci s'en vengeoit sur le roi, en jettant dans la mutinerie les reîtres & les Allemands qu'il avoit amenés. On dressa donc les batteries vis-à-vis le fort, & on se contenta, pour gar-

sur les opérations de ce siège, *P. Mathieu*, l. 2, p. 96 & suiv. *Cayet, chron. nov. tom. 2, liv. 4*, qui est de l'opinion du duc de Sully contre le maréchal de Biron & autres historiens.

(32) François de Montmorency - du Hallot, lieutenant-général pour le roi en Normandie. Il fut blessé au siège de Rouen, & depuis tué par le marquis d'Alégre.

der le bas de la riviere , d'y mettre quelques compagnies de lansquenets, qui ayant eu du pire dans quelques sorties qui furent faites de ce côté-là, cédèrent ce poste aux Hollandois, plus accoutumés qu'eux à la manœuvre d'un siège. En effet, ceux-ci s'y maintinrent & empêchèrent les sorties par cet endroit. Le roi ne tarda pas à voir qu'il entamoit un ouvrage d'une extrême difficulté ; mais il crut qu'il n'y a rien dont un travail opiniâtre ne puisse venir à bout. Villars ne se contenta pas de défendre les dedans. Il fortit du château, & fit couper sur le penchant de la colline qui est vis-à-vis le fort, une longue & profonde tranchée, qui y communiquoit par un bout, où il fit avancer la nuit une garde de six ou sept cens hommes.

Comme ce nouvel ouvrage s'étendoit fort avant dans la campagne, & que non-seulement il incommodoit les assiégeans dans les attaques qu'ils donnoient au château, mais encore qu'il les exposoit à être pris par derriere, pendant qu'ils avoient en tête la garnison du dedans, le roi résolut de s'en saisir & de le rendre inutile. Il choisit la nuit qu'il étoit de tranchée avec ses trois cens gentilhommes armés de toutes pièces. Outre les armes

ordinaires, il nous fit prendre à tous une hallebarde à la main & des pistolets à la ceinture, & il joignit à cette troupe quatre cens mousquetaires ou piquiers. Ce fut à minuit, par un froid excessif du mois de décembre, que nous attaquâmes cette tranchée par plusieurs endroits. Pendant une demi-heure, l'action fut opiniâtre avec une égale animosité de part & d'autre. Nous fîmes des efforts considérables pour gagner le bord; & les assiégés nous repoussèrent plusieurs fois. J'y fus renversé deux fois, ma hallebarde cassée, mes armes détachées ou mises en pièces. Maignan que j'avois obtenu la permission de mener avec moi, me releva, rajusta mes armes, & me donna sa hallebarde. Enfin la tranchée fut emportée de vive force, & nous la nettoiyâmes de plus de cinquante morts ou mourans des ennemis, que nous jettâmes dans le précipice de la colline. Cette tranchée étoit vue à découvert par le canon du fort; mais le roi avoit eu la précaution de faire apporter quantité de gabions, de barriques & de pieces de bois qui couvrirent les Anglois, auxquels il la donna à garder.

Villars ne s'étoit point attendu à voir ainsi emporter en si peu de temps son

ouvrage extérieur. Lorsqu'il l'eut appris, & que c'étoit le roi en personne qui avoit conduit l'entreprise : « Pardieu, dit-il, » ce prince par sa valeur mérite mille » couronnes. Je suis fâché que par une » meilleure croyance il ne nous donne » autant d'envie de lui en acquérir de » nouvelles, que par celle qu'il tient il » nous donne sujet de lui disputer la » sienne; mais il ne fera pas dit que j'aie » manqué à tenter de ma personne, ce » qu'un grand roi a exécuté de la sienne ». En effet, il se mit à la tête de quatre cens hommes armés, comme on lui dit que l'avoient été ceux du roi, & prenant aussi huit cens piquiers choisis sur tout son nombre, il attaqua les Anglois, & les délogea de la tranchée. Le roi se sentit piqué de la vanité de Villars, & résolu de n'en pas démordre, il se disposa à une seconde tentative. Les Anglois qui appréhendoient un reproche qu'ils n'avoient pas assurément mérité, prièrent le roi de mettre de sa troupe cent gentilhommes Anglois, & que tous les gens de pied dont il se feroit accompagner, fussent pareillement Anglois. Ils demanderent encore qu'on leur donnât la pointe de l'attaque, & ils s'y comporterent de façon, que malgré la résistance des assiégés, qui avoient

doublé leur monde, la tranchée fut regagnée une seconde fois; ils s'y maintinrent dans la suite, & ôtèrent aux assiégés l'envie de s'en approcher.

Par ce qui venoit d'arriver pour un simple fossé, il étoit aisé de juger de l'événement d'un siège, dont cette attaque n'étoit qu'une ébauche. Aussi le roi comprit que malgré ses soins & les peines infinies qu'il se donnoit, il lui seroit fort difficile de réussir. Le destin de la France conservoit seul ce prince dans des occasions, où il s'exposoit quelquefois jusqu'à nous faire désespérer de sa vie. C'est sur quoi je trouvai l'occasion de lui porter la plainte commune, le lendemain même de la reprise de la tranchée, qu'il me tira à part en présence des catholiques & de tous les courtisans, pour m'entretenir sur l'état présent de ses affaires. « Je ne puis faire autrement, mon ami, me répondit ce prince, si-tôt que j'eus commencé à lui faire mes représentations; car puisque c'est pour ma gloire & pour ma couronne que je combats, ma vie & toute autre chose ne me doit sembler rien au prix ».

Il est vrai que la situation du roi étoit telle, qu'il étoit obligé de ne pas en faire moins pour persuader au public que si ce

siège échouoit, ce n'étoit point par **fa** faute, & qu'il falloit des coups de valeur aussi éclatans, pour lui faire éviter la honte qui lui seroit demeurée d'une entreprise, que la moitié de son armée craignoit presque autant de voir réussir que les ennemis même. Ce sont ces mêmes catholiques dont j'ai parlé plus haut, qui, non contents de l'avoir obligé à entamer le siège par un endroit qui rendoit la prise de la place impossible, lui laissoient encore prendre toute la peine, ne lui obéissoient qu'à regret & à demi, faisoient naître obstacles sur obstacles, & disoient hautement qu'il n'avoit rien à attendre d'eux, tant qu'il seroit d'une religion différente de la leur.

C'est pour m'ouvrir son cœur sur tant de sujets d'inquiétude & de chagrin, qu'il avoit voulu m'entretenir, & je ne lui dis rien en ce moment qu'il ne sçût aussi-bien que moi, tant ses ennemis domestiques s'embarassoient peu de cacher leurs sentimens. Il me dit qu'il s'appercevoit depuis quelque temps, qu'il étoit menacé d'un malheur bien plus grand encore; c'étoit de voir déserter tout ce qu'il y avoit de catholiques dans son armée: « Ce qui entraîneroit, ce sont les » propres paroles de ce prince, la ruine

» de l'état & celle de la maison de Bour-
 » bon, parce que, s'ils en venoient une
 » fois à cet éclat avec lui, ils ne choisi-
 » roient plus après cela pour roi, un
 » prince de cette maison ». Il ajouta que
 cette défobéissance étoit un mal sans re-
 mede, & qu'il étoit obligé de dissimuler.
 Il me fit remarquer que dans le moment
 même qu'il me parloit, MM. de Nevers,
 de Longueville, de la Guiche, d'O & de
 Châteauvieux, jaloux de ce qu'il entre-
 tenoit si familièrement un huguenot, nous
 observoient malignement d'un coin de la
 salle, où ils se parloient sans cesse à l'o-
 reille; que pour cette raison il falloit
 nous séparer, & qu'il alloit être obligé
 de leur dire que notre entretien n'avoit
 roulé que sur une négociation avec le
 marquis de Villars, dont le roi me com-
 muniqua en effet l'idée dans cette même
 conversation.

Il n'eût pu arriver rien de plus avan-
 tageux au roi, que de faire finir l'affaire
 du siège de Rouen, par un traité avec
 Villars, dont l'effet eût été de le déga-
 ger de la ligue, & de le mettre dans son
 parti. Ce prince le souhaitoit passionné-
 ment, moins encore pour l'honneur de
 son entreprise, que pour l'avantage de
 s'attacher un homme tel que ce gouver-

neur. Il avoit imaginé que la chose pouvoit s'exécuter par le moyen de la Font, pour lequel Villars avoit une grande considération, quoiqu'il ne fût que son maître d'hôtel. Le roi n'ignoroit pas que Villars avoit reçu ce domestique à son service au sortir de chez moi, & que la Font m'avoit obligation de sa faveur auprès de son nouveau maître, par les témoignages que j'avois donnés de sa probité. La pensée m'en étoit venue avant l'ouverture que le roi m'en fit alors. J'avois fait plus, j'avois trouvé le moyen de faire parler à la Font, & sa réponse que je redis au roi, avoit été : que pour le temps présent il ne voyoit aucune apparence à ce que je lui proposois. Qu'il se croyoit même obligé, dans la crainte de faire entrer son maître en soupçon de sa fidélité, de n'avoir aucun commerce avec moi, loin de consentir à me voir, comme je le lui proposois. Que tout ce qu'il pouvoit faire, étoit d'observer si M. de Villars ne prendroit point d'autres sentimens à l'égard du roi, de l'y confirmer autant qu'il pourroit si cela arrivoit, & de me promettre de m'en instruire.

Henri n'y songea plus ; mais avant que de nous séparer, il me demanda mon avis sur ce qu'il avoit à faire par rapport

au siège, & aussi par rapport au prince de Parme, qui, à ce qu'on venoit d'apprendre, avoit passé la Somme pour joindre ses troupes avec celles du duc de Mayenne. Le roi ne doutoit point que ce ne fût dans l'intention de venir droit à Rouen; & encore moins que Villars ne tint facilement jusqu'à son arrivée. Je répondis au roi, que je voyois deux choses à faire, sur lesquelles c'étoit à lui à se déterminer. La première de changer totalement l'ordre & le lieu de l'attaque, de la transporter du côté de la ville, & de faire de si puissans efforts, qu'on pût s'en être rendu maître quand les ennemis paroïtroient. La seconde, que sans perdre le temps, on allât attaquer le prince de Parme, pour lui faire repasser la Somme, & continuer ensuite le siège sans crainte.

Le roi s'en tint à ce dernier avis; mais comme en le suivant il n'avoit pas envie de lever le siège, de peur que le prince de Parme, qui peut-être n'avoit que cela en vue, n'évitât ensuite le combat, il me dit qu'il iroit le chercher avec sept ou huit mille chevaux, qui aussi-bien lui étoient inutiles à ce siège, & qu'il comptoit avec cette cavalerie l'entamer, ou s'il étoit faux qu'il eût encore passé la

Somme, lui en disputer le passage. Il me quitta en me disant que j'allasse me disposer à le suivre avec quinze ou vingt cavaliers seulement, choisis sur toute ma compagnie.

De retour de Fresne-l'Esplen, au bout de deux jours, j'appris en arrivant à Darnetal, que Villars avoit fait une sortie à la tête de cent chevaux, avec lesquels il avoit passé sur le ventre à la garde, & qu'il auroit fait un plus grand désordre, si le roi ne fût accouru armé de sa seule cuirasse, avec le baron de Biron, un officier Anglois, dont le nom m'a échappé, Grillon (a) & quelques autres qu'il avoit trouvés sous sa main; que ces trois Messieurs sur-tout s'y étoient couverts de gloire. Grillon y eut le bras fracassé d'un coup d'arquebuse. Pour le roi, engagé dans un pas assez semblable à ce qu'on rapporte d'Alexandre-le-Grand dans la ville des Oxidraques, il s'en tira avec la même présence d'esprit & la même intrépidité, si ce n'est que l'exemple a bien l'air d'une fable, au lieu que l'action de Henri eut pour témoins deux armées entières.

(a) *Louis Berton de Crillon ou Grillon.*

Le prince de Parme occupoit avec toute son armée les bords de la Somme, & content de s'être assuré de cette riviere, il ne faisoit presque aucun mouvement; parce qu'outre que le gouverneur de Rouen lui avoit fait sçavoir qu'il pouvoit se passer encore fort long-temps de son secours, comme il avoit dessein de faire un coup d'éclat, il attendoit l'arrivée de Sfondrate qui lui amenoit les troupes du pape Grégoire XIV (33), son oncle, & celles du duc de Mayenne, qui pourtant ne vint pas si-tôt. Il avoit été obligé de prendre le chemin de Paris avec ses meilleures troupes, pour punir l'insolence des Seize, qui abusant du pouvoir qu'on leur laissoit prendre, avoient osé attacher au gibet le président Briffon (34) &

(33) Sixte-Quint étoit mort au mois d'Août en 1590. Henri IV en apprenant sa mort, dit : « Voir là un tour de la politique espagnole; j'ai perdu un pape qui étoit tout à moi ».

(34) Barnabé Briffon, Claude Larcher, & Jean Tardif, sieur du Ru, conseillers au parlement. « Catastrophe indigne d'un si docte & si excellent homme, dit Mezerai, en parlant du président Briffon, mais ordinaire à ceux qui pensent na- ger entre deux partis ». C'est que le parlement ayant été transféré par le roi à Tours, Briffon fut le seul des six présidens qui resta à Paris. La ligue

quelques autres conseillers aussi respectables par leur vertu que par leur âge, & auroient sans doute été plus loin, si le duc qui craignoit peut-être pour lui-même un caprice de ces féditieux (35), ne les eût punis de la peine du Talion ; mais comme il avoit quelques mesures à garder en faisant cet acte de justice, il ne joignit pas le prince de Parme aussi promptement qu'il l'avoit cru.

Le roi jugea en apprenant cette disposition, qu'il ne devoit pas tarder à se mettre en marche. Il laissa le soin de continuer le siège au maréchal de Biron,

lui fit même exercer les fonctions de premier président ; & c'est lui qui aida à dégrader le roi Henri III, suivant la remarque du duc de Nevers, qui regarde sa mort comme une punition de son ingratitude ; Henri III lui ayant donné en pur don sa charge de président. Au reste, c'étoit un des grands hommes qui aient été dans la robe. Le duc de Mayenne vengea sa mort, en faisant pendre dans une salle-basse du Louvre, quatre des seize, Louchard, Ameline, Aimonet, & Anroux. *Voyez les historiens.*

(35) L'un des seize, nommé Normand, dit un jour dans la chambre du duc de Mayenne : « Ceux qui l'ont fait, pourront bien le défaire ». Hamilton, curé de saint Côme, furieux ligueur, vint lui-même prendre le conseiller Tardif dans sa maison, ayant avec lui des prêtres qui servoient d'archers.

qu'il n'affoiblit que de sept ou huit mille chevaux, consistant en trois à quatre mille cavaliers François, autant de reîtres & mille arquebusiers à cheval, à la tête desquels il partit de Darnetal & prit son chemin vers la Somme. Il passa le premier jour par Boissière & Neufchâtel; le second, par Blangy, Londinieres, Longueville, Senerpont & Gamache; le troisième, il s'avança vers Folleville avec un simple détachement, laissant derrière lui le gros de sa cavalerie à conduire au duc de Nevers.

Nous rencontrâmes un parti considérable, que conduisoient MM. de Rosne (36) de Balagny, de Vitry, le baron de la Châtre, Saint-Pol, la Mothe & autres, qui s'étoient avancés sans doute à

(36) Christian ou Chrétien de Savigny, baron de Rosne; Jean de Montluc de Balagny; Louis de l'Hôpital, sieur de Vitry; Claude de la Châtre; Antoine de Saint-Pol; Valentin de Pardieu, sieur de la Mothe, gouverneur de Valenciennes. Ce dernier étoit François, du pays de Beauvaisis; mais il servit toute sa vie dans les armées espagnoles, & fut tué en 1594, au siège du Dourlans, à la tête de l'artillerie espagnole, fort regretté des Espagnols. Le roi d'Espagne venoit de le créer comte d'Ekebeke. Voyez sa mort & son éloge. *M. de Thou*, liv. 112.

même intention que nous, pour reconnoître la situation & les forces de l'ennemi. Le roi commanda pour aller les attaquer, le baron de Biron, MM. de Lavardin, (37), de Givry, de Saint-Geran, de Marivaut, de Chanlivaut, la Curée, d'Arambures, avec quelques autres qui furent repoussés & fort maltraités; une partie furent portés par terre, & de ce nombre fut Lavardin. Henri courut les dégager avec trois cens chevaux; & croyant que ce choc pourroit être suivi d'une action plus sérieuse, du moins entre la cavalerie des deux armées, ce qu'il souhaittoit fort, il envoya avertir Nevers de doubler le pas; mais le prince de Parme qui avoit un dessein tout contraire, retint ses escadrons, qui s'étoient

(37) Anne d'Anglure, baron de Givry. Cet officier avoit la réputation d'être également versé dans la guerre & dans les belles-lettres. Claude de l'Isle Marivaut; René Viau, seigneur de Chanlivaut; N. Filhet de la Curée. C'étoit un des hommes de confiance du roi, qui ne l'appelloit que Curé. Il fit des merveilles à Ivry, & en une infinité d'autres occasions. *Le tome 8929 des mss. de la bibl. royale*, est tout rempli de traits de son intrépidité. Nous aurons peut-être occasion d'en parler dans la suite. Il mourut dans une recontre au siège de Montauban. Jean, seigneur d'Ambure,

retirés d'eux-mêmes lorsqu'ils avoient apperçu les nôtres s'avancer ; & le roi qui ne vit plus aucune apparence de rien entreprendre sur eux , au milieu de tant de bataillons , & la nuit étant déjà fort proche , se contenta de côtoyer & de resserrer le plus qu'il put cette armée , en venant coucher à Breteuil (38) où sa cavalerie , de peur de surprise , fut obligée de se tenir extrêmement ferrée. Il y en eut même une partie qui coucha au piquet , quoique la terre fût couverte de neige.

L'ardeur avec laquelle le roi alloit se présenter à un ennemi de beaucoup supérieur , réveilla notre crainte sur les dangers auxquels il exposoit sa personne , & nous porta à lui en représenter fortement les conséquences : mais ce prince qui ne connoissoit plus aucuns des ménagemens que nous lui propositions , dès qu'il s'agissoit de la gloire , ne changea pas de conduite. Il se contenta d'ordonner à trente de nous qu'il désigna , de ne point abandonner ses côtés en quelque oc-

(38) Ce bourg & une partie des endroits ci-dessus nommés sont en Picardie , & les autres dans le pays de Caux.

caſion que ce pût être : emploi fort honorable à la vérité , mais dont le péril diminueoit un peu l'envie. Avec cette précaution , qui n'étoit rien moins que ſuffiſante , il ne fit que ſe livrer encore davantage.

Il apprit que le duc de Guiſe qui commandoit l'avant - garde du prince de Parme , s'étoit mis à la tête de ſon eſcadron pour faciliter le logement de cette infanterie dans un gros bourg , nommé Bures (a) , & il réſolut d'enlever cet eſcadron ; ce qu'il exécuta avec la dernière vigueur , à la tête de douze cens chevaux & mille arquebuſiers à cheval. Il demeura un grand nombre des ennemis ſur la place , le reſte prit la fuite. La cornette verte du duc de Guiſe fut priſe & tout le bagage pillé. Henri qui auroit voulu qu'aucun de ces cavaliers ne lui eût échappé , & principalement leur colonel , envoya promptement dire au duc (39) de

(a) *En Beauvaisis.*

(39) Louis de Gonzague de Mantoue , duc de Nevers , par ſon mariage avec Henriette de Clèves , duchefſe de Nevers. Quoique l'auteur en parle preſque toujours défavantageuſement , il a fait d'afſez belles actions pour mériter une place

Nevers de s'avancer en toute diligence à Bully, afin de se saisir du chemin par lequel il conjecturoit que le duc de Guise & les fuyards se retireroient vers l'armée, & de les faire tous prisonniers. J'eus ordre de soutenir le duc de Nevers avec soixante chevaux. J'obéis avec répugnance, me doutant bien que cette affaire, mise en de pareilles mains, auroit une fin peu digne de son commencement.

Le duc de Nevers, de tous les hommes le plus lent, commença par envoyer choisir les passages les plus favorables, s'achemina vers Bully au petit-pas, les mains & le nez dans son manchon, & toute sa personne bien empaquetée dans son carrosse. Il n'eut pas lieu pour cette fois de se louer de ce grand flegme. Il tarda si long-temps à arriver, qu'il donna le temps au prince de Parme, bien plus éveillé que lui, de jeter dans Bully un régiment de quinze ou seize cens hommes, à qui il fit faire une si prompte diligence, qu'ils y arrivèrent à l'entrée de la nuit. Pour le duc de Nevers, le soleil

parmi les grands hommes de guerre de ce temps-là. Voyez sa vie & son éloge dans *les vies des hommes illustres*, de Brant. tom. 3, p. 259 & suiv.

levant du lendemain le trouva enfin sur le haut de la montagne, au pied de laquelle est situé Bully, précédé de ses courriers, qu'il avoit doublés ce jour-là par excès de précaution contre un ennemi qui fuyoit. Les premiers, au nombre de cinquante, marchaient deux ou trois mille pas devant lui, & les seconds au nombre de cent, précédoient son carrosse de quelques pas. Mais par malheur, avec toute sa prévoyance, il avoit oublié de s'assurer de ce passage, & même à y faire tenir un seul soldat en garde. Il commença à descendre la montagne tranquillement, & plus tranquillement sans doute, que s'il eût sçu quels gens il alloit trouver dans Bully. Ses premiers coureurs étans entrés dans le bourg, furent assez surpris d'y voir si bonne compagnie; mais comme le froid avoit obligé ces soldats de se défarmer & de jeter bas leurs piques, pour se ranger autour d'un grand feu qu'ils avoient allumé, ces cinquante coureurs eurent le temps de se sauver en donnant des deux; ce qu'ils firent, non pas du côté où étoit leur maître, mais en traversant le bourg à toutes jambes, & sortant par l'extrémité opposée, sans s'embarrasser de ce que pourroit devenir le duc de Nevers, qui étoit pour lors en-

foncé avec son carrosse dans l'endroit le plus profond d'une descente également escarpée, rude & tortueuse. Ce fut en cet endroit que Nevers entendant les coups de fusils que le régiment ennemi lâcha après ces premiers coureurs, & les seconds étant venus lui faire leur rapport avec un air si consterné, qu'il en fut glacé d'effroi, il résolut de se diligenter pour cette fois. Il jetta manchon & fourrures, non sans crier bien des fois, *diantre*, ni sans quereller ses valets, qui ne venoient pas assez promptement pour lui aider à mettre pied à terre. Tout cela ne dégageoit pas le carrosse, qu'il fallut enfin faire remonter à reculons jusqu'au haut de la montagne, où le duc s'en servit encore à regagner, un peu plus vite que le pas, l'endroit où il avoit couché la veille. C'est ainsi que nous secondâmes le roi en cette occasion; exploit risible où le danger n'égalait pas la peur à beaucoup près, puisqu'on n'y perdit pas un seul homme.

Le prince de Parme connoissant par ce coup important, à quel ennemi il avoit affaire, n'osa plus dans la suite tenir son avant-garde séparée de l'armée, & redoubla si fort de défiance, voyant que le roi ne le quittoit presque point de vue, que

c'est-là sans doute la cause qui l'empêcha de profiter autant qu'il pouvoit le faire, de la rencontre d'Aumale : action singulièrement hardie de la part du roi, & qui mérite bien qu'on s'y arrête.

Quelques jours après celle dont il vient d'être fait mention, le roi en côtoyant le prince de Parme à une grande distance, s'étoit avancé avec six mille chevaux vers Aumale. Givry qu'il avoit envoyé à la tête de quelques maîtres prendre langue, vint lui rapporter que l'armée ennemie s'avançoit droit à lui dans la plaine, & en bon ordre, apparemment pour le forcer à reculer, & l'entamer dans sa retraite. Le roi assembla son conseil, & trouvant qu'il avoit trop & trop peu de monde, comme il disoit, il résolut de faire reprendre à toute cette cavalerie le chemin d'Ophy, Blangy & Neuf-Châtel, de garder avec lui quatre cens cavaliers seulement, & cinq cens arquebusiers aussi à cheval; & de s'avancer avec cette troupe dans la plaine, pour reconnoître exactement l'état & le nombre de l'armée ennemie, & en voltigeant autour d'elle, en enlever ou défaire quelqu'escadron.

Il monta le côteau d'Aumale (a) avec

(a) *En Normandie, sur les confins de Picardie.*
fes

ses neuf cens chevaux, & marcha deux lieues sans rien appercevoir; jusqu'à ce que le temps étant devenu fort clair, d'extrêmement sombre qu'il étoit, il vit revenir une seconde fois Givry, qui lui donna un entier éclaircissement sur tout ce qu'il vouloit sçavoir de cette armée. Elle étoit si proche, qu'on entendoit les trompettes & les tambours: mais Henri voulut la voir par lui-même. Il en fit une revue exacte, & trouva qu'elle étoit de dix-sept ou dix-huit mille hommes d'infanterie, avec une cavalerie de sept à huit mille hommes, qui marchaient fort ferrés, la cavalerie au milieu des bataillons, & le tout flanqué de chariots & de bagages, qui en rendoient l'approche impossible. Il se trouva encore trop fort de monde, vu cette situation de l'ennemi; il ne retint que cent cavaliers en tout avec lui, & ordonna aux huit cens autres de repasser la chaussée & le bourg d'Aumale. Il ordonna encore aux trois cens chevaux de son escadron de s'arrêter sur le penchant de la montagne, pour être à portée de le secourir, s'il arrivoit qu'il en eût besoin; & aux cinq cens arquebusiers, qu'il donna à conduire à Lavardin, de se poster sur les fossés, les haies & les rideaux qui bordent l'entrée du bourg,

d'où ils pouvoient incommoder ceux des ennemis qui s'avanceroient trop, & pour lui, non-seulement il attendit l'armée avec ses cent chevaux, mais encore il alla au devant.

Nous nous regardâmes tous dans ce moment, étonnés au dernier point d'un parti où nous ne voyons qu'une témérité qui semblait livrer la personne du roi à une mort assurée. Personne n'osant parler, & ne pouvant se taire, je fus enfin choisi & député au nom de tous, pour représenter au roi à quoi il s'exposoit, & tâcher de lui faire changer de résolution, ce que j'exécutai, en ménageant les termes autant qu'il me fut possible. « Voilà un » discours de gens qui ont peur, me dit » ce prince. Je n'eusse jamais attendu » cela de vous autres ». Je priai le roi de ne pas nous faire l'injustice d'avoir cette pensée d'aucun de nous. Je lui dis que la seule chose que nous lui demandions, étoit de nous donner tels ordres qu'il lui plairoit, pourvu qu'il se retirât. Ce prince m'a avoué que, depuis sensiblement touché de ces paroles, il se repentit de ce qu'il venoit de me dire. Il me répondit que je ne lui disois rien de notre fidélité, qu'il n'en crut encore davantage. Mais (ajouta-t-il froidement

& avec un air qui me fit comprendre qu'il étoit inutile de lui en parler davantage),
 « croyez aussi que je ne suis pas si étourdi
 » que vous l'imaginez ; que je crains au-
 » tant pour ma peau qu'un autre ; & que
 » je me retirerai si à propos , qu'il n'ar-
 » rivera aucun inconvénient ».

Le prince de Parme ne pouvoit regarder cette manœuvre si hardie que comme un piège qu'on lui tendoit , pour attirer sa cavalerie en rase campagne, où elle trouveroit celle du roi, qu'il supposoit être cachée & supérieure à la sienne. Il se douta même long-temps que toute l'armée du roi pouvoit n'être pas fort loin , & n'ayant aucun dessein de compromettre la sienne, il ne quittoit point son poste, qui étoit le centre de son armée, où il étoit monté sur un chariot découvert, sans armes ni bottes, & occupé à donner des ordres pour réprimer l'ardeur du soldat, qui souffroit impatiemment de voir cent hommes en insulter trente mille. Cependant quand il se fut assuré par le rapport de ses chevaux-légers & de ses carabins, qu'il n'avoit pour le moment que cent chevaux en tête, & que la cavalerie, si elle y étoit, ne pouvoit être qu'au delà du vallon, il crut qu'il n'y

chirurgiens eurent assuré qu'elle n'étoit pas considérable. Il nous fit approcher de son lit, & s'entretint familièrement avec nous des dangers de cette journée : sur quoi j'observe, comme quelque chose de singulier, que de tout ce que nous étions dans la chambre du roi, il n'y eut pas deux personnes qui pussent s'accorder (40) sur le récit des circonstances plus particulières de l'action. Elle se passa en gros de la manière dont je l'ai rapportée. J'en ai supprimé tout ce que j'ai trouvé de douteux. Telle qu'elle est, on peut être sûr qu'il y aura fort peu de (41) rois

(40) Il n'y a presque point de combats ni de batailles, dont on ne puisse en dire autant. Quoiqu'il y ait un assez grand nombre d'écrivains, & même contemporains, qui aient traité des actions militaires contenues dans ces mémoires, je n'en trouve pas deux qui conviennent parfaitement entre eux dans ces descriptions. D'Aubigné, dans celle de la rencontre d'Aumale, ne parle pas même de la blessure du roi, qui est la seule qu'il ait reçue en sa vie. Mathieu, *ibid.* pag. 100, & nos meilleurs historiens, ne diffèrent qu'en fort peu de chose de nos mémoires.

(41) « Henri ayant envoyé demander au prince de Parme ce qu'il lui sembloit de cette retraite, il répondit qu'en effet elle étoit fort belle ;

qui en offrent autant. La trop grande prudence du prince de Parme lui nuisit en cette occasion, & l'empêcha de passer au fil de l'épée tout cet escadron, c'est-à-dire, de finir la guerre ce jour-là par la mort ou par la prise du roi : l'un ou l'autre étoit inévitable. Mais il étoit déterminé à ne rien commencer que le duc de Mayenne ne l'eût joint, n'étant nullement d'humeur à porter seul sous les inconvéniens d'une guerre, dont celui-ci retireroit tous les fruits.

Il ne pouvoit comprendre la cause du retardement de ce chef de la ligne. Les soupçons qu'il en conçut lui firent changer tout d'un coup la marche de son armée, & reprendre le chemin de la Somme, action excusable dans un étranger, qui se trouve au milieu d'un pays où il

» mais que pour lui, il ne se mettoit jamais en
 » lieu d'où il fût contraint de se retirer ». *Péref.*
ibid. 2 part.

C'est en cette occasion que du Plessis-Mornay écrivit cette belle lettre au roi. « Sire, vous avez
 » assez fait Alexandre, il est temps que vous soyez
 » Auguste. C'est à nous à mourir pour vous, &
 » c'est-là notre gloire. A vous, sire, de vivre
 » pour la France, & j'ose vous dire que ce vous
 » est devoir. &c. » *Notes sur la Henriade.*

ne fait pas la guerre pour lui-même. Henri qui, sans envisager ce qu'il y avoit de glorieux pour lui dans son dernier combat, l'appelloit simplement, *l'erreur d'Amale*, & cherchoit à réparer cette erreur si héroïque, ne put se résoudre à laisser retirer tranquillement le général Espagnol. Il remit à un autre temps la guérison de sa blessure, & remontant à cheval il ne cessa de le harceler, bien fâché de ne pouvoir en faire davantage : mais il avoit affaire à un général rusé, qui, quelque chose qu'il pût faire, ne lui présenta jamais qu'un front d'infanterie qu'on ne pouvoit ouvrir, & se conduisit avec tant de sagesse, qu'il fut impossible de l'entamer même dans le passage de la riviere. Le roi le quitta enfin à Pontdormy (a), revint à Neuf-Châtel, & alla se faire guérir de sa blessure chez M. de Clair, où je fus reçu comme ami & comme parent. Je n'y gardai qu'un valet de chambre, un page & un laquais. Je renvoyai tout le reste de mon équipage dans mon quartier devant Rouen.

Le succès du siège y devenoit douteux de plus en plus. Le roi reçut à Clair un

(a) Ou Pontne-Remy sur la Somme.

courier, par lequel il apprit que Villars avoit fait dans une nuit, à la tête de deux cens piquiers & de trois ou quatre cens hommes d'armes, une furieuse sortie du côté de Darnetal; qu'il avoit taillé en pièces les lansquenets; qu'il avoit pénétré jusqu'au quartier du roi, où il s'étoit emparé de six pieces de canon, & de toutes les poudres: qu'ensuite poussant sa pointe, il s'étoit rabattu sur la tranchée, qu'il avoit attaquée par les derrieres, y avoit tué trois ou quatre cens hommes, & mis le reste en fuite. Enfin, qu'il ne s'étoit retiré qu'après avoir nettoyé & comblé presque tous les ouvrages des assiégeans.

Une nouvelle si triste rappella incontinent le roi devant Rouen. Il y fut convaincu que tout le mal n'étoit arrivé que par la faute du maréchal de Biron: mais quoiqu'il le jugeât irréparable, & qu'il en scût fort mauvais gré à ce commandant (42), il se donna bien de garde d'en

(42) Rien ne marque mieux combien Henri IV se croyoit obligé d'avoir d'égards & de complaisance pour le maréchal de Biron, que ce que dit ce prince au jeune Châtillon, dans une occasion où celui-ci ouvrit un fort bon avis, mais contraire à celui de ce maréchal. « Les oisons veulent me-

laisser rien paroître. La haine naturelle des catholiques de son parti, contre les protestans, avoit saisi cette occasion d'insulter au maréchal de Biron, qui étoit regardé, après le roi, comme le principal appui des huguenots. Les catholiques disoient hautement, que le ciel ne favoriseroit jamais le parti de Henri, tant qu'il seroit attaché à l'hérésie : discours bien sensé, après toutes les prospérités dont ce prince avoit été comblé jusqu'à ce moment. Qu'ils s'exposoient eux-mêmes à la malédiction divine, en faisant société avec ce corps réprouvé. De-là leur zèle s'animant, ils en étoient venus jusqu'à projeter d'exhumer tous les huguenots, qui avoient été enterrés sans distinction avec les catholiques, & de laisser leurs cadavres en proie aux corbeaux. Deux choses empêcherent l'exécution de

» ner paître les oies. Quand vous aurez la barbe
 » blanche, peut-être en sçauvez-vous quelque chose ;
 » mais à cette heure je ne trouve pas bon que
 » vous en parliez si hardiment ; cela n'est bon qu'à
 » mon pere que voici, ajouta Henri, en montrant
 » Biron qui avoit menacé de se retirer. Il
 » faut, poursuivit-il en lui tendant les bras, que
 » nous tant que nous sommes, allions à son école ».
Mathieu, tom. 2, p. 16.

ce dessein, aussi contraire à la religion même qu'à la nature, la difficulté de pouvoir reconnoître tous ces corps, & la crainte que les protestans qui composoient les deux tiers de l'armée, ne crussent leur honneur intéressé à venger sur tous les catholiques vivans un outrage, que le zele de la religion fait marcher avant tous les autres.

Le roi qui apperçut toutes ces dispositions d'un & d'autre côté, au lieu de blâmer personne, & de laisser paroître un mécontentement qui n'eût fait que donner des forces au déchainement public, affecta de dire devant tout le monde, que le mal n'étoit pas aussi grand qu'on se le figuroit; en effet, quelque grand qu'il fût, il s'en falloit bien qu'il parût aussi considérable à ce prince, que l'eût été une division, qui, sans un extrême ménagement de sa part, pouvoit lui enlever tous les catholiques de son armée, ou à la première occasion en mettre les deux moitiés aux mains l'une contre l'autre. Il étoit bien dur à ce prince, au milieu de tant & de si sensibles chagrins, d'être obligé de les renfermer tous dans son cœur, & de mettre de lâches condescendances en la place d'un commandement absolu: mais il n'ignoroit pas que le ton d'autorité,

qui est en possession d'assujettir tous les hommes , lorsqu'il vient d'un homme connu par ses talens supérieurs , ne peut rien sur des cœurs que la religion anime & défunit.

Il comprit encore parfaitement qu'il ne lui restoit plus rien à faire , après le malheur causé par une si mauvaise conduite , que de lever le siège de Rouen ; & il ne s'occupa qu'à en chercher un prétexte plausible , pour ne pas réveiller en ce moment les dissensions publiques. Il n'apprit donc qu'avec beaucoup de joie que le prince de Parme , renforcé des troupes du duc de Mayenne & de Sfondrate , revenoit sur ses pas à grandes journées pour lui donner bataille. Cette occasion lui parut favorable pour diminuer la honte de lever le siège , & pour porter contre l'ennemi commun la fureur des deux partis qui déchiroient son armée.

Pour se donner le temps d'abandonner ses lignes sans confusion , & de régler l'ordre de sa marche , il envoya Givry se jeter dans Neuf-Châtel (a) qu'il falloit que l'ennemi emportât avant que d'approcher de Rouen. Cette place , quoi-

(a) *Ville dans le pays de Caux.*

qu'assez forte, ne tint pas à beaucoup près aussi long-temps qu'il l'avoit espéré; & il est assez difficile de dire à qui en fut la faute. Elle fut rejetée toute entiere sur Palcheux, qui moins puissant & plus soutenu que Givry (43), quoiqu'ancien officier, & distingué par ses actions & ses blessures, essuya tout l'orage, & fut mis aux arrêts à Dieppe assez injustement, à ce que je crois. Les parens & les amis que la garnison de Neuf-Châtel avoit dans l'armée de la ligue, me paroissoient être la véritable cause du peu de résistance de cette place, qui se rendit dès la mi-mars. Le roi remédia à ce contre-temps par ses soins & sa diligence. Il retira toutes ses troupes de devant Rouen, sans recevoir le moindre échec (44); &

(43) « Neuf-Châtel pouvoit être forcé dans une heure », dit P. Mathieu, qui néanmoins blâme avec le duc de Sully, Givry de l'avoir rendu avec si peu de résistance, tom. 2, p. 102.

(44) Ce siège coûta beaucoup de monde au roi. On disoit en ce temps-là, qu'il n'y avoit perdu pas moins de trois mille hommes, & les assiégés seulement cent-vingt. Le comte d'Essex y fit proposer à l'amiral de Villars de se battre en duel avec lui, & Villars lui fit réponse, que sa qualité de gouverneur de la place le lui défendoit. Voyez la Chron. nov. & Mézerai.

se mettant à leur tête, il s'avança sans perdre de temps du côté par lequel il sçavoit que le prince de Parme s'approchoit de cette ville.

Etant arrivé dans une plaine par où l'armée ennemie devoit passer, il l'y attendit ; & dès qu'elle parut, il envoya offrir le combat au prince de Parme. Celui-ci parut l'accepter avec joie, quoiqu'intérieurement il en fût fort éloigné. Il craignoit de se compromettre avec un général tel qu'il connoissoit Henri, & d'exposer au sort d'une bataille la réputation du plus habile homme de guerre de l'Europe, qu'une longue suite de belles actions lui avoit acquise parmi ses partisans. Comme il se trouvoit en situation de pouvoir être forcé au combat, il eut recours pour l'éviter à une manœuvre des plus adroites. Il fit avancer ce qu'il connoissoit de meilleures troupes parmi tous ses bataillons, & en composa un front de bataille derrière lequel il retint, comme sans dessein, toute sa cavalerie. A la faveur de ce front d'infanterie, ordonné comme il a coutume de l'être pour une action, & qui sembloit n'en attendre que le signal, toute cette cavalerie, le reste des gens de pied & le bagage entrèrent dans les défilés qui servoient d'issue au

camp des ennemis, & couverts par des collines & par des rideaux, dont le prince de Parme sçut merveilleusement tirer parti, ils se virent bientôt hors de la portée de l'armée du roi, où l'on ignoroit tout ce qui se passoit à la queue de ce camp. Ce front d'infanterie qui n'avoit que de la surface & point de profondeur prenant la même route après tous les autres, au bout de vingt-quatre heures tout se trouva éclipse, sans qu'il fût possible à cause du terrain coupé de détroits & de gorges de montagnes, de troubler l'ennemi dans sa retraite, ni d'entamer son arriere-garde.

Le prince de Parme se sçut fort bon gré d'être ainsi arrivé sans la moindre perte jusqu'aux portes de Rouen. Il sçavoit bien qu'il n'y avoit personne assez hardi pour entreprendre de le forcer sous les murs de cette ville. Son dessein étoit d'y séjourner environ six semaines, qui étoient un temps suffisant pour faire rafraîchir son armée; ensuite de regagner la Somme par Neuf-Châtel, Aumale, Saint-Valery (a) & Pontdormi, bornant toutes les expéditions de sa campagne à

(a) *Saint-Valery, en Picardie,*

l'avantage d'avoir mis cette capitale & les villes qui tenoient pour la ligue, en état de n'avoir rien à appréhender de l'armée du roi. Henri pénétra les desseins de ce général, & cessant de s'opiniâtrer à faire tête à une armée si bien postée, il laissa le prince de Parme jouir de son triomphe, & lui rendit un autre piège. Il licencia toute son armée, comme si elle lui fût devenue inutile, ou qu'il y fût contraint par la nécessité. Il en sépara une partie dans Arques, Dieppe, Gournai, Andely, Gisors, Magny & autres endroits plus éloignés. Une autre partie eut Mante, Meulan & les environs pour ses quartiers. Il dispersa le reste autour du Pont-de-l'Arche (45), Evreux, Passy, Vernon, Conches & Breteuil, & vint lui-même se placer à Louviers. L'apparence justifioit cette conduite. Il lui eût été impossible de faire subsister longtemps une armée aussi nombreuse, en la tenant rassemblée : mais par la disposition de ses quartiers, sur-tout des derniers où il avoit distribué tout ce qu'il avoit de meilleures troupes, & moyennant la pro-

(45) Toutes ces villes, ainsi que les endroits ci-dessus nommés, sont dans la Haute-Normandie.

messe qu'il avoit tiré des officiers de se rendre à Pont-de-l'Arche au premier ordre, il lui étoit facile de réunir toute son armée en peu de temps; & il comptoit que la sécurité que son éloignement donneroit au général Espagnol, lui fourniroit quelque moyen de le surprendre, du moins dans sa retraite.

En effet le prince de Parme qui craignoit que Rouen, environné de tant de gens de guerre, ne se vît bientôt affamé, & à qui l'on représenta qu'il n'y avoit aucun danger de se mettre au large, fit avancer une partie de ses troupes vers Ponteau-de-Mer. D'Hacqueville (46) lui livra assez lâchement cette ville, & le roi parut ne s'en mettre nullement en peine. Il feignit encore d'ignorer que l'ennemi en vouloit à Caudebec (a), qui incommodoit fort la ville de Rouen; & négligeant de donner du secours à Lagarde qui en étoit gouverneur, il laissa prendre cette place. Il vit avec un extrême plaisir, qu'après ces deux conquêtes, l'ennemi attiré par la commodité des

(46) N. de Vieux-Pont, sieur d'Haqueville, fut gagné, dit-on, par une somme d'argent.

(a) Sur la Seine, au dessous de Rouen.

logemens & des vivres, s'étendit le long de la Seine, au dessous de Rouen, aussi loin qu'il put le faire. Ce n'est pas que le général espagnol ne soupçonnât quelque dessein secret dans une inaction, dont il avoit toujours trouvé Henri fort éloigné; & sans doute que s'il avoit été le seul chef de cette armée, il ne se seroit pas tant hasardé. Mais il s'en rapporta aux assurances que lui donna son collègue le duc de Mayenne, alors retenu malade dans Rouen, qu'il ne pouvoit lui en arriver aucun mal, le supposant mieux informé que lui de la disposition & de l'intérieur du pays.

Le roi voyant que l'ennemi sembloit venir de lui-même au-devant de ses desseins résolut aussi d'en avancer l'exécution. En moins de huit jours il rassembla vingt mille hommes de pied, & huit mille chevaux avec lesquels, s'avancant sans perdre de temps par Varicarville & Fontaine-le-Bourg, il boucha tous les passages entre Rouen & Caudebec, & commença par se venger assez pleinement de la prise de cette place, & de celle de Ponteau-de-mer, en coupant aux troupes qui y étoient, toute communication avec le gros de l'armée; ce qui le mettoit à sa discrétion. Ensuite il vint en

personne, avec dix mille fantassins & trois mille cavaliers, attaquer sans délai l'avant-garde des ennemis, commandée par le duc de Guise. L'étonnement où une arrivée si brusque jetta cette troupe, lui en rendit la défaite facile. Le duc de Guise fut forcé dans le premier choc, & obligé de regagner précipitamment le gros des bataillons, laissant avec une grande quantité de morts, tout le bagage qui étoit considérable, au pouvoir du vainqueur.

Le prince de Parme, frappé à cette nouvelle comme d'un coup de foudre, donna tous ses soins à assurer ses autres quartiers, ce qu'il fit en logeant le duc de Guise à Yvetot, & en rapprochant du camp retranché qu'il occupoit, ses troupes dispersées. Il eût bien voulu pouvoir les y faire entrer toutes; mais comme ce camp étoit trop petit pour les contenir, il leur ordonna du moins de ne point s'en écarter, de garder exactement leurs postes, & de se tenir fort serrées. Après cette précaution qu'il ne crut pas suffisante, pour épauler tous ces logemens répandus autour du camp, il posta trois mille hommes dans un bois qui les bornoit. Il fit fortifier & border de retranchemens ce bois, avec une ligne de communication qui le joignoit avec

le camp. La dernière démarche du roi l'avoit rendu extrêmement redoutable au prince de Parme; mais celui-ci crut lui échapper avec beaucoup de prévoyance, & moyennant une grande attention à se porter par-tout où sa présence seroit nécessaire. Il se trompa encore. Dès le lendemain le roi donna ordre au baron de Biron d'attaquer le bois avec huit mille hommes d'infanterie, Anglois, Hollandois & Allemands en nombre égal, pour les animer par l'émulation; & les fit soutenir par six cens cavaliers armés de toutes pièces. L'attaque dura trois heures, au bout desquelles le bois fut emporté. Ceux qui le défendoient se voyant forcés, gagnèrent en désordre le camp fortifié, ayant perdu plus de huit cens des leurs. Leur fuite mit à découvert la plus grande partie des logemens, sur-tout celui d'Yvetot, où le prince de Parme avoit cru renfermer, comme en un lieu d'asyle, le duc de Guise avec cette même avant-garde qui avoit déjà été si mal menée.

Henri, comme s'il en eût voulu personnellement au duc de Guise, se hâta d'aller reconnoître le quartier d'Yvetot; & jugeant aux cris de boute-selle & d'alarme qu'il y entendit, qu'on n'y étoit pas bien rassuré, il fondit sur ce quartier avec quatre

eens mousquetaires ou piquiers & mille fantassins, armés d'hallebardes & de pistolets, l'attaquant par plusieurs côtés à la fois. Le prince de Parme qui ne s'étoit point attendu à des exécutions si rapides, vit le moment où toute son avant-garde alloit être passée au fil de l'épée; & ne prenant plus de conseil que de la nécessité, il y accourut lui-même, & soutint avec vigueur l'effort de nos armes, jusqu'à ce que les troupes de tout ce quartier eussent gagné le camp retranché. Il y perdit sept ou huit cens hommes, presque tous soldats. Le plus grand malheur fut que dans le temps qu'il payoit ainsi de sa personne, en homme qui sçait aussi bien se battre que commander, il reçut dans le bras un coup fort dangereux (47).

(47) Le peu de fond qu'on doit faire sur la justesse des détails militaires que nous font les historiens, paroît sur-tout en celui-ci, dans lequel je remarque une infinité de contradictions entr'eux sur les campemens, le nombre & la date des rencontres. L'auteur de ces mémoires rapporte toutes ces expéditions d'une manière si serrée, qu'il semble ne donner que trois ou quatre jours à des exécutions, qui n'ont pu se faire, & ne se sont faites qu'en trois semaines. On peut le justifier en ce qu'il n'a voulu que donner une simple idée de cette campagne. D'Aubigné, soit qu'il

La nuit étant arrivée pendant cette action, le roi au lieu de songer à se reposer après une journée si bien remplie, l'employa toute entière à se préparer de plus grands avantages. Jugeant donc que l'armée ennemie, nombreuse à la vérité,

ait ignoré les faits, ou qu'il n'ait pas eu dessein de les particulariser, donne lieu à la même méprise que nos mémoires, *tom. 3, liv. 3, chap. 15*. C'est dans *de Thou, Davila, Mathieu, Cayet, & les mémoires de la ligue, sur l'année 1592*, qu'il faut les chercher. Quoique, comme je viens de le dire, leur narration diffère en une infinité de choses, selon les mémoires de la ligue auxquels j'ajouterois le plus de foi, le roi défit le duc de Guise le 28 avril, & un autre corps de troupes le premier mai; attaqua les retranchemens devant le camp fortifié le cinq, & commença le dix, dès cinq heures du matin, la grande attaque où le duc de Parme fut blessé, *tom. 5*. M. de Thou veut que ce soit à la prise de Caudebec que le prince de Parme ait reçu cette blessure, & ne lui fait passer la Seine que le 22 mai, *liv. 103*. Cayet est du même sentiment, *tome 2, liv. 4, page 82 & suiv.* Mathieu reproche à Henri IV de n'avoir pas fait le duc de Mayenne prisonnier au choc d'Yvetot, & avec aussi peu de fondement, d'avoir évité une bataille décisive, *page 109*. Quelques autres le taxent de plus grande faute encore, d'avoir ignoré les préparatifs que faisoit le duc de Parme pour passer la rivière, & de n'avoir sçu l'empêcher.

& couverte de retranchemens, mais déjà effrayée & à demie vaincue, étoit si serrée dans son camp, que le nombre lui nuisoit plus qu'il ne pouvoit lui servir, il ne balança pas à entreprendre de l'y forcer. Cette promptitude avec laquelle agissoit ce prince, étoit en lui, outre l'effet de la nature, le fruit de la lecture, & en particulier des vies de César & de Scipion, qu'il étudioit de préférence à tous les conquérans de l'antiquité. Il fait avancer toute la nuit six piéces de canon, qu'il pointe sur le retranchement du camp, afin qu'au point du jour on puisse s'en servir. Il visite son armée, & y tient tout en état, pour qu'elle se trouve à cette heure rassemblée à la même place & en ordre de bataille. Ses ordres s'exécutent de point en point, & les succès précédens donnent à toutes ses paroles une autorité qui rend dociles les plus mutins.

Ici je ne puis refuser toutes mes louanges au prince de Parme, pour une action qui ne sçauroit à mon sens être jamais assez admirée. Son camp étoit entre Rouen & Caudebec, à quelque distance de la Seine, sur laquelle il n'y a aucun pont dans tout cet intervalle. Le lendemain matin il ne se trouva plus rien dans ce camp. Toutes ces troupes, qui y étoient

pour ainsi dire entassées les unes sur les autres, celles qui étoient dans Caudebec, & généralement tout ce qu'il y avoit de gens de guerre répandus aux environs, se trouva transporté au-delà de la rivière. Est-ce une fable ou une illusion? A peine le roi & toute son armée pouvoient-ils en croire leurs yeux.

Le prince de Parme avoit pressenti la résolution du roi de l'attaquer le lendemain dans son camp; & il ne doutoit nullement, après tout ce qui venoit de se passer dans la journée, qu'il n'y fût forcé, & toute son armée livrée à la merci du victorieux. Vue inutile, & seulement désespérante pour tout autre, à qui la prudence n'auroit pas ménagé de longuemain quelque ressource. Mais quelque chose que lui eût dit le duc de Mayenne, il ne se livra pas si bien à cette sécurité qu'on vouloit lui donner, qu'il ne prît des mesures pour se tirer d'un mauvais pas, s'il arrivoit qu'il s'y trouvât engagé quelque jour dans un pays d'aussi peu de ressource que les bords de la Seine au-dessous de Rouen. Ces mesures avoient été d'amasser secrètement aux environs de Caudebec tout ce qu'il put trouver de bateaux. C'est à cette précaution, dont si peu de généraux auroient été capables, que

que le prince de Parme dût le salut de ses troupes, la conservation de sa gloire, de sa réputation, & peut-être de sa vie. Il fit remonter toute la nuit la riviere à ces bateaux; & malgré la confusion de son camp, & sa blessure, il donna de si bons ordres, que la nuit même il en fut construit un pont sur lequel il fit passer avant le jour toute son armée & le bagage. C'est de quoi l'on fut plus particulièrement informé le lendemain dans Caudebec, qui se rendit aux premiers approches. Un grand homme de guerre est celui qu'on voit se comporter dans le combat, comme s'il étoit persuadé de vaincre, & prévoir tout avant l'action, comme s'il étoit assuré d'être vaincu.

Il n'y eut de la part du roi que le seul premier moment donné à la surprise, tous les autres furent employés à prendre de promptes mesures, pour enlever au général espagnol une partie des fruits de son adresse. Après que ce prince se fut assuré d'y pouvoir réussir, il tint le conseil de guerre, & y proposa de mener toute l'armée passer la riviere à Pont-de-l'Arche ou à Vernon, & de s'attacher, sans perdre de temps, à poursuivre les ennemis. Quelques-uns de nous, en fort petit nombre à la vérité, appuyerent ce

sentiment comme il méritoit de l'être. S'il avoit été suivi, peut-être que cette campagne auroit été la dernière de la guerre; mais on diroit que le prince de Parme, après avoir fait plus qu'il paroiffoit ne pouvoit faire humainement, avoit obligé la fortune à se mettre de la partie. Sur la proposition de faire prendre à l'armée la route de Pont-de-l'Arche, il se fit un cri dans le conseil, & une espèce de soulèvement général, comme si le roi eût proposé la chose du monde la plus déraisonnable. Les catholiques, les protestans, les étrangers, tous sembloient chercher à l'envi des difficultés à opposer. On s'écria que l'armée du prince de Parme étant en pays uni, pouvoit arriver aux portes de Paris (48) dans quatre ou cinq jours; au lieu qu'il s'en passeroit du moins autant, avant que nous pussions seulement avoir gagné Pont-de-l'Arche. On représenta que tout ce trajet étant coupé de forêts, de montagnes, de gorges & de défilés, l'armée ne pourroit ar-

(48) M. de Thou convient que le roi pouvoit arrêter cette armée, en envoyant de la cavalerie lui fermer le passage à Pont-de-l'Arche. C'est bien injustement, comme on le voit ici, qu'on veut mettre cette faute sur le compte de Henri IV.

river au rendez-vous que par petits pelotons ; & que quand même elle feroit à tems de joindre celle de la ligue, la fatigue d'une course si pénible lui ôteroit les moyens de l'attaquer. Enfin il ne tint pas à toute cette multitude qu'on ne regardât comme ridicule & chimérique une idée aussi sensée.

Le roi plus irrité de l'intention de ceux qui lui parloient de la sorte, que de leurs discours mêmes, ne put s'empêcher de repliquer avec quelque aigreur, que tous ces obstacles n'étoient insurmontables que pour ceux à qui le découragement & la crainte du travail les faisoient paroître tels. Il fit voir clairement qu'on pouvoit être dans deux jours à Pont-de-l'Arche, & à Vernon dans quatre ; qu'en attendant, on pouvoit toujours détacher quatre ou cinq cens chevaux, pour retarder le prince de Parme dans sa marche ; qu'il seroit assez arrêté d'ailleurs par quantité d'obstacles qu'il rencontreroit, ne fût-ce qu'au passage de la riviere d'Eure, Louviers, Passy, Maintenon, Nogent-le-Roi & Chartres, étant capables de l'obliger à prendre un long détour ; qu'il n'y avoit de ponts ouverts aux ennemis, que ceux d'Aquigny, de Cocherel, de Serisy & de deux ou trois autres,

qui les éloigneroient de leur route ; qu'il n'étoit pas même impossible de faire rompre ou brûler une partie de ces ponts, avant que les ennemis y fussent arrivés.

Ces raisons rendoient la chose non pas simplement plausible, mais palpable, & en refusant de s'y rendre, on peut avancer que tous les officiers généraux résistoient à la raison avec pleine connoissance. Sur quoi il vient naturellement deux choses à l'esprit ; la première, comment il a pu arriver qu'un prince, qui ne se servit pour toutes ses expéditions que de troupes mercénaires, ramassées çà & là, de pays, de mœurs, de religions & d'intérêts différens, souvent en petit nombre, & toujours prêtes à se mutiner, ait pu exécuter ce qu'on voit dans son histoire ; la seconde, jusqu'où ce même prince seroit allé, si au lieu de ces troupes, il avoit eu à ses ordres un nombre considérable de soldats dociles, unis, disciplinés, constamment attachés à sa personne, & prêts à se sacrifier pour lui, tels en un mot que les avoient ces conquérans qu'on a si fort exaltés. Si l'on ne fait pas cette réflexion toutes les fois qu'elle se présente, c'est qu'il faudroit la faire à chaque page, & d'ailleurs personne n'ignore que l'on jugeroit bien

mal du mérite & des talens par le succès, si l'on ne jugeoit en même temps du succès par les obstacles.

On a de la peine à concevoir la raison de l'opiniâtreté invincible que témoignèrent en cette occasion les officiers généraux de l'armée du roi, à résister à un avis si sage. Il ne faut point la chercher ailleurs que dans cette même disposition des esprits que je viens de marquer. Si l'on excepte un petit nombre de protestans françois, dont la fidélité étoit à l'épreuve, & tout au plus les troupes angloises qui sembloient agir de bonne foi, tout le reste de l'armée du roi, réformés, catholiques & étrangers, le servoient sans affection, souvent à regret, & souhaitoient peut-être plus qu'ils ne craignoient, de lui voir souffrir quelque perte considérable. Malgré cette mauvaise disposition à l'égard de leur chef, il y avoit des occasions où toutes ces personnes se trouvoient comme forcées de le seconder, & de faire leur devoir : telles avoient été l'attaque du duc de Guise, l'escarmouche du bois, & le combat qui la suivit : telle auroit été l'attaque du camp du prince de Parme, s'il nous y avoit attendus, parce que dans ces momens, la rapidité de toutes les opérations que le roi sçavoit en-

ches du parti, dirigeoit toutes ses vues ; & à quoi il faisoit servir les cinq ou six cens Reîtres dont il dispoſoit. On les voyoit au moindre ſujet de mécontentement, ou plutôt au premier caprice, éclater en murmures, & menacer, comme ils firent alors, de repaſſer en Allemagne. Le roi ayant à ſe comporter de maniere qu'il contentât également des partis ſi oppoſés, étoit très-embarrasſé à étouffer toutes ces ſemences de diſiſion. Il auroit voulu ne jamais en venir à une rupture ouverte, ou tout au moins ne franchir ce pas, que quand il en auroit écarté tout le danger. Cet embarras le réduiſoit à des condeſcendances & à des ménagemens très-préjudiciables à l'état de ſes affaires.

Il n'y a point de labyrinthe pareil à cette complication d'intérêts qui diviſoit les différens partis dont étoit compoſée l'armée du roi ; je n'en ai encore touché que la moindre partie. Les catholiques, outre leur objet commun, avoient chacun leur intérêt particulier, qui étoit de faire acheter fort cher à Henri leur ſervice perſonnel, & il ne falloit pas croire que ſans cette ſatisfaction, ils acheminaſſent les choſes à une concluſion générale. L'intérêt des calviniſtes françois

n'étoit pas non plus en tout le même, que celui des réformés étrangers. Il y avoit des momens où les anglois, les seuls qui se tinssent unis, convenoient entr'eux que dans tous les dangers qu'ils couroient, ils se piquoient d'une générosité, qui de quelque maniere que les choses tournassent, ne pouvoit jamais leur rien produire. En ces momens ils se regardoient comme des insensés, qui s'immoiloient en pure perte pour servir des passions étrangères, & demandoient à se retirer, comme ils firent en cette occasion, où ils refuserent nettement de s'engager au-delà de la Seine, ne trouvant ni sûreté ni ressource dans un pays trop éloigné de la mer. Pour les aigrir davantage, & pour fortifier leurs défiances, les catholiques faisoient ces momens, pour leur faire regarder l'abjuration du roi, comme un point nécessaire.

A l'égard des autres étrangers qui n'agissoient qu'autant qu'ils étoient payés, d'O & ces mêmes catholiques avoient un secret également court & infailible, & ils s'en servoient fréquemment; c'étoit de faire que le roi manquât d'argent. Quand on demanda aux Suisses & aux réitres s'ils n'étoient pas disposés à pour-

suivre le prince de Parme, ils ne répondirent qu'en demandant leur paie, & en protestant que si on ne la leur délivroit pas à l'heure même, ils ne passeroient la rivière que pour retourner chez eux, ou s'engager avec la ligue.

Il n'y avoit pas jusqu'aux Espagnols, ennemis si déclarés du roi, qui ne fissent aussi leur brigue, & ne se mêlassent des affaires de ce prince. Ils lui firent proposer dans ce même temps, non-seulement de retirer leurs troupes, mais encore de les lui prêter contre la ligue même, en un mot de lui mettre la couronne sur la tête, pourvu qu'il consentît à leur céder à perpétuité la Bourgogne & la Bretagne. Pour aider le roi à vaincre les scrupules qu'il eût pu avoir sur une pareille libéralité, ils lui rappelloient l'exemple de François I, qui leur avoit abandonné, disoient-ils, dans un cas bien moins pressant (49), la souveraineté de la Flandre

(49) Par le traité passé pendant la prison de ce prince à Madrid, le 25 février 1526, François I y renonçoit de plus aux duchés de Bourgogne & de Milan, au royaume de Naples, &c. Mais ce traité fut déclaré nul par les états du royaume assemblés à Cognac.

& de l'Artois; & celui de Henri II, qui avoit cédé à l'Espagne plus de villes (50) qu'il n'y en a dans ces deux provinces. Le roi avoit-tout lieu de croire qu'une négociation si fort à contre-temps, étoit une finesse espagnole dans le goût de celle d'Hagemau, qui ne tendoit qu'à brouiller davantage les cartes, & à le rendre suspect aux catholiques & aux protestans tout ensemble. Mais quand elle auroit été fort sincere, il avoit une raison incomparablement plus forte de ne s'y pas prêter, c'étoit un fond de haine implacable contre l'Espagne & la maison d'Autriche.

Enfin la ligue elle-même entroit pour quelque chose dans les résolutions qui se prenoient dans le conseil du roi. Villeroy, Jeannin, Zamet & quelques autres, firent offrir de la part de la ligue à Henri, de le placer sur le trône, moyennant certai-

(50) Par le traité de Château-Cambresis, en janvier 1559, après la bataille de Saint-Quentin, pour les trois seules villes de Ham, le Châtelet & Saint-Quentin, la France rendoit à l'Espagne & à ses alliés, plus de cent cinquante places fortifiées. La jalousie du connétable de Montmorency contre le duc de Guise, & l'envie de sortir de prison, lui firent conclure ce traité, dont tout le royaume murmura.



nes conditions. Il est difficile de décider quel étoit le motif de cette démarche ; dégoût de la hauteur & du faste des Espagnols , artifice pour en obtenir de nouveaux secours , ou dessein d'aliéner du roi les huguenots. La seule marque à laquelle on puisse conjecturer qu'ils agissoient sincèrement, est la dureté des conditions qu'ils proposoient. J'aurai bientôt occasion de m'étendre sur ce projet.

Le moindre effet de ce cahos de vûes & d'intérêts , étoit de répandre sur les affaires une obscurité impénétrable , & dans les esprits la défiance & la jalousie , & il est étonnant qu'après cela les catholiques & les protestans aient pu vivre ensemble dans le même camp, sans exposer le roi à les voir à chaque instant en venir aux mains , & s'égorger les uns les autres. Ceux qui cherchent dans un prince ce que l'on appelle de la politique , trouveront ici une ample matière de louer la prudence du roi à tenir unies tant de choses inaliénables , & son discernement à pénétrer ceux qui agissoient de bonne foi avec lui ; car un dernier trait qu'il ne faut pas oublier , c'est que tant de mouvemens secrets laissoient voir un dehors tranquille & uniforme. Le faux prenoit toutes les marques du vrai , & l'ennemi

se couvroit du masque de l'ami. Tel qui paroissoit le plus affectionné au roi, on le trahissoit, ou ne travailloit que pour foi.

Il seroit inutile de dissimuler que le maréchal de Biron joua souvent ce rôle. Soit dépit du refus du gouvernement de Rouen, soit envie de perpétuer la guerre (51), soit tempérament, il ne cherchoit qu'à jeter par-tout la confusion & la division. Jamais on ne le vit se ranger de l'avis commun, ni se rendre à la volonté du roi. Il contredisoit sans cesse, ou pour le plaisir de contredire, ou pour celui de forcer tout le monde à embrasser son opinion. Dans le conseil, à l'occasion duquel je suis entré dans tout ce détail, son sentiment ne fut ni de poursuivre les ennemis, ni de s'arrêter en Normandie. Il imagina qu'on devoit prendre les devans pour aller attendre le prince de Parme sur les frontieres de Picardie, par où il falloit qu'il repassât en s'en retournant en Flandre; projet singulière-

(51) « Quoi donc, maraud! nous veux-tu en voyer planter des choux à Biron? » dit ce maréchal à son fils, qui lui propoisoit un expédient de finir tout d'un coup la guerre. *Péref. 2, part. ibid.*

ment chimérique, qui fut aussi-tôt applaudi par les protestans soumis à toutes les volontés de ce maréchal.

Le roi vit bien qu'il ne feroit que des efforts inutiles pour retenir à sa suite des troupes si mal-intentionnées. La campagne avançoit vers sa fin. Un siège aussi long & aussi rude que celui de Rouen, faisoit soupirer le soldat après le repos. Ce prince ne voulut pas le lui refuser. Il suivit la maxime, qu'un prince doit se faire sçavoir gré de tout ce qu'il fait, même de ce qu'il fait malgré lui. Il parla aux étrangers qui vouloient s'en retourner chez eux, & leur en donna la permission. Il leur distribua tout ce qu'il avoit d'argent, quoiqu'il en manquât lui-même pour ses besoins les plus essentiels, & s'il ne les satisfit pas entièrement à cet égard, ils eurent tout sujet d'être contents de la maniere noble & distinguée avec laquelle il loua leurs services, & les remercia. Comme il laissoit la Normandie tranquille, & toute entiere sous son obéissance, à l'exception de Rouen, & d'un fort petit nombre d'autres villes, & qu'il n'y avoit pas lieu de craindre que l'armée de la ligue s'en approchât de longtemps, il donna la même liberté de se retirer en leurs maisons, à tous les offi-

ciens de son armée, soit catholiques, soit protestans. Pour mettre le maréchal de Biron dans la nécessité de ne pas l'abandonner avec ses protestans, auxquels il vit qu'il alloit être réduit après cette permission, il déclara qu'il s'en tenoit à son avis, & que dans peu de jours il prendroit le chemin de la Picardie, non qu'il entrât dans les vûes du maréchal, mais parce que ne s'étant encore montré ni dans cette province, ni dans celle de Champagne, il crut devoir s'y faire connoître, & s'en attirer l'affection. Un motif plus secret (52) favorisoit & fortifioit encore cette résolution; & Biron qui connoissoit & flattoit les foibles du roi, en faisoit sa meilleure raison.

(52) Son amour pour mademoiselle d'Estrées:
 « Il se déroboit quelquefois de son armée pour
 » l'aller voir. Un jour même il se déguisa en pay-
 » san, passa au travers des gardes ennemies, & ar-
 » riva chez elle, non sans courir risque d'être
 » pris ». *Notes sur la Henriade.*

Fin du quatrième Livre.



LIVRE CINQUIÈME.

MÉMOIRES de 1592 — 1593. Exposé succinct de l'état des affaires dans les provinces de France, pendant les années 1591 & 1592. Brigues du comte de Soissons. Son caractère. Abrégé de l'histoire du duc d'Epéron. Sa désobéissance. Son caractère. Différens partis dans les provinces méridionales de la France. Exposé concis de ce qui s'y passa. Siège de Villemur. Siège d'Epéron, où le maréchal de Biron est tué. Son éloge. Mort du prince de Parme. Rosny se remarie, & se retire mécontent. Cause de ce mécontentement. Il intercepte les mémoires des négociations entre la ligue & l'Espagne. Détail & examen de ces pièces. Tiers-parti formé en France. Ceux qui le composoient, & quel étoit leur objet. Henri prend conseil de Rosny. Circonspection & sage conduite de tous les deux. Entretiens entr'eux, où Rosny l'amene à se convertir. Henri sonde les protestans sur cette résolution. Conférences de Rosny avec Bellozane, les deux Durets & du Péron. Conditions offertes

par la ligue, à Henri. Dans quel dessein. Rejettées. Etats de Paris. Projet du prince de Parme mal exécuté. Désunion des chefs catholiques dans ces états. Leurs brigues & leurs artifices, pour se supplanter mutuellement. Arrêt du parlement de Paris, & zèle de ses membres pour l'honneur de la couronne. Conférence de Surêne. Trêve. Sagesse & habileté de Henri à profiter des dissensions entre les chefs de la ligue. Conduite de Villeroy & de Jeannin. Difficultés pour la conclusion. Sages conseils donnés au roi par Rosny. Siège de Dreux, pris par le moyen de Rosny. Henri leve tous les obstacles à sa conversion. Particularités sur son abjuration.

PENDANT que le roi prenoit avec un petit nombre de protestans le chemin de Picardie, le prince de Parme ne perdoit pas un instant pour regagner Paris, d'où il passa sans aucune difficulté en Flandre, peu satisfait de sa campagne, mécontent au dernier point de la ligue & de ses chefs, & fort chagrin d'une blessure, dont il sentit qu'il ne guériroit jamais.

C'est dans les histoires générales & particulières, qu'il faut chercher le détail de tout ce qui s'est fait pendant cette

année & la précédente , dans les différens endroits du royaume. L'attaque de Saint-Denis (1), où le chevalier d'Aumale perdit la vie, la prise de Stenay & de Dun en Lorraine, la défaite du sieur d'Amblise, avec les autres faits d'armes du duc de Bouillon (2), soit avant, soit après son mariage, la perte de la bataille (3)

(1) Claude de Lorraine, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jerusalem, ayant surpris cette ville à la tête d'un corps de troupes de la ligue, de Vic accourut, & rechassa ses troupes. Le chevalier d'Aumale fut tué dans cette rencontre.

(2) Le duc de Bouillon prit Stenay le propre jour de ses noces. Affricain d'Anglure-d'Amblise, général des troupes Lorraines, étant venu attaquer Beaumont en Argonne, ville à trois lieues de Sedan, que le duc de Bouillon avoit prise sur le duc de Lorraine, Bouillon défit les troupes de Lorraine sous les murs de cette place, & d'Amblise y fut tué.

(3) Cette bataille fut donnée devant la ville de Craon en Anjou, que les troupes royalistes étoient venu assiéger. Elles étoient composées de François, Anglois & Lansquenets, au nombre d'environ sept à huit mille hommes, commandés par MM. le duc de Montpensier, le prince de Conty, & le duc de Damville, &c. qui furent défaits par le duc de Mercœur, à la tête des troupes ligueuses & Espagnoles. Dans le même temps, Georges de Villequier, vicomte de la Guerche, voulant passer la Vienne, riviere en Poitou, fut défait à

de Craon, la défaite du sieur de la Guerche, & le blocus de Poitiers, sont les principaux faits, & l'on pourroit y en joindre une infinité d'autres qui se passeroient en Provence, Dauphiné & Poitou. On pourra trouver encore que depuis le départ du prince de Parme, jusqu'aux négociations qui précéderent le couronnement du roi, il s'est passé plusieurs choses dignes de remarque. J'ai justifié plus haut mon silence à tous ces égards. D'ailleurs j'use de la liberté qu'on a de ne spécifier dans des mémoires que les choses dont on a été le plus frappé. Telles sont celles qui regardent M. le comte de Soissons & le duc d'Epéron, sur lesquelles la narration des faits qu'on vient de lire, ne m'a pas permis de m'étendre.

Pour avoir abandonné le parti du roi, & s'être brouillé avec lui en Béarn, comme on l'a vu plus haut, M. le comte (4) de

la tête d'un petit corps de troupes de la ligue, & lui-même se noya en passant cette rivière. Voyez le détail du blocus de Poitiers, & les différentes rencontres devant cette ville, dans d'*Aubigné*, tom. 3, liv. 3, chap. 11. Consultez aussi sur toutes ces expéditions les historiens déjà cités.

(4) Charles de Bourbon, fils de Louis I, prince de Condé, tué à Jarnac, & de Françoise d'Orléans-Longueville. Il mourut en 1612.

Soissons n'avoit pas perdu l'espérance d'épouser Madame sa sœur, dont il possédoit toujours la tendresse. La mort de Henri III, auquel il s'étoit attaché en dernier lieu, l'avoit laissé dans l'armée du roi, qu'il servoit comme bien d'autres sans affection, & jusqu'à ce qu'il se fût mis en tête quelque nouveau projet, ou qu'il se présentât quelque occasion favorable à son amour. Il crut qu'elle lui étoit offerte dans le siège de Rouen : entreprise trop importante à son avis, pour que le roi pût s'occuper d'autre chose. Il feignit un voyage à Nogent, & se déroband du camp, il passa secrètement & avec la dernière diligence en Béarn, pour y accomplir son mariage à l'insçu de Henri; mais il étoit un de ceux dont le roi observoit jusqu'aux moindres actions. Ce prince pénétra l'intention de M. le comte, & y mit si bon ordre, qu'à son arrivée en Béarn le comte trouva bien, à la vérité, Madame Catherine dans les dispositions les plus favorables à son égard, quelques-uns ont dit que c'étoit elle-même qui l'avoit sollicité à faire ce voyage, mais il n'en fut pas de même du conseil que le roi avoit établi en cette province pour la conduire en son absence. Le sieur de

Pangeas (a) qui dirigeoit ce conseil, lui tint tête ; montra les ordres qu'il avoit reçus du roi ; souleva tout le pays contre lui ; enfin l'obligea de repasser en France avec la honte d'un éclat inutile , dont M. le comte ne put tirer d'autre vengeance sur Pangeas , qu'en le faisant tomber du haut d'un escalier , un jour qu'il se rencontra avec lui chez le roi à Pontoise.

Le caractère du comte de Soissons se connoît facilement par tous ces traits. Pour achever de le montrer tel qu'il étoit , jamais il n'y a eu d'ambition plus démesurée , ni plus aveugle. Tous les événemens lui paroissoient autant de degrés pour parvenir à ses fins , & le jetoient dans de nouvelles routes , qui l'éloignoient d'autant plus , qu'il prétendoit s'en approcher. Il ne connut jamais bien lui-même quel étoit son objet. Inquiet , chagrin , jaloux , son ambition se nourrissoit de tout , & ne profitoit de rien. La nature ne l'avoit pas fait pour sympathiser avec le roi. Ils ne se ressembloient en rien , ni par l'humeur , ni par les manières. Le roi étoit un prince franc & ouvert. Le comte de Soissons joignoit

(a) *N. de Pardaillan de Pangeas ou Pangeac.*

à un esprit naturellement froid & peu prévenant, un flegme affecté, & un art de tout ce que la dissimulation a de plus mauvais. Il cherchoit dans un sérieux concerté un air de grandeur qui pût imposer. Il s'étudioit à ne point être connu, & prenoit pour respect le visage glacé que la fausse gravité impose. Le faste & l'appareil étoient tout-à-fait de son goût. En un mot, l'ambition avoit pris possession de son cœur; & sa conduite extérieure n'étoit que cérémonial & formalité; & une raison de l'antipathie que le roi conçut contre lui, & qu'il ne put jamais vaincre, c'est peut-être que ce caractère approche infiniment de celui de la nation Espagnole.

A l'égard du duc d'Epéron (5), l'am-

(5) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epéron, colonel-général de France, gouverneur de Guyenne, Metz & pays Messin. Il mourut en 1642, âgé de quatre-vingt-huit ans; & comme le remarque l'auteur de sa vie, le plus ancien duc & pair de France, le plus ancien officier de la couronne, le plus ancien général d'armée, le plus ancien gouverneur de province, le plus ancien chevalier de l'ordre, le plus ancien conseiller d'état, & presque le plus ancien homme de condition de son temps. On l'appelloit la garde-robe du roi, à cause du grand nombre de charges

bition ne composoit pas seule le fond de son cœur. Il y entroit un orgueil indomptable, une fierté, ou pour mieux dire, une férocité naturelle, qu'on sentoît dès le premier instant. L'ambition se sert,

qu'il avoit dans la maison de ce prince. Il y a une fort belle réponse de lui à Henri IV, qui lui reprocha un jour en colere qu'il ne l'aimoit point : « Le duc d'Epéron, dit son historien, sans s'étonner de la colere du roi, lui répartit avec froideur, mais avec gravité : Sire, votre majesté n'a point de plus fidele serviteur que moi dans le royaume, j'aimerois mieux mourir que de manquer à la moindre partie de mon devoir. Mais, sire, pour ce qui est de l'amitié, votre majesté sçait bien qu'elle ne s'acquiert que par l'amitié. Le roi qui sçavoit également estimer les grandes actions & les paroles de cette nature, convertit toute son indignation en estime, &c. » *Vie du duc d'Epéron, p. 225.* Le portrait qu'en fait ici M. le duc de Sully, est un peu chargé. Il seroit pourtant bien difficile de détruire aucune de ces raisons. Tous les historiens conviennent avec lui sur l'ambition démesurée du duc d'Epéron ; & ses intelligences avec l'Espagne sont prouvées par plusieurs des lettres du cardinal d'Osat. A l'égard de son extraction : « *Patrem, dit Busbeq, habuit bello egregium, avum tabellionem sive notarium.* » *Epist. 17.* Selon le Pere D. Vaisette, au contraire, il descendoit de Guillaume de Nogaret, fameux par ses démêlés avec le pape, sous le règne de Philippe-Bel. Consultez nos généalogistes.

dit-on, de toutes sortes de voies pour arriver à son but. Sur ce pied, d'Épernon n'auroit point été un ambitieux; il ne connoissoit qu'une marche, la hauteur avec laquelle il prétendoit tout emporter; en un mot, l'ambition n'étoit en lui qu'amour naturel de l'indépendance, inspiré par la dureté de cœur, la misanthropie & une présomption qui le faisoit paroître à lui-même au-dessus des égards & des récompenses. Il haïssoit le roi, parce qu'il haïssoit tout le monde; & sans doute qu'il y avoit bien des momens où il ne s'accommodoit pas trop avec lui-même. Une désobéissance continuelle à ses supérieurs, un commerce dur avec ses égaux, un esprit cruel & insupportable avec ses inférieurs, sont la suite de ce caractère.

D'Épernon voyant que ses entreprises n'avoient pas eu le succès que son orgueil lui promettoit, fut obligé de changer de manières; & quelquefois, quoique rarement, il ménagea ceux dont il pouvoit avoir besoin. Mais jusques dans ses caresses, si l'on peut se servir de ce terme à son égard, il y avoit une pointe de fiel & de mépris, qui fit que s'il n'aima jamais personne, tout le monde lui rendit la pareille. Il ne fut jamais servi que par crainte, ce qui fut cause qu'avec d'assez
grandes

grandes dispositions pour la guerre, & dans une situation à les faire valoir, il ruina ses affaires. Il tenoit par lui & par la Valette (6) son frere, la Provence & le Dauphiné. Les provençaux qui avoient eu pour gouverneur, avant lui, le Grand-Prieur (7), frere naturel des trois derniers rois, le mépriserent pour son extraction, & le haïrent bientôt pour sa cruauté. Ils furent ravis lorsque d'Epéron, qui du vivant de Henri III ne vouloit pas s'éloigner de la cour, leur donna en sa place la Valette, qui se rendit agréable dans la Provence, & servit bien le roi. Henri III ayant connu le véritable caractère de son favori, commença lui-même à le craindre. Il disgracia d'Epéron, & pensa même le faire arrêter à Angoulême. La Valette perdit en cette occasion son gouvernement; mais le tout leur fut rendu après le meurtre du duc de Guise, qui mettoit Henri III dans la nécessité de s'appuyer de tout ce qu'il pouvoit attirer dans son parti, & à quelque prix que ce pût être. Ce prince étant mort, d'Eper-

(6) Bernard de Nogaret, amiral de France.

(7) Henri, comte d'Angoulême, fils de Henri II & de N. de Leviston, dame Ecoissoise.

non, dont la vanité souffroit d'obéir au roi de Navarre, le quitta à Pontoise, malgré les instances que ce prince lui fit faire par Messieurs de Bellegarde & de Roquelaure, & les prieres qu'il lui en fit lui-même. C'étoit quelque chose de trop flateur pour lui de tenir tête à un roi, & il n'y oublia rien dans son gouvernement de Provence. Il fut le premier à signer l'exclusion à la couronne, que les grands du royaume donnerent au roi de Navarre. On ne risque rien à juger par d'Épernon, de la sincérité de ce motif de religion, dont il étoit si ordinaire alors de se parer, pour se soustraire à l'autorité légitime.

La suite de l'histoire du duc d'Épernon donnera une légère teinture des affaires dans les provinces du midi de la France. Il eut de grands revers. Les deux freres s'aidant mutuellement, eurent souvent du pire, & ne purent empêcher qu'il ne se formât en Dauphiné & en Provence, trois ou quatre partis principaux qui leur tinrent tête, sans compter que presque toutes les grandes villes en avoient un, & cherchoient à se rendre indépendantes. Le duc de (8) Savoye & le duc de

(8) Charles-Emmanuel, duc de Savoye, mort en 1630.

Nemours son frere y avoient une forte **B**rigue ; & leur parti devint extrêmement puissant, après que le roi d'Espagne eut consenti que le duc de Savoye, qui étoit son gendre, & auquel il prêtoit main-forte, fût reconnu comte de Provence, & tint ce fief de sa couronne. Au milieu de leurs succès, ces deux princes rencontrèrent un adversaire redoutable, qui les arrêta dans leur carrière, & réduisit leur parti aux abois : c'est Lefdiguieres (9), connu par sa valeur & son bonheur contre le duc de Savoye. Il se tint toujours attaché au roi ; & on ne lui reproche point d'avoir songé à s'approprier ses succès, ni d'avoir convoité la souveraineté du Dauphiné. Peut-être souhaita-t-il seulement que le roi eût long-temps besoin de son secours, & ne vint jamais en cette province. MM. de Montmorency & d'Ornano (a) donnoient beaucoup de force à ce parti. Les autres étoient formés par le duc de Joyeuse (10), la com-

(9) François de Bonne, duc de Lefdiguieres, connétable de France.

(a) *Alphonse d'Ornano, colonel des Corsés.*

(10) Antoine Scipion, chevalier de Malte, qui prit le titre de duc de Joyeuse, après la mort de

tesse de Sault & le comte de Carces, avec le sieur de Vins. Louis d'Aix & Casaux, Ligny, Martiningue & une infinité d'autres y firent parler d'eux, & remplirent ce pays de divisions & de carnage; mais leur faction ne passoit guères les bornes d'une simple ville. La Valette ne se soutenoit déjà presque plus en Dauphiné, lorsqu'il fut tué en assiégeant une bicoque (a). Aussi-tôt le duc d'Epéron songea à empiéter ce gouvernement. Il en demanda pour la forme des lettres au roi, qui n'osa les lui refuser; mais au lieu de prendre le dessus sur toutes ces différens partis, il ne parvint qu'à y en faire un nouveau, sur lequel le roi ne devoit pas plus compter que sur les autres. On peut en juger par ce qui se passa au siège de Villemur (b). C'est l'unique action que je particulariserai, sur des mémoires dont je garantis la vérité.

Le duc de Joyeuse, zélé partisan de la

ses freres. Chrétienne d'Aguerre, comtesse de Sault, baronne de Vienne; Gaspard de Pontevéz, comte de Carces; Hubert de la Garde, sieur de Vins; Charles de Casaux, &c.

(a) *Roquebrune, bourg de Provence.*

(b) *Ville de Languedoc.*

ligue en Languedoc, ayant rassemblé cinq ou six mille hommes de pied & huit ou neuf cens chevaux; aux environs de Toulouse, s'avança le 15 juin de cette année 1592, vers Montauban, pillant les bourgades & le plat-pays; & après avoir exercé toutes les cruautés qui étoient passées en coutume dans ce temps malheureux, il vint mettre le siège devant Villemur. Le sieur d'Ariat, qui est celui dont je tiens ce détail, & les bourgeois de Villemur eurent recours à Thémynes (11), qui tenoit pour le roi dans la province, & le sollicitèrent de leur amener promptement un puissant secours. Thémynes qui ne se sentoit pas assez fort, s'adressa au duc d'Epemon; & en attendant le renfort que celui-ci lui promit, il détacha quelques petits pelotons d'infanterie & de cavalerie, qui entrèrent avec beaucoup de peine dans Villemur, les cavaliers à pied, parce qu'ils ne purent se servir de leurs chevaux, tant la ville étoit étroitement resserrée. Joyeuse avoit fait une faute dont il fut rudement puni, comme on va le voir; c'est d'attaquer

(11) Pont de Lauziere de Cardaillac, depuis maréchal de France.

Villemur du côté de la ville, au lieu de commencer par le château, qui plus fort en apparence, l'étoit beaucoup moins en effet : sans doute qu'il ne connoissoit pas assez bien la place, ou qu'il eut dessein de profiter des magasins de bled & d'autres munitions, dont il sçavoit que la ville étoit pleine.

D'Épernon envoya un corps de troupes assez considérable ; mais comme il leur avoit donné ordre de n'agir que foiblement, & sur-tout de ne pas courir les risques d'un combat, quoiqu'en arrivant ces troupes fissent fort grand bruit, elles se débanderent, abandonnerent leur poste, & nuisirent plus par leur mauvais exemple qu'elles ne servirent aux autres soldats royalistes. Joyeuse qui ne manquoit pas de bravoure, sur-tout lorsqu'il s'agissoit d'un coup de main, trouvant l'occasion favorable, & peut-être se doutant de l'intention du duc d'Épernon, fondit sur ces gens, les surprit, & en auroit fait un grand carnage, si Thémises ne fût accouru assez à temps pour sauver le reste. Il ne laissa pas d'y en avoir sept ou huit cens de tués ; & il n'en fallut pas davantage à (12) d'Épernon pour les lui faire rappeler

(12) Tout ceci est si positif, qu'il peut balancer

tout-à-fait. Thémynes eut beau après cela le solliciter aussi bien que le maréchal de Matignon, ni l'un ni l'autre ne l'écoutèrent, & il n'eut plus d'autre parti à prendre que de se jeter lui-même dans Villemur avec d'Ariat, deux cens cinquante arquebusiers, & environ cent ou cent vingt cavaliers, pour soutenir les assiégés que Joyeuse pressoit plus vivement qu'auparavant. Il en fit sortir Renier qui en étoit seigneur par engagement, mais qui étoit devenu trop infirme pour faire les fonctions de gouverneur en cette occasion, & il résolut de s'y défendre jusqu'à l'extrémité, comptant que le roi, auquel il fit sçavoir sa situation, ne le laisseroit pas périr.

En effet, ce prince écrivit aussi-tôt aux ducs de Montmorency & d'Epéron, de prêter main-forte à Thémynes. Ce dernier accoutumé à désobéir, ne fit aucun état

l'autorité de M. de Thou, qui est très-favorable au duc d'Epéron sur ce fait; & celle de l'auteur de la vie de ce duc, qui soutient que ses soldats chasserent ceux de la ligue de devant Villemur, & mirent cette place en état de se défendre, page 134. D'ailleurs la chronologie novenaire se trouve ici en tout d'accord avec nos mémoires, liv. 4, pag. 63, aussi bien que les mémoires de la ligue, tom. 5.

de cet ordre : pour Montmorency, il fit partir Lecques (a) & Chambaut, avec de fort bonnes troupes protestantes. Elles étoient encore en trop petit nombre pour tenir contre l'armée de Joyeuse, nouvellement renforcée par les Toulousains. Lecques & Chambaut eurent recours à Messillac (b), lieutenant du roi en Auvergne, & au vicomte de Gourdon, aussi connu par sa valeur & sa fidélité, que par sa grande laideur. Ces deux officiers ne balancerent pas à marcher au secours de Villemur, avec huit cens arquebusiers & deux cens quatre-vingt chevaux. Joyeuse leur envoya offrir le combat qu'ils refuserent, profitant du malheur arrivé aux troupes de d'Epernon, & ne s'occupant que de leur objet. Après ce refus, la cavalerie des assiégeans qui se trouvoit trop pressée dans ses lignes, demanda à Joyeuse la permission de s'écarter dans les villages des environs : ce que ce général accorda avec peine, & contre l'avis des sieurs d'Onous & Montberaut. Il tira parole des officiers qu'au premier signal qui leur seroit donné, ils se rendroient au camp sans perdre de temps.

(a) *Antoine du Pleix, sieur de Lecques.*

(b) *Raymond de Messillac de Restignac.*

Messillac , Lecques & Chambaut voyant que cet éloignement de la cavalerie avoit extrêmement affoibli l'armée des assiégeans , séparèrent tous leurs gens de pied en quatre bandes , à chacune desquelles ils joignirent cinquante gendarmes , auxquels on fit mettre pied à terre. Un régiment de huit cens hommes fut laissé en bataille , à la vue des retranchemens , avec ordre de donner à certain signal. Quatre cens hommes attaquèrent le premier retranchement , & furent appuyés des quatre troupes. Il n'y avoit ordinairement pour le garder que deux cens fantassins ; mais Joyeuse qui avoit des espions chez nous , averti peu de momens avant l'attaque , y en envoya quatre cens autres ; & en même-temps fit tirer les trois coups de canon qui étoient le signal convenu avec sa cavalerie. Soit paresse à obéir , soit promptitude de la part des protestans , cette cavalerie n'arriva qu'après l'action commencée. Les nôtres s'avancerent avant le soleil levé ; & s'attachant au premier retranchement , ils coucherent par terre cent de ceux qui le défendoient. Les autres prirent la fuite vers le second retranchement ; & n'y portant que leur peur , ce second retranchement , quoique beau-

coup meilleur que le premier, fut forcé de même, & avec une perte considérable.

Thémines regardant le tout de dedans la place, seconda les attaquans, & fit une sortie si à propos, qu'elle acheva de tourner la tête aux assiégeans. Leur cavalerie se fit voir en ce moment à la tête de leur camp, mais au lieu d'arrêter le désordre, elle n'eut pas plutôt apperçu que les huit cens hommes de réserve avec trois cens chevaux, s'ébranloient pour venir contre elle, qu'elle prit le mouvement de tout le reste de l'armée, & chercha son salut dans la fuite. La peur croissant à chaque moment, ce ne fut bientôt qu'une déroute générale, qu'il ne fut pas possible à Joyeuse d'arrêter. Entraîné lui-même avec les fuyards, il gagna un pont de planches & de cordes qu'il avoit fait jeter sur le Tarn. Le nombre de ceux qui se précipitoient de ce côté ayant surchargé ce pont, il fondit en ce moment sous Joyeuse, & l'engloutit dans la rivière, sans qu'aucun de ceux qui étoient avec lui en réchappât. La peur aveugloit si fort le reste de ces troupes, que s'imaginant encore voir un pont à la place où il n'étoit plus, elles se jettoient dans les flots en cet endroit de la rivière. Il périt en cette occasion, par l'épée ou par l'eau,

plus de trois mille hommes de pied & de quatre cens chevaux : perte énorme pour une armée si peu considérable , au lieu que les royalistes ne perdirent pas trente hommes. Les bourgeois de Villemur regardoient de dessus les remparts ce spectacle étonnant, avec une joie mêlée de surprise & d'horreur, qui leur faisoit comparer un effet de la peur qui tient du prodige , avec ce que l'histoire sacrée nous rapporte des Égyptiens au passage de la mer rouge. Mais il est temps de revenir au roi.

Ce prince ayant passé en Picardie , envoya le maréchal de Biron assiéger Epernai (a), pour donner de l'occupation à ses troupes. Ce siège fut long & opiniâtre. Biron y fut tué d'un coup de canon (13); & si le roi qui pendant ce temps-

(a) *En Champagne.*

(13) Qui lui emporta la tête. Il étoit presque aussi sçavant dans les lettres que dans la guerre. De Thou regrette fort la perte que nous avons faite de ses commentaires. Il commanda en chef dans sept batailles, & portoit autant de cicatrices des blessures qu'il y avoit reçues. Il fut parrain du cardinal de Richelieu, auquel il fit porter son nom de baptême. La ville de Gontaut en Agenois, a donné son nom à cette maison. Voy. aussi l'éloge de ce maréchal dans *Brant. tom. 3.*

là se tenoit à Compiègne, ne se fût pas déterminé à se montrer lui-même devant cette ville, on auroit eu de la peine à la prendre. Il défit un puissant secours qui cherchoit à se jeter dans la place, & l'obligea enfin à se rendre.

Les fonds lui manquant absolument, il fut obligé, après cette expédition, de licentier tout ce qui lui étoit resté de troupes étrangères. Il demeura encore quelque temps dans ses quartiers, sur le bruit qui se répandit que le prince de Parme alloit repasser pour la troisième fois en France, pour exécuter les grands projets qu'il avoit formés contre le roi. La mort de ce grand général arriva (14) très-

(14) A Arras dans l'abbaye de saint Vaast. On accusa les Espagnols de l'avoir empoisonné par jalousie; mais la blessure qu'il avoit reçue en Normandie l'année précédente, jointe à la mauvaise conformation de son corps, est la seule cause de sa mort, comme on le reconnut à l'ouverture de son corps. *Cayet, ibid. 90.* Voyez dans *M. de Thou, liv. 104*, l'éloge de ses grandes qualités. Son corps fut porté en Italie par la Lorraine, accompagné de cent soixante chevaux caparaçonnés de noir. Il n'avoit que quarante-huit ans. Il se plaignit d'avoir été deux fois empoisonné par les Espagnols, si l'on en croit d'Aubigné, qui assure que les Italiens en furent si forts persuadés,

heureusement pour tirer d'inquiétude Henri qui ne se voyoit point en état de résister à un tel ennemi. L'armée Espagnole ayant perdu son chef, se dissipa. Le temps de lui nommer un successeur, laissa au roi celui de respirer. Il se rapprocha de Paris, & ne songea qu'à tirer parti de l'éloignement des Espagnols.

Je ne suivis point le roi dans tout ce voyage de Picardie. Je me rendis à Mante, où retrouvant Madame de Châteaupers dans des dispositions favorables à mon amour; je m'unis avec cette dame par un mariage qui fut célébré à Mante le propre jour que le prince de Parme (15) passoit avec son armée par Houdan.

que depuis ils ne purent compatir avec les Espagnols, *tom. 3, liv. 3, chap. 28*; & c'est aussi l'opinion de *Bongars, liv. 49*.

(15) Ce ne peut être que le 23 ou 24 mai, le prince de Parme n'ayant passé la Seine que la nuit du 21 au 22. Il y a donc erreur, soit dans le nouveau journal de Henri III imprimé en 1720, où *pag. 271*, ce mariage du duc de Sully est marqué célébré le 18, soit dans les mémoires de Sully. La seconde femme de M. de Rosny s'appelloit Rachel de Cocheflet, fille de Jacques, seigneur de Vaucelas, & de Marie d'Arbaleste, & avoit été mariée en premières nœces avec François Hurault,

Pour tout dire, la politique du roi n'étoit point de mon goût. Je voyois avec chagrin que la nécessité des temps le soumettoit à toutes les volontés des catholiques de son parti; & que tous les protestans demeuroient sans récompense, & étoient comptés pour rien, sur-tout depuis que le départ des troupes étrangères avoit donné à leurs adversaires toute sorte d'avantages sur eux. J'avois en mon particulier éprouvé tant de fois les effets de leur haine ou de leur jalousie, que j'en conclus que tous les chemins à la fortune alloient m'être fermés pour toujours. J'étois encore dégoûté de la conduite du roi à mon égard. Sa froideur, que je sçavois pourtant n'être qu'une feinte, ressembloit si fort à l'abandon, que je me déterminai à quitter la guerre, & à me retirer chez moi pour y vivre loin du tumulte & des affaires.

L'événement justifia la sagesse du roi; & je fus le premier dans la suite à me ranger de son opinion, & à lui donner

sieur de Châteaupers & de Marais, mort en 1590. Elle mourut après le duc de Sully, dans l'année 1659, âgée de quatre-vingt-treize ans.

des conseils entièrement opposés à mes premières idées. Mais alors j'envisageois tout avec d'autres yeux. Le sentiment de tout ce que les protestans & moi avions à souffrir, le peu de considération où il me sembloit que j'étois, un peu de cet esprit général que dicte toujours l'intérêt de la religion; voilà ce qui formoit mes résolutions, & sur quoi je bâtissois pour le roi un système, qui dans ce temps-là me paroissoit le seul raisonnable. J'aurois voulu que ce prince, rendant justice à ceux qui le servoient avec zèle & affection, eût refusé tout autre secours, & se fut jetté entre leurs bras. Je me persuadois qu'après cette démarche éclatante, l'Angleterre, la Hollande, & tout ce qu'il y a de puissances protestantes en Europe, auroient fait en sa faveur de si puissans efforts, qu'ils auroient suffi à le mettre sur le trône, sans qu'il en eût eu aucune obligation aux catholiques. En cela comme dans tout le reste, les lumières du roi étoient bien supérieures aux miennes. Il comprit dès le premier instant, qu'un royaume tel que la France, ne s'acquiert point par des mains étrangères; & quand même il auroit jugé la chose possible, c'étoit le cœur des françois plus que leur couronne que ce bon

prince vouloit conquérir, & il regardoit comme leur bien légitime, les récompenses qu'il eût été obligé en ce cas de donner à leur préjudice, & à ceux qui auroient été les auteurs de son élévation.

Pour dernier motif de retraite, il arriva peu de temps après que je fus arrivé à Mante, que ma plaie de la bouche & du coup que j'avois reçu dans cette malheureuse rencontre de Chartres, vint à se rouvrir, ce qui m'obligea de me transporter à Rosny, pour me faire guérir radicalement, & prévenir les suites presque toujours fâcheuses des blessures de cette nature. J'y fis quelque séjour. Après une vie aussi tumultueuse que celle que j'avois menée jusqu'à ce moment, j'y goûtois le plaisir pur que la vie retirée offre à ceux qui ont arraché leur cœur à l'ambition. Je m'y amusois aussi à écrire tous les événemens variés par la bonne & la mauvaise fortune, auxquels elle m'avoit exposé pendant vingt ans.

Buhy (16), lieutenant pour le roi dans le Vexin, vint un jour me rendre visite. Il m'apprit que le roi avoit écrit à tous

(16) Pierre de Mornay de Buhy, frere de du Pleffis Mornay.

les gouverneurs de ramasser le plus qu'ils pourroient de troupes, & de venir promptement à son secours. C'est le temps où l'on s'attendoit le plus fortement à voir repasser le prince de Parme en France, & Buhy me demanda si je ne ferois pas comme les autres en cette occasion. Cette demande réveilla en moi le souvenir de tant de gouvernemens qu'on m'avoit refusés, & en dernier lieu d'une lieutenance de roi, que le duc de Nevers & les catholiques m'avoient enlevée d'une manière haute & insultante. Je répondis à cet officier avec quelque émotion, que si le roi avoit eu besoin de mon service, il m'auroit fait l'honneur de m'écrire. Buhy trouva ma réponse fiere, & en la rapportant au roi, il l'empoisonna comme fait tout bon courtisan, & fit entendre à ce prince qu'il ne devoit plus compter sur moi, parce que mon parti étoit pris de passer le reste de mes jours à la campagne. Cette addition étoit toute entiere de sa façon. Je n'estimois pas assez Buhy pour le faire le confident de mes secrets.

« Il a donc bien changé d'humeur, reprit
» aussi-tôt le roi; car il n'a jamais man-
» qué de se trouver aux occasions pareil-
» les à celle qui se prépare. Quoiqu'il
» s'excuse sur ses plaies, je connois bien

» ce qui le retient, il est en colere contre
 » moi, & avec quelque raison; il vou-
 » dra dorénavant faire le philosophe,
 » mais lorsque je le verrai, je sçaurai
 » bien accommoder tout cela, car je le
 » connois ».

Ce discours se tenoit en présence du président Segulier (a), qui étant venu dîner chez moi quelque tems après, me le rapporta. Comme je répandois mon cœur dans le sein de ce grand magistrat, que je connoissois pour être également bon ami, honnête homme, & excellent politique; il me répondit ces paroles, que je n'ai pas oubliées, parce qu'elles commencerent à me dessiller les yeux, & à me détromper de ma première façon de penser. « Monsieur, il me semble que
 » vous êtes un peu en colere. Nous som-
 » mes dans un temps où la tranquillité
 » est un bien difficile à acquérir, les plus
 » sages useront de silence & de patience,
 » dans l'espérance d'un meilleur siècle,
 » & le roi est si bon & si sage, que
 » Dieu le destine à être notre restau-
 » rateur ».

Depuis ce moment, voyant qu'il ne me

(a) Jean Segulier.

restoit plus d'autre incommodité de ma blessure, que celle d'articuler difficilement, je commençai à remonter à cheval, & suivi de quelques cinquante chevaux, je me mis à faire des courses sur la grande route de Verneuil & de Dreux à Paris, pour reprendre l'habitude de mon ancien métier, auquel je sentoient bien que j'allois me remettre tout de nouveau. Dans le second de ces voyages, un jour que je me promenois près de Dreux, entre les villages de Maroles & de Goussainville, je fis rencontre de dix ou douze hommes de pied, qui si-tôt qu'ils nous eurent apperçus, se jetterent dans les bois dont tout ce pays est couvert. Je marchai promptement vers eux, & j'en fis prendre deux, les seuls de toute la bande qui n'eussent point abandonné le grand chemin. C'étoit deux payfans qui revenoient de Paris, où ils avoient vendu de la volaille. Je les questionnai, ils me répondirent avec une grande ingénuité, qu'ils avoient coutume de ne marcher que la nuit, pour éviter toutes les mauvaises rencontres qu'on fait ordinairement sur cette route pendant le jour; mais qu'ils s'étoient enhardis cette fois, se voyant en compagnie de neuf ou dix personnes, dont ils ajoutèrent que

deux ou trois étoient domestiques de MM. de Mercœur, de Medavy & de Vieuxpont.

Je n'en attendis pas davantage pour faire courir après ces trois hommes, dont le voyage mystérieux piquoit ma curiosité. Il fut impossible de les joindre; mes gens se saisirent seulement de deux autres hommes de la bande, qui étoient de Verneuil, dont je ne pus rien tirer par menaces. Je pris une autre voie, je leur donnai quatre écus d'or, & leur en promis encore davantage, s'ils vouloient m'apprendre tout ce qu'ils sçavoient de ces trois domestiques. Ils me dirent de les suivre, & me menerent droit à un gros chêne creux & environné d'un buisson fort épais, où ils me dirent que ces valets s'étoient arrêtés, & avoient jetté dans le tronc de cet arbre les papiers dont ils étoient chargés. En effet j'y trouvai deux boîtes de fer-blanc, & un sac de coutil qui en paroissoient pleins. Je me consolai d'avoir laissé échapper les messagers, & après avoir satisfait ces deux hommes, je repris le chemin de Rosny, très-impatient d'ouvrir mes paquets.

Ils me parurent tels que je les souhaitois. Je trouvai d'abord force commissions pour lever des gens de guerre de la part

du duc de Mayenne, plusieurs lettres écrites de la propre main de ce général au duc de Mercœur, en chiffres. Des piéces plus importantes attirerent bientôt toute mon attention. Elles concernoient le tiers parti, dont on commençoit alors à faire du bruit ; & parmi celles-là , je tombai sur deux mémoires qui me sembloient de la dernière conséquence. Le premier étoit le mémoire des demandes que le président Jeannin (17) avoit faites à l'Espagne au nom du duc de Mayenne ; & le second renfermoit la réponse faite à ces conditions par l'archiduc Ernest pour le roi d'Espagne. Tous les discours qu'on pourroit faire , ne sçauroient aussi-bien instruire des desseins du duc de Mayenne , de l'esprit de la ligue , & de la politique de l'Espagne, que le contenu de ces deux piéces : on sera bien aise d'en voir un extrait.

Le duc de Mayenne soumettoit la ligue au pape, & la mettoit sous la protection du roi d'Espagne , aux conditions suivantes, tant pour tout le parti en général, que pour lui en particulier : que le

(17) René Jeannin, baron de Montjeu, président au parlement de Dijon.

toient point exprimées, soit que Mayenne ne songeât pas aux autres aussi efficacement qu'à lui-même, ou qu'il crut que cet article ne souffriroit point de difficulté, parce qu'au défaut d'argent, il étoit facile de satisfaire les seigneurs en pensions, dignités ou gouvernemens.

Telles étoient les demandes du chef de la ligue, dans lesquelles il ne s'étoit pas oublié, comme on voit. Pour tout cela il offroit au roi d'Espagne, outre la couronne, qui, quoiqu'il n'en fût rien dit, ne pouvoit regarder qu'un prince de la maison d'Autriche, puisque le duc de Mayenne sembloit s'en exclure lui-même; il offroit, dis-je, certain nombre de villes, dont le nom, aussi-bien que celui du roi futur, étoit en blanc; celles que l'Espagne prendroit, devant être remises aux catholiques françois, sous la protection du roi d'Espagne & du duc de Mayenne; le tout pour servir de sûreté & de caution à l'Espagne jusqu'à l'élection du roi, sans en dire davantage : ce qui marque bien encore qu'on comptoit que cette élection dédommageroit suffisamment cette couronne, à moins qu'on ne cherchât par ce sous-entendu favorable, à la flatter de cet objet, pour en tirer un secours prompt &

& efficace. Ce qui fait naître ce soupçon, c'est l'attention à insister & à revenir souvent sur la clause suivante, qu'en attendant, qu'on se fût déterminé à Madrid sur tous ces articles (on donnoit pour cela le terme d'un mois), l'Espagne commenceroit toujours par envoyer un secours puissant dans la Bourgogne, qu'on disoit être en fort grand danger. Pour hâter encore davantage les résolutions de cette cour, le duc de Mayenne qui, dans tout ce traité se montroit serviteur fidèle, quoiqu'un peu intéressé, de la maison d'Autriche, assuroit froidement que si l'on trouvoit ces conditions trop défavantageuses pour l'Espagne, elle pouvoit se tourner d'un autre côté que du sien, & que las de porter ce fardeau, il ne demandoit pas mieux que de s'en décharger.

Mais il avoit beau feindre, il avoit affaire à un conseil qui ne prend pas facilement le change, & qui entend encore mieux ses intérêts. L'archiduc Ernest répondoit à ce mémoire au nom du roi d'Espagne, que sa majesté agréoit le titre de conservateur de la ligue, & même vouloit bien qu'on le regardât comme le chef de tout le parti; qu'on le trouveroit toujours prêt à accorder tous les secours de troupes qu'on lui demandoit

contre le roi de Navarre & même plus qu'on ne lui en demandoit, car il consentoit d'envoyer dans la Picardie seule les dix-neuf mille hommes mentionnés plus haut; il est aisé de voir à quel dessein, cette province confinant les Pays-Bas, sans ceux qu'il offroit de faire marcher en différens endroits du royaume. Il ne paroissoit pas aussi alarmé au sujet de la Bourgogne, que l'étoit le duc de Mayenne, parce qu'apparemment le conseil d'Espagne pénétoit que ce général demandant la jouissance de cette province, il n'étoit pas fâché que toutes les troupes y fussent employées. Sur cet article on accordoit seulement de quoi lever mille lansquenets, & soudoyer trois cens chevaux. On ajoutoit pourtant, que si le fort de la guerre tomboit sur cette province, sa majesté catholique ne refusoit pas d'y envoyer des troupes considérables; & sans doute cette parole étoit sincère.

Le roi d'Espagne ne se montroit pas non plus si libéral, à beaucoup près, sur le chapitre particulier de Mayenne, c'étoit de tous les articles le plus réduit. On ne vouloit rien ajouter à la pension de trente mille livres par mois. On lui accordoit pour lui, & cela simplement, pendant qu'il seroit en personne dans

l'armée, deux mille fantassins & cinq cens cavaliers. On gardoit un profond silence sur tout le reste. A l'égard des places qu'on prendroit, l'Espagne consentoit que le duc gardât celles dont il s'empareroit, pourvu qu'elle en fit autant de son côté. Elle ne se départoit pas de la demande qu'elle avoit faite de Soissons, & vouloit absolument avoir cette ville pour garantie des avances qu'elle faisoit dans cette guerre : elle promettoit seulement de la rendre après l'élection du roi. Cette nomination paroissoit encore douteuse à l'Espagne, qui donnoit à entendre que si elle se faisoit de maniere qu'elle eût lieu d'en être satisfaite, on pouvoit alors tout attendre de sa gratitude; mais auparavant on ne vouloit rien risquer. On laissoit pour cet effet, sans réponse, tous les autres articles, & l'on y en ajoutoit un nouveau : c'est que le duc de Mayenne se déferoit de certaines personnes, qui sans doute n'appuyoient pas les intérêts de l'Espagne auprès du général françois. Le papier ne souffroit pas ces noms; on les avoit, disoit-on, désignés de bouche à l'agent du traité. Voilà dans quelles dispositions étoit sa majesté catholique, qui imitoit assez bien le duc de Mayenne, en ce qu'elle son-

geoit beaucoup plus à elle qu'à lui, & lui vendoit aufli cher ses services.

A cette lecture je sentis tout mon resentment s'éteindre. Ces papiers étant d'une extrême importance pour le roi, je ne perdis pas un instant à me rendre à Compiègne. Je trouvai que le temps & l'absence n'avoient rien altéré des sentimens de Henri à mon égard. J'eus une demi-heure de conversation secreete avec ce prince, à qui je dis en gros le sujet de mon voyage; la lecture des papiers fut remise au soir de ce même jour. Tout le monde étant retiré de l'appartement du roi, j'y fus introduit, & y demeurai enfermé avec sa majesté, qui y appella Beringhen & Choirin, pour déchiffrer les caracteres de la plupart de ces pieces.

Nous apprîmes ce que c'étoit que ce tiers-parti dont on parloit sourdement. Il se formoit au milieu de la cour même, sous les auspices & par les idées de l'abbé (18) de Bellozanne, des deux Durets, & je crois de l'abbé du Perron, toutes,

(18) Jean Touchard, abbé de Bellozanne; Louis Duret, sieur de Chevry, médecin, & Charles Duret, conseiller d'état, intendant & contrôleur général des finances, président de la chambre des comptes,

créatures du comte de Soissons & du cardinal de Bourbon, & particulièrement attachés à ce dernier. Il y a du moins toute apparence que ces personnes en furent les auteurs, & même les uniques promoteurs dans le commencement. Mais dans la suite messieurs de Nevers, de Longueville, de Villeroy, d'O, & tout ce qu'il y avoit à la cour de Catholiques qui se piquoient d'être trop bons françois pour souffrir la domination espagnole, & trop zélés romains pour s'accommoder d'un prince protestant, s'attachèrent à ce parti. Depuis quelque temps le comte de Soissons s'étoit joint à ces messieurs. On disoit même, qu'infidèle à son ancienne maîtresse, il fut plusieurs fois sur le point de s'unir avec mademoiselle de Longueville. Ils avoient pris le nom de politiques, pour se distinguer des royalistes & des ligueurs, & pour montrer qu'ils alloient au bien de l'état & à la conservation des droits de la couronne, par-dessus toute autre considération. Leur objet principal étoit d'exclure également du trône tout prince étranger, le duc de Mayenne & le roi de Navarre. Le gros du parti n'en sçavoit pas davantage; mais les chefs, qui étoient les maîtres du secret, songeoient.

de plus à se défaire des deux derniers, par le fer ou par le (19) poison, après quoi ne rencontrant plus de difficulté, ils faisoient le cardinal de Bourbon roi (20), & lui obtenoient une dispense pour se marier avec l'infante, afin de ne pas mécontenter tout-à-fait l'Espagne.

En comparant ce projet avec celui de Jeannin, dont on vient de voir le mémoire, on sera surpris que des pièces si contraires les unes aux autres se trouvaient dans le même paquet. Sans en chercher la raison dans les secrets de la providence, qui, en présentant au roi du même coup tous les projets qui se traamoient contre sa personne, sembloient l'avertir des justes mesures qu'il devoit prendre pour les prévenir; je crois qu'on peut la trouver dans l'intérêt différent de toutes ces personnes, qui, communi-

(19) Cette accusation ne se trouve dans aucun autre écrivain, elle est du nombre de celles que l'auteur ne devoit pas avancer sans y joindre la preuve.

(20) Il s'appelloit Charles. Il étoit le troisieme des fils de Louis I, prince de Condé, & d'Eléonore de Roye. Ses autres freres étoient Henri, prince de Condé; François, prince de Conty; & Charles, comte de Soissons.

quant ensemble, & quelques-uns de fort loin, tel que le duc de Mercœur (a), fans aucun motif commun que la haine qu'ils portoient au roi, enfantoient mille idées chimériques, & se livroient à toutes les lueurs qui brilloient à leur esprit fans avoir d'objet fixe & déterminé, que celui de donner l'exclusion au roi de Navarre. Dans cette confusion de sentimens, il n'est pas étonnant qu'il se rencontrât des avis si opposés dans les moyens.

Je demeurai trois jours à Compiègne, souvent en conférence avec le roi, qui se montroit sensiblement touché de l'attentat qu'on méditoit contre sa personne, parce qu'il se flattoit que sa conduite auroit dû en étouffer l'idée. Il me renvoya à Mante, s'appercevant que les efforts que je faisois pour parler dans ses entretiens, pouvoient rouvrir mes blessures. Toutes les marques d'une confiance entière & pleine de tendresse, je les reçus de ce bon prince. La dernière chose qu'il me dit en partant, fut de bien observer tous les mouvemens de ses ennemis, & de me préparer, en attendant qu'il prît lui-même le

(a) *Philippe-Emmanuel de Lorraine.*

car il ne s'agissoit pas d'un moindre objet, persuadé sans doute que le conseil d'un homme plein d'un sincère attachement, & s'il m'est permis de me servir

mément celui qui frappa ce grand coup. Ils ne paroissent pas même avoir songé à M. de Sully. Ce qui n'ôte rien à la force des preuves qui établissent dans tout cet endroit de ses mémoires, que c'est principalement, & même en quelque manière à lui seul, que l'honneur en est dû. Tacite a dit d'un des principaux ministres d'Auguste, que ce prince, après lui avoir ôté la réalité de la faveur lui en laissa encore l'apparence. C'est ici tout le contraire, le duc de Sully en avoit déjà tout l'essentiel auprès de Henri IV, qu'on ne s'avisoit pas seulement encore de l'en soupçonner; & ce qu'on trouvera de plus singulier dans l'histoire de l'un & de l'autre, c'est que long-temps après que cette faveur se fut déclarée par les principaux emplois & les premières places qu'on vit le ministre occuper, & même jusqu'à la mort de Henri, ils demeurèrent ensemble dans ces termes de la plus exacte circonspection par rapport au public, pendant que dans le particulier, la familiarité & la confiance n'ont peut-être jamais été portées plus loin entre un roi & son sujet. Voilà comment il est arrivé que dans quelques histoires de Henri-le-Grand, dont les auteurs, sans pénétrer jusques dans le cabinet, se sont contentés de ne représenter que la face extérieure & publique des affaires, le nom de Rosny ne se trouve point, & celui de Sully, si connu pour les personnes bien instruites, assez rarement, vu le personnage qu'a joué M. de Sully dans les dix

de ce terme, d'une amitié véritable, doit l'emporter sur la pénétration d'esprit & d'habileté, lorsqu'on n'y joint qu'une fidélité douteuse. Rien ne m'a jamais fait sentir un plaisir si pur & si noble, que l'honneur d'un pareil choix; mais après m'y être livré quelques momens tout entier, j'envifageai la pesanteur du fardeau dont je me sentis charger; & je tremblai au milieu de ma joie, que ma foiblesse & mon incapacité n'allassent m'engager dans quelque fausse démarche qui nuisît, non pas à moi, je crois que dans ces occasions c'est à soi que l'on songe le moins, mais au prince qui se reposoit sur moi.

De ce moment toutes les précautions

ou douze dernières années de la vie de ce prince. Tout incompréhensible que paroît cet air de réserve & de mystère, qu'on examine profondément la conjoncture de ces temps-là, & avec cela la religion du duc de Sully, on découvrira sans peine les sujets qu'ont eus ce roi & ce ministre d'en user de la sorte, & même de ne point se départir de cette conduite jusqu'à la fin. Ce n'est pas là un des moindres traits de l'habileté & de la prudence de ces deux grands hommes. J'ai cru nécessaire de faire cette remarque une fois pour toutes.

« Il y avoit long-temps, dit l'historien Mathieu, » *tome 2, page 278*, que Rosny étoit entré en » part des grandes affaires du roi. Il fut employé » aux plus confidens du temps de Henri III, &c.

que prenoit le roi pour sa personne, je les pris pour le conseil que j'allois lui donner. Je m'y préparai par les réflexions les plus profondes sur l'état des royaumes voisins en général, & sur celui de la France, des parties qui la divisoient, & du roi en particulier. Je considérai que si, dans les emplois pareils au mien, on ne fait point de fautes, même innocemment, sans mériter quelques reproches, il n'en est point qu'on ne s'attire, lorsque celles qu'on y fait, viennent de ce qu'on s'y est comporté avec passion. Cette réflexion me porta à étudier profondément mes penchans & mes dispositions, & me convainquit de la nécessité de commencer par forcer mon cœur à se vaincre & à s'oublier lui-même. Un retour sérieux sur ma conduite passée, me fit appercevoir de l'injustice dans les plaintes fréquentes qui m'étoient échappées contre le procédé du roi à mon égard, & à celui des protestans. J'en cherchai le principe, que j'eus bien-tôt trouvé dans le préjugé ordinaire, qu'on ne se rend digne de la religion que l'on professe, qu'en comptant pour rien la cruauté, la perfidie, le parjure, pourvu qu'on la fasse triompher. Je me dépouillai de cette idée aussi injurieuse à l'auteur de la religion, que pré-

judiciaire à la religion qui se sert de ces indignes moyens, & l'on me croira aisément, lorsque j'avance qu'il n'y eut rien dont je me défiasse aussi fortement, que des pièges que pouvoit me tendre le zèle trompeur de la religion, si l'on fait attention à la nature du conseil que je pris sur moi de donner au roi.

Lorsque je me fus ainsi assuré de moi-même, je craignis moins de porter mes regards dans ce chaos impénétrable d'intérêts différens, & de fonder un avenir qui n'offroit de toutes parts qu'un affreux précipice. Falloit-il éterniser les maux de la France, en mettant aux mains, peut-être pour plus d'un siècle, deux partis de religion alors à-peu-près égaux? Falloit-il qu'un prince qui méritoit si bien d'être heureux, consumât sa vie entière au milieu des horreurs de la guerre, qui jusque-là ne l'avoit pas laissé respirer un moment, & lui préparoit, si je le déterminois de ce côté, des travaux infiniment plus grands encore que tout ce qu'il avoit essuyé? D'autre part, devois-je exposer le corps entier des réformés en France, qui cherchoit la paix & la justice, & être la victime d'une politique toute humaine, à les mettre aux pieds de leurs plus cruels ennemis? Dans l'incertitude du sort des

armes, & d'un moment qui pouvoit terminer tout d'un coup les jours du prince, devois-je amener les choses au point, que peut-être la France, en proie à l'Espagne & à tous ses voisins, ou déchirée par mille tyrans, perdit en un moment la gloire de son nom, l'éclat de sa monarchie & la succession de ses rois? Que de périls dans la guerre! que de pièges dans la paix! que de sujets de craindre de tous côtés! Et comment prendre une résolution, frappé de tant de dangers presque inévitables?

Le plus grand de tous étoit encore, sans difficulté, de n'en point prendre. Enfin je crus que tout bien examiné, il falloit préférer le parti qui arrêtoit la guerre civile, redonnoit le calme à la France, la soumettoit à un bon roi, la mettoit en état de se venger des ennemis étrangers; c'est-à-dire, celui qui détournoit le plus d'inconvéniens présens, & offroit la ressource du temps pour remédier à ceux qu'on pouvoit craindre. En un mot je résolus de porter le roi à embrasser la religion (22) romaine & de l'y

(22) Donc le duc de Sully trouvoit dans la religion catholique autant d'avantage pour le salut que dans la protestante.

préparer peu-à-peu. Je sçavois bien que je mécontentois par-là deux sortes de personnes, les protestans, voisins de la France, & les calvinistes François; mais pour les premiers, la France une fois unie, ne peut elle pas se passer de tout secours étranger? Quant aux seconds, ne pouvoit-on pas leur accorder des avantages, qui leur fissent voir ce changement sans murmurer? A l'égard de tous les deux, je comptois sur la reconnoissance qu'un prince tel que Henri ne pouvoit manquer d'avoir pour des personnes, à qui il avoit les plus essentielles obligations.

Voilà de quoi je m'occupai uniquement depuis l'instant où je partis de Compiègne; & j'étois encore absorbé dans ces réflexions, lorsque le roi arriva à Mante. La première chose qu'il fit, fut de me faire dire d'aller le trouver avec les précautions ordinaires. Jaquinot me conduisit dans sa chambre avant le jour, & nous entrâmes aussi-tôt en matière. Henri qui de son côté avoit fait mille réflexions sur la situation embarrassante où il se trouvoit, commença par m'en faire un portrait au naturel; intérêts inconciliables dans les princes & les grands du royaume; haine entr'eux & contre lui; mutinerie & désobéissance dans tous les

esprits; paresse dans les étrangers alliés; animosité & brigues de la part des ennemis; trahisons au-dedans, violences au-dehors; précipices & écueils de toutes parts. La fin de ce discours pathétique fut de demander quel remede je connoissois à tout cela.

Je répondis au roi que, sans prétendre lui donner aucun conseil, je voyois simplement trois partis à prendre, sur lesquels c'étoit à ce prince à se déterminer: le premier, de satisfaire tout le monde à ses propres dépens, ou plutôt aux dépens de l'état; le second, de ne satisfaire personne en cherchant à emporter tout de haute lutte; le troisieme qui tient le milieu entre les deux, de faire tomber tous les obstacles qu'on opposoit à son avènement à la couronne, en se faisant catholique. Le roi reprit la parole, & me dit que ce que je lui disois n'étoit rien moins qu'un avis. Il me commanda de lui dire nettement ce que je ferois, si j'étois en sa place. Je cherchai à le lui faire entendre, en reprenant l'un après l'autre les trois moyens que je venois de mettre en avant. Je lui fis envisager qu'en suivant le premier, il se réduisoit lui-même à rien; & que s'il falloit remplir l'avidité de l'Espagne & des ligueurs françois, à

peine d'un si grand royaume lui resteroit-il un petit nombre de provinces. Sur le second, je lui représentai que si-tôt qu'il auroit donné occasion de croire qu'il s'entenoit uniquement aux droits que sa naissance lui donnoit sur la couronne, l'abandon de tous les catholiques, & le déchaînement d'un peuple d'ennemis au-dedans & au-dehors du royaume, lui attireroit un orage terrible. L'inconstance de la fortune & les revers ordinaires de la guerre quoique ce prince ne les eût point éprouvés, trouverent leur place dans cette réflexion. Je ne parlai du troisieme parti, que pour dire au roi qu'étant protestant moi-même, je ne pouvois lui rien dire sur ce sujet.

A mesure que je parlois, je voyois que l'esprit du roi se fraploit de plus en plus de l'embaras où la conjoncture présente le jettoit : & je m'attendois que ce seroit la vue de tous ces obstacles, qui le meneroit au point où je voulois qu'il arrivât. J'étois sûr, quant au premier de ces trois partis, que Henri n'y pensoit seulement pas. Je le connoissois trop bien, pour croire qu'il fût capable de se porter à un accommodement qui ne le laisseroit roi qu'en peinture, sujet ou dépendant de l'Espagne, ou réduit enfin à une petite

partie de la France : aussi son embarras ne rouloit que sur les deux autres. D'un côté, disoit-il, en demeurant dans sa religion, il voyoit ligués contre lui les princes de son sang, tous les grands du royaume, & ceux qui étoient à la tête des affaires & des finances, comme messieurs d'Epéron, de Nevers, de Longueville, de Biron, d'O, de Rieux (23), de Villeroy, de Manou, de Châteauvieux, de Vitry, d'Entragues, de Sourdis; le détail en seroit trop long. Il les voyoit prendre le parti, ou de faire un corps contre lui indépendant de la ligue, ou ce qui étoit plus vraisemblable, & aussi plus dangereux, de s'unir avec la ligue, & de concerter ensemble les moyens de lui fermer tous les chemins au trône. De l'autre, il s'objectoit les plaintes des duc de Bouillon & de la Trimouille, & les cris de tant de protestans qu'il alloit abandonner, eux qu'il avoit tant aimés, & dont il avoit tiré si long-temps son unique secours. Il se les représentoit passant

(23) René de Rieux, sieur de Sourdeac; Jean d'O, seigneur de Manou, frere du sur-intendant; Louis de l'Hôpital, sieur de Vitry; François de Balzac, sieur d'Entragues; François d'Escoubleau, marquis de Sourdis; Joachim de Châteauvieux.

du mécontentement à la résolution que fait prendre le désespoir d'être sacrifiés par un prince ingrat, se choisissant un chef, se cantonnant en France, & l'obligeant à tourner ses armes contr'eux; & il finit par ces paroles: « Non, je ne » sçaurois les maltraiter, ni leur déclara- » rer la guerre; je les aimerai toujours ».

Je me sentis pénétré de ces paroles, qui marquoient un naturel & un retour si rares dans le cœur des souverains. Je l'en remerciai au nom de tous les protestans, en mettant un genou en terre & en lui baissant la main. Ce que ce prince opposoit à son changement de religion, & la maniere dont il le faisoit, étoit précisément ce qui dissipoit ma crainte, & me confirmoit qu'on ne trouveroit point ailleurs le remede aux malheurs présens. Je repris la parole, & je lui dis, que MM. de Bouillon & de la Trimouille, & tout ce qu'il y avoit de personnes de mérite & de distinction dans le parti calviniste, ne seroient point assez déraisonnables pour s'armer contre lui, pour un parti embrassé par la seule nécessité, lorsqu'on continueroit à les traiter avec tous les égards dûs à leurs personnes & à leurs services; & achevant d'expliquer

au roi tout ce que je pensois à ce sujet , j'ajoutai que le fond de toutes les religions qui croient en Jesus-Christ , étant essentiellement le même , c'est-à-dire , la foi des mêmes mysteres , & la même croyance sur la Divinité , il me sembloit que devenir catholique de protestant qu'on étoit auparavant , ou protestant de catholique , c'étoit moins changer de religion , que suivre pour l'intérêt de (24) la religion même , ce que la politique a jugé à propos d'y mettre de différence :

(24) Joignez à ces paroles du duc de Sully , ce qu'il vient de dire quelques pages auparavant , & ce qui est marqué plus haut lorsqu'il parle du devoir & de l'autorité des rois en matiere de religion : vous conclurez qu'il étoit calviniste mitigé , indifférent à toutes les religions qui conviennent dans les articles fondamentaux. C'est ainsi qu'en parle l'auteur du discours manuscrit que j'ai cité dans la préface de cet ouvrage ; & c'est même la principale des raisons par lesquelles il justifie M. de Sully d'avoir donné à Henri IV un conseil , qui sans cela s'accorderoit assez mal avec les loix de la conscience & de la droiture naturelle : « dans la » créance où il se trouvoit , dit-il , parlant de M. de » Sully , que le roi pouvoit aussi facilement faire son » salut dans notre religion comme dans la sienne , » ce n'a pas été beaucoup hasarder sa conscience , » que de lui persuader ce changement , & c'étoit » au contraire servir l'état , voir toute la chrétienté

mais que quand je me tromperois dans cette idée, il étoit toujours incontestable, qu'embrasser la religion catholique n'entraîne point la nécessité de persécuter toutes les autres; au contraire, que peut-être Dieu amenoit le roi à ce changement, pour donner à l'Europe un spectacle nouveau & plus digne de la religion elle-même: qu'il y avoit assez long-temps que la différence des religions donnoit en France les scènes les plus tragiques; qu'elle étoit une source de calamités & de désordres, par l'aversion qu'on inspiroit au peuple contre ceux qui étoient d'une croyance différente de la sienne: ce qui se pratiquoit également de la part des catholiques & des protestans; qu'il pouvoit remédier à un mal si dangereux, en unissant ceux qui professoient les deux religions par les liens de l'amitié & de la charité chrétienne; ou si cette entreprise étoit impossible, en leur prescrivant du moins des règles si justes, que les deux partis fussent contents de ce qui leur seroit

» très-notablement, sans intéresser sa réputation ». Heureusement Henri-le-Grand ne prit point de son ministre ce sentiment d'indifférence, comme il l'avoit lui-même très-sincèrement.

accordé. J'attendris ce prince par la seule idée de rendre sa mémoire éternelle, en rétablissant dans un royaume désolé le calme, la sécurité & l'abondance; & de mériter par l'usage des talens qu'il avoit reçus du ciel, l'honneur d'avoir rendu la France heureuse, après qu'on avoit désespéré d'elle, & regardé ses plaies comme incurables. Je suis sûr que ce motif l'intéressa plus que celui de son repos. Je ne l'oubliai pas pourtant; & je fis convenir tacitement Henri, qu'après avoir, pour ainsi dire, épuisé la guerre, son cœur redemandoit de lui-même une situation moins bruyante & plus tranquille.

La plus forte preuve qu'en cette occasion je parlois pour la raison & la justice, c'est que le roi, qui par un heureux caractère d'esprit sentoit d'abord tout le vrai & le faux de ce qu'on lui disoit, m'avoua que toutes mes paroles lui avoient été jusqu'au fond du cœur. Il ajouta qu'il y réfléchiroit encore profondément, mais qu'il croyoit qu'il ne suivroit point d'autre conseil. En effet, au bout de trois jours son parti fut pris; & il ne s'appliqua plus qu'à applanir les difficultés qui restoient. Les unes le regardoient lui-même : car comme la droiture

& la sincérité faisoient le fonds de son cœur, de même qu'elles étoient dans toutes ses paroles, je suis persuadé que rien n'auroit été capable de lui faire embrasser une religion qu'il eût méprisée intérieurement, ou dont il eût seulement douté. Un prince qui n'avoit jamais trompé les hommes, étoit bien éloigné de vouloir tromper Dieu.

Les autres obstacles regardoient les principaux chefs du parti protestant, que cette seule proposition ne manqueroit pas de révolter, autant par crainte que par point d'honneur. Il les fit tous assembler, & adressant la parole aux plus distingués d'entr'eux, qui étoient MM. de Bouillon, de Sancy, du Plessis, de Salignac, de Morlas, de Constans & Salettes (25), j'étois aussi présent, il leur dit dans l'intention de les sonder; qu'il les avoit fait assembler, pour sçavoir leur senti-

(25) N. Salettes étoit président du parlement de Pau, & conseiller d'état de Navarre, Morlas étoit son fils naturel, conseiller du conseil privé & d'état, & sur-intendant des magasins de France. Ils se convertirent tous deux. Henri IV apprenant la mort de Morlas, qui étoit un homme de grand mérite, dit : « J'ai perdu un des meilleurs entens demens de mon royaume ». *Chronol. novenn.* liv. 7, page 545.

ment sur ce qu'il avoit à leur communiquer; qu'il avoit reçu des avis certains que Bellozane & les deux Durets, agens du tiers-parti, avoient eu une entrevue avec Villeroy (26) & Jeannin; & qu'ils

(26) Après avoir soigneusement recueilli tout ce qui est dit dans les plus judicieux de nos écrivains sur ces deux hommes, dont le duc de Sully parle si peu avantageusement dans mille endroits de ses mémoires, je erois pouvoir avancer avec certitude, que leur grand & unique objet fut d'un côté, de sauver la religion en France, en excluant du trône le roi de Navarre, tant qu'il n'abjureroit point le calvinisme, ou plutôt en le forçant à abjurer, & d'empêcher de l'autre, l'effet de la politique espagnole, qui tendoit, ou à enlever la couronne à la maison royale, ou à démembler le royaume. Ces vues qui n'ont rien que de fort louable, sont clairement prouvées par la conduite de Villeroy dans les conférences auxquelles il assista, par les conseils qu'il donnoit fréquemment au duc de Mayenne, de se défier du conseil de Madrid, par la réserve que ce chef de la ligue avoit à lui communiquer ses desseins secrets, par le détail des négociations du président Jeannin en Espagne, par la maniere dont ils se comporterent l'un & l'autre aux états de Paris, & peut-être mieux encore, par la haine que les seize leur portoient. Leur prudence, leur sang froid, & leur talent décidé pour les affaires, les rendoient l'ame du parti, & on peut le dire, malgré le parti même: sans eux ce parti possédé d'une passion aveugle & furieuse auroit précipité l'état dans des malheurs
étoient

étoient convenus d'unir contre lui toutes les forces de la ligue & des autres catholiques ; qu'il touchoit au moment dont les catholiques l'avoient si souvent menacé ; qu'ils alloient l'abandonner unanimement ; que le projet commun étoit de placer sur le trône le cardinal de Bourbon , de lui faire épouser l'infante d'Espagne , & de tenter par toutes sortes de moyens de se défaire de sa personne ; qu'à la vérité le cardinal s'étoit montré fort éloigné de cette dernière proposition ; mais qu'il y avoit toute apparence qu'il y donneroit enfin les mains , lorsqu'on lui auroit fait comprendre qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de s'assurer la couronne ; qu'il les prioit de lui dire naturellement ce qu'ils pensoient qu'il y eût à faire sur tout cela , & particulièrement sur la défection des catholiques , qui alloient mettre son parti aux abois.

Il parut bien par la rumeur & le trouble que cette déclaration jetta dans l'af-

irrémédiables. Consultez l'histoire de *Mathieu* ; tom. 2 , pag. 66 , 69 , 86 , &c. *La Chron. noven. liv. 2 , &c. De Thou , les mémoires de Nevers , les mémoires de Villeroy , Passim , & autres. Voy. aussi ce que nous avons dit sur cet article dans la préface de cet ouvrage.*

semblée, que tous ceux qui la composoient, sans rien prévoir ni ménager, sans point fixe, & même sans aucun véritable attachement au roi, n'avoient, pour ainsi dire, songé jusques-là qu'à vivre au jour la journée, qu'à pouffer le temps & tirer parti des talens de leur maître pour la guerre. Ils ne purent jamais s'accorder, ni former un avis suivi. On ne sçavoit s'il falloit souhaiter la paix ou continuer la guerre. L'un disoit qu'il n'y avoit rien à faire qu'à se remettre en campagne, & risquer le tout pour le tout. L'autre s'imaginait qu'en arrêtant huit ou dix des principaux catholiques qui n'étoient point encore sur leurs gardes, surtout les auteurs du projet, on le feroit avorter. D'autres plus modérés, ou peut-être seulement plus incertains, se retranchoient à dire qu'il falloit négocier & chercher des accommodemens, sans pouvoir dire comment. Je saisis cette ouverture, & en la fixant à quelque chose de raisonnable, je fis prévaloir l'avis de la négociation. On n'ignoroit pas que j'avois quelque crédit sur l'esprit de M. le comte de Soissons, & un libre accès chez le cardinal de Bourbon. Ce cardinal disoit souvent en public, que quoique je fusse huguenot, il n'y avoit personne

pour qui il se sentît autant de penchant que pour moi. J'offris d'employer ma médiation auprès de ces deux princes, & de les engager à fermer les yeux aux persuasions des ennemis du roi; & pour y réussir plus plus sûrement, je promis de travailler à gagner leurs créatures & leurs conseillers, sur-tout l'abbé de Bellozanne, les Durets, confidens du comte de Soissons, & une madame des Rosières, bonne amie du cardinal.

Personne ne contredit cette opinion; sans doute parce que les protestans qui avoient entendu la déclaration, se sentant trop foibles pour recommencer actuellement les hostilités, ils ne virent rien de mieux à faire pour le temps présent. Le roi ne fut pas fâché de son côté, que l'avis unanime des protestans lui fît rechercher les princes du sang, & lier commerce avec les catholiques de la ligue. Je me mis à travailler suivant mon plan, & je commençai par l'abbé de Bellozanne. Je sçavois que la jalousie le rendoit l'ennemi secret des Durets. Je crus qu'en le prenant de ce côté, en fortifiant sa haine, & en le flattant d'un premier rôle dans les affaires, j'en viendrois à bout. Je débutai par lui dire que je venois le remercier de la part du roi, de ce qu'il s'étoit si géné-

reusement opposé en sa faveur aux entreprises des Durets ; ce qui ne pouvoit partir que d'un fond de droiture & de bonne volonté pour le roi, dont sa majesté, quoiqu'elle le connût peu, lui tenoit tout le compte qu'elle devoit, jusqu'à ce qu'elle fût en état de lui donner des preuves plus sensibles de son affection ; ce qu'elle feroit certainement, en lui procurant le chapeau de cardinal, ou du moins en lui donnant un des plus riches bénéfices du royaume, si-tôt que ces graces seroient en son pouvoir, par le changement de religion auquel elle touchoit de fort près.

Ce début qui flattoit extrêmement la vanité du personnage, me donna sujet d'entrer, comme sans dessein, dans les secretes démarches des Durets, que je feignois de sçavoir fort positivement, afin de les apprendre de lui-même, & de le porter à s'y opposer encore plus fortement. En effet, à peine eûs-je lâché quelques paroles sur ce sujet, que mon homme cédant à son penchant, tomba sur les Durets, & en dit tant de mal, qu'il me jetta dans l'autre extrémité de croire que sa haine les lui faisoit accuser fausement. L'idée du chapeau & de l'évêché produisant son effet, Bellozanne feignit

de sentir pour le roi le zèle que je lui attribuois moi-même par pure feinte : il ne tint pas à lui que je ne crusse qu'il s'étoit opposé aux violentes résolutions des catholiques, dont il m'apprit, chemin faisant, toute l'intrigue & le but. Je me flattai quelque temps d'avoir gagné cet homme au roi ; mais les fourbes reviennent bientôt à leur caractère. Il ne m'en eut pas si-tôt fait la protestation, qu'il alla en faire une toute contraire au cardinal de Bourbon, ensuite à Villeroy & à Jeannin, auxquels il redit d'un bout à l'autre toute la conversation qu'il venoit d'avoir avec moi. S'il se trouva bien de sa trahison, par le nouveau degré de faveur où elle le mit, je trouvois de mon côté qu'elle servoit peut-être mieux le roi, que ne l'eût pu faire son secret. Outre que par-là j'avois trouvé moyen d'instruire ces messieurs de la disposition prochaine du roi à embrasser leur religion : ce qui les ramenoit intérieurement vers ce prince, sur-tout le cardinal, plus épris de la religion que de la couronne ; l'indiscrétion de Bellozanne produisoit encore un autre effet, c'est de leur donner envie de se supplanter les uns les autres dans l'acquisition des bonnes grâces du roi. Je pardonnai donc de bon cœur à

nemens (28) profonds avoient de puissans charmes ; & j'y fis entrer autant & plus de politique & de vues humaines , que de religion. Mon frere le gouverneur de Mante fut présent à cette conversation, où après avoir glissé mes discours ordinaires sur la future abjuration du roi, j'entrepris de prouver à du Perron, qu'à l'Espagne près & quelques brouillons en France, l'intérêt & l'avantage non-seulement de la France, mais encore de toute l'Europe, étoit que le roi de Navarre fût élevé au trône, & qu'il possédât le royaume dans la même étendue, & avec le même pouvoir qu'en avoient joui les rois ses prédécesseurs.

Je commençai par le pape. Je dis à du Perron, que lui qui avoit une si parfaite connoissance de la cour de Rome, sçavoit mieux que personne que Clément VIII, qui siégeoit alors, n'étoit ni si violent que Sixte V, ni si changeant que Grégoire XIV. Que ce pape considéroit les affaires présentes de l'Europe & de la Chrétienté, d'un esprit net & impartial ;

(28) Ce jugement du duc de Sully sur le cardinal du Perron, paroît plus juste que celui de Joseph Scaliger, qui ne le traite que de babillard, *locutuleius*, ou *locutulevis*.

que son intention n'étoit point qu'en rompant l'équilibre nécessaire entre les deux maisons de Bourbon & d'Autriche, la France se trouvât assujettie à l'Espagne, parce qu'il n'ignoroit aucune des vues de celle-ci, pour la monarchie universelle; qu'en cela, outre l'intérêt de pere commun des catholiques, le pape trouvoit son intérêt temporel en particulier, parce que l'Italie & le patrimoine de saint Pierre suivroient de près le sort de la France & des autres royaumes; & que le pape courroit risque un jour de se voir réduit à la simple qualité de chapelain des rois d'Espagne. Que sa sainteté pensoit d'ailleurs trop sensément pour ne pas tendre les bras au roi, dès qu'il témoigneroit vouloir se rapprocher d'elle, sans se soucier de ce grand terme de relaps, dont on cherchoit à éblouir les simples.

Ma proposition souffroit bien moins de difficulté encore par rapport aux autres têtes couronnées de l'Europe. Je ne m'y arrêtai que bien peu, pour mettre la conversation sur l'Espagne. Je demandai à l'abbé du Perron s'il ne croyoit pas aussi-bien que moi, que ces fins politiques qui étoient l'unique cause des troubles qui agitoient la France, commençoient à désespérer de voir réussir ce bril-

lant projet qu'ils s'étoient formé de conquérir toute la France : & cela sur la connoissance qu'ils avoient, tant du roi & des protestans qui lui étoient attachés, que des catholiques françois. Le roi d'Espagne avoit-il jamais pu se mettre sérieusement dans la tête de faire de la France une province espagnole, & se flatter que sa domination pût jamais être du goût d'un peuple, de tout temps l'émule & l'ennemi de l'Espagne? Sur tout cela on avoit alors bien plus que de simples soupçons. Le roi d'Espagne agissoit visiblement, comme sentant parfaitement que les ducs de Mayenne, de Guise & de Mercœur cherchoient à le prendre pour dupe : il ne pensoit pas mieux des ducs de Savoye & de Lorraine, qu'il voyoit se servir de ses troupes & de son argent, sans en avoir plus d'égards pour lui. Une preuve bien convainquante que Philippe étoit dans tous ces sentimens, étoient les propositions secretes qu'il avoit fait faire & renouveler tant de fois au roi, par D. Bernardin de Mandoce, le commandeur Moreau & le comte de Taxis : c'est qu'au fond ce prince voyant que tout ce qu'il pouvoit prétendre des troubles de France se réduiroit au plus à deux ou trois de ses provinces, il lui importoit

peu de qui il les obtint, du roi ou de la ligue. Il est vrai qu'en partageant la France avec les chefs de la ligue, il se donnoit de grandes espérances d'attirer un jour tout à lui, en attaquant séparément tant de petits rois : mais il achetoit actuellement bien cher cette espérance, par l'épuisement de troupes & d'argent où le jettoit l'avidité de la ligue, & pour peu que le roi soutint long-temps la guerre, Philippe sentoit qu'il se verroit peut-être obligé de retirer tous les secours qu'il donnoit en France, n'en ayant pas trop pour lui-même en Flandre, où la guerre ne faisoit que s'allumer de plus en plus.

Comme je m'apperçus que du Perron m'écoutoit attentivement, & sembloit tomber intérieurement d'accord de tout ce que je lui disois, je ne quittai pas si-tôt le chapitre de l'Espagne : je lui dis, qu'il n'y avoit aucune apparence que tant de braves gens, si amateurs de leur liberté, de leur gouvernement, de leurs loix & de leurs coutumes, pussent s'accommoder jamais d'une servitude étrangere, & se résoudre à ne remporter pour prix de leurs plus belles actions, que l'honneur d'être les subalternes des grands d'Espagne, ou tout au plus stipendiaires d'un roi, qui n'avoit

jamais eu de plus grandes obligations à personne qu'au prince de Parme, & cependant l'avoit laissé attendre jusqu'à la mort la récompense de ses services ; que tout le but des seigneurs François, en paroissant s'attacher au roi d'Espagne, n'étoit que de se faire accorder de plus grandes récompenses par Henri, pendant qu'il étoit encore engagé dans la religion protestante ; après quoi ils abandonneroient fans peine ce reproche si rebattu de relaps, aussi-bien que le dessein de choisir l'un d'eux pour roi, le mariage de l'infante, & tant d'autres projets aussi vagues.

Je produisis à l'abbé, pour preuve de ce que je lui disois ; le traité que la ligue avoit fait proposer à Henri par Villeroy & Jeannin, dès après la levée du siège de Rouen, dont je n'ai pas pu parler à fond dans son temps, mais que je vais exposer dans un moment. Après cela me tournant avec vivacité vers du Perron, je lui demandai s'il n'étoit pas de l'intérêt de tous les bons François, & de lui-même tout le premier, d'empêcher de pareils desseins de s'accomplir ? Si la politique de l'état vouloit que détruisant en un moment un édifice qui avoit tant coûté aux rois de France, & que quelques-uns avoient cimenté de leur sang, on

revînt la France pleine de ces petits tyrans cruels & ambitieux , qui prétendoient faire la loi au prince , & toujours prête à être accablée par les premiers ennemis qui l'attaqueroient ? S'il ne convenoit pas que le gouvernement monarchique , par lequel tous les membres sont unis & soumis à un chef unique , est le plus glorieux & le plus avantageux de tous , & en particulier pour la nation françoise ?

Je tranchai court sur ce tiers-parti de politique , en faisant observer à du Perron qu'il falloit qu'il arrivât nécessairement de deux choses l'une , ou qu'il se réunît à la ligue , ce qui faisoit perdre à celle-ci le secours de l'Espagne ; ou qu'il marchât séparément de la ligue , ce qui le compromettoit avec elle , & l'exposoit , ou à en être détruit , ou à la détruire. Dans tous ces cas , il ne pouvoit rien arriver qui ne tournât à l'avantage du roi.

Pour finir par ce qui regardoit la personne même du roi , il ne me fut pas difficile de faire avouer à l'abbé , que ce prince étoit tel qu'il le falloit pour régner sur les François. Je lui fis remarquer que sa réputation étoit si bien établie partout , qu'il y avoit bien à craindre pour la ligue , & encore plus pour ce tiers-parti si peu accredité , que dans les pro-

vinces où l'on ne se livroit pas aussi aveuglément que dans Paris aux caprices de la ligue, on ne se jettât tout-à-fait entre les bras de ce prince, après que l'ivresse des esprits seroit passée, & auroit fait place à l'amour du repos, si naturel à ceux qui ont souffert; que les provinces commençoient déjà à témoigner ouvertement leur mécontentement. Mais sans tout cela, combien de temps le roi ne pouvoit-il pas encore soutenir la guerre avec le secours des seuls protestans françois & étrangers, brave & expérimenté comme il étoit, & se tenant en garde contre les attentats domestiques? On l'avoit vu avec moins de dix villes dans son parti, & n'ayant qu'une poignée de monde, tenir contre toutes les forces du royaume. Je conclus, qu'au lieu de donner aux ennemis de la France le plaisir de la voir se consumer & s'anéantir d'elle-même, il étoit de l'intérêt général de favoriser un prince qui se montroit capable de lui redonner sa première tranquillité, & de l'élever à un nouveau degré de splendeur.

L'abbé du Perron n'eut rien à répondre à toutes ces raisons. Il fut convaincu de leur force; & comme je m'y attendois bien, il sçut en convaincre le cardinal

de Bourbon, en y joignant toutes celles que sa pénération lui inspira, & qu'il ne manqua pas d'orner de tout le brillant appareil de l'éloquence. Le reste de cette année, & le commencement de la suivante, furent employés de sa part & de la mienne en allées & venues, & en pourparlers de cette espece. Dès qu'on se fut tourné à la négociation, on eut plus de négociateurs que l'on ne voulut.

Il étoit vrai que Villeroy & Jeannin avoient présenté au roi, il y avoit longtemps, un projet de traité de la ligue, & qu'elle offroit de le reconnoître pour roi, à certaines conditions. La pièce est assez curieuse pour en donner un précis. Le véritable esprit qui faisoit agir la ligue, s'y montre tout entier. L'abjuration du roi étoit à la tête, comme la première & la principale condition. On vouloit qu'il s'engageât à faire profession publique de la religion catholique dans trois mois; qu'il la rétablît dans toutes les villes, d'où la supériorité des réformés l'avoit bannie; qu'il se dégageât de toute alliance avec eux; qu'ils n'eussent aucune part aux dignités, charges, ambassades & emplois de l'état, de quelque nature qu'ils fussent; en un mot, qu'ils ne demeurassent en France qu'à titre de simple tolé-

rance, & pour un certain temps, sauf à proroger le terme, suivant l'exigence des cas. Plusieurs autres articles sembloient n'y être mis que pour persuader au peuple que les chefs de la ligue, en traitant avec Henri, avoient pour unique objet de servir la religion & l'état. Telles étoient la clause de nommer aux bénéfices conformément aux canons, celle de tenir les états de six en six ans, & plusieurs autres.

Toutes ces conditions étoient spécieuses; mais on y ajoutoit, & c'étoit-là le point essentiel pour les auteurs du projet, que le roi reconnoîtroit, autoriseroit & soutiendrait la ligue de tout son pouvoir; qu'il laisseroit en sa puissance certain nombre de villes où il ne pourroit pas même mettre de garnison, c'est-à-dire, qu'il ne devoit régner que sous elle; qu'il partageroit tous les gouvernemens de France entre ses principaux officiers qu'on lui désigneroit; que de plus, il entretiendrait dans chacun de ces gouvernemens les troupes suffisantes à y maintenir la religion romaine; qu'il ne pourroit y disposer des tailles, impôts & autres revenus royaux, mais qu'ils seroient tous employés à cet usage, suivant une répartition proportionnée à la qualité & aux

besoins de ces gouvernemens ; qu'il en seroit de même de toutes les garnisons que l'on mettroit dans les places du royaume. Suivoit la destination de ces gouvernemens ; la Provence , au duc de Nemours ; le Languedoc , au duc de Joyeuse ; le Bourbonnois & la Marche , au duc d'Elbeuf ; la Bretagne , au duc de Mercœur ; les deux Vexins à titre de gouvernement , à d'Alincourt ; partie de la Normandie , à Villars ; l'Île de France , au baron de Rosne ; l'Orléanois & le Berry , à la Châtre ; la Picardie , au duc d'Aumale ; la Champagne , au duc de Guise , avec la charge de grand-maître , & toutes les dignités & bénéfices qui avoient été dans sa maison.

Le duc de Mayenne étoit le plus richement partagé , comme de justice. Avec le gouvernement de Bourgogne on unifioit pour lui ceux du Lyonnais , Forez & Beaujolois ; & on lui donnoit dans toutes ces provinces un pouvoir qui auroit anéanti celui du roi , le droit de disposer comme il jugeroit bon des gouvernemens , lieutenances de roi & autres emplois , non-seulement militaires , mais encore de finance & de judicature , & qui plus est , des dignités , bénéfices & places ecclésiastiques ; & pour mettre le

comble à des avantages si extraordinaires, l'on y ajoutoit la charge de connétable ou de lieutenant-général de la couronne : il n'y avoit que celle-là qui parût digne de M. de Mayenne. On retenoit encore *in petto* quatre bâtons de maréchal (29) de France, dont la ligue nommeroit en temps & lieu les sujets, outre des pensions considérables aux plus distingués d'entr'eux. On avoit poussé l'excès jusqu'à prescrire au roi d'acquitter les dettes des personnes de considération du parti qu'on lui nommeroit, au nombre de vingt. Enfin pour achever de lui lier les mains, on ajoutoit qu'il souffriroit que des princes étrangers, au choix des catholiques, accédassent au traité, & se rendissent garans de son exécution. Le nom du pape étoit le seul marqué; sans doute que le blanc devoit être rempli entr'autres de celui du roi d'Espagne. On reconnoît ici trop clairement les vues es-

(29) Ces quatre bâtons de maréchal furent donnés l'année suivante à Rosne, la Châtre, Bois-Dauphin & Saint-Pol : il sera parlé de chacun d'eux dans la suite. On rapporte à cette occasion un bon mot de Chanvalon, qui dit un jour au duc de Mayenne : « Monsieur, vous avez fait des bâtons tards qui seront légitimés à vos dépens ».

pagnoles. Charles-Quint ne demandoit pas autre chose, lorsqu'il disoit qu'on avoit tort de l'accuser de haïr le roi de France, puisqu'au lieu d'un, il souhaitoit qu'il y en eût vingt.

Personne ne croira que la ligue, en traitant avec le roi à des conditions si injurieuses pour ce prince, pût se persuader qu'il s'y soumettoit. Il y a donc toute apparence qu'elle ne le faisoit que pour donner à son refus une espece de tort dans l'esprit de la plus vile populace. Aussi le roi loin de traiter cet écrit sérieusement, & d'y répondre secrètement, comme il auroit fait s'il avoit cru qu'il pût le conduire à un accommodement, le sacrifia tout d'abord aux protestans. Ils donnerent à la piece toutes les qualifications qu'elle méritoit. Elle révolta jusqu'aux catholiques même de la suite du roi. Ceux-ci trouverent que tout y étoit mal arrangé; qu'elle étoit pleine d'articles qui n'étant pas nets, deviendroient une source inépuisable de difficultés; qu'il y en avoit certains, dont l'exécution étoit absolument impossible. Ils dissimuloient ce qui leur avoit fait le plus d'impression; c'est que par la disposition des graces & des faveurs, il n'en restoit plus pour eux.

Le roi n'ayant fait de cet écrit d'autre

usage que de s'attacher plus fortement ceux qui le servoient, fit une réponse fort courte & fort sèche au président Jeannin; elle étoit datée du camp devant Caudebec. Il n'est pas besoin d'en rapporter le contenu.

Les guerres civiles, sur-tout celles où la religion se trouve mêlée, donnent un air de licence & d'effronterie, qui en toute autre occasion, auroit bien de quoi surprendre. Jeannin, scandalisé de ce qu'on avoit traité son projet de ridicule, répliqua par écrit, & en s'adressant au roi lui-même : Qu'il s'étonnoit fort du ton sur lequel on le prenoit avec lui. Que si l'on examinoit bien son projet, on trouveroit qu'il n'y avoit pas encore assez bien traité la ligue. Que la seule crainte qu'il avoit eue en le faisant, étoit d'en être défavoué, sur-tout du duc de Nemours, qui au lieu d'un gouvernement, s'étoit déjà formé une principauté dans le Lyonnais, de l'aveu de l'Espagne, & encore plus le duc de Mayenne, dont les intérêts y étoient assez négligés. La modération de Jeannin n'est-elle pas admirable? Qu'il lui sembloit y avoir assez bien servi le roi en ne parlant pas de lui faire donner des villes à la ligue pour la sûreté de l'exécution de sa parole. Comme

si celles qu'on y accordoit aux gouverneurs, ne faisoient pas le même effet; qu'il avoit encore éludé, pour faire plaisir au roi, la question de l'hérédité des gouvernemens. Cela est vrai; mais quelle difficulté restoit-il aux gouverneurs de se l'attribuer, après tous les autres droits dont il les revêtoit ?

Jeannin marquoit ensuite au roi, avec une liberté que l'on peut bien nommer une impudence outrée, que les armes des catholiques contre lui étant justes, non-seulement il ne devoit point se servir avec eux des termes de crime & d'abolition, mais qu'ils étoient tous en droit de traiter avec lui d'égal à égal, parce que ne devant point être regardés comme des ennemis vaincus, ni lui comme roi du vivant du cardinal de Bourbon, le seul roi reconnu en France, non plus qu'après sa mort, à cause de sa religion, c'étoit ici le corps de la monarchie qui traitoit avec un prince étranger: que par la même raison l'acceptation que le roi avoit faite ne devoit point s'appeller un édit de pacification accordé par un roi à des sujets, mais une convention amiable avec un peuple qui se donne librement un roi, après que les raisons de le refuser ont été levées. Toutes les autres imper-

tourna sans avoir rien fait. De plus, on avoit changé un point qui parut toujours essentiel au prince de Parme, c'est qu'au lieu de convoquer les états à Reims, le duc de Mayenne avoit fait consentir le pape & les plénipotentiaires de l'Espagne, qui étoient dom Diégo d'Ibarra, le duc de (32) Feria Inigo de Mandoce, & le comte Jean-Baptiste de Taxis, qu'on les assemblât à Paris. Toutes ces personnes avoient espéré que dans une ville qu'ils tenoient toute entière par leurs alliances, leurs brigues ou leurs présens, ils pourroient faire jouer mille ressorts qui leur captiveroient tous les suffrages. Mais quand tout ce grand corps anarchique fut rassemblé, il se trouva traversé de tant & de si différens intérêts, que les Espagnols n'ayant que leur voix comme les autres, & destitués d'ailleurs des moyens de la faire écouter par la force, s'apperçurent bien qu'ils rencontreroient plus de difficultés qu'ils n'en avoient prévu ; & ils craignirent dès ce moment de ne tirer d'autre fruit de tant de brigues & de sourdes pratiques, que de re-

(32) Laurent Suarès de Figueroay Cordoua, duc de Feria.

nir les choses plus long-temps brouillées, jusqu'à ce que la complication de tant de vues, & l'impossibilité de pouvoir jamais les unir, produisissent enfin d'elles-mêmes l'effet d'amener & de faire embrasser le parti de la raison.

Comment en effet pouvoir concilier le pape, ou plutôt ses légats qui avoient leur objet particulier? Le roi d'Espagne, les ducs de Savoye & de Lorraine, les ducs de Mayenne, de Nemours, de Mercœur, de Guise, enfin les princes du sang qui avoient aussi chacun un objet (33) différent, & qui n'y étoient pas moins attachés? Tous ces partis, sitôt que les états furent ouverts, considérant que c'étoit-là le coup de partie, eurent recours, chacun de leur côté, à mille stratagèmes qui se détruisoient mutuellement; & suivant l'idée de ce qu'on appelle la fine politique, s'enveloppant & se dérochant sous de fausses marches pour tâcher d'amener les autres à leur but, ils joignoient à la multiplicité des avis déjà si embarrassans, un flux & reflux d'opinions qui jettoient

(33) « La ligue avoit cela de bon pour la France, dit le Grain, que chacun y vouloit commander, & nul obéir ».

dans un labyrinthe où personne ne se connoissoit plus. Aucun ne dit d'abord nettement sa pensée. Il semble qu'on se fût donné le mot pour se déguiser à l'envi, & pour faire deviner son objet.

Les Espagnols ne suivoient en cela que leurs maximes ordinaires & leur caractère particulier, ou cherchoient peut-être à sonder les esprits, pour découvrir si les François verroient de bon œil un prince étranger régner sur eux. Lorsqu'ils virent qu'en temporisant, leur but fuyoit loin d'eux, ils vinrent enfin à proposer ce qu'ils avoient de plus raisonnable, la mariage de l'infante (34) avec le cardinal de Bour-

(34) Claire Eugenie d'Autriche, seconde fille de Philippe II. Le duc de Savoie avoit épousé Catherine, l'aînée. Ce ne fut qu'après avoir essayé inutilement par le ministère du cardinal de Plaisance, légat, & du cardinal de Pellevé, de soumettre la France à une domination purement Espagnole, par le mariage de cette infante avec le prince Erneste d'Autriche, l'aîné des freres de l'empereur. Les mémoires d'état de Villeroy imputent à la cour de Madrid, comme une faute qui fit manquer la couronne de France à l'Espagne, de n'avoir pas voulu faire partir cette infante future reine, que le prince qu'on lui destinoit pour époux, ne fût déclaré & reconnu; mais je doute fort que l'arrivée de cette princesse à Paris eût

bon. Tous les seigneurs François ayant à leur tête les Guises, attendoient que les Espagnols franchissent ce pas, & concourent tous à un point commun, qui étoit de se servir de cette proposition, pour mettre entre le roi & le cardinal toute la haine qui peut animer deux rivaux décidés; conséquemment entre le roi & les chefs du parti contraire, M. le comte de Soissons, les ducs de Nevers, de Longueville & les autres. On laissa prendre à cette proposition assez de force, pour qu'on en vint jusqu'à dresser les articles qui furent envoyés au cardinal par le canal de Bellozanne; mais tous les seigneurs

applanit toutes les difficultés. Selon M. de Thou, la brigue en faveur du duc de Guise se trouva un jour si forte par l'union de l'Espagne & du clergé de France, que sans l'opposition qu'y mit secrètement son propre oncle, le duc de Mayenne, & la déclaration que le roi de Navarre fit semer à propos, qu'il étoit résolu d'embrasser la religion catholique, il y a toute apparence que ce prince alloit être proclamé roi. « On loue le duc de Guise, dit le pere de Châlons, *Histoire de France*, » tom. 3, pag. 257, après Mathieu, d'avoir eu » tant de modération en cette occasion, qu'il ne » laissa paroître aucune marque qu'il se flattât d'une » espérance aussi douce, ni aucun empressement » pour une si grande fortune ».

se réunissant ensuite, ils sçurent bien la faire tomber. A quel dessein? On le pénétre facilement; afin que, ce que ces seigneurs ôtoient au cardinal & aux autres princes du sang, retombât sur eux-mêmes; comme les princes du sang en paroissant s'oublier pour le cardinal, ne le faisoient aussi que par un retour vers eux-mêmes, qui leur fit envisager qu'après lui la couronne pourroit plus facilement leur venir, que si elle passoit sur une tête étrangere. Les Espagnols comprirent tout ce manége des princes Lorrains; & on s'attend bien qu'ils ne leur pardonnerent point.

Cet intérêt commun des grands qui les unissoit contre l'Espagne & contre les princes du sang, venoit ensuite à se diviser en autant de branches qu'ils étoient de têtes; chacun croyoit la sienne propre à porter le diadème. Le dépit & la jalousie se mirent bientôt de la partie, & l'on en vint à se disputer la couronne, pour le seul plaisir de se l'arracher; c'étoit la consolation de ceux qui se voyoient exclus. Tel de ces partis n'en vouloit qu'à une seule personne, & se consoloit de ne pas réussir pour soi-même, s'il pouvoit rendre la brigue inutile. De cette classe étoit le clergé; qui, sans pouvoir désigner

personne nommément , s'opposoit seulement de toutes ses forces à l'élection du roi de Navarre. Tel autre entreprenoit de supplanter deux , trois ou davantage des contendans ; & il ne s'en trouvoit aucun , par tous ces motifs , capable de former un parti assez supérieur pour entraîner tous les opposans. Le peuple , quoiqu'assez ordinairement esclave de sa prévention en faveur d'un sujet , ne se déterminoit point à cause de la multiplicité des sujets ; & il lui arrivoit en cette occasion ce qu'on a souvent expérimenté , que prenant le ton de cette sorte de personnes indifférentes & détachées qui se trouvent toujours dans le public , il tournoit en spectacle pour lui une affaire de cette importance , & ne faisoit que rire des malheureux supplantés.

Mais enfin ce jeu , ce manège de tromperies ne pouvoient pas long-temps durer. Les passions se font donner en ces rencontres , les premières délibérations & les premiers mouvemens. Si le concours des causes les empêche de l'emporter , la raison lente à se montrer dans les assemblées tumultueuses , se fait voir à la fin ; & après l'avoir long-temps combattue , on la suit par nécessité. La première démarche qu'elle fit dans cette occasion , fut

par l'organe du parlement, qui pesant plus mûrement les différentes propositions qu'on jettoit sur le tapis, d'un roi Espagnol ou Lorrain, sentit qu'on lui reprocheroit à jamais d'avoir laissé contrevénir à un article aussi fondamental des loix du royaume, que l'est l'hérédité de la couronne; & commença, sans trop sçavoir ce qui en arriveroit, par donner un arrêt (35) qui défendoit de transporter

(35) Cet arrêt est du 28 juin : « Cette action, » dit M. de Villeroy, *tome 2, page 58*, fut d'autant plus louée par les gens de bien, que le péril en étoit plus grand, & certainement elle servit grandement; & il faut que je dise, que le royaume en demeure obligé à la cour ». Jean le Maître, quoique fait président du parlement de la ligue par le duc de Mayenne, le président Edouard Molé, les conseillers Guillaume du Vair, depuis garde des sceaux, Etienne Fleury, Pierre d'Amours, Lazare Coqueley, &c. yeurent la principale part. En conséquence, le président le Maître fut député avec les conseillers de Fleury & d'Amours, l'après-midi de ce même jour, pour faire des remontrances au duc de Mayenne, comme lieutenant-général de la couronne. Le duc se plaignit avec aigreur de l'affront que le parlement venoit de lui faire; & l'archevêque de Lyon, qui étoit avec lui, ayant répété ce mot d'affront avec emportement, & fort maltraité de paroles les députés, le président le Maître lui ferma la bouche avec beaucoup de di-

la couronne hors la famille royale. Ce n'étoit rien moins qu'une pensée nouvelle ; il n'y avoit personne qui ne l'eût, & qui ne sentît l'injustice d'en user autrement ; mais il semble qu'il lui manquoit, pour entraîner les esprits, d'être proposée avec poids & gravité. L'arrêt porta coup. Les droits de la famille royale commencerent à paroître sacrés à mille personnes, qui n'y pensoient pas un moment auparavant. L'Espagne, que cet arrêt frustroit de son attente, pouvoit encore parer le coup en s'unissant aux Lorrains, sur lesquels il retomboit comme sur elle ; mais plus elle croyoit avoir eu droit de compter sur leurs suffrages, plus elle devint irréconciliable contr'eux, dès qu'elle s'en vit trahie. Ils ne purent jamais se rapprocher, & leur éternelle méintelligence préparoit insensiblement la victoire à leur adversaire commun.

Il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour cela ; mais le clergé (36) empêchoit

gnité & d'autorité. Voyez le cinquieme tome des mém. de la ligue ; mém. de Nevers, tome 2, pag. 635.

(36) Tous les mémoires de ce temps-là font foi des procédés violens, & des discours emportés du cardinal de Plaisance, légat, de presque

fortement qu'il ne fût fait. La chose s'arrêta encore là quelque temps. On reprit, comme par amusement, quelques-uns des projets usés. Les différentes espérances se ranimerent pour s'éteindre bientôt & tout-à-fait; car chacun convenant tacitement que si le roi (37) abjuroit, ce point finissoit toute contestation; l'avis de l'y amener, entraîna enfin toutes les voix: & l'on s'y attacha, non plus légèrement comme auparavant, mais par une vue plus nette & plus distincte du véritable avantage de l'état: vue qui devint dès ce moment

tous les évêques de France, des curés de Paris, & de la Sorbonne: « Débourbonnez-nous, Seigneur », c'est l'explication que donnoit un prédicateur, de cette parole de l'écriture sainte: *Eripe me, Domine, de luto fœcis*. Il y a une infinité de traits pareils, dont assurément on ne peut excuser la malignité par le zèle pour la bonne religion. De Thou remarque que le clergé fut le seul des trois états qui conseillât opiniâtement la guerre.

(37) Il est démontré aujourd'hui, non-seulement que Henri IV étoit le seul légitime héritier de la couronne, il n'y a jamais eu le moindre doute sur ce point, mais encore qu'en sa personne les trois races de nos rois se trouvent réunies. Voyez-en la preuve dans le troisième volume du nouvel ouvrage, qui a pour titre: *Généalogies historiques de toutes les maisons souveraines, vingt-deuxième table généalogique.*

celle du parlement & de tout le peuple, & ne souffrit plus d'opposition, que celle qu'il plut encore à quelques seigneurs d'y apporter pour leur intérêt personnel.

Les ducs de Mayenne, de Nemours & de Mercœur, furent ceux qui témoignèrent le plus d'opiniâtreté, comme il étoit naturel à ceux de tous qui s'étoient le plus flattés; mais avec toute leur mauvaise intention ils ne purent empêcher qu'on ne proposât dans les états, & qu'on ne fît passer à la pluralité des voix une conférence avec le roi. Il étoit du moins en leur disposition d'en rompre ou d'en suspendre l'effet, & ils ne manquèrent pas de le faire. Pour cela ils remuerent ciel & terre. Ils firent agir leurs émissaires. Ils profiterent du mauvais succès du roi (38) devant Selles. Ils firent avancer Mansfeld qui prit Noyon. Ils donnerent toute la force qu'ils purent au refus que le pape venoit de faire au cardinal de Gondy (39) & au marquis de Pisany,

(38) Le voyage que Henri IV fit du côté de Tours, & la nécessité où il se mit de lever le siège de la ville de Selles en Berry, furent regardés en ce temps-là comme des fautes considérables.

(39) Pierre de Retz, cardinal de Gondy, Jean de Vivonne, marquis de Pisany.

envoyés de la part du roi , d'entrer dans Rome , ou même de mettre le pied sur les domaines de sa Sainteté. Pouvoient-ils se flatter qu'on ne remarqueroit point l'irrégularité de ce procédé , après qu'on les avoit vus protester tant de fois qu'ils n'agissoient que pour la religion , & qu'ils étoient prêts de se soumettre à Henri , dès le moment qu'il quitteroit ses erreurs ? Aussi personne ne s'y trompa , & quoiqu'ils empêchassent tout le fruit qu'eût pu avoir la conférence tenue pendant le mois d'avril (40) à Surêne , on jugea que c'étoit le dernier effort d'un pouvoir expirant. On vit clairement que si le roi , après avoir consenti qu'il n'entrât dans cette conférence aucun député de la religion , ne s'étoit pas encore rendu,

(40) A la fin d'avril , & pendant une partie du mois de mai. Voyez-en les actes , *tome 8889 des manuscrits de la bibliothèque royale, mém. d'état de Villeroy, tom. 4, Mathieu & Cayet, ibid. &c.* L'archevêque de Bourges qui soutenoit la cause du roi , l'appuya de l'autorité de saint Paul, qu'on est obligé d'obéir aux princes païens & idolâtres, des libertés de l'église gallicane, & de plusieurs autres preuves sans réplique. Tout insoutenables que paroissent les raisons alléguées au contraire, par l'archevêque de Lyon, elles l'emportèrent dans cette conférence.

c'étoit parce que les ligueurs s'étoient montrés plus difficiles eux-mêmes sur le temporel, que le roi sur le spirituel. Le peuple, sur-tout, lui rendit une justice entiere, & les douceurs d'une trêve qui fut l'unique bien & le résultat de la conférence, acheverent de le mettre dans ses intérêts. Je reviens plus particulièrement à ce prince.

Il faisoit toujours sa résidence à Mante, où toute sa prudence suffisoit à peine à lui conserver entier un parti composé de personnes si différentes dans leurs sentimens. La tenue des états l'avoit alarmé d'abord, & avec d'autant plus de raison, que la premiere idée qui s'offroit à l'esprit, c'est qu'une assemblée en apparence si auguste & si respectable, auroit bien-tôt trouvé un remede aux maux de l'état. Dans cette crainte, le roi commença à flatter les catholiques plus encore que de coutume. Il fit même, comme on vient de le voir, quelques démarches pour rechercher le pape, afin de ne pas s'éteindre dans les uns & les autres, la seule espérance qui pouvoit les empêcher d'en venir avec lui à une rupture éclatante. On juge bien que cela ne se fit pas sans réveiller tous les murmures des huguenots ; mais ce prince avoit sagement pris les devans,

& il paroïssoit qu'il ne se faisoit rien qu'en conséquence de ce conseil général de la religion, dont on a vu que le résultat avoit été de tourner la chose en ménagement & en négociation. Lorsque leurs plaintes prenoient trop de force, & que le roi voyoit qu'il y avoit lieu de craindre qu'ils ne se portassent à quelque extrémité fâcheuse contre lui, il sçavoit les appaiser par quelque expédition militaire, qui ne faisoit que convaincre encore davantage les peuples, que ce même prince qui leur paroïssoit si doux & si débonnaire, n'étoit pas moins digne de leur commander par sa valeur & sa capacité dans la guerre.

Dès qu'il fut instruit du peu d'union qui régnoit dans les états, du trouble & des contestations qui naissoient à chaque parole, il regarda cette assemblée comme le plus heureux acheminement à ses desseins; & il n'eût plus d'autre embarras que celui de bien régler sa conduite avec ce grand nombre d'entremetteurs, qui se mêlerent de ses affaires si-tôt qu'il eut été proposé dans les états de traiter avec lui. Ce prince n'auroit dès-lors trouvé aucun obstacle à la couronne, s'il s'étoit montré d'humeur à satisfaire aux demandes excessives que les seigneurs & les au-

tres membres de la ligue commencerent à lui faire faire ; mais il ne vouloit pas que la postérité lui reprochât qu'il ne devoit la dignité royale qu'à la bassesse qu'il auroit eue de la foumettre à l'avidité & aux caprices de ses sujets. C'est se montrer bien digne du trône , que de sçavoir si bien combattre le penchant & l'empressement naturel à y monter.

Je dois pourtant rendre justice ici à quelques-uns d'eux. Le nombre n'en est pas grand , mais je serois bien caution que (41) MM. de Bellièvre , de Belin & Zamet , par exemple , n'eurent , dans les démarches qu'ils firent auprès du roi , aucun égard à leurs intérêts. Il y en peut avoir encore quelques autres , dont je ne puis rien présumer ni assurer. A l'égard de tout le reste , je me contente de nommer les principaux agens auprès du roi , tant de la part de la ligue & des états , que du clergé & des seigneurs françois. Je ne répéterai point les noms déjà indiqués ; j'y joins seulement le cardinal de Gondy , les maréchaux d'Aumont & de Bouillon , l'amiral de Biron , MM. d'O ,

(41) Pomponne de Bellièvre , François de Fars ;
doas d'Averno , Sébastien Zamet.

de Vitry, de Lux, Du-Plessis, la Verrière, de Fleury, & l'abbé de Chesy, beaucoup d'autres sont demeurés confondus dans la foule, quoiqu'il n'y en eût pas un d'eux qui ne s'assurât que l'histoire parleroit un jour de lui comme de celui qui avoit frappé le grand coup. Je comptai un jour au roi, par leurs noms, plus de cent de ces personnages. Au reste on présenteroit ici une belle décoration, si l'on pouvoit ouvrir & montrer pour un moment le cœur de tous ces conseillers si ardens; vanité, desir de la faveur, bas intérêts, vils artifices, jalousie, fourberie, trahison, c'est-là tout ce qu'on y découvrirait.

Il y en eut qui ne quitterent pas même au dernier moment le masque qui leur faisoit abuser du privilège d'aborder le prince pour le trahir plus sûrement, & pour lui tendre des pièges que tout autre n'auroit jamais évités. C'est à regret que je nomme en cet endroit Villeroy (42) &

(42) Dans le premier tome des mémoires d'état de Villeroy, qui n'est guères qu'une justification de toute la conduite de ce secrétaire d'état, il avoue sincèrement que rien n'eût été capable de lui faire prendre le parti de ce prince, s'il ne se fût pas converti, & si avant tout on n'eût pris toutes les

Jeannin : mais le fait est trop connu , & la confusion qu'ils effuyèrent depuis , lorsque le roi leur en fit publiquement à Fontainebleau de justes reproches , en est

mesures nécessaires pour mettre la religion en sûreté. Il n'est pas besoin de rapporter les raisons qu'il en donne , il trouvera sur ce point toute l'indulgence qu'il demande. Il convient encore , avec la même sincérité , de ses liaisons avec la ligue & l'Espagne , & du principe politique où il étoit , qu'en faisant la paix , il étoit très avantageux de séparer le roi d'intérêt d'avec l'Angleterre & de l'unir avec l'Espagne. Sur cet article , ses raisons , quoique sans doute elles ne seront pas goûtées de ceux qui pensent comme M. de Sully , sont pourtant encore plausibles. Pour tout le reste , il s'en défend fortement. Il proteste qu'il n'a jamais reçu d'argent de l'Espagne , & qu'il n'a assisté ni aux états , ni à aucuns autres conseils , qu'avec une véritable intention de travailler pour le roi & pour la paix. Voyez la note sur ce sujet , quelques pages plus haut , & ce que nous en avons dit dans la préface de cet ouvrage. Quant au serment de la ligue dont parle ici le duc de Sully , & qui est l'article le plus grave ; M. de Villeroy est si clairement justifié dans *Mathieu* , tome 2 , page 153 & suiv. *chronol. noven. liv. 5 ; f. 229* , & dans quelques autres historiens , qu'il ne reste qu'à avouer qu'il y a erreur sur ce fait dans nos mémoires. Selon ces historiens , non-seulement M. de Villeroy n'eut aucune part à ce serment , mais encore il l'ignoroit absolument , lorsque Henri IV lui montra cet écrit à Fontainebleau , & qu'il le chargea d'en faire des

la conviction, aussi-bien que la maniere intéressée dont Villeroy se comporta dans la suite. Deux jours seulement avant l'abjuration du roi, ces deux messieurs s'employèrent si utilement, qu'ils firent tenir une assemblée secrète, composée des ministres du pape, de ceux de l'Espagne & des principaux partisans de la ligue, soit en personne, soit par procureurs pour les ducs de Nemours & de Mercœur absens, dans laquelle le légat fit jurer à tous sur la croix, l'évangile & même l'hostie, de soutenir la ligue jusqu'à ce qu'on vît sur le trône de France, j'ai peine à le dire, un roi agréable à l'Espagne; & sur-tout de ne jamais reconnoître pour tel le roi de Navarre, quand même il joindroit aux droits de sa naif-

reproches au duc de Mayenne, que Villeroy travailloit dès-lors très-sincèrement & par ordre de ce prince même, à le séparer de la ligue. Mais ce qui est plus positif encore, c'est que Villeroy faisant honte au duc de Mayenne de cette criminelle démarche, Mayenne lui répondit en propres termes : « Je ne vous ai rien voulu dire de ce serment, ni au président Jeannin, tant parce que j'avois donné parole au légat & aux Espagnols de ne vous en rien dire, que pour n'ignorer que vous n'eussiez jamais approuvé l'usage de ce remede ». *Mathieu, page 155.*

fance celui d'une abjuration sincere. Ce serment, si plein de religion & de charité, fut enfermé dans un paquet signé de toute l'assemblée & envoyé à Rome. C'est par une lettre que le cardinal de Plaisance écrivoit à quelques membres du parlement, & dont le porteur fut arrêté à Lyon par des soldats du roi, qu'on eut connoissance de cette pièce. Peut-on se jouer à ce point de la bonne foi, de la vertu & de la religion? Ce trait quoiqu'anticipé, me paroît ici à sa véritable place.

Parmi cette foule de négociateurs & de conseillers, il y en avoit beaucoup qui croyoient tromper le roi, & qui ne faisoient que se tromper eux-mêmes. Ce prince les laissoit dans cette bonne opinion, pour persuader, non pas ces intriguans, mais le peuple, de la facilité à l'amener au point où on le souhaitoit. Je parle pour l'avoir sçu du roi lui-même. Je me souviens qu'un soir, c'est je crois le 15 février, après que tout le monde se fut retiré de son appartement, le secrétaire Féret vint me chercher fort secrètement de sa part, & m'introduisit dans sa chambre, où je le trouvai couché. Il étoit obligé, ainsi qu'il me l'avoua, de prendre cette précaution toutes les fois qu'il avoit à m'entretenir, pour ne pas révol-

ter les catholiques , non plus que les protestans , qui , par jalousie me haïssoient , peut-être encore plus que ne faisoient les premiers par aversion naturelle. Après qu'il se fut plaint de cette contrainte dans des termes tout-à-fait obligeans pour moi ; il me parla des affaires qui occupoient alors le tapis , & du manége des courtisans pour se donner l'honneur de la décision. J'avois dit , & on l'avoit rapporté au roi , que j'appréhendois que sa facilité ne lui fit accorder plus qu'il ne devoit. Je connus que je m'étois trompé , par la maniere dont ce prince me représenta l'état des affaires , & me peignit le différent caractere de tous les sollicitans. Si je fus surpris de la justesse avec laquelle il démêloit du premier coup d'œil la vérité , au travers des voiles dont on l'obscurcissoit , je ne fus pas moins charmé , lorsque soumettant ses lumieres aux miennes , il voulut que je lui prescrivisse la maniere dont il devoit achever une affaire , laquelle , pour l'avouer , avoit des risques jusqu'au dernier moment. J'eus beau m'en défendre , je n'obtins qu'un délai de trois jours pour prendre ma résolution. C'est dans cet entretien que le roi me parla pour la premiere fois du dessein qu'il avoit de me confier un jour ses finances.

Après trois jours d'une mûre réflexion, j'allai retrouver le roi avec le même secret. Je ne goutai aucun des projets qu'on lui avoit donnés, & qui ne différoient que dans le plus ou le moins de récompenses à accorder aux principaux membres de la ligue, & aux autres personnes intéressées. Mon avis fut que les choses n'étoient point encore au point d'y mettre la conclusion, ce que j'appuyai des raisons suivantes: que le roi étoit délivré de la seule crainte qui auroit pu porter à en précipiter la fin; je veux dire, de la crainte que tant de prétendans à la royauté ne se réunissent tous en faveur d'un sujet, parce que l'aigreur qui s'étoit mise entre les princes, les grands & les ministres d'Espagne, prenant chaque jour de nouvelles forces, on ne pouvoit s'attendre qu'à les voir dans peu chercher à se détruire mutuellement. Cela supposé, qui étoit le point essentiel: qu'il ne pouvoit arriver autre chose, sinon que les indifférens & les mieux intentionnés s'en attacheroient plus fortement au parti du roi; que cet effet étoit déjà indubitable par rapport aux villes de France trop éloignées de la ligue & de la cabale pour en suivre les impressions & la chaleur; que les chefs de la ligue eux-mêmes par haine, par ja-

lousie, ou même par réflexion sur leur propre intérêt, viendroient l'un après l'autre se jeter entre les bras du roi; que de simples espérances que ce prince laisseroit concevoir, lui donneroient d'avance la meilleure partie des fruits de l'exécution, & ne lui en feroient pas courir les dangers; que ces dangers d'une exécution trop précipitée étoient premièrement, une séparation éclatante des protestans qui n'étoient pas encore assez préparés à ce changement, d'où il pourroit arriver les plus fâcheux inconvéniens, en ce que le roi n'étant point encore assuré de tous les catholiques pour les leur opposer, il demeureroit à la merci des uns & des autres; ensuite la nécessité où il se mettoit lui-même en se jettant entre les bras des catholiques, de leur accorder toutes leurs demandes, quelque exorbitantes qu'elles fussent, ce qui pour le présent & pour l'avenir étoit d'une dangereuse conséquence; qu'il falloit laisser à tous ces intriguans & à tous ces chefs de la ligue, le temps de donner une forme précise à leurs demandes; qu'ils connoîtroient qu'ils alloient presque tous sur les brisées les uns des autres, ce qui les obligeroit à se réduire d'eux-mêmes sur leurs excessives prétentions, à convenir qu'en élevant

trop haut de légers services, ils mettoient le roi dans l'impossibilité de les satisfaire; enfin à se contenter de chercher leur intérêt dans l'intérêt général de l'état; que les premiers à qui l'on verroit prendre ce parti, seroient ceux qui, n'étant portés à demander des satisfactions que par l'infatigation des puissances étrangères, avides peut-être de les partager avec eux, connoitroient l'injustice de leur procédé, à mesure que croîtroit leur haine contre ces étrangers; que ces mêmes étrangers voyant que le roi accorderoit si facilement, seroient demander par d'autres ce qu'ils croiroient ne pouvoir obtenir eux-mêmes.

Je fis enfin envisager au roi que quelque changement qui arrivât dans les affaires, il ne pouvoit être si subit, qu'il ne fût en son pouvoir de l'empêcher, puisque peu de paroles suffisoient pour cela; au lieu qu'en temporisant, on éclaircit les démarches des uns & des autres, & l'on rompoit secrètement ce qu'il pouvoit y avoir de liaison entr'eux; jusqu'à ce qu'il ne tint plus pour une entière conclusion, qu'à donner quelques satisfactions à ceux qui étoient réellement en droit d'en demander. Pour amener les choses heureusement à ce but, je ne

voyois rien de meilleur à faire que de suivre constamment la conduite que le roi avoit tenue jusqu'à ce moment ; bien recevoir tout le monde, promettre peu, paroître désirer de finir, remettre toute la faute du retardement sur les obstacles, & travailler assiduellement à les lever. C'est avec une conduite semblable qu'il me semble que devoient se traiter presque toutes les affaires politiques un peu épineuses. On sçait assez que la différence entre la précipitation & la diligence, est que celle-ci, ennemie de l'inaction & de la paresse -aussi-bien que l'autre, ne fait pourtant aucun pas sur lequel elle ne consulte le jugement, & cependant on les confond dans la pratique presque à tous les instans.

En parlant de la sorte au roi, sa conversion étoit toujours le fondement que je supposois, & sa majesté, en ne contredisant rien, me fit connoître que cette formalité ne l'arrêteroît pas. Je n'ajoutai plus qu'une chose, c'est que pour ne pas laisser dégénérer cette négociation en querelle bourgeoise & en parlementage, comme faisoient ses adversaires, il falloit l'entremêler de quelque expédition militaire. Y ayant beaucoup d'autres raisons à joindre à celle-ci, j'offris au roi de les

lui mettre par écrit. Ce prince me répondit qu'il n'en étoit pas besoin, qu'il croyoit comprendre tout ce que je pouvois avoir à lui dire, & que quand il auroit le temps lui-même, il m'entreprendroit sur un système par lequel il lui sembloit qu'après s'être uni aux catholiques, il n'étoit pas impossible de les réconcilier eux-mêmes avec les réformés.

Pour exécuter de point en point cette résolution, le roi à son retour à Mante, après la rupture de la conférence de Surêne, en fit faire d'autres purement de religion (43) entre les docteurs catholiques & les ministres protestans, auxquelles il assista régulièrement, & d'un autre côté il fit ses préparatifs pour ouvrir la campagne dès le mois d'avril par quelque coup d'importance; plutôt pour soutenir sa réputation parmi les peuples, que dans l'intention de continuer sérieusement une guerre, pour laquelle les fonds lui manquoient absolument.

Cette expédition fut le siège de Dreux, pour lequel le roi fit un emprunt considérable sur la ville de Mante. Il partit de

(43) A la Villette, à Pontoise, à Mante, & ailleurs.

cet endroit au commencement d'avril, & vint passer la riviere d'Eure à Serisy, pendant que de mon côté j'assemblois & conduisois l'artillerie nécessaire. L'amiral (44) de Biron investit par son ordre la ville, qui fit peu de résistance. Toute la difficulté consistoit dans le château, & sur-tout la Tour Grise qui étoit à l'épreuve du canon. Je promis au roi de l'emporter, s'il vouloit me donner quatre mineurs anglois & écossais, & certain nombre de travailleurs. Mon entreprise ne manqua pas d'être bien frondée; & mes envieux faisoient avidement cette occasion de me mortifier. Le roi lui-même doutoit fort de la réussite; cependant il m'accorda ce que je lui avois demandé. Je conduisis mes mineurs & mes pionniers au pied de la tour, où pour les garantir du feu & des efforts des assiégés, je les couvris de mantelets & de fortes pièces de bois. Cela fait, je les fis travailler avec tant d'ardeur, que de trente-six pionniers que j'avois, il n'y en avoit que quatre qui pussent travailler à-la-fois, la dureté de la pierre les épuisant de for-

(44) Charles de Gontault, fils du maréchal, nommé amiral par le roi.

tes, & les couvrant de sueur presque dans le moment qu'ils commençoient leur travail. Aussi-tôt ils étoient relevés par quatre autres, & l'ouvrage ne discontinuoit pas, quoique ceux du dedans cherchassent à le détruire en précipitant de gros carreaux de pierre, & faisant un fort grand feu.

Lorsque je vis que malgré cette vigoureuse défense j'avois fait dès le premier jour une ouverture de cinq pieds de hauteur, de trois de largeur, & de quatre de profondeur, je tins le succès presque infailible. Six jours se passerent dans le même travail. J'enfermai trois ou quatre cens livres d'excellente poudre dans plusieurs chambres de six ou sept pieds en quarré, pratiquées dans l'épaisseur du mur, que je refermai ensuite avec de bonnes pierres liées par le plâtre, ne laissant de passages qu'à deux grosses saucisses de cuir sec, remplies de bonne poudre, qui touchoient d'un bout à la poudre enfermée, & se rejoignoient au-dehors de la tour vis-à-vis une traînée à laquelle on devoit mettre le feu. M. le duc de Montpensier ayant voulu venir voir disposer cette machine, y reçut un coup d'arquebuse au visage.

Tout le monde attendoit impatiem-

ment, pour ma confusion, le résultat de ce grand travail ; & lorsqu'on sçut le moment où je devois y faire mettre le feu, on s'assembla pour en voir l'effet. Il ne fut pas prompt, ce ne fut d'abord qu'un bruit sourd, accompagné de beaucoup de fumée ; & dans ce moment j'essuyai mille regards méprisans & autant de traits de raillerie sur ma mine. J'eus bientôt ma revanche. Au bout d'un demi-quart d'heure, un tourbillon de fumée, beaucoup plus épais, s'éleva de la tour, & dans l'instant on la vit se séparer précisément par la moitié. Une moitié s'affaissa, entraînant sous ses ruines hommes & femmes qui y furent ensevelis, l'autre demeura sur pied, de manière qu'elle laissoit voir à découvert sur ses planchers tous ceux qui y étoient renfermés, à qui la consternation d'un accident si effrayant, jointe aux décharges qui leur furent aussitôt faites & à coup sûr par nos soldats, fit jeter mille cris lamentables. Le roi en eut compassion, & défendit qu'on tirât davantage. Il envoya chercher ces malheureux, & leur donna à chacun un écu. Le château se rendit aussitôt, & je comptai que cette fois on ne me refuseroit pas le gouvernement d'une ville prise presque par mon seul moyen : mais d'O se fit

un triomphe de l'emporter encore sur moi, & je lui cédaï, après que le roi m'eût représenté que dans les termes où il en étoit avec le parti catholique, la politique ne demandoit pas qu'on l'aigrît pour un sujet si léger.

Le roi s'en tint à quelques autres petites expéditions semblables, & revint aussitôt à Mante reprendre ses conférences. Cette alternative de guerre & de conférences dura pendant toute la tenue des états, & jusqu'au jour où le roi fit son abjuration. Je trahirois la vérité si je laissois seulement soupçonner que la politique, les menaces des catholiques, l'ennui du travail, l'amour du repos, le desir de s'affranchir de la tyrannie des étrangers, le bien du peuple même, quoique fort louable en soi, aient entré seuls dans la dernière résolution du roi. Autant qu'il m'est permis de juger de l'intérieur d'un prince que je crois avoir mieux connu que personne, ce fut bien à la vérité par ces motifs que lui vint l'idée de sa conversion, & j'avoue que moi-même je ne lui en inspirai point d'autres, fortement persuadé comme je l'ai toujours été, quoique calviniste, sur l'aveu que j'en ai arraché aux ministres réformés les plus sçavans, que Dieu n'est pas moins

honoré dans l'église catholique que dans la protestante ; mais dans la suite le roi se sentit amené au point de regarder la religion catholique (45) comme la plus sûre. Le caractère de candeur & de sincérité que j'ai toujours remarqué dans ce prince, me fait croire qu'il auroit mal soutenu, pendant tout le reste de sa vie, un pareil déguisement.

Au reste qu'on ne juge point mal de l'aveu que je fais ici. Il n'est pas surprenant que Henri, qui n'avoit jamais autant entendu parler de religion que dans ces conférences & ces controverses continuelles (46), se laissât entraîner du côté

(45) C'est la réponse qu'on voit dans M. de Péréfixe qu'il fit à un ministre, qui, en disputant avec les docteurs catholiques, fut obligé de convenir qu'on pouvoit également se sauver avec eux. M. de Sully pourroit être vivement poussé sur l'aveu qu'il fait ici. *Péref. ibid.*

(46) Tous ces discours, soit instructifs, soit édifiants, des cardinaux & prélats de France au roi, se voient dans le *vol. 9214 des mss. de la bibliot. du roi*. On y prouve aussi la sincérité de la conversion de ce prince par les marques suivantes. Son respect pour le pape, les cardinaux & les ecclésiastiques, les soins qu'il apporta pour la conversion du jeune prince de Condé, son alliance avec le pape, en épousant la princesse de Floren-

qu'on avoit soin de rendre toujours victorieux; car il faut remarquer comme un fruit de la sage attente du roi; qu'enfin tout le monde, jusqu'aux protestans, je dis plus, jusqu'aux ministres mêmes réformés employés dans les conférences, vinrent enfin à être fortement persuadés que le changement de religion du roi étoit une chose absolument nécessaire pour le bien de l'état, pour la paix, enfin pour l'utilité même des deux religions. Dans cette disposition, il se fit une espèce de conspiration générale dans les esprits pour l'y amener. Les ministres réformés, ou ne se défendoient plus, ou se défendoient si foiblement, que l'avantage demeureroit toujours du côté de leurs adversaires. Ils ne murmuroient point de ce que souvent on se passoit d'eux aux conférences. L'abbé du Perron, qui étoit là comme dans le lieu de sa gloire, n'étoit pas homme à perdre le fruit de sa victoire, avec cet

ce, son attention à entretenir la bonne intelligence entre le souverain pontife & le roi d'Angleterre, le mariage de sa sœur avec le duc de Bar, le bâtiment de l'hôpital de la Santé, & d'autres édifices pieux qu'il fit faire, sa dévotion pour le sépulchre de notre Seigneur & les saints lieux, la joie qu'il témoigna de la victoire remportée par M. l'évêque d'Evreux sur les calvinistes, &c.

entretien doux & insinuant, cette éloquence forte & persuasive, ce fond inépuisable d'érudition toujours exactement servi par une mémoire prodigieuse, qu'on ne pouvoit ni terrasser, ni convaincre de faux qu'à l'aide de toute une bibliothèque, espece de défense bien languissante. De la complaisance à la flatterie, avec un prince, il y a peu de distance. Quelques-uns des ministres réformés qui approchoient le plus de la personne du roi, & qu'il consultoit sur ses difficultés, trahirent (47) formellement leur croyance, ou flatterent par un embarras concerté, la religion qu'on regardoit déjà comme celle du prince.

Les chefs du parti protestant n'en vinrent pas si facilement à ce point. Il y avoit des momens où on les trouvoit intraitables. En vain on leur remontrait que leur opiniâtreté étoit capable de faire perdre la couronne au roi, & que dans la nécessité qu'elle fût possédée par un prince catholique, c'étoit un avantage pour eux

(47) D'Aubigné nomme quelques-uns de ces protestans. Il marque aussi que la marquise de Monceaux, maîtresse du roi, y eut beaucoup de part, dans l'espérance de devenir reine elle-même, si Henri étoit nommé roi, *tome 3., liv. 3., chapitre 22.*

que ce prince catholique fût celui-là même qui les avoit affectionnés si longtemps, & sur les égards duquel ils pouvoient compter. Ils s'étoient flattés de voir un prince de leur religion sur le trône, & le calvinisme devenir la religion dominante dans le royaume; il leur paroissoit dur d'être privés de cet avantage: c'est une perte que l'amour propre fait regarder comme irréparable dans toutes les religions (48).

Le roi essuya un de ces accès de mauvaise humeur, lorsque quelques-unes des principales villes du royaume, lassées de gémir sous l'oppression d'une infinité de petits tyrans, firent une première démarche auprès de sa majesté, & lui députerent le comte de Belin pour lui demander la liberté du commerce. Henri étoit à Mante ou à Vernon, lorsque Belin

(48) « Si je suivois votre avis, répondit Henri » IV au ministre la Faye, qui lui faisoit des re- » montrances de la part du parti protestant, il » n'y auroit ni roi ni royaume dans peu de temps » en France. Je desire donner la paix à tous mes » sujets, & le repos à mon ame. Voyez entre » vous ce qui est de besoin pour votre sûreté, je » serai toujours prêt de vous faire contenter » *Chronol. novenn. ibid.*

vint lui faire cette proposition , qu'il ne reçut qu'en présence de tout son conseil. Il n'y eut pas un protestant qui se montrât d'avis de l'accorder. Il est encore plus singulier qu'elle trouvât une égale opposition de la part des catholiques , sans qu'ils pussent en rendre une raison légitime , ou seulement plausible. Toutes ces personnes s'embarassoient dans leurs délibérations , & sentoient bien que leur avis ne portoit sur rien ; mais pour cela ils ne changeoient point. Le roi m'appercevant en ce moment : « Et vous , monsieur de » Rosny , me dit-il , que faites-vous là , » rêveur ? Ne nous direz-vous rien d'ab- » solu , non plus que les autres » ? Je pris la parole , & je ne craignis point de me déclarer contre tous les opinans , en soutenant que l'on ne devoit pas balancer à achever de mettre le peuple dans les intérêts du roi , par un trait de douceur qu'il seroit facile de révoquer , si l'on s'appercevoit qu'il en abusât. Cette opinion fut aussitôt relevée de tous les conseillers avec un cri de blâme , que j'ai toujours regardé comme une récrimination du consentement que j'avois extorqué dans le conseil , dont il a été fait mention plus haut. Il fallut que le roi cédât à leur importunité , & que le comte de

Belin s'en retournât sans avoir rien fait.

Henri ne manqua pas de faire ses réflexions sur ce refus, & jugeant qu'il n'en falloit pas beaucoup de cette nature pour éloigner les peuples sans retour, & pour faire prendre un dernier parti à ses ennemis, il résolut de ne pas différer plus long-temps sa conversion. Il sentit bien qu'il ne devoit plus s'attendre à vaincre les répugnances de certains protestans, ni à obtenir jamais d'eux un plein consentement à cette démarche (49), mais qu'il falloit leur faire un peu de violence, au hazard de quelques murmures qui n'aboutiroient à rien; & qu'à l'égard des catholiques de son parti, il ne s'agissoit que de dissiper la crainte qu'ils avoient, que le roi les regardant comme des personnes dont il étoit sûr, il ne songeât à s'assurer des autres en leur destinant tou-

(49) Henri IV trouva toujours que la démarche de son abjuration pouvoit l'exposer à de grands risques. C'est ce qui lui faisoit écrire à mademoiselle d'Estrées, « ce sera dimanche que je ferai le » faut périlleux. A l'heure que je vous écris, j'ai » cent importuns sur les bras qui feront haïr Saint- » Denis, comme vous faites Mantes, &c. ». *Recueil de ses lettres, journal de Henri III, page 281. tome I.*

tes les graces. Il déclara donc publiquement enfin que le jour de son abjuration seroit, ce me semble, le 20 juillet, & nomma l'église de saint Denis pour cette cérémonie.

Cette déclaration déconcerta la ligue, & remplit de joie le peuple & les catholiques royalistes. Les protestans, quoiqu'ils s'y attendissent, murmurèrent, haussèrent les épaules, & firent pour la forme tout ce qu'une pareille conjoncture demandoit qu'ils fissent; mais ils ne sortirent point des bornes de l'obéissance. Tous les ecclésiastiques accoururent, ayant à leur tête M. du Perron, qui s'enivroit de son triomphe. On s'empressa, tout le monde voulut participer à cette œuvre. Du Perron, pour lequel j'avois obtenu l'évêché d'Evreux, crut ne pouvoir mieux me témoigner sa reconnoissance, qu'en exerçant sur moi la fonction de convertisseur. Il m'aborda avec toute la confiance d'un conquérant, & me proposa d'assister à une cérémonie, où il se flattoit de se montrer avec tant de lumieres, qu'il n'y avoit point de ténèbres qu'elles ne dissipassent: « Monsieur, lui répondis-je, je n'ai que faire d'être présent à vos disputes, pour sçavoir de quel côté seront les plus fortes, & les plus valables rai-

» fons. L'état des affaires, votre nombre
 » & vos richesses requièrent que vos dis-
 » tinctions prévalent ». Elles prévalurent
 en effet. La cour se trouva très-nom-
 breuse à Saint-Denis, & tout s'y passa
 avec beaucoup d'appareil & de pompe.
 Je suis dispensé de m'arrêter sur une des-
 cription, que les historiens (50) catholi-
 ques feront avec autant d'étendue que de
 complaisance.

Je ne m'attendois pas qu'en cet ins-
 tant on auroit encore besoin de moi. Je
 me tenois retiré, comme un homme qui
 n'a aucun intérêt au spectacle qui se don-
 noit, lorsque je vis arriver du Perron,
 que le cardinal de Bourbon envoya vers
 moi, pour appaiser une dernière dispute
 qui s'étoit élevée au sujet des termes dans
 lesquels la formule de profession de foi
 du roi devoit être conçue. Les prêtres &
 les docteurs catholiques la chargeoient

(50) Voyez, outre les historiens cités ci-dessus,
Mézerai; le vol. 8935. mss. de la bibliot. du
 roi, où sont encore rapportées, la lettre que le
 roi écrivit ensuite à sa Sainteté, la procuration
 donnée à M. du Perron allant à Rome prêter l'o-
 béissance au pape, la déclaration du roi sur les
 motifs de sa conversion, &c.

comme à l'envi de toutes les minuties dont ils étoient pleins, & ils en alloient faire, au lieu d'une pièce grave, un écrit ridicule. Les ministres protestans, & le roi lui-même ne goûtoient (51) pas que cette formule fût farcie de bagatelles si puérites, & il étoit né là-dessus une contestation qui faillit à tout rompre.

J'allai incontinent avec du Perron chez le cardinal de Bourbon, avec lequel il fut convenu qu'il ne falloit rien omettre dans cet acte des points de foi controversés entre les deux églises; mais aussi qu'on devoit supprimer tout le reste comme inutile. Les parties y consentirent, & la formule (52) fut dressée de manière que le roi y reconnoissoit tous les dogmes romains sur l'écriture sainte, l'église, le

(51) « Ne parlons point de *requiem*, dit Henri IV, je ne suis pas encore mort ».

(52) Voyez-en l'original dans les anciens mém. Du Plessis-Mornay, & Mézerai d'après lui, reprochent au roi & aux catholiques, apparemment sans aucun fondement, que cette première profession qu'on supprima, fut pourtant celle qu'on envoya au pape, « comme si le roi l'eût faite, » écrite, signée de sa main, contrefaite par M. de Loménie : ce sont ses termes, *liv. 1, pag. 198, liv. 2, pag. 207.*

nombre & les cérémonies des sacremens, le sacrifice de la Messe, la transubstantiation, la doctrine de la justification, l'invocation des saints, le culte des reliques & des images, le purgatoire, les indulgences, enfin la primauté & le pouvoir du pape (53); après quoi la satisfaction fut générale (54).

(53) Un second acte aussi fort, par lequel Henri IV reconnut l'autorité du pape, est la déclaration qu'il fit après sa conversion : que ce n'est que par nécessité & faute de temps, qu'il a reçu l'absolution des prélats de France avant celle du S. Pere. Cette déclaration est rapportée dans *le troisieme tome des mém. d'état de Villeroy*, p. 61.

(54) Ce fut entre les mains de Renaud, ou Bernard de Beaune de Samblançai, archevêque de Bourges, que le roi fit son abjuration. Le cardinal de Bourbon, qui n'étoit pas prêtre, & neuf autres évêques assistoient ce prélat. Henri IV s'étant présenté pour entrer dans l'église de saint Denis, l'archevêque lui dit : *Qui êtes-vous ?* « Henri répondit : Je suis le roi. *Que demandez-vous ?* Je demande d'être reçu au giron de l'église catholique, apostolique & romaine. *Le voulez-vous ?* » ajouta le prélat. Oui, je le veux, & le desire, » reprit le roi, qui s'étant aussitôt mis à genoux, » dit : je proteste & jure devant la face de Dieu tout puissant, de vivre & de mourir en la religion catholique, apostolique & romaine, de la protéger & défendre envers tous, au péril

230 MÉMOIRES DE SULLY,

» de mon sang & de ma vie, renonçant à toutes
» les hérésies contraires à icelle église catholique,
» apostolique & romaine ». Ensuite il mit cette
même formule écrite entre les mains de l'archevê-
que, qui lui présenta son anneau à baiser, lui
donna à haute voix l'absolution, & entendit sa
confession pendant le *Te Deum*, &c. Voyez toute
la suite de ce cérémonial dans les historiens. *Cayet,*
liv. 5, pag. 222 & suiv. Mathieu, &c.

Fin du cinquième Livre.





LIVRE SIXIÉME.

MÉMOIRES 1593 — 1594. Conduite de Henri avec le pape, l'Espagne, la ligue & les Huguenots, après son abjuration. Autre trêve. Artifices de l'Espagne. Attentat de Barriere contre la vie de Henri. Jésuites accusés & justifiés à cet égard. Rosny commence à négocier avec l'amiral de Villars, pour le détacher de la ligue. Fescamp surpris par un moyen extraordinaire. Affaire pour ce fort. Plusieurs villes se rendent à Henri. Voyage de Rosny à Rouen. Détail de ses négociations avec Villars. Caractere de ce gouverneur. Rosny est employé par Henri à raccommoder le duc de Montpensier avec le comte de Soissons, & à rompre le mariage de celui-ci avec Madame. Il va voir la duchesse d'Aumale à Anet. Suite de ses négociations avec MM. de Villars, de Médavy & autres. Le traité avec Villars est conclu, après bien des obstacles. Henri est reçu dans Paris. Circonstance de cette reddition. Traits de générosité & de clémence de ce prince.

Accommodement de Villeroy. Troisième voyage de Rosny à Rouen. Villars en chasse les députés de l'Espagne & de la ligue. Cérémonie avec laquelle Rouen se rend au roi. Conditions que met Rosny aux gratifications qu'il reçoit du roi. Villars vient trouver Henri. Trait de sa générosité. Lyon se soumet au roi, malgré le duc de Nemours. Poitiers, Cambrai & autres villes en font autant. Prise de la Chapelle par les Espagnols. Commencement du siège de Laon. Affaires qui obligent Rosny à revenir à Paris. Entretien qu'il a avec le cardinal de Bourbon. Il soutient les Jésuites dans leurs procès contre l'université & les curés de Paris. Il retourne au siège de Laon. Suite de ce siège. Travaux & fatigues de Henri. Grand convoi des Espagnols défait par Biron. Rosny se trouve à ce combat. Mécontentement que Biron donne au roi. Les Espagnols tentent inutilement de jeter du secours dans Laon.

LA cérémonie de l'abjuration du roi fut suivie d'une députation (1) du duc de

(1) Clément VIII refusa de reconnoître & de recevoir le duc de Nevers comme ambassadeur, & voulut obliger les prélats françois à aller se pré-

Nevers à Rome, pour faire au pape, conjointement avec le cardinal de Gondy & le marquis de Pisany, les obéissances d'usage en pareil cas. Quoique ce changement fut un coup mortel pour la ligue, les Espagnols & le duc de Mayenne ne se rendirent pas encore. Ils tâchèrent de persuader à leurs partisans qu'il leur restoit des ressources capables de le rendre inutile; mais ils parloient tous en ce moment contre leur sentiment; & cette

se fier devant le grand inquisiteur, prétendant que les évêques de France n'avoient pu absoudre le roi. M. de Thou blâme, avec autant de raison, la dureté du pape en cette occasion, qu'il loue la fermeté, la prudence & toute la conduite du duc de Nevers, liv. 108. Voyez tom. 2 des mém. de Nevers, mss. de la bibl. du roi, & dans les historiens ei-dessus, le détail des ambassades du duc de Nevers & de Luxembourg, & les négociations du P. Seraphin Olivari, de la Clielle, des abbés du Perron & d'Ossat, auprès du S. Pere. Le pape fit encore long-temps attendre une absolution qu'il avoit bien envie d'accorder, & reçut fort mal la Clielle qui lui présentoit les lettres de Henri IV. Le P. Seraphin qui étoit présent, & qui s'apperçut bien que cette colere du pape n'étoit qu'une feinte, lui dit agréablement: « S. Pere, quand ce seroit » le diable qui vous demanderoit audience, s'il y » avoit espérance de le convertir, vous ne pour- » riez pas en conscience la lui refuser ». Ce qui fit sourire la Sainteté.

feinte assurance ne tendoit qu'à obtenir du roi des avantages plus considérables, avant qu'il fût bien affermi sur le trône.

Ce n'est point là une simple conjecture, du moins quant au roi d'Espagne, puisqu'il est demeuré constant qu'il fit offrir au roi par Taxis & Stuniga, un secours capable de réduire tous les chefs de la ligue & le parti protestant, sans mettre à cette offre d'autre condition qu'une étroite alliance entre les deux couronnes, & une convention que le roi ne donneroit aucun appui aux rebelles des Pays-Bas. Philippe II jugeoit de Henri par lui-même, & n'envisageoit sa conversion que comme le principe d'un nouveau système politique, qui demandoit qu'il trahît ses plus anciens engagements. Il n'est peut-être pas inutile de faire ici une remarque sur l'Espagne ; c'est que quoi qu'elle ait fait jouer, soit du vivant, soit depuis la mort de Catherinè de Médicis, mille ressorts différens, qu'elle ait changé de parti & d'intérêt toutes les fois qu'elle l'a jugé expédient pour profiter des divisions qui ont agité ce royaume, le corps des réformés est le seul vers lequel elle ne se tourna jamais. Elle a souvent & hautement protesté qu'elle n'avoit jamais eu la moindre pensée de rechercher ni de

souffrir leur alliance. C'est par une suite de cette même antipathie, que les Espagnols ont constamment fermé l'entrée de leurs états à la nouvelle religion; & on ne sçauroit l'attribuer qu'aux maximes républicaines, dont les religionnaires sont accusés d'être imbus.

Le roi, convaincu de plus en plus que pour étouffer dans son royaume toute semence de schisme, il ne devoit donner à aucune des différentes factions sujet de se vanter qu'elle dispofoit de son pouvoir, & que pour réduire tous les partis, il n'en falloit épouser aucun, rejeta constamment ces offres de l'Espagne, & celles que le duc de Mayenne lui fit faire à même fin; mais dans le même tems il se montroit prêt à traiter avec chacun des chefs, ou des villes de la ligue, qui viendroient se rendre à lui, & de les récompenser à proportion de leur empressement & de leurs services. C'est dans ce sage milieu qu'il résolut de s'arrêter. Quoique sa dernière action l'eût uni de religion avec la ligue, son aversion ne diminua point pour l'esprit de ce corps, & pour les maximes par lesquelles il s'étoit toujours conduit. Le seul nom de la ligue suffisoit encore pour allumer sa colere. Les catholiques ligueurs s'étant imaginés

que l'abjuration de ce prince les autorisât à abolir dans quelques villes de leur dépendance, les édits favorables aux réformés, le roi les y fit rétablir; & quoiqu'en quelques endroits ils eussent obtenu pour cela le consentement des huguenots mêmes, déterminés à acheter la paix à quelque prix que ce fût, parce que le parti protestant en murmura, Henri cassa tout ce qui s'étoit fait à cet égard (2), & témoigna que son intention étoit de tenir constamment la balance égale.

Le duc de Mayenne voyant que cette dernière ressource qu'il avoit cru infaillible lui manquoit après toutes les autres, joua de son reste auprès des Parisiens ses anciens amis, & ne négligea rien pour réveiller leur humeur mutine; mais bien loin d'y réussir, il ne put les empêcher de faire éclater leur joie de ce qui venoit de se passer à Saint-Denis. Ils parloient publi-

(2) Le roi tint une assemblée de protestans à Mante, le 12 décembre de cette année, & y déclara publiquement que son changement de religion n'en apporteroit aucun dans les affaires des réformés, *mém. de la ligue, tom. 5*. Et les calvinistes lui ayant fait plusieurs demandes; il leur dit: qu'il ne pouvoit les leur accorder, mais qu'il les toléreroit. *Mathieu, tom. 2, liv. 1, pag. 164.*

quement de paix & en sa présence même. Il eut le chagrin d'entendre proposer qu'il falloit envoyer des députés demander au roi une trêve de six mois, & qu'on le forçât d'y donner son consentement. La trêve accordée pour trois mois à Surêne (3), n'avoit fait que donner du goût pour une plus longue.

Le roi donna audience aux députés en plein conseil. La plupart de ceux qui le composoient n'écoutant que leur jalousie contre le duc de Mayenne, qu'ils craignoient comme un homme qui tenoit en main de quoi acheter la faveur & toutes les graces, opinerent qu'on ne devoit avoir aucun égard à la demande des députés, se fondant sur ce que celui qui les envoyoit, persistoit dans sa révolte contre le roi, même depuis son abjuration. Malgré la justice qu'il y avoit à ne pas confondre le duc de Mayenne avec les Parisiens, je vis le moment où cet avis l'alloit emporter; & certainement il ne pouvoit produire qu'un fort grand mal. Je pris la parole,

(3) Ou à la Villette, entre Paris & Saint-Denis, comme le marquent les mémoires de la ligue. La date en est du dernier juillet, & elle fut publiée le lendemain à Paris.

& j'insistai si fortement sur l'avantage de faire goûter au peuple, déjà revenu de ses premiers égaremens, la douceur d'une paix qui l'intéressât encore plus fortement, en faveur du roi, que ce prince déclara qu'il accordoit la trêve qu'on lui demandoit, mais pour le mois d'août, septembre & octobre seulement.

Dès le lendemain il se fit à Saint-Denis un concours prodigieux de la populace de Paris. Le roi se montra plusieurs fois au peuple assemblé. Il assista publiquement à la messe. Par-tout où il portoit ses pas, la foule se trouvoit si grande, qu'il étoit (4) quelquefois impossible de la percer. Il s'élevoit à tout moment un cri de *vive le roi*, formé par un million de voix ensemble. Tout le monde s'en retournoit charmé de sa bonne mine, de sa douceur, & de cet air populaire qui lui

(4) « Ils sont, disoit Henri IV, affamés de voir un roi ». *L'Etoile*, *ibid.* J'ai reçu un plaisant tour à l'église, écrivoit-il à mademoiselle d'Estrées en cette occasion, ou dans une semblable : « Une » vieille femme, âgée de quatre-vingt ans, m'est » venue prendre par la tête, & m'a baïsé. Je n'en » ai pas ri le premier, demain vous dépolluerez » ma bouche, &c. ». *Recueil des lettres de Henri IV*, *ibid.*

étoit naturel. « Dieu le bénisse, disoit-on, » la larme à l'œil, & le veuille amener » bientôt en faire autant dans notre » église de Notre-Dame ». Je fis remarquer au roi cette disposition du peuple à son égard. Tendre & sensible comme il étoit, il ne put voir ce spectacle sans une vive émotion.

Les Espagnols eurent recours à leurs subtilités ordinaires. D'Entragues vint me trouver un matin, & me dit qu'il venoit d'arriver à Saint-Denis un Espagnol chargé de dépêches importantes de Mandoce, qui lui avoit ordonné de s'adresser directement à moi, comme au seul homme qui avoit connoissance des propositions que lui Mandoce avoit fait faire au roi il y avoit déjà long-temps en Béarn, par le commandeur Moreau & le vicomte de Chaux. Cet Espagnol, qui s'appelloit Ordoignès ou Nugnès, avoit été domestique de d'Entragues, & avoit passé de chez lui au service de Mandoce. D'Entragues entretenoit commerce par son moyen avec l'ambassadeur Espagnol près de la ligue. Voilà ce que je compris sur le chapitre de cet homme, par le récit vrai ou faux que m'en fit d'Entragues. Je ne me fiais pas beaucoup à cet émissaire Espagnol, & guère davan-

rage à d'Entragues, dont je connoissois l'esprit brouillon. Je le reçus assez séchement, parce que je ne doutai point que tout ceci ne fût un manége des Espagnols : mais d'Entragues parut si scandalisé que je soupçonnasse sa fidélité, & ajouta tant de choses sur la bonne foi de son Nugnès, que je consentis qu'il me l'amenât le soir de ce même jour. Le roi à qui je donnai avis de la visite de d'Entragues, en eut la même opinion, & m'ordonna pourtant d'écouter l'envoyé.

D'Entragues ne manqua pas de revenir accompagné de l'Espagnol, qui après bien des discours assez vagues sur la joie qu'on avoit eue à la cour d'Espagne de l'abjuration du roi, & des protestations infinies de bonne volonté que je n'avois pas lieu de croire fort sinceres, me dit enfin qu'il étoit chargé de proposer au roi le mariage de (5) l'infante, avec quelques autres articles, sur lesquels il me déclara qu'il lui étoit défendu de s'expliquer avec d'autres personnes que le roi lui-même, auquel il me pria de le présenter. Henri ayant voulu l'entendre, je

(5) Claire-Eugénie d'Autriche, seconde fille de Philippe II.

'dis à Nugnès, sans aucun détour, que venant d'un endroit fort suspect, il acheteroit l'honneur d'être admis à l'audience de sa majesté, par quelques précautions contre sa personne, peut-être un peu humiliantes. Il ne trouva rien de trop dur. Je commençai par le fouiller moi-même; ensuite je fis faire une recherche exacte sur toute sa personne par deux de mes valets de chambre, dont l'un qui étoit tailleur, s'en acquitta complètement. Il ne fut pas plutôt entré dans l'appartement du roi, que je le fis mettre à genoux, tenant ses deux mains dans les miennes. Il n'ajouta rien aux propositions qu'il m'avoit déjà faites; mais il parla de l'alliance des deux couronnes en termes si spécieux & si magnifiques, que le roi, qui dans le commencement l'écoutoit à peine, ne put s'empêcher de goûter la proposition que lui fit l'Espagnol, d'envoyer un homme de confiance, sçavoir de dom Bernardin de Mandoce lui-même, s'il ne pouvoit pas compter sur la vérité de tout ce qu'il venoit de lui dire.

Cette députation à laquelle on pouvoit donner un air mystérieux, n'étoit pas trop de mon goût, & encore moins le choix que sa majesté fit pour ce sujet de

la Varenne (6), homme plein de vanité. Le roi à qui j'exposai mes craintes, crut sauver toute apparence d'engagement & de négociation avec l'Espagne, en ne

(6) Il en sera encore parlé dans la suite de ces mémoires. Son nom est Guillaume Fouquet, celui de la Varenne lui vint du marquisat de la Varenne en Anjou, qu'il acquit. Son premier office fut celui de cuisinier chez madame; il excelloit sur-tout à piquer les viandes. S'il est vrai que cette princesse le rencontrant un jour après sa fortune, lui dit: « La Varenne, tu as plus gagné à porter les » poulets de mon frere, qu'à piquer les miens » : on en conclura que les moyens par lesquels il s'avança auprès du roi son maître, ne sont pas des plus honnêtes. Il fut fait porte-manteau de ce prince, ensuite conseiller d'état, & contrôleur général des postes, & toujours fort avant dans la familiarité de Henri IV, qui lui donna des lettres de noblesse. La Varenne ayant mis un gentilhomme auprès de son fils: « Comment, lui dit ce prince, » donner ton fils à un gentilhomme, je comprends » bien cela; mais donner un gentilhomme à ton » fils, c'est ce que je ne puis comprendre ». On raconte encore que la Varenne ayant obtenu certaine grace du roi, sur laquelle le chancelier de Bellièvre lui fit quelque difficulté; la Varenne dit au chancelier: « Monsieur, ne vous en faites pas » tant accroître: je veux bien que vous sçachiez que » si mon maître avoit vingt-cinq ans de moins, je » ne donnerois pas mon emploi pour le vôtre ». Voyez d'Aubigné, général. de Sainte-Marthe;

chargeant la Varenne d'aucun écrit ; & en faisant servir de prétexte à son voyage, le règlement de quelques limites sur la frontière d'Espagne. La Varenne n'eut pas plutôt reçu son congé, qu'il fit parade de sa commission, trancha de l'ambassadeur, & se fit recevoir comme tel par Mandoce, qui de son côté enchérit encore sur les honneurs qu'exigeoit la Varenne ; ce qui produisit l'effet que les Espagnols avoient en vue. On crut quelque temps en Angleterre & en Allemagne, que Henri avoit recherché l'amitié du roi d'Espagne, & rompu l'alliance avec les Puissances protestantes ; d'où l'on auroit peut-être vu s'ensuivre une rupture éclatante, si le roi n'avoit promptement pris les devants pour les persuader du contraire.

Une dernière ressource sur laquelle on comptoit dans la ligue, & qui faisoit qu'on reculoit toujours l'accommodement & l'éloignement des Espagnols, c'est l'horrible résolution de poignarder le roi, qu'elle avoit sçu inspirer à un petit nom-

mém. de M. le duc d'Angoulême ; Mém. de du Plessis ; Menagiana, &c. Cayet, ibid. tom. 5, pag. 276, parle de l'ambassade de la Varenne en Espagne tout différemment de nos mémoires.

bre de gens déterminés, dont elle avoit renversé l'esprit par l'attrait des plus grandes récompenses, s'ils venoient à bout de leur entreprise, & s'ils y succomboient, par l'espérance que leur action leur mériteroit la couronne du martyr. La nature se révolte si violemment, lorsqu'elle voit que ceux qui se vantoient d'être les soutiens de la religion, font un abus si monstrueux de ce qu'elle a de plus sacré, qu'il faudroit effacer ce trait de toutes les histoires, si d'ailleurs l'on n'étoit sûr qu'il n'y a aucune des religions qui prennent le nom de chrétiennes, qui ne s'indigne qu'on puisse lui imputer d'autoriser un pareil dessein. On ne peut même, sans crime, en accuser ou un corps, ou un simple particulier, si l'on n'en a les preuves de fait les plus claires.

Le roi ne les eut (7) que trop fréquemment dans les voyages qu'il fit au sortir

(7) Cayet, *Chronol. novenn. liv. 5, pag. 280*, parle plus positivement de ces complots contre la vie de Henri IV. Morisot dit qu'un Flamand, nommé Avenius, vint à Saint-Denis dans le dessein de poignarder ce prince; que voyant avec quelle dévotion il assistoit à la messe, il se jeta à ses pieds, & lui demanda pardon; mais qu'ayant récidivé, il fut roué en 1593, *chap. 33.*

de Saint-Denis à Châlons-sur-Marne, au fort de Gournay, à Brie-Comte-Robert, à Melun, & ensuite à Meulan & à Fontainebleau. Les moines sur-tout ont sur cet article une tache qu'ils n'effaceront pas facilement. Henri étant à Melun, pensa périr par la main des furieux qu'apostoient par-tout les jésuites & les capucins. Entr'autres avis qui lui furent adressés sur ce sujet, il fut informé qu'un de ces scélérats étoit parti de (8) Lyon, dans

(8) C'est Pierre Barriere, ou la Barre, batelier d'Orléans. Davila rapporte ce fait un peu différemment, *liv. 4*. Les mémoires de la ligue chargent grièvement en effet un Jésuite de Paris, & un capucin de Lyon, sans nommer ni l'un ni l'autre. M. de Thou dit formellement, *liv. 107*, que ce Jésuite étoit le P. Varrade, recteur de collège de Paris; & invective à cette occasion d'une manière sanglante contre toute cette société. Mézeray, *liv. 61*, en parle dans les mêmes termes, comme n'ayant fait que copier de Thou. Mais outre que le témoignage d'un ennemi n'est d'aucun poids; il est bon d'avertir ici une fois pour toutes, que lorsque le duc de Sully & les autres écrivains calvinistes, font ces sortes d'imputations aux Jésuites, ainsi qu'à messieurs de Villeroy, Jeannin, d'Ossat, &c. cela ne signifie rien autre chose, dans le sens même de ces écrivains, sinon que telle ou telle chose arriva par l'effet des principes, écrits, thèses, prédications, en un mot, par l'impression

le dessein de venir le chercher pour l'assassiner. Heureusement avant de partir il exposa dans la confession son dessein à un prêtre, qui effrayé de cette frénésie, en

& l'esprit qui conduisoit toute la ligue : & non point que tel Jésuite, telle personne fût l'auteur ou le moteur de cette action. On en sera plus convaincu par la suite de ces mémoires. Voyez comment nous nous sommes expliqués sur ce sujet dans la préface de cet ouvrage.

Pour le fait particulier dont il est ici question, quoiqu'en disent de Thou, *Cayet*, liv. 5, p. 240. & Mézeray, il est certain que Barriere appliqué à la question, pour déclarer ceux qui l'avoient sollicité à attenter à la vie du roi, ne nomma point le P. Varrade. Il est encore certain qu'on ne fit aucune poursuite contre ce pere; qu'on ne le rechercha point dans tout le cours de cette procédure; qu'il demeura à Paris après même que le roi y fut entré. Quand l'année suivante 1594, Antoine Arnaud, dans son plaidoyer pour l'Université, reprocha aux Jésuites le prétendu attentat du P. Varrade, ceux de sa compagnie s'en défendirent fortement, & l'avocat ne le prouva point. *Hist. de l'université de Paris*, tome 6, p. 884. Enfin le roi en 1604, répondant au premier président de Harlay, qui représentoit que le parlement avoit peine à vérifier l'Edit du rétablissement des Jésuites, les justifia en particulier sur l'article qui regardoit Barriere, disant qu'il étoit faux qu'aucun d'eux eût sçu le dessein de ce parricide. *Mém. chronol. & dogmatiques pour servir à l'histoire de l'église*, tom. 1, pag. 28.

avertit un gentilhomme de Lyon. Celui-ci partit précipitamment pour prévenir le meurtrier, & le désigna si bien au roi, sur le portrait que lui en avoit fait le prêtre, qu'il fut reconnu à Melun au milieu de la foule : il confessa son crime & en reçut le châtement. Le roi étoit confus pour ses ennemis mêmes, d'une méchanceté qui découvroit si bien le fond de leur cœur. Il se trouvoit également alarmé de toutes ces entreprises sur sa personne, & gêné des précautions qu'il étoit obligé de prendre : il m'en fit souvent les plaintes les plus ameres.

C'est donc une énorme calomnie dans messieurs de Thou, Cayet & Mézeray, d'avoir avancé que le P. Varrade avoit conseillé à Barriere de tuer le roi. Ce fut le P. Seraphin Banchi qui découvrit ce complot, & le gentilhomme qui partit de Lyon pour en avertir Henri IV, & qui reconnut Barriere à Melun, s'appelloit Brancaleon; *Chronol. noven. ibid.* Henri IV parlant de cet attentat à P. Mathieu, son historien, lui dit, que ce scélérat se trouva trois fois dans l'occasion de le tuer à la chasse, en cueillant des fruits d'un arbre, & dans l'église de Saint-Denis, & que Barriere, aussi-bien que Clément, étoit convenu avec ses complices d'envelopper dans son accusation une infinité de personnes innocentes, & en particulier plusieurs princes & seigneurs de France. *Mathieu, tom. 2, liv. 1, p. 150.*

Il se feroit trouvé heureux , si la conduite des catholiques de sa cour l'eût du moins consolé de celle des catholiques ligueurs ; mais ils n'en avoient pas changé non plus que les autres , pour avoir vu le roi se faire catholique ; & ils ne s'en croyoient pas moins en droit de l'assujettir à toutes leurs fantaisies. Ils souffroient impatiemment que le roi n'eût pas rompu tout commerce avec ses anciens serviteurs protestans : leur mécontentement éclatoit à le voir seulement s'entretenir avec quelqu'un d'eux , sur-tout avec moi. La crainte que je ne le entraînaſſe dans sa première croyance les touchoit beaucoup moins , que l'idée qu'ils avoient que je le portois dans ces entretiens à chercher un remède aux abus du gouvernement , & principalement au désordre des finances. Henri qui ne se voyoit pas encore au point de pouvoir parler en maître , eut la complaisance de fuir toute conversation particulière avec les huguenots. Il reprit ses conférences sur la religion avec les seuls catholiques , & les continua à Andresy (a) (9) & à Milly. Je profitai

(a) *En Beauvaisis.*

(9) Et encore à Pontoise & à Fleury, château

de cette conjoncture, & je demandai à ce prince la permission de faire un voyage à Bontin, où j'avois pour cinq ou six mille écus de bled à vendre. En me l'accordant, sa majesté me dit qu'à mon retour elle verroit peut-être plus clair dans ses affaires, & qu'elle pourroit m'en dire davantage.

J'arrivai avec mon épouse à Bontin, dans un temps où les denrées étoient de fort bon débit. Toutes les grandes villes se hâtant de profiter de la trêve pour remplir leurs magasins à tout événement, donnoient en échange l'argent que les Espagnols avoient répandu par-tout. Les pistoles d'Espagne étoient si communes en ce temps-là, qu'elles devinrent la monnoie la plus ordinaire dans le commerce.

J'avois à peine vendu la moitié de mes bleds, qu'une lettre que le roi m'écrivit de Fontainebleau me rappella auprès de lui. Il avoit décacheté en mon absence

dans le Gâtinois, appartenant à Henri Clauffe, grand maître des Eaux & Forêts. Les catholiques qui y assistoient, étoient, comme le marque M. de Thou, messieurs de Schomberg, de Villeroy, de Belin, de Revol, Jeannin & de Thou lui-même, qui donne aussi à entendre qu'il s'y parloit plus de politique que de religion.

trois lettres à mon adresse, dont il n'avoit pu tirer aucun éclaircissement ; parce que deux de ces lettres, l'une de Madame (10) de Simiers, sœur de Virry & grande amie de l'amiral de Villars, & l'autre de Lafont, étoient écrites en chiffres, & que la troisième, qui étoit d'un nommé Desportes, de Verneuil, ne marquoit rien autre chose, sinon que cet homme avoit à m'entretenir sur une proposition que je lui avois faite dans mon abbaye de Saint-Taurin d'Evreux. Le roi obsédé par les catholiques, ne put faire autre chose en ce moment que me remettre les trois lettres, dont je lui dis ensuite le contenu. Desportes étoit l'agent dont le baron de Medavy (11) avoit résolu de se servir pour traiter de son accommodement & de la reddition de Verneuil. Pour la lettre de madame de Simiers & celle de Lafont, elles rouloient sur certaines facilités qui se présentoient de mettre

(10) Louise de l'Hôpital-Vitry, femme de Jacques de Simiers, grand-maître de la garde-robe du duc d'Alençon.

(11) Pierre Rouxel, baron de Medavy, comte de Grancey, lieutenant général en Normandie, & conseiller d'état, mort en 1617. Il étoit doué d'une force de corps singulière.

Villars dans les intérêts du roi : mais les choses changerent bien de face à son égard par la perte de Fescamp (a), qui fut si sensible à ce gouverneur, qu'il rompit pour cette fois tout accommodement. J'en fus informé par de nouvelles lettres de Madame de Simiers & de Lafont en réponses aux miennes, dans le moment que je me dispoisois à partir par ordre du roi, pour entretenir Villars dans ses bonnes dispositions. Voici ce qui s'étoit passé à Fescamp : c'est un trait de hardiesse qui mérite de trouver place ici.

Lorsque ce fort fut pris par Biron sur la ligue, il y avoit dans la garnison qui en sortit, un gentilhomme nommé Bois-Rosé (12), homme de cœur & de tête, qui remarqua exactement la place d'où on le chassoit, & prenant ses précautions de loin, fit en sorte que deux soldats qu'il avoit gagnés, furent reçus dans la nouvelle garnison que les royalistes établirent dans Fescamp. Le côté du fort qui donne sur la mer, est un rocher de six cens

(a) *Port & citadelle dans le pays de Caux.*

(12) N. de Goustiminil, ou Goufminil, sieur de Bois-Rosé. *Voyez la chronol. novenn. liv. 5, page 94.*

pieds de haut, coupé en précipice, & dont la mer lave continuellement le pied à la hauteur d'environ douze pieds, excepté quatre ou cinq jours de l'année, où pendant la morte eau la mer laisse à sec l'espace de trois ou quatre heures le pied de cette falaise, avec quinze ou vingt toises de fable. Bois-Rosé, à qui toute autre voie étoit fermée pour surprendre une garnison attentive à la garde d'une place nouvellement prise, ne douta point que s'il pouvoit aborder par cet endroit regardé comme inaccessible, il ne vînt à bout de son dessein. Il ne s'agissoit plus que de rendre la chose possible; & voici comment il s'y prit.

Il étoit convenu d'un signal avec les deux soldats gagnés, & l'un d'eux l'attendoit continuellement sur le haut du rocher, où il se tenoit pendant tout le temps de basse marée. Bois-Rosé ayant pris le temps d'une nuit fort noire, vint avec cinquante soldats déterminés & choisis exprès parmi des matelots, & aborda avec deux chaloupes au pied du rocher. Il s'étoit encore muni d'un gros cable, égal en longueur à la hauteur de la falaise, & il y avoit fait de distance en distance des nœuds & passé de courts bâtons, pour pouvoir s'appuyer des mains & des pieds.

Le soldat qui se tenoit en faction , attendant le signal depuis six mois , ne l'eut pas plutôt reçu , qu'il jetta du haut du précipice un cordeau , auquel ceux d'en bas lièrent un gros cable , qui fut guindé en haut par ce moyen , & attaché à l'entre-deux d'une embrâsure avec un fort levier passé par une agraffe de fer faite à ce dessein. Bois-Rosé fit prendre les devans à deux sergens dont il connoissoit la résolution , & ordonna aux cinquante soldats de s'attacher de même à cette espece d'échelle , leurs armes liées autour de leur corps & de suivre à la file , se mettant lui-même le dernier de tous , pour ôter aux lâches toute espérance de retour. La chose devint d'ailleurs bientôt impossible ; car avant qu'ils fussent seulement à moitié chemin , la marée qui avoit monté de plus de six pieds , avoit emporté la chaloupe & faisoit flotter le cable. La nécessité de se tirer d'un pas difficile , n'est pas toujours un garant contre la peur , lorsqu'on a autant de sujet de s'y livrer. Qu'on se représente au naturel ces cinquante hommes suspendus entre le ciel & la terre au milieu des ténèbres , ne tenant qu'à une machine si peu sûre , qu'un léger manque de précaution , la trahison d'un soldat mercenaire , ou la

avoit fait faire le duc de Mayenne, qu'il lui falloit un tems plus considérable, pour régler une affaire aussi importante que son accommodement & celui de la ligue. Il ne manqua pas de crier contre le roi à l'infraction, & il fit partir le comte de Belin, gouverneur de Paris, pour lui en porter ses plaintes. Belin vint à Saint-Valery, & s'acquittant de sa commission, il demanda encore au roi une prolongation de trêve pour trois mois, temps nécessaire au duc de Mayenne pour faire connoître ses dernières intentions à Rome & à Madrid, où il avoit envoyé pour ce sujet le cardinal de Joyeuse (14) & Montpezat. Le roi qui vit qu'on ne cherchoit qu'à l'amuser, rejeta les propositions du comte de Belin; & sans vouloir l'entendre davantage sur un violement qui devoit être imputé en première cause à ses ennemis, il s'avança droit à Fescamp, obligea les troupes de Villars de se retirer, & pourvut abondamment cette forteresse de tout ce qui étoit nécessaire pour sa sûreté.

(14) François, le second des sept fils de Guillaume de Joyeuse; Henri Desprez, sieur de Montpezat.

De retour à Mante, le roi apprit que le marquis de Vitry (a) étoit disposé à le recevoir dans Meaux. Pour seconder les bonnes intentions de ce gouverneur, sa majesté vint à Lagny, où tout fut réglé de maniere, qu'elle fit une entrée solennelle dans (15) Meaux, le premier jour de l'année 1594; & cet exemple fut suivi bientôt après par la Châtre (b) pour les villes d'Orléans & de Bourges.

La trêve étant finie, le roi alla faire le siège de la Ferté-Milon (c). Je voulois profiter de ce temps pour achever les affaires qui m'avoient conduit à Bontin;

(a) *Louis de l'Hôpital, marquis de Vitry.*

(15) Le duc de Mayenne ayant fait faire des reproches à Vitry, de ce qu'il l'avoit trahi en livrant Meaux au roi, Vitry répondit à son envoyé: « Vous me pressez trop, vous me ferez à la fin » parler en soldat. Je vous demande si un larron » ayant volé une bourse, me l'avoit donnée en » garde, & si après, reconnoissant le vrai pro- » priétaire, je lui rendois la bourse, & refusois » de la donner au voleur qui me l'auroit confié, » aurois-je, à votre avis, fait acte mauvais & de » trahison? Ainsi est-il de la ville de Meaux ».

Mém. pour l'hist. de France, tome 2.

(b) *Claude de la Châtre.*

(c) *Entre Meaux & Soissons.*

mais sa majesté me commanda d'aller faire la revue de quelques bataillons Suisses à Montereau (a). Je mandai à madame de Rosny de se trouver en cet endroit, d'où je la ramenerois à Mante. Elle m'y attendit inutilement : deux jours avant celui où je devois aller faire cette revue, je reçus de nouvelles dépêches de madame de Simiers & de Lafont, qui me mandoient que l'homme (c'étoit M. de Villars), étant appaisé, rien n'empêchoit qu'on ne reprît le projet rompu. Le roi jugea cette affaire assez de conséquence, pour ne pas différer d'un moment. Le comte de (16) Chaligny venoit d'arriver à l'armée avec un passeport pour Paris. Il avoit prié le roi de lui donner un gentilhomme de confiance pour le conduire dans cette ville. Sa majesté jugea à propos que je profitasse de cette double occasion de connoître plus particulièrement les dispositions du duc de Mayenne & de la ligue, & de me rendre sûrement à Rouen.

(a) *Montereau-Faut-Yonne, en Champagne.*

(16) Henri de Lorraine, comte de Chaligny, de la branche de Moüy.

J'accompagnai donc le comte de Chaligny jusqu'à Paris, d'où après une entrevue avec le duc de Mayenne, je me rendis par Louviers chez le sieur de Saint-Bonnet, à deux lieues de Rouen. Ayant donné de cet endroit avis de mon arrivée aux entremetteurs, on me vint prendre la nuit du lendemain, & l'on m'introduisit dans le fort de Sainte-Catherine, où le capitaine Boniface me reçut & me traita splendidement, en attendant l'amiral de Villars qui vint lui-même le soir, suivi d'un seul laquais; comme de mon côté je n'avois qu'un seul valet de chambre avec moi. Nous ne nous séparâmes qu'après un entretien de deux heures, qui me laissa entièrement satisfait des sentimens de ce gouverneur. Cette entrevue se passa avec un fort grand secret. Outre que les gouverneurs des principales villes royalistes des environs de Rouen n'auroient pas manqué de traverser la négociation par jalousie & par intérêt, & que peut-être ils auroient fait pis, comme ils firent en effet, si-tôt qu'ils purent en soupçonner quelque chose, il y avoit dans tout ce canton plusieurs troupes ligueuses & étrangères, dont Villars n'étoit pas entièrement le maître, & il

s'y en pouvoit joindre en peu de temps un assez grand nombre, pour le faire repentir de sa démarche.

Je passai cinq jours entiers dans le fort de Sainte-Catherine avec le même secret. J'eus de fréquentes conférences avec Villars. Nous touchâmes les principaux points de son accommodement. La plus grande difficulté ne rouloit pas sur l'intérêt. Il cherchoit moins à satisfaire des vues mercenaires, qu'à se convaincre qu'en traitant avec lui, le roi ne songeoit pas simplement à gagner une capitale de province, mais à s'attacher un homme qui se sentoit autant de disposition que de talens à le bien servir. On a vu ci-devant quelle idée Villars avoit conçue du roi. Si-tôt que mes discours l'y eurent confirmé, je pus regarder son traité comme fort avancé; mais alors je ne pouvois pas aller plus loin, n'ayant point par écrit les pouvoirs nécessaires pour consommmer l'affaire.

Pour achever de faire connoître ce gouverneur, tout ce qui paroissoit de lui, avoit rapport à l'une ou à l'autre des deux qualités qui dominoient dans son caractère, ou étoit produit par leur mélange. Ces deux qualités étoient la valeur & la

droiture. La première rend le cœur élevé, généreux, plein d'une fierté (17) noble & naturelle, qui n'est autre chose que le sentiment de ce que nous valons : sentiment qui ne tient rien de la basse vanité & de l'affectation à se perdre dans la sotte admiration de soi-même. La seconde fait qu'on est sincère & vrai, incapable d'artifice & de surprise, prêt à se rendre à la raison & à la justice. Celui qui les unit toutes deux, a rarement d'autre défaut que la promptitude d'un premier mouvement de colère. Tel étoit Villars, & on s'en appercevra aisément dans tout ce qui me reste à dire de lui. La nature ne l'avoit pas fait pour être long-temps ennemi d'un prince avec lequel il avoit tant de conformité dans l'humeur. La seule différence entr'eux étoit que Henri, par de continuelles réflexions sur les effets de la colère, par l'usage d'une longue adversité, par la nécessité de se faire des partisans, enfin par la trempe d'un cœur tourné vers la tendresse, avoit converti ces premiers transports si bouillans en de

(17) M. de Thou, parlant de l'amiral de Villars, dit qu'il étoit d'un esprit dur & hautain, liv. 103.

simples (18) mouvemens qui les marquoient sur son visage, dans son geste & plus rarement dans ses paroles.

(18) Voici une anecdote tirée des mémoires de la vie du président de Thou, qui prouve ce que l'auteur dit ici du caractère de Henri IV, & qui a aussi rapport à ce qui a été dit ci-devant, au sujet du siège de Rouen. « Un jour que Grillon » vint dans le cabinet du roi pour s'excuser là- » dessus (sur le reproche qu'on lui faisoit, que ses » fréquentes allées & venues, pour négocier avec » l'amiral, lui avoient donné l'occasion & les » moyens de faire cette furieuse sortie dont il a été » parlé), il passa des excuses aux contestations, » & des contestations aux emportemens & aux » blasphêmes. Le roi irrité de ce qu'il continuoit » si long-temps sur le même ton, lui commanda » de sortir, mais comme Grillon revenoit à tous » momens de la porte, & qu'on s'apperçut que » le roi pâlissoit de colere & d'impatience, on » eut peur que ce prince ne se fassit de l'épée de » quelqu'un, & qu'il n'en frappât un homme aussi » insolent. Enfin s'étant remis, après que Gril- » lon fut sorti, & se tournant du côté des sei- » gneurs qui l'accompagnoient, & qui avec de » Thou avoient admiré sa patience, après une » brutalité si criminelle, il leur dit : la nature m'a » formé colere, mais depuis que je me connois, » je me suis toujours tenu en garde contre une » passion qu'il est dangereux d'écouter. Je sçais » par expérience, que c'est une mauvaise con- » seillere; & je suis bien aise d'avoir de si bons » témoins de ma modération. Il est certain que

Le roi venoit d'arriver à Chartres (a), qu'il avoit choisi (19) pour la cérémonie de son sacre, lorsque je le rejoignis pour l'instruire de mon voyage & lui deman-

» son tempérament, ses fatigues continuelles,
 » & les différentes situations de sa vie, lui avoient
 » rendu l'ame si ferme, qu'il étoit beaucoup plus
 » le maître de sa colere que de sa passion pour la
 » volupté. On remarqua que durant la contesta-
 » tion de Grillon, le maréchal de Biron qui se
 » trouva chez le roi, & qui étoit assis sur un
 » coffre, faisoit semblant de dormir, que plus
 » elle s'échauffoit, & que les voix s'élevoient,
 » plus il affectoit de dormir profondément; quoi-
 » que Grillon se fût d'abord approché de lui pour
 » l'injurier, & qu'il lui criât aigrement aux oreil-
 » les, qu'il n'étoit qu'un chien galeux & hargneux.
 » La compagnie fut persuadée qu'il n'avoit affecté
 » ce profond sommeil, qu'afin de ne se point com-
 » mettre avec un emporté & un furieux: ce qu'il
 » eût été contraint de faire pour peu qu'il eût
 » paru éveillé. On crut encore qu'il avoit voulu
 » laisser au roi toute la fatigue de la conversation ».

(a) *Le 17 Février 1594.*

(19) Contre une ordonnance assez frivole des états de Blois, que cette cérémonie est nulle, à moins qu'elle ne soit faite dans la ville de Reims. Il fut décidé que ce seroit Nicolas de Thou, évêque de cette ville, qui sacreroit sa majesté, & non l'archevêque de Bourges, qui prétendoit cet honneur comme grand aumônier, & qu'on se passeroit de la sainte Ampoule. Voyez cette cérémonie décrite dans les historiens.

der un plein pouvoir. Je comptois repartir incontinent, & je ne m'attendois pas à me voir retenu près de lui dix ou douze jours, comme je le fus. Il s'agissoit de la réconciliation de monsieur le comte de Soissons & monsieur le duc de Montpensier, dont l'inimitié avoit pris naissance à l'occasion des prérogatives de leur rang de princes du sang, & s'étoit fortifiée en dernier lieu par leur concurrence aux mêmes charges, aux mêmes gouvernemens, & de plus à la même maîtresse, Madame, sœur du roi. M. le duc de Montpensier étoit sans contredit le plus avant dans les bonnes graces du roi, & le mieux partagé du côté de la fortune. Ses biens étoient immenses. Il parut au sacre avec une suite de quatre ou cinq cens gentilhommes, tandis que son rival pouvoit à peine en entretenir dix ou douze. Mais celui-ci lui étoit supérieur quant à un point ; c'est que tout pauvre qu'il étoit, sans places & sans gouvernement, & mal voulu du roi, sur-tout depuis son échappée de Rouen, il possédoit le cœur de la princesse, que rien n'avoit pu refroidir à son égard. La comtesse (20) de

(20) La même qui avoit été maîtresse de Henri IV; mais elle étoit devenue fort grosse, grasse & Guiche

Guiche étoit la dépositaire de tous leurs secrets & leur commune messagere, lorsqu'ils ne pouvoient se voir. Elle avoit si bien échauffé cette liaison, qu'elle leur avoit fait signer à tous deux une promesse de mariage, que la seule difficulté des temps les empêchoit de mettre à exécution.

Sa majesté souhaitoit si passionnément de pouvoir raccommoder les deux princes de son sang, que cette considération l'emporta sur celle du traité avec Villars. Elle n'eut aucun égard à mes instances, ni au danger que je lui faisois envisager dans le retardement : il fallut que je me déterminasse à entreprendre cette difficile réconciliation, conjointement avec l'évêque d'Evreux, sur lequel le roi avoit d'abord jetté les yeux, mais qu'il ne trouvoit pas capable de faire réussir seul une affaire si délicate. Il est vrai que je m'étois toujours conservé une grande part dans la confiance de M. le comte; mais je connoissois son esprit hautain & dédaigneux, que la seule crainte de paroître déferer à un rival qui lui étoit supé-

rouge de visage. *Journal du regne de Henri III ; tom. 1 , page 270.*

Tome II.

M

rieur, porteroit non-seulement à se roidir dans ses prétentions, mais peut-être encore à en former de nouvelles. Je n'ennuyeraï point par le récit de nos contestations, des refus & des mauvaises humeurs que nous eûmes à essuyer : nous fûmes plus d'une fois prêts d'abandonner la partie. Cependant à force de raisons tirées de la volonté & de la satisfaction du roi, avec beaucoup de patience, de prières & d'importunité, nous parvînmes à faire consentir les deux princes à se voir & à s'embrasser. Je ne garantis pas que le cœur ait jamais eu beaucoup de part à cette démarche : je me donnai bien de garde de discuter l'article de l'amour & du mariage, qui demeurant indécis, laissoit entr'eux la principale semence de division ; mais qui me parut un obstacle absolument insurmontable.

J'étois fort satisfait d'avoir réussi sans toucher cet article ; & je ne voyois plus rien qui m'empêchât de me rendre à Rouen. Je n'en étois pas où je pensois. Le roi n'avoit paru si fort pressé pour le raccommodement des deux princes, que pour arriver à un second point qu'il désiroit encore plus passionnément ; & ce second point étoit précisément celui que j'avois cru devoir mettre si prudemment

de côté, le mariage de Madame sa sœur : pour comble, ce fut encore moi sur lequel sa Majesté s'arrêta pour amener la chose à son but. Je fus donc chargé de nouveau de retirer la promesse de mariage dont il vient d'être parlé, afin que cet obstacle étant levé, le roi résolu de gratifier en tout le duc de Montpensier, employât ensuite son autorité pour lui mettre la princesse entre les bras ; & par-là se vit enfin délivré de la crainte de voir conclure un mariage, qui tout clandestin qu'il eût été, ne l'en auroit pas moins embarrassé : le comte de Soissons se rendant son héritier malgré lui, & se servant contre lui de ses propres biens. Si de ce mariage il provenoit des enfans, comme on ne pouvoit guère en douter, autre sujet d'inquiétude pour sa majesté qui n'en avoit point.

Il me prit un frémissement lorsque le roi me donna un pareil ordre. Je voulus encore lui rappeler que Villars alloit s'engager pour toujours avec les ennemis, aussi bien que Médavy & plusieurs autres gouverneurs de Normandie, si je n'accourois promptement dans tous ces endroits. C'étoit une chose résolue : le roi ne m'écouta point ; & il ne m'accorda que ce que je lui demandai pour pouvoir réussir ; je veux dire, qu'il ne

donneroit aucun lieu de soupçonner qu'il m'eût chargé de cet emploi, & qu'il me laisseroit le choix des moyens.

Lorsque je fus seul, & que je fis réflexion à la commission que je venois de recevoir, j'avoue que je me trouvai dans le dernier embarras. De l'humeur dont je connoissois madame Catherine, à qui il s'agissoit d'arracher cet écrit, je sentoient bien que toute l'éloquence humaine n'étoit pas capable de lui faire goûter les desseins du roi sur sa personne. Quelle apparence d'aller proposer à une femme & à une princesse, de renoncer à un amant qu'elle aime pour se livrer à un autre qu'elle hait? Il ne restoit donc de ressource qu'en la trompant. Pour cela je me dis à moi-même, que si ce n'étoit pas selon son cœur que je la trompois, c'étoit du moins pour ses intérêts, & pour détourner les malheurs que l'irrégularité de sa conduite pouvoit attirer sur le royaume & la personne du roi; qu'elle m'en auroit un jour obligation elle-même; que je l'empêchois par un innocent artifice de perdre sa fortune avec l'amitié du roi son frère. Malgré tout ce que ces raisons avoient de spécieux, il falloit toujours que je convinse que je n'agissois pas avec elle de bonne foi; & cette idée me

faisoit de la peine. Si je m'y déterminai, ce fut par l'impossibilité de réussir autrement, & par l'espérance qu'un jour j'en obtiendrois le pardon d'elle-même, en la faisant convenir qu'en cela je lui avois rendu un service réel. Pour M. le comte, outre que je n'avois point à m'adresser à lui, & que je ne lui étois que très-peu attaché, les égards que je devois à sa personne n'étoient plus à compter pour rien, puisqu'ils étoient contraires à l'utilité publique, & à ce qu'exigeoit de moi le service du roi. Toute cette affaire m'a dans la suite causé des chagrins, dont il semble que ma répugnance & mes scrupules auroient dû me préserver.

Je trouvai ensuite une autre difficulté. Je voyois fort rarement madame, à cause de mes occupations continuelles, & je la connoissois assez pour ne pas douter que de quelque manière que je m'y prisse pour en obtenir la pièce dont il étoit question, l'assiduité que je lui témoignerois ne manqueroit pas de faire naître aussi-tôt dans son esprit naturellement défiant, des soupçons qui la mettroient en garde contre tout ce que je pourrois lui dire ou lui faire dire. Je cherchai à faire en sorte qu'elle me prévînt elle-même. Je me servis pour cela des deux

feroit sensiblement obligée de lui aider à rentrer dans les bonnes graces du roi son frere. Elle ne me dit que ce peu de paroles, elle laissa le soin de m'en dire davantage, à cet air gracieux & engageant qu'elle sçavoit mieux prendre que femme du monde quand elle vouloit. Je fis semblant d'en être gagné. Après avoir remercié la princesse comme je le devois, j'ajoutai que si je pouvois compter sur la discrétion des personnes qui m'écoutoient, je leur apprendrois plusieurs choses qui ne leur seroient pas indifférentes. Le secret ne coûte rien à promettre aux femmes, qui sont accusées de le garder si mal. On le promit. On y ajouta le serment; & on en fit mille: mais je n'avois pas envie de m'ouvrir davantage pour cette fois; je leur demandai un délai de trois jours avant que de leur confier le reste. On m'aida à trouver un prétexte pour remettre le voyage de Rouen, & je pris congé de la compagnie, qui attendit impatiemment le terme que j'avois marqué.

Je retournai ponctuellement au bout des trois jours. Je me fis encore presser long-temps; enfin feignant de céder à l'importunité de ces deux dames, je leur dis qu'ayant plusieurs fois fondé le roi sur

le mariage en question, il m'avoit d'abord montré quelque éloignement d'y consentir, sans vouloir s'expliquer davantage avec moi; que je l'avois tant pressé de m'ouvrir son cœur sur ce sujet, qu'enfin il m'avoit avoué que loin de sentir aucune répugnance à conclure cette union, il la trouvoit bien assortie; qu'il auroit été ravi qu'au défaut d'enfans de son côté, il pût en avoir de sa sœur & d'un prince de son sang, qu'il regardât comme les siens propres; que le caractère doux & paisible du comte de Soissons & de Madame étoit fort de son goût: mais qu'il sentoit toujours qu'il avoit de la peine à oublier que M. le comte eût cherché à le tromper, & à obtenir sa sœur sans son aveu. Ce discours dont j'avois concerté toutes les paroles, fit son effet. Ces trois personnes commencèrent à convenir qu'elles auroient pu agir autrement qu'elles n'avoient fait, & à s'entr'accuser du conseil qui avoit conduit cette affaire avec tant d'indépendance. Je pris ce moment que j'attendois pour leur faire connoître que je croyois ce mal tout-à-fait facile à réparer; que le roi étant naturellement bon & facile à oublier le passé, il ne s'agissoit que de tenir avec lui une conduite toute opposée; le rechercher,

paroître dépendre uniquement de lui, le laisser le maître de leurs personnes ; enfin , & c'étoit-là le grand point , lui sacrifier l'engagement par écrit que les deux amans s'étoient donnés , comme étant ce qui l'avoit le plus aigri , & ne pas craindre de lui donner une déclaration même écrite , par laquelle ils renonçoient tous les deux à s'épouser que de son consentement ; que je croyois pouvoir leur assurer qu'après cette complaisance de leur part , il ne se passeroit pas trois mois sans qu'ils le vissent prévenir lui-même leurs desirs , & cimenter leur union.

On n'eut aucune peine à me croire ; & le sacrifice de la promesse de mariage fut arrêté sur l'heure , peut-être parce qu'on regardoit cet écrit comme inutile , tant que le roi , devenu maître absolu dans son royaume , ne l'agréeroit point. La comtesse de Guiche dit qu'elle l'avoit laissé en Béarn , & se chargea de le faire venir incessamment. On ne se rendit pas si facilement sur la déclaration que je demandai ensuite ; & sans laquelle il ne seroit en effet de rien d'avoir retiré l'écrit , que les parties intéressées pouvoient rétablir à leur gré. Ce fut cette raison là même que je fis valoir ; & je les fis con-

venir que sans cela sa majesté ne pouvoit ni ajouter beaucoup de foi à leur sincérité, ni être persuadée de leur obéissance. Cet article fut fortement débattu, & lorsqu'à force de remontrances, j'eus obtenu enfin cette déclaration, par laquelle madame & le comte annulloient toutes les promesses données ci-devant, se délioient mutuellement de tout engagement, & se soumettoient à la seule volonté du roi, les conséquences de cet écrit leur parurent trop fortes; & l'on eut recours à un tempérament, sans lequel vraisemblablement la chose en seroit demeurée là. Ce tempérament fut que je me rendrois le dépositaire de la déclaration; & que jamais elle ne sortiroit de mes mains, pas même pour passer dans celles du roi. Heureusement on n'ajouta pas que je la rendrois à Madame, si les choses tournoient autrement qu'elle ne comptoit. Je donnai ma parole d'honneur, dont on se contenta; & la déclaration me fut remise en bonne forme, signée de Madame & du comte & scellée de leurs armes. Le roi qui n'avoit osé se flatter que je réussirois, trouva qu'il manqueroit toujours quelque chose à sa joie, tant qu'il n'auroit pas cet écrit en son pouvoir; il m'en fit à plusieurs reprises les plus fortes ins-

tances, & il ne cessa de me le demander, que quand il eut connu par mes refus, que je faisois marcher ma parole avant l'obéissance que je lui devois. Comme l'effet ne suivit point les belles espérances que j'avois données aux deux amans, on s'attend bien qu'ils ne me pardonnerent pas la tromperie que je venois de leur faire. La suite de ces mémoires en instruira.

Après la conclusion de cette affaire, dont le souvenir m'a toujours été désagréable, je ne m'occupai plus que de mon voyage à Rouen. Je craignois avec raison qu'un si long retardement n'eût entièrement rompu mes premières mesures avec l'amiral de Villars. J'obtins carte-blanche (21) du roi pour conclure non-seulement avec ce gouverneur, mais encore avec tous les autres gouverneurs & officiers de la province. Desportes arriva comme j'allois partir, & m'arrêta encore. Il venoit de la part du baron de Medavy, prier l'évêque d'Evreux de lui prêter pour quelques momens sa maison de Condé,

(21) M. le duc de Sully d'aujourd'hui possède l'original de ce plein pouvoir, & ceux de plusieurs lettres de Maximilien de Béthune à ce sujet.

& m'engager à passer par cet endroit, pour m'aboucher avec lui sur les conditions de son traité & de celui de Verneuil. Je partis de Chartres & vins coucher à Anet, où madame d'Aumale me sollicitoit instamment depuis long-temps d'aller la voir.

Cette dame, plus avisée que son mari, le conjuroit sans cesse de quitter la ligue & de se donner au roi. Outre le devoir & la sûreté, elle trouvoit dans cette démarche son propre intérêt; les affaires domestiques du duc (22) d'Aumale étant si dérangées qu'il étoit menacé d'une ruine prochaine, & qu'il ne pouvoit l'éviter qu'en se faisant accorder les avantages dont jouissent en cette occasion ceux qui rentrent des premiers dans le devoir. Je descendis à Anet dans une auberge, & pendant qu'on m'y apprêtoit à souper, j'allai voir madame d'Aumale suivi d'un seul page. La joie éclata sur le visage de cette dame, dès qu'elle m'aperçut. Elle y ajouta toutes les grâces d'un accueil caressant, & pour ne pas perdre un temps

(22) Charles de Lorraine, duc d'Aumale, mort en 1631, retiré à Bruxelles. Sa femme étoit Marie de Lorraine, fille de René, duc d'Elbeuf.

précieux, elle me prit par la main, & me faisant parcourir avec elle ces galeries & ces beaux jardins, qui font d'Anet un lieu enchanté, elle ne m'entretint que de la passion qu'elle avoit de voir son mari dans l'obéissance due à son souverain, & des conditions qu'il vouloit y mettre. Je laisse toutes les propositions approuvées & rejetées entre nous deux. Jusques-là je n'avois rien vu qui ne fît honneur au maître d'une maison vraiment royale, & j'aurois ignoré l'état déplorable où il étoit réduit, si la duchesse ne m'avoit prié, & pour ainsi dire violemment de demeurer à souper & à coucher chez elle. Après un repas attendu fort long-temps, & aussi mauvais que mal servi, je suis conduit dans une chambre fort vaste & toute reluisante de marbre, mais si dénuée & si froide, que ne pouvant ni m'échauffer ni m'endormir dans un lit où de courts & étroits rideaux de taffetas, une simple couverture fort légère & des draps moites pouvoient transir même au milieu de l'été, je pris le parti de me relever. Je comptois me dédommager en faisant grand feu, mais je ne trouvai pour tout bois à brûler, que du houx & du genievre verd qu'il fut impossible d'allumer. Je passai la nuit entière

dans ma robe de chambre, ce qui me tint éveillé de fort grand matin. Je quittai avec plaisir un si méchant gîte, & j'allai retrouver mes gens, dont le moindre avait fait beaucoup meilleure chere, & bien mieux passé la nuit que leur maître.

Je réparai cette fatigue à Condé, où je trouvai toute la commodité qui fait l'essentiel de la bonne réception; en y arrivant je me mis dans un fort bon lit, attendant Médavy qui ne devoit arriver que sur le midi. Médavy en usa d'abord suivant l'idée où l'on est, qu'en pareille conjoncture le plus petit seigneur est en droit de se faire valoir dix fois plus qu'il ne vaut. Il remplit parfaitement son personnage, par un air de fausse défiance, & une supériorité affectée avec laquelle il crut bien avancer ses affaires. Je contrastai avec sa vanité par une franchise qui le démonta. Je lui dis tout uniment que s'il attendoit que les villes eussent fait leur accord, son sacrifice diminueroit tout d'un coup de plus de la moitié de son prix, lui qui n'avoit que Verneuil à proposer, & que peut-être on ne voudroit plus après cela l'écouter, ni lui rien accorder du tout. Ma sincérité força la sienne, il se montra plus raisonnable, & nous fûmes bientôt d'accord. Il me pria

seulement que la chose ne fût rendue publique qu'à la fin de mars, parce qu'il s'étoit engagé à M. de Villars de ne rien faire que de sa participation. Il chargea Desportes de venir avec moi à Rouen, pour rendre cette déférence au gouverneur; & en même temps pour voir si je finirois avec Villars, dont l'accommodement entraînoit le sien, & en quelque sorte nécessairement.

Le lendemain je vins coucher à Louviers; d'où ayant fait sçavoir mon arrivée à l'amiral de Villars, il envoya d'Isencourt, capitaine de ses gardes, me recevoir à la porte de la ville. J'y entrai non plus secrètement, mais publiquement & avec une espece de pompe. Le peuple avoit rempli les rues, & l'espérance d'une paix qui alloit rétablir la tranquillité & le commerce, lui faisoit pousser mille cris de joie sur mon passage. Villars avoit fait préparer pour me loger avec ma suite, qui étoit de douze ou quinze gentilhommes, la plus belle hôtellerie de Rouen, & il y avoit donné tous les ordres nécessaires pour que nous y fussions traités splendidement. La Font qui étoit chargé de ma réception, m'attendoit pour m'y conduire. Il enchérit sur son maître. Il me donna le soir la mu-

sique & le spectacle des fauteurs & des joueurs de gobelets, auxquels il fut impossible de faire recevoir ni argent ni présens. J'envoyai du Perat visiter de ma part l'amiral, madame de Simiers, & l'abbé de Tiron (23), qui eut une grande part dans toute cette affaire. Ils me rendirent à l'heure même ma civilité par le sieur de Pardriel, & me firent dire qu'après que je me ferois reposé cette journée, on entreroit le lendemain en matière. Ce qui n'empêcha pas que l'abbé ne vint dès le soir même me voir sans cérémonie, & toute sa conduite en cette occasion fut pleine d'une droiture & d'une sincérité, qui ne sont pas fort communes en de pareilles conjonctures.

Je connus par son discours qu'il ne s'en étoit presque rien fallu que le roi n'eût perdu Villars sans retour. Il étoit arrivé à Rouen quelque temps avant moi, un député de l'Espagne, nommé don Simon-Antoine, & un autre du duc de Mayenne, nommé la Chapelle (24) Marteau, qui avoient fait les plus belles offres

(23) Philippe Desportes, abbé de Josaphat, Tiron & de Bonport.

(24) Michel Marteau, sieur de la Chapelle, maître des comptes.

à ce gouverneur ; outre qu'il recevoit journellement des lettres des catholiques, même du parti du roi, qui tendoient à lui rendre suspect tout ce que sa majesté lui faisoit espérer, & à le prévenir contre une négociation qu'on donnoit à conduire à un agent protestant, motif très-puissant sur l'esprit de Villars, zélé pour sa religion, & qui l'auroit jetté infailliblement entre les bras des ennemis du roi, si dans cette perplexité il n'avoit été soutenu par d'autres lettres du cardinal de Bourbon, de l'évêque d'Evreux & du marquis de Vitry. Ceux-ci lui mandoient qu'il pouvoit faire fond sur la parole du roi, & s'assurer sur ma sincérité. Tiron me montra une partie de toutes ces lettres, & crut devoir me prévenir sur ce que je verrois paroître de l'amiral, qui continuellement obsédé des députés de la ligue, & d'ailleurs piqué de la lenteur avec laquelle on agissoit avec lui, ne sortiroit pas de son irrésolution, sans que j'eusse à effuyer de sa part quelqu'une de ces faillies & de ces fougues naturelles, dont avec un peu de patience il étoit facile de le faire revenir.

J'allai trouver (25) Villars, bien pré-

(25) M. de Villars est représenté dans les mé-

paré à soutenir tous ces petits assauts, & d'abord je m'apperçus bien clairement que ma vue réveilloit dans son esprit un petit mouvement de défiance & de fierté. Je fis en sorte que ce nuage étant dissipé, Villars proposa de sens rassis ses conditions. Elles se réduisoient aux chefs suivants : qu'il demeureroit revêtu de la charge d'amiral, dont il avoit été pourvu par la ligue; qu'il jouiroit de son gouvernement de Rouen d'un pouvoir indépendant de M. le duc de Monpensier, gouverneur de la province, du moins pendant trois ans, & que ce pouvoir s'étendrait sur les bailliages de Rouen & de Caux; qu'il ne se feroit dans cette capitale, ni dans ses environs à six lieues loin, aucun exercice de la religion réformée; que tous les officiers mis par la ligue dans les villes ressortissantes de son gouvernement, y seroient conservés avec quinze cens hommes d'infanterie &

moires de ce temps-là, comme un homme extrêmement fier & emporté. Il y est remarqué, que de tous ceux qui se mêlerent de son traité, personne ne put y réussir que M. de Rosny; *mém. pour l'hist. de France, tom. 2.* Il est aussi parlé avec éloge dans M. de Thou, *liv. 109* de ces négociations de M. de Rosny.

trois cens de cavalerie , entretenus par le roi pour la sûreté de ces mêmes villes ; que sa majesté lui donneroit pour acquitter ses dettes une somme de cent vingt mille livres , & une pension de soixante mille ; qu'on lui rendroit Fescamp ; enfin qu'on lui laisseroit la disposition des abbayes de Jumiéges , Tiron , Bonport , La-Valaise , Saint-Taurin , & celle de Montivilliers , qu'il destinoit à une sœur de madame de Simiers.

Si tous ces articles avoient aussi bien dépendu de moi que celui qui regardoit l'abbaye de Saint-Taurin , qui étoit à moi en propre , & dont je fis à l'heure même une cession à Villars , le traité eût été conclu sans plus long délai. Je dis la même chose de ceux dont le roi étoit purement le maître : mais quelque pouvoir que j'eusse reçu de sa majesté , j'étois arrêté par ceux qui intéressoient , soit M. de Montpensier , soit Biron , revêtu de la charge d'amiral & en possession de Fescamp , parce qu'il l'avoit retiré des mains de Bois-Rosé , sous promesse d'un dédommagement qui pourtant n'avoit point encore été accordé ; & je ne crus pas devoir passer outre sans en informer le roi. J'espérois que Villars goûteroit ce ménagement , d'autant mieux que je ne lui de-

mandois aucun délai sur les conditions qui dépendoient du roi immédiatement : mais ce gouverneur sortant d'avec les députés de la ligue au moment où je voulus lui faire entendre mes raisons, j'en fus rudement rabroué, avec ce peu de paroles prononcées d'un ton extrêmement emporté, « que je pouvois m'épargner la » peine de lui parler davantage, parce » qu'il vouloit sur le champ convenir de » tout, ou rompre sur tout ».

Quoiqu'un peu étourdi de ce coup imprévu, je répondis tranquillement à Villars : Que je me tenois assuré que le roi lui accorderoit les trois articles en question, aussi-bien que tous les autres ; (celui de Fescamp en faisoit deux, parce que Bois-Rosé y étoit mêlé). Que cela ne devoit point nous empêcher de dresser le traité, & même de le signer dès ce moment comme si tout étoit accordé, avec cette apostille, en marge vis-à-vis les trois articles, qu'on en attendoit la réponse du roi ; que pour lui marquer que je ne cherchois point à gagner du temps avec lui pour le tromper ensuite, je consentois à demeurer entre ses mains, en attendant la réponse de sa majesté. Villars trouva encore des difficultés ; mais il ne put résister à madame de Simiers, à

l'abbé de Tiron & à Lafont, qui parlèrent tous comme moi. Je me hâtai de faire le traité, nous le signâmes, & j'en envoyai aussi-tôt une copie au roi, avec une longue lettre qui le mettoit au fait de tout ce qui s'étoit passé. Mais avant que la réponse fût venue à Rouen, il arriva un autre incident qui pensa la rendre inutile.

La plus grande partie des gouverneurs des petites places aux environs de Rouen, bien loin de les porter à l'obéissance qu'elles devoient au roi, les entretenoient dans la révolte, parce qu'à la faveur des troubles, ils faisoient quantité de profits qu'ils prévoyoit devoir cesser avec la guerre. Les plus adroits se rendoient nécessaires aux deux partis, & les ménageoient pour les rançonner également. Durollet, gouverneur de Pont-de-l'Arche, étoit un de ceux qui faisoient ce manège le plus subtilement. Il avoit flatté le roi, il y avoit plus d'un an, qu'il trouveroit les moyens de lui livrer la ville de Rouen & la personne du gouverneur, à condition qu'on lui donneroit le gouvernement de cette place, que Sa Majesté lui avoit promis par écrit à tout risque. N'ayant pas réussi dans une entreprise qui passoit ses forces, Durollet se mit

dans la tête de faire échouer ma négociation, & voici comment il s'y prit.

Il ordonna à un capitaine, nommé Dupré, de se mettre à ma suite lorsque je passai par Pont-de-l'Arche, & d'entrer dans Rouen avec moi. J'étois averti que Durollet n'étoit pas fort bien intentionné; mais pour ce capitaine, je ne pouvois le soupçonner de rien, ni l'empêcher de me suivre, & une chose que j'ignorois absolument, c'est que Dupré étoit ce même homme dont Durollet s'étoit servi auparavant pour cabaler dans Rouen (26) contre Villars. Il n'y fut pas plutôtr rentré, que renouant ses connoissances il se mit à la tête d'un parti d'étourdis, auxquels il fit former le dessein de s'emparer du vieux palais, & de se saisir du gouverneur, leur persuadant qu'il agissoit par mon ordre. Comme il n'avoit point d'autre but que de porter ce gouverneur aux dernières extrémités contre moi, il ne s'embarassa pas beaucoup que la chose demeurât secrète, &

(26) Pendant le siège de Rouen, Durollet cherchant à se jeter dans cette ville, avoit été pris & enfermé dans le vieux palais, où il ne laissa pas apparemment de continuer ses brigues en faveur du roi. *Cayet, liv. 4, page 1A.*

elle fut en effet incontinent rapportée à Villars.

On se figure aisément à quel excès de colere il se porta à cette nouvelle, & tout ce qui lui passa dans la tête contre le roi, & sur-tout contre moi. Il n'approfondit pas davantage. Il crut avoir une preuve sans réplique de ma mauvaise foi. Il envoya dans le moment d'Isencourt me dire de venir lui parler. Je dînois chez la Pile, procureur-général de la chambre des comptes; & je venois de recevoir des lettres qui me mettoient de fort bonne humeur. Le roi accordoit à Villars les trois articles laissés indécis, & s'engageoit à y faire consentir les parties intéressées : vis-à-vis ces articles j'avois écrit sur la marge de l'original du traité dont j'étois porteur, *accordé, suivant l'ordre de sa majesté*. Je me faisois un vrai plaisir de surprendre Villars, qui n'avoit pas dû s'attendre à une si prompte expédition. Je sortis de chez la Pile, portant le traité d'une main, & tenant l'autre sur une écharpe blanche que j'avois mise dans ma poche, à dessein de la jeter au cou de Villars en l'embrassant, & le saluant amiral & gouverneur des bailliages de Rouen & de Caux. Le contraste des réflexions avec lesquelles nous

nous nous avancions à la rencontre l'un de l'autre, a je crois quelque chose de singulier.

Je ne gardai pas long-temps mon air riant. Du plus loin que Villars m'aperçut, il s'avança à grands pas vers moi, le visage bouffi & enflammé, les yeux étincellans, & représentant par tous ses traits la plus vive colere. Il commença par m'arracher le papier des mains, sans que j'eusse le temps d'ouvrir la bouche, & avec une altération dans le son de la voix qui le faisoit trembler & bégayer, il me lâcha ces paroles trop singulieres pour n'être pas rapportées d'original. « Ah, » morbleu ! Monsieur, où allez-vous » ainsi éveillé & plein de réjouissance ? » Par la sambieu ! vous n'en êtes pas » encore où vous pensez, & avant que » le jeu finisse, il n'y aura peut-être pas » à rire pour vous, au moins si je vous » traite comme vous le méritez, vous » êtes bien loin de votre compte, vous » & votre roi de Navarre aussi : car, » par la corbieu ! il a chié au panier, & » s'il n'a point d'autre valet que Villars, » croyez qu'il fera mal servi ». Dire tout cela, déchirer le traité en mille morceaux & le jeter au feu, ce ne fut qu'une même chose. Lorsqu'il eut lâché

la bonde à sa colere, il ajouta une infinité d'invectives sur ce même ton, aussi vagues & parfaitement soutenues de juremens, dont sa fureur lui fournissoit une source inépuisable.

Je lui laissai tout dire, par un effet de la surprise où j'étois, par nécessité & ensuite par réflexion. Ces sortes d'esprits ne veulent pas être contredits. Il s'arrêta de lui-même à la fin, & se mit à parcourir sa chambre en long & en large, comme un homme hors de soi. « Hé » bien, Monsieur, lui répondis-je, lorsqu'il eut cessé de parler, & sans paroître ému de tout ce que je venois d'entendre, en avez-vous assez compté à tort & à travers? Vous devez être bien satisfait de vous-même, d'avoir ainsi fait l'enragé, sans que personne vous ait contredit dans vos extravagances ». Voyant que le ton froid avec lequel je lui parlois, l'obligeoit comme malgré lui de m'écouter, je continuai en lui disant que je ne pouvois regarder tout ce qu'il venoit de faire en ma présence, que comme un artifice qu'il avoit imaginé pour se dédire d'une parole qu'il avoit donnée solennellement; mais que ce détour lui feroit toujours peu d'honneur, & me faisoit beaucoup ra-

battre à moi-même de l'idée que j'avois de sa sagesse & de son intégrité. « Ah, » morbieu ! ne dites pas cela, s'écria-t-il, » ens'arrêtant tout court : car c'est ce qui » ne m'arriva ni ne m'arrivera jamais. » Je suis trop homme d'honneur ; ces » manquemens de foi ne sont bons que » pour ceux qui trahissent leurs amis, & » veulent les faire assassiner ». Il n'avoit encore rien dit d'aussi positif que cette parole, & quoique je ne la comprisse pas, je commençai du moins à pouvoir conjecturer d'où provenoit un emportement si furieux.

Je lui demandai de s'expliquer, & lui protestai avec cet air de vérité & d'assurance, qui se fait sentir au plus prévenu que je ne sçavois nullement de quoi il vouloit parler, & que si je pouvois être convaincu de la moindre duplicité, je me mettois entre ses mains, & ne demandois ni faveur ni grace. Il se vit donc obligé de me dire plus nettement de quoi il m'accusoit. Il me reprocha d'avoir voulu le faire assassiner par Dupré & m'emparer du vieux palais, ce qu'il fit si fort en bâtons rompus par un effet de son agitation, que la chose me paroissant dépourvue de toute vraisemblance, je ne pus m'empêcher de soupçonner, & lui

dite qu'il s'étoit laissé éblouir par les pistoles d'Espagne, pour imaginer un prétexte aussi frivole de rompre avec moi.

« Moi, morbleu ! reprit-il encore, en
 » rougissant de nouveau ; que je confesse
 » que j'ai manqué de foi & faussé mon
 » serment ? J'aimerois mieux mourir
 » que d'avoir fait cette lâcheté. Par-
 » bleu ! Monsieur, lui repliquai-je : car
 » vous m'apprenez à jurer ; il faudra
 » bien que vous observiez le traité, ou
 » que vous le rompiez, & que par-là
 » vous méritiez qu'on vous regarde
 » comme un homme vrai, ou comme
 » un parjure ».

L'éclaircissement tiroit en longueur & s'éloignoit au lieu de s'approcher, à mesure que de part & d'autre la colere prenoit le dessus. Il fut besoin que l'abbé de Tiron, arrivé pendant la contestation, se mit de la partie & nous rapprochât l'un de l'autre. « C'est sans doute, Mon-
 » sieur, dit-il à Villars, que M. de
 » Rosny n'est point coupable des desseins
 » qu'on a projetés contre vous : il est
 » trop homme de bien, & en ce cas
 » trop habile pour venir se mettre entre
 » vos mains ». Ces paroles acheverent de m'ouvrir les yeux. Je me tournai tranquillement vers Villars, en lui disant

que je voyois bien que la colere seule lui avoit dicté tout ce qu'il m'avoit dit, & que je m'attendois que si-tôt qu'elle seroit passée, il me feroit justice contre lui-même de tout ce qui lui étoit échappé d'injurieux, & qu'il tiendrait sa première parole. « Hé bien! Monsieur, me » dit-il, déjà à demi défâché; oui, je » la veux tenir; mais regardez aussi à ne » me pas manquer sur les trois points » qui sont restés en différend ». C'est où je l'attendois : je lui répondis que sans l'emportement qui lui avoit fait jeter au feu le traité, il y auroit vu que le roi les lui accordoit tous trois.

Nous en étions-là quand on vint annoncer Madame de Simiers. « Ne criez » point, Madame, lui dit-il, en s'avant- » çant vers elle avec un visage serein » & même riant, toutes nos coleres sont » apaisées; mais pardieu! le traître qui » en a été cause en mourra, avant que » je mange ni boive ». Il tint parole : il se fit amener Dupré, & après que celui-ci eut avoué tout, sans autre forme de procès, il le fit pendre à une fenêtre.

Villars me pria ensuite de lui montrer la lettre du roi. Je ne craignis point de lui dire, que les secrets de sa majesté ne

pouvoient être communiqués qu'à ceux qui étoient ses serviteurs déclarés. Il ne s'agissoit pour mettre Villars de ce nombre, que de refaire le traité que nous signâmes, & dont nous gardâmes chacun un double. Nous convînmes seulement que la chose seroit tenue quelque temps secrète à cause de la ligue & des Espagnols, contre lesquels ce gouverneur prit de nouvelles mesures en renforçant les troupes qu'il avoit dans Rouen. Après cela je ne balançai plus à lui faire voir toutes mes lettres, tant celles que j'avois écrites au roi & reçues de ce prince, que celle où je l'informois de la ratification du traité, & la réponse que sa majesté y faisoit. Le courier qui porta cette dernière dépêche, ne mit que quatre jours à son voyage.

Ces lettres donnerent une satisfaction infinie à Villars, sur-tout la dernière, écrite de ma main au roi. Sa majesté m'y remercioit du service que je venois de lui rendre, moins en prince qu'en ami, & finissoit par ces mots : « Venez me » trouver à Senlis le 20 Mars, ou le 21 » à Saint-Denis, afin que vous aidiez à » crier *vive le roi* dans Paris, & puis » nous en irons faire autant à Rouen ». C'est que je lui avois mandé que j'y

croyois sa présence nécessaire : « Mon-
 » trez cette lettre, ajoutoit-il, au nou-
 » veau serviteur que vous m'avez acquis,
 » afin qu'il voie que je me recommande
 » à lui ; qu'il sçache que je l'aime bien,
 » & que je sçais priser & chérir les bra-
 » ves hommes comme lui. Pardieu ! s'é-
 » cria Villars en cet endroit, ce prince
 » est trop gracieux & trop obligeant,
 » de se souvenir de moi, & d'en par-
 » ler en si bons termes ». Depuis ce
 moment Villars ne s'écarta jamais des
 sentimens de soumission & d'attachement
 qu'il avoit pris pour le roi, & sa majesté
 put compter que parmi ses plus anciens
 serviteurs, elle n'en avoit point de plus
 affectionné. Il me pria de me contenter
 de sa parole pour l'exécution de tous les
 articles compris au traité, & je l'accep-
 tai comme la meilleure caution qu'il
 pouvoit me donner.

J'employai le reste du temps que j'a-
 vois à séjourner à Rouen, à régler quel-
 ques affaires de même nature. Je passois
 le jour avec l'amiral de Villars, & je
 m'enfermois la nuit pour donner audience
 aux principaux officiers, tant de la ville
 & du parlement, que de la guerre, ré-
 pandus dans la province, qui venoient me
 trouver en secret pour concerter ensem-

ble les moyens de détacher les peuples de la ligue. Médavy fut de ce nombre. Je consummai le traité avec lui. Verneuil n'étant pas une ville d'assez grande importance pour qu'on eût pour elle les mêmes égards que pour Rouen, le roi ordonna à Médavy de rendre son traité public, afin de donner l'exemple aux autres gouverneurs.

Comme je n'avois garde de manquer au rendez-vous que sa majesté m'avoit donné, je me hâtai de quitter Rouen, comblé de remerciemens & de politesses de la part du gouverneur. Je me séparai avec une égale satisfaction de l'abbé de Tiron & de madame de Simiers. Je leur promis de revenir dans peu, & à madame de Simiers d'amener avec moi le marquis de Vitry son frere, avec un corps de troupes qui pût mettre Villars en état de s'expliquer sans crainte. Je leur avois assez d'obligation pour leur rendre ce service, quand l'intérêt de sa majesté ne s'y feroit pas trouvé joint.

C'est sur les intelligences que le roi avoit pratiquées dans Paris, que ce prince fondeoit ses espérances d'y être bientôt introduit, & il s'acheminoit de Saint-Denis vers cette ville, lorsque j'arrivai près de lui. La partie étoit si bien faite,

& tant de personnes également braves & fidelles s'en étoient mêlées, qu'il étoit comme impossible qu'elle ne réussît pas. Depuis la journée d'Arques, où le comte de Belin qu'on a vu qui y fut fait prisonnier, s'étoit convaincu par lui-même des grandes qualités du roi & de la foiblesse de ses ennemis, le duc de Mayenne s'étoit apperçu que ce gouverneur étoit secrètement porté d'inclination pour le roi. Sur ce soupçon, il n'hésita pas à lui ôter le (27) gouvernement d'une ville aussi considérable pour le parti que l'étoit Paris, & cherchant un homme dont le dévouement pour lui & pour la ligne fût connu, pour se remettre sur lui du soin de cette grande ville, dans un temps où la nécessité de ses affaires demandoit qu'il portât ses pas sur la frontière de Picardie, il s'arrêta sur Briffac (28) qu'il gratifia de ce gouvernement.

(27) Le parlement rendit en cette occasion un arrêt qui fait bien honneur au comte de Belin. Il y exhorte les bourgeois à s'opposer à son expulsion, & à sortir plutôt de Paris avec lui. *Mém. pour l'hist. de France, tom. 2, mém. de la ligue, tom. 6.*

(28) Charles de Cossé, comte de Briffac, maréchal de France.

Celui-ci répondit parfaitement à son attente dans le commencement. La lecture de l'histoire romaine avoit inspiré à cet officier, qui se piquoit d'esprit & de pénétration, un projet singulier. Il méditoit d'ériger la France en république, & de rendre Paris la capitale de ce nouvel état, dont il bâtissoit tous les fondemens dans son imagination, sur le modele de l'ancienne Rome. Pour peu que Brissac fût descendu de cette haute spéculation aux applications particulières, auxquelles il est nécessaire d'avoir égard dans les plus grands desseins, il auroit vu qu'il est des circonstances, où le projet même le plus heureux devient par la nature des obstacles, par la différence du génie & du caractère des peuples, par la trempe des loix qui y sont adoptées, & par le long usage qui y a mis comme le dernier sceau, également chimérique & impossible. Il n'y a que le temps & une longue expérience qui puissent remédier à ce qu'il y a de défectueux dans les coutumes d'un état dont la forme est décidée, & ce doit toujours être sur le plan de sa première constitution (29). Cela est si vrai, que toutes les

(29) Cette maxime n'est entendue par le duc

fois qu'on verra un état se conduire par des voies contraires à celles de son établissement, on peut se tenir assuré qu'il n'est pas éloigné d'une grande révolution. D'ailleurs l'application des meilleurs remèdes n'opere point sur les malades qui y résistent.

Brissac n'alloit pas si loin. Il fut longtemps sans pouvoir comprendre d'où provenoit l'opposition générale qu'il trouvoit à ses desseins : car il s'en ouvrit aux seigneurs & à tous les principaux partisans de la ligue. Il craignit à la fin pour lui-même, que tandis qu'il travailloit ainsi, sans aucun second, à mettre son projet à sa perfection, le roi ne l'anéantît en s'emparant de sa capitale. Cette crainte le fit retomber assez promptement de ses idées purement romaines à l'esprit françois de ce temps-là, de ne travailler que

de Sully, & ne doit l'être en effet, que dans le sens, qu'il ne faut jamais s'écarter que le moins que l'on peut de l'ancienne forme & des principes fondamentaux du gouvernement, & non pas des abus que l'ignorance ou la nécessité ont mêlés dans les différens établissemens qui regardent, soit la finance, soit la politique, police, &c. C'est sur quoi il s'expliquera lui-même dans la suite de ces mémoires.

pour foi-même. Lorsque le motif de l'intérêt est encore fortifié par celui de quelque danger, il n'y a presque personne qui ne se porte à trahir son meilleur ami. Brissac (30) en usa de même. Il reprit le dessein du comte de Belin, mais par un motif beaucoup moins noble; & il ne songea plus qu'à mettre l'enchère au prix dont il vouloit vendre au roi la trahison qu'il faisoit au duc de Mayenne pendant son absence. Saint-Luc (31) son beau-frere, fut chargé de négocier avec le roi, & lorsqu'il eut obtenu des conditions dont Brissac eut lieu d'être content, celui-ci s'accorda à faire entrer dans Paris Henri avec son armée, malgré les Espagnols. Il étoit le maître des troupes de la ligue. Pour le peuple, il n'étoit déjà plus besoin de lui faire à cet égard aucune violence.

(30) Le duc de Mayenne fut averti, à ce que marque de Thou, par la duchesse de Guise, sa mere, de la trahison de Brissac: mais il n'en vouloit rien croire. Consultez sur cette réduction de la ville de Paris, *Mathieu*, tom. 2, liv. 1, pag. 174; *la Chronol. novenn.* liv. 6, pag. 335, & autres historiens.

(31) François d'Épinay, sieur de Saint-Luc, grand-maître de l'artillerie.

D'O (32) prit aussi-tôt les devans, & se fit donner les provisions du gouvernement de Paris & de l'Isle-de-France. Il y avoit ici un conflit d'intérêt qui embarrassoit ce sur-intendant, au point que malgré sa nouvelle dignité, la réduction de Paris étoit une des choses qu'il craignoit le plus de voir arriver. A l'entendre, cette crainte n'avoit point d'autre motif que celle de voir les finances en proie aux gens d'épée & de robe, dont il disoit que le roi alloit être accablé si-tôt qu'il seroit le maître de Paris, pour le paiement des pensions, appointemens & gratifications; mais ce discours n'en imposoit qu'à ceux qui ignoroient de quel profit il étoit pour lui d'entretenir les choses dans leur première confusion, & avec quel fruit il y avoit travaillé jusqu'alors.

Le roi mit en action tous les amis du comte de Belin, sur lequel il comptoit bien autant que sur Brissac, & vint à la tête d'environ huit mille hommes se pré-

(32) Nos mémoires ne marquent pas que M. d'O avoit été dépouillé par la ligue de ce gouvernement, qu'il avoit eu de Henri III. *Peréf. 2 part.*

fenter à cinq heures du matin à la porte-neuve (a), où il trouva le prévôt (33) des marchands & les échevins de la ville qui le reçurent comme en cérémonie. Il alla aussi-tôt se saisir du Louvre, du Palais, du grand & petit Châtelet, & ne trouvant d'opposition nulle part, il parvint jusqu'à Notre-Dame, où il entra pour rendre ses actions de grâces à Dieu. Ses soldats répondirent si bien de leur côté à l'ordre (34) & à l'intention de leur

(a) *Le 22 mars.*

(33) Jean l'Huillier, qui étoit ce prévôt des marchands, répondit à Brissac qui lui disoit, qu'il falloit rendre à César ce qui appartient à César : « Il faut le lui rendre, & non pas le lui vendre ». *Mém. pour l'hist. de France.* Le journal de P. de l'Étoile donne ce bon mot à Henri IV. L'Huillier fut récompensé d'une charge de président de la chambre des comptes, & de conseiller d'état; & Martin Langlois, échevin, fut fait prévôt des marchands. *Le Grain, liv. 6.* On lit dans un discours, *vol. 9033, mss. de la biblioth. du roi*, que Henri IV étant entré dans Paris par la porte-neuve, qui s'est depuis nommée la porte de la conférence, en ressortit & y entra plusieurs fois, craignant malgré toutes les assurances de ces prévôt & échevins, qu'on ne cherchât à faire entrer sa troupe dans Paris, pour la tailler en pièces, & se saisir de sa personne.

(34) « Le roi ayant avisé un soldat qui prenoit

maître, qu'on ne se plaignit pas dans toute cette grande ville de la moindre violence de leur part. Ils s'emparèrent des principales places & carrefours, où ils se rangerent & se tinrent en bataille. Rien ne branla; & dès ce même jour on vit les boutiques ouvertes, avec toute la sécurité qu'auroit pu donner la plus longue paix.

Il ne restait aux Espagnols que la Bastille, le Temple & les quartiers de Saint-Antoine & de Saint-Martin, où ils s'étoient cantonnés au nombre d'environ quatre mille, ayant à leur tête le duc de Feria & dom Diego d'Evora, tous fort surpris d'une (35) nouvelle si inattendue,

» par force un pain sur la boutique d'un boulanger,
 » y courut lui-même, & le voulut tuer ». *Journ. de l'Étoile*. Péréfixe dit que la Noue ayant été arrêté par des huissiers pour des dettes que son pere avoit contractées au service de ce prince, & s'étant allé plaindre à lui de cette insolence, il lui répondit publiquement : « La Noue, il faut payer » ses dettes, je paie bien les miennes » : Mais qu'après cela il le tira à part, & lui donna de ses pierreries pour engager aux créanciers, au lieu du bagage qu'ils lui avoient saisi. *Péréf. part. 2.*

(35) L'Étoile marque que la nouvelle en ayant été portée aux Espagnols, que Langlois amusoit cependant par des traits de l'histoire romaine, le

& dans la résolution de se défendre jusqu'à l'extrémité, si l'on entreprenoit de les forcer dans ces endroits avantageux. Le roi les tira de leur embarras, en leur faisant dire qu'ils pouvoient sortir de Paris & se retirer en toute assurance. Il traita avec la même douceur les cardinaux de Plaisance & de Pellevé, quelque ressentiment qu'il eût pu conserver de leur conduite à son égard. Soissons fut l'endroit où se retirèrent tous ces ennemis du roi (36), à la faveur d'une bonne escorte. Sa majesté fit publier un pardon (37) gé-

duc de Feria s'écria par deux ou trois fois : Ah grand roi ! grand roi ! *Journal de P. de l'Etoile.*

(36) « Le roi les voulut voir sortir, & les regarda passer d'une fenêtre au-dessus de la porte de Saint-Denis. Ils le saluerent tous, le cha peau fort bas, & avec une profonde inclination. Il rendit le salut à tous les chefs avec grande courtoisie, ajoutant ces paroles : recommandez-moi bien à votre maître, & allez-vous-en, à la bonne heure, mais n'y revenez plus ». *Péref. 2 part.* Ce récit est conforme à celui des mémoires pour l'histoire de France ; mais il est contredit par le journal du même auteur.

(37) Tous les mémoires de ce temps-là sont pleins de traits de clémence de Henri & de ses réparties vives & agréables : voyez les mémoires cités ci dessus. « Un ligueur venant le trouver comme il jouoit à la prime : venez, lui dit-il, foyez

néral pour tous les François qui avoient porté les armes contr'elle. Lorsque ce sacrifice n'est point arraché par la nécessité, & qu'on le fait au contraire dans un temps où tout flatte la vengeance, on peut dire qu'il n'y a point de marque moins équivoque d'un cœur vraiment royal. Madame de Montpensier (38) s'étant présenté pour saluer le roi, il l'entretint aussi poliment, & même aussi familièrement, que s'il eût eu quelque grand sujet de lui épargner la confusion, dont tout autre à sa place se seroit fait un plaisir de la couvrir (39).

» le bien venu, si nous gagnons vous serez des
» nôtres ». *Le Grain*, liv. 10.

(38) Catherine-Marie de Lorraine, veuve de Louis de Bourbon, duc de Montpensier.

(39) Il joua aux cartes ce même soir avec elle ; comme le remarque Péréfixe. L'Etoile ajoute qu'il lui rendit sa visite, ainsi qu'à madame de Nemours. Il rapporte une conversation singulière que ce prince eut avec elle, à la fin de laquelle madame de Montpensier, dont la haine pour Henri étoit connue de tout le monde, lui ayant dit sur son entrée dans Paris, qu'elle auroit souhaité que le duc de Mayenne son frere fût celui qui eût abaissé le pont à sa majesté pour y entrer ; ce prince lui répondit : « Ventre-saint-gris ! il m'eût possible
» fait attendre long-temps, & je n'y fusse pas entré »

Le roi n'avoit pas encore pu trouver un moment pour m'entretenir sur mes négociations de Rouen. Il le fit ce même soir après que la presse fut passée, en me tirant dans l'embrâsure d'une des fenêtres du Louvre. Il voulut que je lui rapportasse jusqu'aux plus petites circonstances, qu'il écouta avec beaucoup d'attention. Il s'accusa d'avoir été la cause du contretemps que du Rollet y avoit apporté, en oubliant à me prévenir sur les propositions que celui-ci lui avoit faites, & qui m'auroient tenu en garde contre tout ce qui venoit de sa part.

Ce prince n'avoit encore rien dit au duc de Montpensier & au baron de Biron, de la satisfaction qu'il avoit accordée à l'amiral de Villars à leurs dépens. C'est tout ce qui restoit d'embarrassant, parce que le roi ne se sentoit point de l'humeur de ces princes, qui au lieu de s'abaisser en pareil cas à quelques ménagemens, commencent par étourdir la plainte, &

» si matin. Cette dame, poursuit-il, entendant les
 » cris de *vive le roi*, dit en riant, que Brissac avoit
 » plus fait que sa femme, qui en quinze ans n'a-
 » voit fait chanter qu'un cocu, au lieu que lui en
 » huit jours avoit fait chanter plus de vingt mille
 » perroquets à Paris ». *L'Etoile, année 1594.*

ne doivent l'obéissance qu'on leur rend , qu'au ton d'autorité dont ils se servent. Il convint avec moi que je lui ferois le même détail , comme si c'étoit la première fois qu'il l'entendît , en présence de ces deux messieurs , auxquels je donnerois à entendre que la conclusion du traité avec Villars dépendoit du sacrifice que l'un & l'autre voudroient bien faire de leurs droits. La chose ayant été exécutée de cette manière , le roi se tourna vers eux , & dit hautement qu'il aimeroit mieux perdre Villars & Rouen , que de les acquérir en faisant une injustice à deux personnes qu'il estimoit. Ce procédé toucha vivement messieurs de Montpensier & de Biron , qui s'écrierent qu'ils se désistoiént de bon cœur de toutes leurs prétentions. Henri les remercia , & donna pour équivalent au premier , les gouvernemens du Perche & du Maine , pour être joints à celui de Normandie , lorsque celui-ci lui seroit restitué en entier : mais la générosité de Villars changea cette disposition : pour Biron , un bâton de maréchal de France , & quatre cens vingt mille livres en argent , le dédommagerent de la perte qu'il faisoit.

La réduction de Paris jetta le roi dans de nouveaux embarras , qui l'obligerent

à reculer encore son voyage de Rouen. Il fut occupé à recevoir l'hommage des différentes cours (40), de l'Université & des autres corps de ville de Paris, qu'il crut ne pouvoir mieux payer de leur soumission, qu'en s'attachant à y établir l'harmonie & le bon ordre que les guerres civiles avoient troublé. Il avoit encore à répondre à une infinité de gouverneurs de places, principalement de l'Isle-de-France, qui, à l'envi de la capitale, venoient lui rendre leur obéissance.

Villeroy ne fut pas des premiers (a); la nécessité seule fixa son irrésolution, ou l'obligea à forcer son inclination. Il ne tenoit par lui & par son fils que quelques places assez peu importantes, avec lesquelles il sçut se faire acheter fort chèrement, par le moyen de du Plessis son ami, & de Sancy, dont la fille (b) venoit d'épouser son fils. Après avoir obtenu à force d'importunité, deux trêves pour lui personnellement, l'une de deux mois, &

(40) Le parlement de Paris fut rappelé de Tours, où il avoit été transféré par des lettres-patentes du roi du 28 mars 1594.

(a) *Pontoise, &c.*

(b) *Jacqueline de Harlay Sancy.*

l'autre de trois, qu'il fit ratifier par le duc de Mayenne; après avoir long-temps affecté de se tenir neutre, & fait jouer mille ressorts pour ne se départir qu'à l'extrémité de ses anciens amis; enfin il fit son accommodement (41) presque après

(41) M. de Thou est encore ici formellement opposé à nos mémoires: Il dit, *liv. 108*, qu'il y avoit déjà long-temps que l'accordement de Villeroy avec sa majesté étoit fait, & que s'il ne parut pas d'abord, c'est que Henri le voulut ainsi pour le bien de ses affaires, afin que Villeroy pût encore se servir du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit du duc de Mayenne pour le ramener dans le parti du roi. Mathieu, aux endroits cités ci-devant, est du même sentiment; & Cayet qui le soutient aussi ailleurs, n'y donne aucune atteinte par la lettre de Villeroy au duc de Mayenne, du 2 janvier de cette année; quoiqu'en rapportant cette lettre, il semble en faire une espèce de reproche à ce ministre. Dans cette lettre qui fut interceptée par les royalistes, Villeroy, dont l'objet est de prévenir le duc de Mayenne sur son traité avec Henri, qui va être rendu public, & de faire un dernier effort auprès de lui pour l'engager à l'imiter, conseille à Mayenne de songer sérieusement à la paix pour tout le parti en général, & pour lui-même en particulier: « parce que, dit-il, leur » cause commune est désespérée: Nous avons, » ajoute-t-il, perdu toute créance & assurance des » uns aux autres ». &c. *Cayet, liv. 6, pag. 293.*

Avec la clef que nous donnent M. de Thou & les autres historiens, des démarches secrètes de

tous les autres, & obtint encore une charge de secrétaire du roi, en récompense de celle dont il se défaisoit.

Le roi jugea à propos de me faire par-

Villeroy auprès des chefs de la ligue, & du personnage qu'il jouoit par ordre du roi, on comprend aisément quel est le sens de ces paroles, dont on a voulu faire un crime à Villeroy. On voit même qu'il ne pouvoit gueres s'exprimer autrement en parlant au duc de Mayenne; & pour dire exactement la vérité, si l'on peut taxer Villeroy de quelque chose en cette occasion, c'est tout au plus de ne s'être pas piqué d'un peu plus de générosité dans une circonstance où il eût été si beau d'en avoir; car outre les avantages dont parlent nos mémoires, il y gagna le gouvernement de Lyon pour Charles de Neuville, marquis d'Alincourt, son fils. Mais où est le seigneur François de ce temps-là, ou même l'homme le moins nécessaire, qui ait pu se dire exempt de ce reproche? P. de l'Etoile n'a pas passé à M. de Villeroy ce caractère d'homme un peu trop intéressé: « Henri » IV, dit-il dans son journal, étant allé un jour » à Villeroy faire une simple collation avec douze » ou quinze personnes de sa cour, il dit à table: » Mes amis, nous sommes tous à table d'hôte, » faisons bonne chère pour notre argent; car nous » avons un hôte qui nous fera bien payer l'écot ». Je crois qu'il est désormais inutile de répondre à tout ce que la passion du duc de Sully lui fait dire dans la suite de ses mémoires, contre un homme qui, jusqu'en l'année 1617, où il mourut, a rendu de très-grands services à ce royaume,

tir pour Rouen dès le lendemain de son entrée dans Paris, puisqu'il ne pouvoit y venir lui-même. J'y arrivai le 25 mars, menant avec moi Vitry à la tête de trois cens hommes. La Font me reçut à la porte de la ville, & me conduisit avec toute ma suite à la maison qui m'avoit été préparée : c'étoit celle du sieur de Martinbault, la plus belle de toute la ville, & Villars l'avoit encore fait meubler somptueusement. Simon-Antoine & la Chapelle n'approuvoient pas une distinction si marquée. Ils ne sçavoient encore rien du traité; mais ils avoient pris tant d'ombrage de mon premier voyage, qu'ils employèrent tout leur crédit pour porter l'amiral à me défendre l'entrée de la ville.

La Font, qui me mit au fait de tout leur manège, m'apprit qu'ils s'étoient priés ce soir même à souper chez le gouverneur, où devoient être aussi l'abbé de Tiron, le président de Boquemare, Médavy & d'Hacqueville, deux conseillers du parlement, & quelques autres. Je pris

ayant été ministre & secrétaire d'état sous quatre rois consécutifs, Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII.

ce moment pour éclater, & la Font m'ayant assuré que l'amiral de Villars ne trouveroit rien de mauvais de ma part, je voulus jouir de la confusion des députés de la ligue & de l'Espagne, en leur apprenant ce qui venoit d'arriver dans Paris.

Je fortis dans le moment, & m'en allai à Saint-Ouen, où Villars étoit avec sa compagnie. Il entretenoit les députés dans un bout de la galerie lorsque j'entrai. Je courus l'embrasser, sans craindre de troubler leur entretien, & je lui dis que je venois lui demander à souper, pour lui faire part des nouvelles. Villars répondit à mes caresses, & comme s'il eût été de concert avec moi au sujet des deux députés, il me dit froidement en me les montrant, qu'ayant du monde à souper, il craignoit que je ne trouvasse pas la partie bien assortie. Je repliquai que je m'accommodois de tout le monde, & que j'étois persuadé que toute haine de parti à part, ces deux messieurs entendraient avec plaisir ce que j'avois à lui apprendre. Le gouverneur jetta un coup d'œil sur Simon-Antoine, qui prenant la chose en galant homme, dit qu'il seroit charmé de sçavoir de quelle maniere le roi avoit traité les Espagnols & les
deux

deux cardinaux : ce qu'il accompagna de louanges pour ce prince & de politesses à mon égard, avec toute la finesse & le bon goût possibles. « A ce que je vois, » me voilà obligé de vous traiter tous », nous dit Villars, en ajoutant un compliment d'excuse sur la mauvaise chère.

Le reste de la compagnie s'approcha, & quelques instances que me fit le président de Boquemare, je ne voulus rien dire que nous ne fussions à table. On annonça le souper : « Je suis, dit l'amiral » en se mettant d'abord au milieu de la » table, très-mauvais maître des cérémonies ». Je ne voulus en faire aucune avec dom Simon, qui ne manquant pas d'ambition, & étant d'ailleurs de rang à la soutenir, se feroit peut-être mis à la première place sur un simple compliment : ce qui pouvoit tirer à conséquence dans une occasion où je représentois la personne du roi. J'allai donc m'y placer sans façon ; seulement je dis au député Espagnol, que s'il ne s'agissoit que de nos deux personnes, je lui rendrois ce qu'on doit à un étranger de mérite ; ce qu'il reçut de fort bonne grace. La Chapelle lui ayant dit que je faisois à table ce que mon maître venoit de faire à Paris, & qu'il n'y avoit rien là qui ne fût dans

l'ordre : « Je le vois , dit l'Espagnol , &
 » je crains bien que cet avantage ne soit
 » d'un mauvais augure pour nous ; mais
 » pour cela il ne faut pas laisser de rire
 » & de boire à la santé de nos maîtres ,
 » qui ne sont point ennemis , puisqu'il
 » n'y a point de guerre déclarée en-
 » tr'eux ». Cette réponse étoit pleine
 de sagesse & politique. Pendant tout le
 repas cet étranger prit part à la conver-
 sation en homme d'esprit , & parut sensi-
 ble aux bonnes qualités du roi , & sur-
 tout aux marques de clémence qu'il
 avoit données à tous ses ennemis , tant
 étrangers que Français. Je ne remarquai
 que Tiron & un docteur nommé Da-
 dré (42) qui gardassent le silence pendant
 tout ce détail.

Le repas se passa ainsi avec beaucoup
 de joie , vraie ou apparente de tous les
 convives ; & après qu'il fut fini , Villars
 me dit en me reconduisant , qu'il me
 prioit de ne point le venir voir de tout
 le lendemain , qu'il employeroit à se dé-
 faire de façon ou d'autre de ses députés.
 Il ne sçavoit pas trop comment ces deux

(42) Jean Dadré , pénitencier de l'église de
 Rouen.

hommes s'entendroient donner leur congé; il me dit que si je voulois en être instruit, je n'avois qu'à venir passer l'après-dînée chez Madame de Simiers. J'y appris que Villars étoit demeuré enfermé trois heures entières avec les deux agens: ils contesterent; on en vint aux reproches & aux grosses paroles; mais ce gouverneur n'étoit pas un homme qu'on pût facilement intimider ou faire changer; il leur déclara nettement que son accommodement avec le roi étoit consommé, & qu'ils n'avoient plus d'autre parti à prendre; que de se retirer sans tarder, ou à Soissons; ou vers le duc de Mayenne, avec un fauf-conduit qui étoit la seule grace qu'il pouvoit leur faire. Il fallut en passer par-là; & Villars se précautionna contre les effets de leur ressentiment, en faisant entrer dans Rouen de nouvelles troupes qui se saisirent du palais, du fort & du château. Cela fait, il envoya la Font me dire que le lendemain matin à ma première requisiſion, il se déclareroit pour le roi en présence de toute la ville, qu'il fit assembler pour cet effet, avec toute la forme & l'appareil qui pouvoit rendre cette action plus solennelle.

Je n'ai jamais ressenti de satisfaction plus parfaite que fut celle d'avoir rendu

un service si considérable au roi & à tout le royaume, ni goûté un sommeil plus tranquille que la nuit qui suivit cette journée. Le lendemain je me hâtai d'aller trouver Villars à Saint-Ouen; & quoiqu'il fût encore assez matin, je le trouvai se promenant, depuis près d'une heure, dans la grande place. Elle étoit remplie, aussi-bien que toutes les principales rues, d'un peuple si nombreux, attiré par le bruit qui s'étoit répandu de la sortie des députés & de la nouvelle cérémonie, que Perdriel & d'Isencourt, la Font & les soldats que le gouverneur avoit envoyés par honneur au-devant de moi, eurent beaucoup de peine à m'ouvrir un passage. L'allégresse étoit générale; & elle se remarquoit aisément sur tous les visages.

J'abordai l'amiral qui avoit à ses côtés le baron de Médavy & le président de Boquemare; & après le salut ordinaire, je lui dis que le roi étant présentement bon catholique, il étoit temps qu'il lui donnât des marques de son zèle. Villars me répondit qu'il étoit déjà dans le cœur le serviteur le plus fidele de sa majesté; & que s'il ne s'agissoit plus pour en faire une profession éclatante, que de revêtir l'écharpe blanche, il étoit prêt de la recevoir de ma main. J'en tirai une de ma

poche ; & Villars ne l'eut pas si-tôt mise, que sans songer davantage à compasser ses termes, il s'écria avec un transport qui étoit bien dans son caractère : « Allons, » morbieu ! la ligue est que chacun crie » *vive le roi* ». Le profond silence qui s'étoit fait dans l'assistance à notre abord, fut rompu à cette parole par une acclamation générale de *vive le roi*, & dans l'instant il se forma de tous ces cris, joints au son de la grosse cloche & de toutes les autres, & à une décharge de toute l'artillerie, tant du fort que des différens endroits de la ville, un bruit capable d'inspirer l'effroi, si le sentiment de joie qui régnoit par-tout, avoit permis de faire attention qu'il n'y avoit pas une maison dans la ville qui ne tremblât de ce frémissement. « Ce sont des cloches, dis-je » au gouverneur, nous avertit d'aller » rendre à Dieu nos actions de graces » dans l'église de Notre-Dame ». Le *Té Deum* y fut chanté solennellement, & suivi de la Messe, au commencement de laquelle je me retirai. Si-tôt qu'elle fut finie, Villars vint me prendre dans son carrosse, & me mena à un festin superbe, où les cours souveraines, les officiers de guerre & la maison de ville

étoient invités. On envoya ordre à Verneuil, à Ponteau-de-mer, au Havre où commandoit le chevalier (43) d'Oise, enfin dans toutes les places qui reconnoissoient l'autorité de l'amiral de Villars, de se conformer à la capitale.

Mon premier soin, quand je me vis libre, fut d'informer le roi de ce qui venoit de se passer, & de le prier d'envoyer quelqu'un de son conseil pour réhabiliter le parlement. Le lendemain la ville vint me remercier en corps, des soins que j'avois pris, & m'apporta son présent : c'étoit un buffet de vaisselle d'argent doré, parfaitement travaillé, & de valeur de plus de trois mille écus. Je fis inutilement routes fortes d'instances pour me dispenser de le recevoir. Mon courrier ne tarda pas à revenir chargé des dépêches de sa majesté. Il y avoit une lettre pour l'amiral de Villars, où le roi le qualifioit de son cousin, amiral, gouverneur en chef de Rouen, du Havre, &c. & le convioit de venir à la cour, d'une manière qui lui promettoit l'accueil le

(43) Georges de Brancas-Villars, chevalier, frere de l'amiral.

plus gracieux. Celle qui étoit pour moi , renfermoit un ordre de m'y rendre le plutôt que je pourrois.

L'amiral qui ne vouloit y paroître qu'avec un équipage conforme à son rang & à ses dignités, se donna le temps d'y travailler ; pour moi je pris les devans, & vins coucher à Louviers, où il m'arriva avec Bois-Rosé, que je ne connoissois point, la petite scène qu'on va voir.

Ce gentilhomme ayant appris par le bruit public, que le roi remettoit à Villars le fort de Fescamp, & n'entendant rien dire de son dédommagement, résolut d'en porter ses plaintes au roi ; & cherchant à s'appuyer du crédit de quelque gouverneur qui fût connu de sa majesté, il vint à Louviers pour demander une lettre de recommandation à du Rollet, un moment après que j'y fus arrivé. Il descendit à la même auberge, où on lui dit d'abord qu'il venoit d'arriver un homme, qu'à son train & aux discours de ses domestiques, on jugeoit devoir être fort bien en cour. On ne lui dit point mon nom ; & Bois-Rosé qui me croyoit encore à Rouen, n'avoit garde de le deviner. Il ne balança pas à préférer la protection de ce seigneur à celle de du Rollet ; & montant aussitôt dans ma chambre, il me

dit, après m'avoir appris qui il étoit, qu'il avoit bien sujet de se plaindre d'un seigneur de la cour nommé monsieur de Rosny, qui abusant de la faveur de son maître, l'avoit sacrifié, aussi-bien que monsieur le duc de Montpensier & le maréchal de Biron, à l'amiral de Villars son ancien ami. Ensuite il m'expliqua ses demandes; ce qu'il fit d'une manière si vive & si passionnée, & avec tant de juremens & de menaces contre ce monsieur de Rosny, que je ne trouvois rien de si plaisant que le personnage que je jouois en cette occasion.

Je pris la parole après qu'il eut jetté tout son feu; & je lui dis que j'avois assez de connoissance des affaires dont il me parloit, pour l'assurer que monsieur de Rosny n'auroit osé rien faire sans l'express commandement du roi; & que sa majesté songeoit efficacement à lui donner une récompense dont il auroit lieu d'être content. Je ne crus pas devoir pousser la civilité jusqu'à lui promettre de servir son ressentiment contre celui dont il se plaignoit si amèrement: je lui dis au contraire que s'il le connoissoit, il conviendroit qu'un homme qui, pour le bien de l'état, s'étoit démis gratuitement de son abbaye de saint Taurin, pouvoit bien

avoir fait par nécessité, ce qu'il attribuoit à une mauvaise volonté. Je le congédiai, en lui disant qu'il vînt me trouver lorsque je serois arrivé à la cour, où je lui promis de parler au roi pour lui faire obtenir l'équivalent qu'il demandoit. Il se retira aussi content de moi, que mécontent de monsieur de Rosny : mais ayant demandé mon nom au bas de l'escalier à un de mes pages qu'il rencontra, il demeura si étourdi d'entendre nommer celui qu'il avoit si peu ménagé en parlant à lui-même, que craignant le ressentiment qu'il supposoit que j'avois contre lui, il remonta à cheval dans l'instant, changea d'hôtellerie, & ne songea plus qu'à continuer à toute bride sa route vers Paris, afin d'y arriver avant moi, & d'y chercher de la protection contre les mauvais services que j'allois lui rendre.

L'aventure ne finit pas là. Pendant que Bois-Rosé se précautionnoit contre moi, comme contre un ennemi irréconciliable, je pris ma route plus tranquillement par Mante, d'où je devois amener mon épouse à Paris. Dès que j'y fus arrivé, la première chose que je fis, fut d'aller rendre compte de mon voyage au roi, qui, selon sa coutume, voulut que je n'en omisse rien. Après que j'eus tout épuisé

du côté du sérieux, je voulus le réjouir de la scène de Louviers. Bois-Rosé n'avoit eu garde de l'en instruire : il s'étoit contenté de supplier sa majesté de ne point ajouter foi à ce que je dirois contre lui, à cause d'une vieille haine que je lui portois. Le roi rit de bon cœur de l'aventure de Bois-Rosé. Je l'envoyai chercher. Il crut ses affaires désespérées, puisque c'étoit à moi qu'il avoit le malheur d'être adressé. Je jouis quelque temps de son chagrin & de son embarras; ensuite je l'en tirai d'une manière qui le surprit beaucoup. Je sollicitai pour lui avec chaleur, & lui fis obtenir une pension de douze mille livres, une compagnie avec appointemens, & deux mille écus en argent. Il n'en espéroit pas tant : mais sa tracasserie à part, je le regardois comme un officier de cœur. Je me l'attachai même plus étroitement dans la suite; & je le crus digne de la lieutenance générale d'artillerie en Normandie, lorsque le roi m'en eut donné la grande maîtrise.

Je n'avois caché au roi, de tout ce qui m'étoit arrivé à Rouen, que la donation du buffet de vermeil. Il fut bien étonné en voyant arriver un matin dans sa chambre, des porteurs chargés de cette vaisselle. Je lui dis que n'ayant pu, par

aucun moyen empêcher la ville de Rouen de me faire ce présent, je venois le lui apporter, comme une chose qui lui appartenoit, parce que j'avois fait un vœu solennel de ne jamais rien recevoir à ce titre d'aucun de ses sujets, tant que je serois à son service.

Je dois rendre compte au public du sentiment qui me faisoit tenir cette conduite. Je suis déjà sûr qu'on ne le regardera pas comme un artifice adroit pour m'attirer de plus grandes richesses : car quoique les bienfaits du maître que j'ai servi aient été considérables, & qu'ils aient même surpassé mon attente, on conviendra sans peine qu'un homme qui a conduit pendant un si long-temps, & presque seul, la finance & la guerre, avoit un moyen beaucoup plus court de s'enrichir. Il n'est pas besoin que je le nomme : le passé en fournit trop d'exemples pour qu'on l'ignore; & malgré tout ce que j'ai fait pour introduire l'usage contraire, l'avenir n'en fournira sans doute encore que trop.

Au défaut d'intérêt, on pourra trouver beaucoup de vanité à ne vouloir rien devoir à personne. Je n'ai contre cette imputation qu'une simple assurance, mais très-sincere, que je n'ai eu agissant ainsi,



d'autre motif que d'apprendre à ceux qui conduiront les affaires après moi, qu'à cet égard leur situation n'a rien de différent de ceux qui sont préposés pour rendre la justice; & que comme on regarderoit avec horreur un juge qui ouvreroit sa main aux présens même, sans intention de laisser fléchir la balance, un ministre & tout homme en charge se rend coupable d'une injustice aussi marquée, lorsqu'il reçoit avec complaisance ces présens, qui, dans l'esprit de ceux qui les font, se trouvent toujours faits pour le moment présent, ou dans la fuite aux dépens du roi, ou bien du peuple. Si nous ne devons pas compter sur la droiture d'intention de ceux qui nous donnent (c'est à mes successeurs que j'adresse ici la parole), comptons encore moins sur nous-mêmes qui recevons, & accoutumons-nous à regarder comme deux choses qui ne sçauroient jamais être conciliées, le profit du maître & le nôtre; à moins, comme je l'ai remarqué, que ce ne soit lui-même qui nous donne; & sa libéralité ira toujours assez loin pour nous ôter tout sujet de nous plaindre, dès que nous aurons sçu le convaincre qu'il ne nous revient rien d'ailleurs. Mais le malheur est que l'habitude de calculer &

de voir passer pas nos mains des sommes immenses, nous amene presque toujours insensiblement au point de regarder comme peu de choses, celles qui doivent suffire au bonheur & à la fortune d'un simple particulier.

Le roi ne me dissimula pas qu'il n'étoit point accoutumé à de pareils discours, & que ce systême, tout simple qu'il est, une fois bien établi dans la finance, étoit le moyen d'enrichir le roi & l'état, qu'on cherchoit & qu'on a encore si fort cherché depuis, sans jamais pouvoir le trouver. Il n'avoit garde d'accepter le buffet : mais pour s'accommoder à ma façon de penser, il voulut que je le prisse de sa main. La donation qu'il m'en fit devint publique, parce qu'il m'en expédia un brevet (44), où il étoit spécifié que ce

(44) « L'humeur de Rosny s'accordoit parfaitement bien avec celle du roi. Lorsqu'il lui » confia ses finances, il désira de lui qu'il ne prêt » jamais aucun pot de vin, ni aucun présent, sans » l'en avertir. Et quand Rosny l'en avertissoit, il » y consentoit aussi-tôt, & même étoit si aise » qu'en le servant bien il y trouvât son compte, » que bien souvent il y ajoutoit des dons du sien, » pour lui donner courage de le servir toujours » de mieux en mieux : mais Rosny ne les re-

buffet étoit un présent de la ville de Rouen fait à sa majesté, dont elle m'avoit gratifié : & le lendemain ce prince prit dans sa cassette trois mille écus en or, qu'il m'envoya par Beringhen, pour apprendre qu'une pareille action dans un ministre ne perd point sa récompense. J'entre dans ses vues, en instruisant ici le public de cette double gratification.

L'amiral de Villars parut à la cour peu de temps après, avec une suite de plus de cent gentilhommes, dont quelques-uns étoient de la première noblesse de France, & l'emporta sur tous les autres seigneurs : mais on ferma bien-tôt les yeux sur la magnificence de sa maison & sur le brillant de ses équipages, pour les ouvrir sur sa générosité & sur sa modestie, qui sont en effet les véritables richesses de l'hom-

» devoit jamais qu'ils ne fussent dûement vérifiés
 » à la chambre des comptes, afin que tout le
 » monde sçût les libéralités que lui faisoit son prin-
 » ce, & qu'on n'eût point à lui reprocher qu'il se
 » servoit de sa faveur à épuiser ses coffres ». *Péref.*
pag. 225. Ce que cet écrivain ignora dans ce
 temps-là avec tout le monde, par la modestie du
 duc de Sully, c'est que l'idée de cette économie si
 sage & bien entendue, vint de M. de Sully lui-
 même.

me, quoiqu'on les rencontre si peu avec les premières. Il aborda le roi d'un air noble & soumis tout ensemble & se jeta à ses genoux. « Monsieur l'amiral, lui dit le roi, mortifié de cette attitude, & en le relevant promptement, cette soumission n'est due qu'à Dieu seul. ». Et pour l'élever autant qu'il s'abaissoit, il se mit à entretenir les courtisans des grandes actions de monsieur de Villars, avec un discernement qui sembloit leur donner un nouveau prix. L'amiral chercha par des protestations de respect & de dévouement à arrêter le cours de ses louanges : appercevant ensuite monsieur le duc de Montpensier, il alla lui prendre les mains & les lui baïsa, en l'appellant son supérieur, & en se démettant du gouvernement en chef de Rouen : ce qu'il fit de si bonne grace, que ce prince qui l'avoit d'abord reçu assez froidement, touché de sa générosité, l'embrassa plusieurs fois de suite, & en fit dès ce moment un de ses plus chers amis.

Le mois d'avril & celui de mai furent employés de la même manière par le roi & son conseil, à recevoir les députés des différentes villes, & les gouverneurs qui venoient traiter des conditions de leur reddition : celles de Lyon & de Poitiers

furent les plus considérables. Etrange cascade du duc de (45) Nemours! D'abord cet homme ambitieux laisse entrer dans son esprit le projet chimérique de se faire roi de France, en épousant l'infante d'Espagne. La haine publique & l'opposition de son propre frere le duc de Mayenne, l'obligent de renoncer à cette folle prétention. Il s'en dédommage aussi-tôt en se bâtissant en idée, des provinces du Lyonnais, Beaujolois, Forêt, Mâconnais & Dombes, une principauté relevante de l'Espagne. Il commence par songer à s'assurer la capitale de son nouveau royaume; mais ceux de (46) Lyon, plus

(45) Charles-Emmanuel de Savoye, duc de Nemours, fils de Jacques, & d'Anne d'Est, veuve de François de Lorraine, duc de Guise.

(46) Péréfixe fait le duc de Mayenne lui-même auteur de cette révolte de Lyon, parce qu'il vouloit ravir cette ville à son frere utérin. Ce que l'auteur dit ici du duc de Nemours, ne doit pas empêcher qu'on ne lui rende justice d'ailleurs. Tous les historiens conviennent que par les belles qualités du corps & de l'esprit, il étoit un des seigneurs de France le plus recommandable. Voyez son éloge & celui du marquis de Saint-Sorlin son frere, dans le troisieme tome des mémoires de Brant. a l'article *miss.* de Nemours, page 1 & suiv. & le détail des affaires de Lyon, dans Cayet, liv. 6, fol. 299, & les autres historiens.

fins que lui, s'assurent eux-mêmes de la personne de leur prétendu souverain, qui les traitoit déjà en Tyran, & le gardent à vue, sans aucune intention de rompre pour cela avec le parti. La ligue prend pour un affront le traitement fait à un de ses chefs. Saint-Sorlin (47), jeune frère du duc de Nemours, intéresse l'Espagne dans sa querelle, & obtient du duc de Savoie & du duc de Terra-Nova, gouverneur de Milan, un puissant secours, avec lequel il vient fondre contre les Lyonnois. Ceux-ci déterminés par cette violence à se séparer ouvertement de la ligue, appellent le colonel d'Ornano; avec lequel se sentant les plus forts, ils se déclarent hautement pour le roi, abattent & traînent dans les boues les armes & les livrées d'Espagne, de Savoie & de Nemours; font brûler en place publique, avec une espece de farce insultante, l'effigie d'une femme habillée en forcier, portant écrit sur son front, *la ligue*, & ne donnent pour tout délai qu'un mois à toutes les petites villes de la dépendance de Lyon, pour se ranger à leur devoir.

(47) Henri de Savoye-Nemours, marquis de Saint-Sorlin.

Le duc de Nemours , mal à son aise pendant tout ce grand vacarme , & appréhendant quelque chose de pis de la part de ses prétendus sujets , prend pour s'évader l'habit de son valet de chambre qui lui ressembloit par la taille , sort de sa chambre en portant le bassin de sa chaise percée , passe au milieu des soldats qui le gardoient dans l'antichambre , sans en être reconnu , parce qu'il détourne le visage , comme pour éviter la mauvaise odeur , s'esquive par la rue , & gagne la campagne : trop heureux , après tant de grandeur imaginaire , d'abandonner en fugitif une ville qu'il destinoit à être le siège de sa gloire ; & convaincu par une triste expérience d'une vérité sur laquelle on s'aveuglera toujours , qu'il n'y a en tout rien de si difficile que de faire répondre les effets aux desirs.

L'ambition renversa encore une autre tête. Baligny (48) se trouvant gouverneur dans Cambrai , place que sa situation rendoit d'une extrême importance pour le roi , eut la hardiesse de demander qu'on changeât son titre de gouverneur

(48) Jean de Montluc , bâtard de Jean de Montluc , évêque de Valence.

en celui de prince souverain ; & malheureusement pour lui il l'obtint. Il se flattoit de voir par-là son nom grossir le catalogue des têtes couronnées, & il oublia qu'il manquoit des moyens qui pouvoient le maintenir dans ce haut rang. Il le soutint, ou crut le soutenir, en s'épuisant pour briller à la cour du roi, & pour amener au siège de Laon deux mille arquebusiers & trois cens chevaux ; mais la gloire de ce nouveau potentat dura peu. Il échoua, ainsi que Nemours, à l'écueil commun des ambitieux, auxquels il est impossible de persuader que les meilleurs desseins sont ceux qui ne donnent que de médiocres avantages, mais exempts de tous revers, & à l'abri de tous les hasards.

Les Espagnols voyant que tout leur échappoit dans le cœur du royaume, voulurent arrêter le torrent, en faisant un coup d'éclat, & vinrent assiéger la Chapelle. Le roi ne balança pas à laisser toutes les affaires domestiques, pour aller s'opposer à la prise de cette place. Le soldat n'étoit pas dans la même disposition. Las de la guerre, il ne songeoit qu'à l'oublier & à l'éloigner. Il se passa un si long-temps avant que le roi eût pu

rassembler son armée, que quoiqu'il la précédât avec un petit corps de troupes, il arriva trop tard : il trouva le siège si avancé, & le comte de Mansfeld qui le commandoit si bien posté, qu'il n'osa, foible comme il étoit, entreprendre de le forcer. On espéroit encore que le gouverneur, avec l'avantage d'une place si forte, donneroit le temps au reste des troupes de joindre ; & qu'alors on seroit en état, ou de jeter du secours dans la place, ou de forcer les assiégeans au combat ; mais ce gouverneur, qui, suivant l'esprit du temps, ne cherchoit qu'à tirer parti de tout pour son profit, avoit si bien lésiné sur les vivres, les munitions de guerre & le nombre des soldats qui devoient composer sa garnison, qu'il fut obligé de rendre la place beaucoup plutôt qu'il ne le devoit, & se vit ruiné par son avarice.

Pour user de représailles, le roi alla investir Laon (a). Il n'ignoroit pas que la ligue avoit mis cette place, déjà si forte par sa situation & ses défenses, en état de faire repentir quiconque oseroit l'at-

(a) *En Picardie.*

taquer. Elle avoit pour gouverneur un nommé du Bour (49), l'un des meilleurs & des plus expérimentés officiers du duc de Mayenne, qui y avoit encore fait enfermer son second fils, le comte de Sommerive (50) à la tête d'une grande quantité de noblesse; mais le roi considéra qu'en cette occasion il avoit à soutenir sa réputation militaire, à laquelle il avoit l'obligation de tant de succès, & de sa part il ne négligea ni soin ni attention, pour venir à bout de son entreprise.

Je le suivis avec joie à ce siège, & je fus chargé, selon mon goût, de la direction d'une batterie de six piéces de canons, conjointement avec le vieux de Born (a), lequel, en qualité de lieutenant-général de l'artillerie, la conduisoit en l'absence du comte de la Guiche (51) qui

(49) C'est le même qui aima mieux sortir de la bastille, dont il étoit gouverneur, publiquement avec l'écharpe noire, que de la remettre au roi pour de l'argent. *P. de l'Etoile; Cayet, tom. 2, pag. 691.* Il s'appelloit Antoine du Maine, surnommé du Bourg ou l'Espinasse.

(50) Charles-Emmanuel de Lorraine, comte de Sommerive.

(a) Jean de Durefort, sieur de Born.

(51) Philibert de la Guiche, gouverneur de

en étoit grand-maître, & consentit à me prendre pour second. J'avois commencé à peine à m'installer dans mon emploi, qu'il fallut l'abandonner. Le roi connut par toutes les lettres qui lui furent écrites de Paris, que le comte d'Auvergne (52) avec d'Entragues son beau-pere, commençoit les menées qui faillirent depuis à lui faire laisser la tête sur un échafaud, & que Paris se remplissoit de mal-intentionnés & de séditieux. Il venoit encore de s'élever entre l'Université & les curés de Paris d'une part, & les jésuites de l'autre, une dispute fort à craindre dans le commencement d'une domination mal affermie.

Sa majesté jugea à ces nouvelles, qu'el-

Lyon, fait grand maître de l'artillerie en 1578, par la démission du maréchal de Biron.

(52) Il en sera beaucoup parlé dans la suite; c'est Charles de Valois, duc d'Angoulême, grand prieur de France, fils de Charles IX & de Marie Touchet, dame de Belleville, fille du lieutenant-particulier d'Orléans. Elle mourut en 1638, âgée de quatre-vingt-neuf ans, & le duc d'Angoulême en 1639. Il étoit beau-fils de François de Balzac, Seigneur d'Entragues, parce que celui-ci épousa Marie Touchet dont il eut Henriette de Balzac, marquise de Verneuil, maîtresse de Henri IV, & sœur utérine du comte d'Auvergne.

le avoit besoin d'un agent fidele & vigilant dans cette grande ville. Si elle différa à m'en parler, c'est qu'elle jugea bien que cette commission qui m'éloignoit du siège, ne seroit pas de mon goût. Une lettre du cardinal de Bourbon que je reçus, & que je ne pus me dispenser de lui montrer, acheva de la déterminer. Ce cardinal, sans entrer dans aucun détail, me mandoit simplement qu'il me souhaitoit passionément auprès de lui, pour des affaires si importantes, que moi seul, disoit-il, pouvoit y réussir. Quoique tout cela n'eût l'air que d'un compliment, sa majesté crut ne devoir pas négliger l'avis, & ne se fût-il agi que de la seule personne du cardinal, le roi avoit tant de motifs de le ménager, qu'après cette lecture, il m'ordonna de me disposer à retourner à Paris, avec un véritable regret de ma part de quitter le siège. Pour remplir la place que je laissois vacante, il étoit besoin d'un homme de confiance. Je nommai à sa majesté Vignole, Parabere & Trigny, & elle se détermina en faveur de Parabere (a) Je me flattai que les affaires qui m'appelloient à Paris étant

(a) *Jean de Beaudean de Parabere.*

terminées, je reviendrois devant Laon; & je comptois bien en presser la conclusion; mais à celles-là il en succéda d'autres de si près, que depuis la fin de mai jusqu'au commencement d'août que dura ce siège, je ne pus le voir que par échappées. Ce que j'en dirai fera par cette même raison assez interrompu.

Je pris les instructions du roi pour mon voyage, & vins coucher à Crépy. J'arrivai le lendemain à Paris, où je me transportai d'abord chez le cardinal. Je le trouvai malade (53), & aussi abattu d'esprit que de corps. Il m'embrassa étroitement, & témoigna une joie infinie de me voir. Il chassa tout le monde de sa chambre, & me fit asseoir près de son lit, pour entendre mille choses importantes qu'il disoit avoir à me communiquer. Celle par où il débuta ne devoit pas me donner une grande opinion de tout le reste: mais c'étoit celle qui lui tenoit le plus au cœur, quoiqu'il ne s'agît que de chagrins domestiques & de

(53) Lorsqu'il se sentit malade, il vint de Gail-
lon demeurer à sainte Geneviève, & ensuite dans
sa belle maison de l'abbaye de saint Germain,
dit M. de Thou, liv. 109.

tracasseries de femme, dont j'ai presque honte d'entretenir le public. Une certaine madame de Rosieres étoit celle qui les causoit. Soit jalousie ou vision, le cardinal s'étoit mis dans l'esprit qu'elle le faisoit mourir par enchantement, pour se venger de ce qu'il l'avoit brouillée avec l'abbé de Bellozanne son mignon. Sa consolation étoit qu'il falloit que sa malfaitrice mourût, s'il ne mouroit pas. Mon épouse lui avoit dit, il y avoit trois jours, que cette madame de Rosieres étoit extrêmement malade; & apparemment il avoit bâti là-dessus toute sa fable de magie & de mort.

Il me faisoit toutes ces confidences avec un si grand serrement de cœur, que je ne doute point que ces imaginations n'aient beaucoup contribué à avancer ses jours. Je m'efforçai de lui remettre l'esprit, & il put enfin me parler de ses autres affaires qu'il alloit oublier. Après madame de Rosieres, le roi étoit celui dont il se plaignoit le plus : car la situation de son esprit étoit telle, qu'il ne se plaignoit que de ceux qu'il aimoit. Il avoit demandé au roi de le laisser disposer de ses bénéfices, & sa majesté, disoit-il, ne l'avoit pas écouté favorablement; ce ne

pouvoit être, ajoutoit-il, que parce que ce prince ne l'aimoit point, ou parce qu'il n'étoit pas encore attaché sincèrement à la religion catholique (car comment être bon catholique romain, & dé-sobliger un cardinal ?) & tout de suite, sans trop songer quel étoit celui à qui il parloit, il me pria de me rendre l'apologiste de la religion romaine auprès du roi, de l'y affermir, de lui faire lier une étroite correspondance avec le pape, de demander au saint pere sa bénédiction, afin d'en obtenir ensuite la dissolution de son mariage avec la reine Marguerite de Valois, & le pouvoir d'épouser une autre princesse, dont il eût des enfans qui assurassent la couronne à la maison de Bourbon, & à la France la paix & le repos. La fin de ce discours étoit plus sensée que je ne devois m'y attendre. Je ne trouve pas même à y retrancher l'éloge du pape qu'il y inséra : car je conviens que Clément VIII étoit non-seulement d'un esprit sage & juste, mais encore si fin politique, que la cour de Madrid ne sçauroit se vanter de lui en avoir imposé par ses déguifemens.

Le cardinal se jeta ensuite sur l'affaire des jésuites, & quoiqu'il les favorisât

ouvertement en homme dévoué à la cour de Rome, il ne m'apporta cependant, pour m'engager à les soutenir, que des raisons de politique & de l'intérêt du roi, si solides, que je ne pus m'empêcher de convenir en moi-même que la maladie ne lui avoit ôté la présence d'esprit que sur son propre chapitre. Tout ce que je fis sur ce sujet, fut une suite des réflexions sensées que me fit faire cette éminence, sur les risques qu'il y auroit eu à bannir de France dans la conjoncture présente toute cette société : car on va voir qu'il ne s'agissoit pas moins que de cela.

Une quatrième affaire qu'il me recommanda, fut de soutenir contre le surintendant, le vieux archevêque de Glasco en Irlande, qu'il aimoit & honoroit jusqu'à le traiter de son parent. Cet archevêque portoit le nom de (54)

(54) Jacques de Béthune, archevêque de Glasco, Glascou, ou Glasgow, en Ecosse, & non pas en Irlande, vint à Paris en qualité d'ambassadeur ordinaire de la reine d'Ecosse, & il y mourut en 1603, âgé d'environ quatre-vingt-six ans, après cinquante-sept années d'une vie extrêmement traversée, depuis le meurtre du cardinal de Béthune, archevêque de Saint-André, son oncle, arrivé en 1546. On voit

Béthune. Voyant la reine d'Ecosse sa bienfaitrice morte, il ne songeoit plus qu'à achever tranquillement, loin de sa patrie, le peu de jours qui lui restoient à vivre : mais il avoit dans le surintendant un ennemi qui le persécutoit continuellement, & sembloit avoir entrepris de le chasser de France. Je n'en ai jamais trop bien sçu le motif : peut-être étoit-ce l'attachement que ce prélat avoit toujours témoigné pour la maison de Guise, à cause de la reine (55) d'Ecosse qui étoit de cette

encore son épitaphe dans l'église de Saint-Jean-de-Latran. Amelot de la Houffaye, après avoir parlé dans ses mémoires du procès que Nicolas Denetz, évêque d'Orléans, eut avec le duc Maximilien-François de Sully, dans lequel il paroît que c'est bien injustement qu'on prétendoit disputer à cette maison le nom de Béthune, parle aussi de cet archevêque : « Quoi qu'il en soit, dit-il, la maison » de Béthune d'Ecosse, de laquelle étoient le cardinal-archevêque de Saint-André, & l'archevêque de Glasgow, ambassadeur de la reine Marie Stuard en France, où il mourut en 1600 ou 1601 » (il y a erreur de date ici), est reconnue par MM. de Sully & de Charost, pour une branche de leur maison ». *tom. 2, page 68.* C'est parce que, selon nos mémoires, le véritable nom de l'archevêque de Glasco, ainsi que l'archevêque de Saint-André est Béthune, & non pas Béthun.

(55) Marie de Lorraine, fille de Claude, duc

maison. Le cardinal Bourbon disoit que d'O n'en avoit point d'autre que l'intérêt que lui cardinal prenoit à l'archevêque ; & il est vrai que toutes les fois que cette éminence avoit fait solliciter le surintendant en faveur du vieux prélat, il n'en avoit paru que plus acharné à le détruire. Le cardinal me pria de porter le roi à protéger l'archevêque. Il promettoit de ne plus se mêler d'aucune affaire au-dedans ni au-dehors du royaume ; il n'en étoit même plus capable : d'ailleurs on ne pouvoit rien lui reprocher. Pour me mettre dans ses intérêts, le cardinal me dit que cet archevêque m'affectionnoit au point de pleurer continuellement sur le malheur que j'avois d'être engagé dans la religion protestante.

Il revint encore à ses bénéfices, & ce fut par où il finit. Il me recommanda instamment de lui obtenir de sa majesté la liberté de les résigner. Il m'avoua que la possession de ces bénéfices avoit donné de terribles scrupules au feu cardinal son oncle de qui il les tenoit, & ne lui en donnoit pas moins à lui-même ; parce

de Guise, épousa en 1530, Jacques Stuard, roi d'Ecosse.

qu'il y en avoit dont on avoit dépouillé les familles qui en étoient légitimes propriétaires, & son éminence s'imaginoit satisfaire à ce qu'il leur devoit, & aux remords de sa conscience pour lui & pour son oncle, en les leur remettant après sa mort. Il n'avoit plus rien de nouveau à me dire, lorsque son médecin entra dans sa chambre. Duret (56), car c'étoit lui-même, ayant recommandé le silence à son malade, se chargea de m'entretenir sur tous les secrets du cardinal dont il possédoit la confiance, & s'en acquitta en homme fort éloquent; c'est-à-dire qu'il m'ennuya long-temps. Je ne répondis à ses longs discours que par une promesse réitérée de servir son éminence.

Trois jours que je passai à Paris suffirent pour me mettre au fait des liaisons dangereuses du comte d'Auvergne, de d'Entragues & de sa femme. Leur maison étoit le rendez-vous de tout ce que le roi avoit d'ennemis, soit dans la ligue, soit dans le parti espagnol. Il ne se passoit point de nuits qu'il ne s'y tint des conseils secrets contre l'intérêt & le service du roi. En attendant que j'eusse conféré

(56) Louis Duret, seigneur de Chevry.

avec sa majesté sur les moyens de détruire cette méchante cabale, je représentai à MM. de Chiverny (57), de Pont-Carré, de Bellièvre & de Maïsse, qu'ils ne pouvoient éclairer de trop près toutes les démarches de ces brouillons, & j'en chargeai plus particulièrement Maïsse, dont je connoissois l'activité.

Je donnai ensuite une attention particulière à l'affaire des jésuites, dont le procès étoit actuellement porté au parlement & vivement poursuivi par l'université & les curés de Paris, qui les accusoient d'avoir attiré à eux toute l'instruction de la jeunesse & la direction des consciences; les représentoient comme une société pernicieuse à l'état, & prétendoient la faire bannir comme telle de toutes les terres de France. Il n'étoit rien moins qu'assuré que tous ces adversaires de la société remportassent sur elle le triomphe qu'ils se promettoient, quand même l'autorité du roi ne seroit pas intervenue. Les jésuites avoient puissam-

(57) Philippe Huraut de Chiverny ou Cheverny, chancelier de France; N Camus de Pont-Carré, maître des requêtes; Pomponne de Bellièvre; André Hurault, sieur de Maïsse; il fut nommé ambassadeur à Venise l'année suivante.

ment agi dans cette occasion, & la partie étoit déjà si bien liée, que sans compter le pape, l'Espagne & leurs partisans dans la ligue (58), qui n'étoient pas en petit nombre, ils se trouvoient forts de la moitié du parlement, qui faisoit ouvertement des brigues en leur faveur. La cause étoit remise entre les mains des avocats les plus accrédités du barreau, Duret & Verforis (59) pour les jésuites;

(58) Le cardinal de Bourbon, le surintendant d'O, Antoine Segulier, avocat du roi, & beaucoup d'autres sollicitèrent ouvertement pour les jésuites.

(59) La cause fut plaidée à huis clos, le 18 avril 1594. Antoine Arnaud parla pour l'université; Louis Dollé pour les curés; & Claude Duret, en peu de mots, pour les jésuites. Pierre Barne, jésuite, syndic du collège de Clermont, aujourd'hui collège de Louis-le-Grand, les défendit fort amplement par un factum plein de raisons très-solides. Il y justifie la société sur cette obéissance au pape, dont il semble qu'on lui fit un crime: il défie qu'on puisse trouver dans aucun endroit de ses statuts, qu'il lui est permis de détrôner les rois & de tuer les tyrans; ce qui en effet étoit une pure calomnie de ses ennemis: il prouve au contraire qu'il lui a été défendu à Rome de se mêler d'aucunes affaires publiques, &c. Il y avoit déjà contre les jésuites, de la part des mêmes parties, un ancien procès pendant depuis trente

Arnaud & Dollé pour leurs adversaires, & l'on ne s'entretenoit d'autre chose dans Paris, que deux factions si puissantes partageoient.

Je me représentai tout ce que m'avoit fait envisager le cardinal de Bourbon, qu'il n'y avoit point d'extrémité à quoi ces religieux ne se portassent si on les chassoit du royaume, soit par vengeance, soit par l'espérance d'obliger à révoquer leur bannissement; qu'ils pouvoient faire soulever par leurs intrigues une partie de l'Europe; qu'ils sçauroient bien faire regarder cette persécution contr'eux, comme une injure faite à la religion même, & jeter sur le roi le soupçon d'être encore intérieurement attaché à celle qu'il venoit de quitter, ce qui dans la circonstance présente pouvoit produire un fort mauvais effet. Clément VIII n'ayant encore pu se résoudre à ac-

ans au parlement, au sujet de leur établissement dans le royaume. Au lieu d'un arrêt définitif, le parlement en rendit un, par lequel les requêtes de l'université & des curés de Paris, furent jointes aux pièces de ce premier procès, & pour être jugées ensemble, ce qu'il fut facile d'empêcher qu'on ne fit. *De Thou, liv. 110; hist. de l'Univ. de Paris, tom. 6, pag. 866 & autres.*

cordier l'absolution qu'on sollicitoit à Rome, le roi se trouvant engagé dans une de ces entreprises, dont l'événement est toujours si douteux, & quelquefois si critique, enfin les catholiques les plus puissans dans le royaume, tant ceux qui étoient à Paris, que ceux même qui remplissoient la cour, craignant ou feignant de craindre pour leurs propres intérêts, qu'on n'eût pas encore mis la religion romaine assez en sûreté en France. Je sçavois que MM. de (60) Longueville, de Nevers & de Biron en avoient parlé publiquement en ces termes, & qu'ils n'avoient rien oublié pour communiquer leur frayeur au cardinal de Bourbon, par le moyen de d'Entragues, d'Humieres, des Sourdis & de quelques autres. Je ne veux prêter ici aucune mauvaise intention à personne, mais combien y en avoit-il parmi ces catholiques si chauds, qui n'étoient poussés que par un motif pareil à celui de Biron, lequel ne semoit tous ces discours, que depuis qu'il avoit perdu l'espérance d'obtenir le gouvernement de Laon ?

Quoiqu'il en soit, je crus qu'il étoit

(60) Henri d'Orléans, duc de Longueville.

plus prudent de ne pas commettre ainsi l'autorité du roi absent, pour une pique de prêtres & de théologiens, & je ne doutois pas que sa majesté ne prît elle-même, en pareil cas, le parti le plus modéré. Je déclarai donc à messieurs du conseil, que le roi ne trouvoit pas assez forts les griefs proposés contre les jésuites. Que sa majesté étoit déterminée à attendre pour bannir ou retenir en France la société, de quelle maniere elle se comporteroit dans la suite, soit à l'égard de l'état, soit au sien. Sur-tout qu'en attendant des ordres plus positifs de sa part sur ce sujet, elle défendoit absolument qu'on se portât à aucune procédure violente contre ces peres; qu'il fût fait contr'eux aucun plaidoyer (61) injurieux;

(61) Celui d'Antoine Arnaud fut si véhément, qu'au rapport de l'Etoile, qui ne prend pas volontiers le parti des jésuites, il en fut blâmé de ceux mêmes qui n'aimoient pas ces peres, & que le premier président ne put s'empêcher de lui imposer silence. Les épithètes que M. de Thou donne dans l'endroit cité ci-dessus aux avocats de l'université & des curés, font assez entendre qu'il trouvoit comme toutes les personnes non prévenues, qu'on se portoit dans cette affaire contre les jésuites avec une grande passion, quoiqu'en cette occasion, ainsi qu'en toutes les autres,

& même que la cause fût agitée en pleine audience. Personne ne s'attendoit à trouver en ma personne un protecteur des jésuites, & je puis dire que par cet

cet historien se déclare entièrement contre la société. Je trouve dans les mémoires de la ligue, qu'on chercha un autre grief contre ces peres, qu'on abandonna ensuite, comme n'ayant aucune vraisemblance; c'est d'enlever les enfans à leurs parens, pour les transporter, malgré eux, hors l'Europe.

Quant à l'article de l'instruction de la jeunesse; personne, je crois, n'appellera de la décision d'un homme dont on connoît les vues supérieures sur toutes les parties du gouvernement; c'est le cardinal de Richelieu dans son testament politique, *1 part. chap. 2, sect. 10*, ou après avoir balancé à son ordinaire les raisons pour ou contre l'université & les jésuites, il résout la question en ces termes : « La raison ne permet pas de frustrer un » ancien possesseur de ce qu'il possède avec titre, » & l'intérêt public ne peut souffrir qu'une com- » pagnie, non-seulement recommandable par sa » piété, mais célèbre par sa doctrine, comme » est celle des jésuites, soit privée d'une fonction » dont elle peut s'acquitter avec grande utilité » pour le public. . . . Il est donc raisonnable que » les universités & les jésuites enseignent à l'envi, » afin que l'émulation aiguise leur vertu, & que » les sciences soient d'autant plus assurées dans » l'état, qu'étant déposées entre les mains de » leurs gardiens, si les uns viennent à perdre un » si sacré dépôt, il se trouve chez les autres ».

endroit, ma recommandation ne leur fut pas inutile, quand je n'aurois pas parlé au nom du roi. Effectivement, cette affaire en demeura là pour lors.

Et pour ce qui regarde la direction des consciences, ce grand ministre convient bien avec tout le monde, que par elle & par l'instruction des enfans de qualité, les jésuites « pénétrèrent les plus » secrets avénemens des cœurs & des familles ; ce sont ces termes. Mais pourtant ne trouvant pas plus de justice à interdire cette fonction du sacré ministère à cette société qu'à tous les autres prêtres séculiers ou réguliers, il se contente d'en faire un des motifs qui doivent porter à ne pas laisser aux jésuites seuls l'emploi d'instruire la jeunesse du royaume. La chronologie septennaire, ouvrage, lequel avec le Mercure françois qui en est la suite, me paroît celui de tous les mémoires de ce temps-là, dont on doit faire le plus de cas, par l'impartialité & la sincérité avec laquelle il est écrit, autant que par le grand détail, le septennaire, dis-je, parlant de l'utilité dont les jésuites ont été à ce royaume en particulier, par leur érudition & leur zèle contre les novateurs, par la pureté de leurs sentimens théologiques, & par leurs missions, fait de tout cela un éloge, qu'il faut nécessairement voir dans le livre même, fol. 439. Il est d'autant plus frappant, qu'il est parti du même temps où la jalousie suscitoit contre les jésuites de si noires accusations. L'auteur de ce morceau historique, quoique son nom ne se trouve pas à la tête, est ce même

ma présence ; « afin que je connusse, dit-il, qu'il ne faisoit pas le douillet mal-à-propos ». J'étois bien éloigné d'avoir cette pensée ; & si je l'accusois de quelque chose, c'étoit plutôt de l'excès opposé. Je crois qu'il s'en apperçut : car il me dit en cherchant à se disculper, qu'il s'étoit cru obligé d'entreprendre & de faire conduire ce travail, qui lui donnoit deux jours d'avance sur la ville assiégée ; & que je ne le condamnasse qu'après l'avoir vu, ou du moins après avoir entendu les connoisseurs qu'il avoit envoyés le visiter, qui devoient revenir sur les cinq heures.

Je profitai de ce moment où je me trouvai seul avec le roi, pour lui rendre compte de mon voyage, ce que je fis en me mettant à genoux sur un carreau que ce prince me fit apporter, & sa majesté voulant autoriser ce que j'avois fait, fit écrire en ce moment trois lettres par Beaulieu-Rusé. La première étoit adressée au chancelier, & regardoit les jésuites. Il n'y avoit rien de différent de ce que je lui avois dit moi-même. Dans la seconde, il mandoit à d'O que son intention étoit qu'on laissât jouir paisiblement l'archevêque de Glasco des deux

seules abbayes (62) qu'il avoit en France, & il justifioit la conduite passée de ce prélat, par la reconnoissance qu'il devoit à sa bienfaitrice. La troisieme au cardinal de Bourbon, étoit écrite au nom de Loménie, secrétaire d'état, qui faisoit sçavoir à cette éminence que le roi approuvoit telle disposition qu'il feroit de ses bénéfices, & étoit prêt de la ratifier en signant de sa main l'état qu'il lui en enverroit, pourvu qu'il ne s'y trouvât rien de contraire aux canons, aux libertés & aux coutumes du royaume. Le reste de la lettre étoit une assurance de sa protection & de son amitié; & il lui donnoit une preuve de sa confiance, en faisant passer par ses mains les deux autres lettres qu'il venoit d'écrire, & dont il avoit la complaisance de lui mander le contenu. Je chargeai Dupeirat, à qui le roi donna ces trois lettres à porter à Paris, d'en rendre une de ma part au cardinal, où je l'exhortois par-tout ce que je crus capable de faire impression sur son esprit, à se délivrer de tous ses chagrins domestiques.

Ces affaires étant expédiées, arriverent

(62) Notre-Dame de l'Abbie en Poitou, & le prieuré de saint Pierre de Pontoise.

messieurs de Biron , de Givry , de Saint-Luc , de Marivault , de Parabere , de Vignoles , de Fouqueroles & autres , que le roi avoit envoyés visiter ses travaux du jour précédent , & sur-tout deux mines qu'il avoit fait ouvrir. Chacun en dit son avis , & chercha à faire honneur à ses connoissances. On ne s'accorda pas , & insensiblement il survint une dispute. Le maréchal de Biron qui gâtoit les bonnes qualités qu'il avoit pour la guerre , par un air capable & un ton de supériorité qui le rendoient toujours maître de la conversation , ne souffroit qu'avec peine qu'on se déclarât d'un sentiment contraire au sien.

Le roi voyant que les paroles s'échauffoient , leur apprit , en leur imposant silence , qu'il venoit de recevoir avis par trois espions consécutifs , & venus de différens endroits , que le duc de Mayenne & le comte de Mansfeld avoient résolu de tout tenter pour faire entrer un convoi considérable dans Laon , afin d'être dispensés de livrer bataille ; & que ce convoi alloit se mettre incessamment en marche , soutenu d'une escorte puissante , dans l'intention de passer sur le ventre à tous les corps de-gardes , de forcer les passages , & d'entrer dans la place assiégée. Nou-

velle matiere de contestation, terminée à l'avantage de Biron, qui se fit nommer pour commander un détachement considérable, avec lequel il se posteroit dans la forêt entre Laon & la Fère, & insulteroit l'escorte avec le convoi. Il le composa lui-même, & prit douze cens hommes d'infanterie françoise tous choisis, huit cens Suisses, trois cens chevaux-légers, deux cens gendarmes, & cent gentilhommes presque tous de la maison du roi. Le roi me refusa plusieurs fois d'être de ce détachement, ayant encore, disoit-il, plusieurs choses à sçavoir de moi; mais je fis tant d'instances, qu'à la troisieme fois je l'obtins.

Nous nous mêmes en marche sur les six heures du soir, & arrivâmes à une heure de nuit dans la forêt, où nous avançames sans bruit jusqu'au bord du bois du côté de la Fère, qui étoit le lieu de notre embuscade. Le maréchal de Biron fit arrêter sur le grand chemin tous les passans qui auroient pu donner avis de son dessein dans la Fère, & plaça sur les bords de la forêt des vedettes qui l'instruisoient exactement de tout ce qui sortoit de la ville. Nous attendîmes inutilement & avec beaucoup d'impatience jusqu'à quatre heures après midi : alors les

vedettes vinrent annoncer que le grand chemin de la Fère à Laon étoit couvert d'une file si longue de gens & d'attirail de guerre de toute espece, qu'ils ne pouvoient conjecturer autre chose, si non que toute l'armée ennemie s'avançoit. Je vis en ce moment bon nombre des plus résolus pâlir, & se dire à l'oreille qu'on ne devoit songer qu'à faire retraite. Quelques-uns de nous s'y opposerent; & le commandant s'étant déclaré de notre avis, il passa à la pluralité des voix qu'on chargerait quelqu'un de la troupe d'aller reconnoître au juste l'état des choses. Fouquieres, dont on connoissoit la valeur & le sang froid, fut choisi pour cet effet avec deux ou trois autres, & rapporta peu de temps après, que ce qui composoit cette ligne si formidable en apparence, étoient trois cens charrettes chargées de provisions de guerre; ayant pour escorte quatre escadrons de cent chevaux chacun qui marchaient à la tête du convoi, suivi de huit à neuf cens mousquetaires ou piquiers valons, lansquenets & liégeois. Pareil nombre d'infanterie espagnole naturelle étoit à la queue.

Il fut arrêté tout d'une voix qu'on attaqueroit, ce nombre n'égalant pas le nôtre. La différence des avis fut sur la

maniere. Je trouvois avec beaucoup d'autres qu'il eût été plus à propos de laisser entrer le convoi dans la forêt, & ensuite de le prendre en queue. Givry (63), Montigny & Marivault qui étoient à la tête de la cavalerie, furent pour la négative, & soutinrent si fortement qu'il y avoit moins de péril à attaquer de front les quatre escadrons en rase campagne, qu'ils entraînent le maréchal de Biron. On s'en trouva bien d'abord. La cavalerie ennemie céda à la première attaque, quoiqu'elle montrât au commencement beaucoup de résolution, & se retira sur les flancs des charriots; mais on trouva bientôt à qui parler. L'infanterie ennemie de la tête attendit de pied ferme nos cavaliers que le maréchal de Biron envoya l'attaquer, & fit ses décharges avec tant d'ordre, qu'elle les obligea de tenir le large. Ils eurent ordre de Biron de retourner à la charge par le flanc gauche, tandis que lui-même les prendroit par le

(63) Anne d'Anglure, baron de Givry. Il fut tué devant Laon, peu de jours après cette rencontre, & fort regretté de Henri IV. François de la Grange, seigneur de Montigny. Il en sera encore parlé. Claude de l'Isle, sieur de Marivault.

flanc droit, qui étoit visiblement le moins périlleux. Le choc fut si terrible, que les fantassins ennemis furent contraints de se retirer, & de chercher, comme les quatre escadrons, un abri au milieu des charrettes; d'où ils ne laisserent pas de se défendre. Pendant ce temps-là le bataillon Espagnol s'étoit avancé de la queue à la tête, & il s'étoit mis en bataille, de maniere qu'il étoit soutenu de tous côtés par la cavalerie & par les charriots, & qu'il ne perdoit pas le secours de son premier bataillon. Leur défense fut si vigoureuse, que les prieres & les menaces du maréchal de Biron ne purent empêcher nos six cens hommes de cavalerie de se retirer du combat, extrêmement affoiblis. L'infanterie Françoisse & Suisse qui prit leur place, trouva une égale résistance. Le combat tirant en longueur, Biron songea qu'une action qui se passoit si proche de la Fère, pouvoit donner le temps d'envoyer au convoi un secours considérable, pour peu qu'elle durât encore. Il ordonna donc pour dernière ressource, que les cent gentilhommes misent pied à terre; qu'ils joignissent à leurs armes, qui étoient l'épée & le pistolet, la pique (il en avoit fait apporter quantité), & qu'ils remenassent à la charge

nos gens de pied François & Suisses, qui n'avoient encore pu entamer les Espagnols. MM. de (64) Guitry, de Montigny, de Marivault, de Trigny d'Arambure, de la Curée, de Lopes, d'Heures & autres s'avancerent de cette maniere à la tête de trois cens fantassins, & Biron les suivit avec pareil nombre : je fus mis de cette seconde troupe. On se choqua si brusquement, que la pique & le fusil devinrent inutiles, & qu'on se battit corps à corps, & pour ainsi dire à la lutte.

Les Espagnols céderent enfin & se sauverent dans les bois & sous les charriots, après avoir jetté leurs armes (65). Ce

(64) Ce n'est pas Jean de Chaumont de Guitry, dont il a été tant de fois fait mention dans l'histoire & dans ces mémoires. Il étoit mort dès l'année 1592. Voyez son éloge dans *M. de Thou*, liv. 103. Celui qui est nommé ici ne s'appelloit ainsi, selon Cayet, que parce qu'il avoit épousé l'héritiere de cette maison. *Chronol. noven. liv. 4, pag. 23*. Mais Cayet se trompe : Jean de Chaumont, laissa plusieurs enfans mâles qui porterent les armes pour le service du roi.

(65) La Curée, bon juge en cette matiere, attribuoit cette défaite des Espagnols à leur coutume de se servir d'épées trop longues, & de ceinturons trop courts. *Vol. 8929 manus. de la bibl. du roi.*

second refuge n'étoit plus sûr pour eux. Nous les y poursuivîmes, & le carnage fut horrible, vu le nombre : il n'en demeura pas moins de douze cens sur la place. Il y eut peu de prisonniers ; ce qu'il y avoit de personnes de marque dans la cavalerie, eut le temps de regagner la Fère, où nous n'eûmes garde de les poursuivre, non plus que ceux qui s'enfoncerent dans le bois, dans la crainte d'être surpris en désordre par de nouvelles troupes qui pouvoient venir de la Fère à leur secours. Nous ne songeâmes au contraire qu'à nous rallier & à nous tenir sur nos gardes, pendant le temps nécessaire pour nous reposer & pour repaître avec les viandes cuites qu'on trouva en abondance dans le convoi ; après quoi nous regagnâmes toute la nuit le camp, où nous amenâmes sans trouver aucun obstacle tout le bagage des ennemis, mais si pillé par le soldat, & si peu ménagé malgré l'ordre du commandant, qu'il y eut plus de quatre cens chevaux de guerre ou de bagage estropiés.

Avec ce même air avantageux que le maréchal de Biron avoit pris pour se faire donner le commandement dans cette expédition, il se présenta au retour à sa majesté pour recevoir les louanges

ges dues à son succès. Ayant une si belle matière à parler de lui, on imagine sans peine tout ce que put dire à l'avantage de sa victoire un homme qui ne connut jamais de quel mérite est le silence en ces occasions. On eût dit à l'entendre, qu'il venoit de mettre en ce moment la couronne sur la tête du roi. L'expérience a montré que cette fierté un peu fanfaronne, qui par elle-même est assez dans le goût françois, réussit ordinairement à un général qui a des françois à conduire : avec eux il semble que c'est avoir beaucoup fait pour la victoire, que de paroître sûr de la remporter. Le roi ne l'ignoroit pas ; & il en avoit éprouvé de si heureux effets dans ces occasions hasardeuses, où il semble que le soldat ne cherche que sur le visage & dans les paroles de son chef l'idée qu'il doit prendre du danger présent, qu'il s'en étoit fait une habitude. A son exemple, cet air étoit devenu celui de tous les officiers généraux : & comme il arrive toujours, plusieurs d'entr'eux, mais particulièrement le maréchal de Biron, l'outroient jusqu'à en être insupportables aux autres, & au roi lui-même, qui n'étoit pas le moins indulgent.

Les caresses dont sa majesté combla

ce maréchal & ceux qui l'avoient suivi, donnerent beaucoup de jalousie aux courtisans qui n'avoient point été de la partie, & acheverent de perdre Biron. Cependant il ne put jamais obtenir le gouvernement de Laon, qui étoit le but de son affectation à élever à tout propos sa dernière action; & à en rapporter toute la gloire à lui seul, comme si les autres n'y étoient entrés pour rien. Le roi s'en ouvrit à moi, & me parut à tous égards très-mécontent de ce maréchal. Sa majesté me dit qu'après tous les sujets de plainte que Biron lui avoit donnés, les menaces qu'il avoit osé lui faire tout récemment de passer dans le parti de ses ennemis, & les liaisons actuelles qu'on venoit de découvrir qu'il avoit avec MM. d'Épernon & d'Auvergne, elle n'avoit garde de lui confier une place aussi voisine des Pays-Bas que Laon, qui ne devoit être donnée qu'à un (66) homme d'une fidélité à l'épreuve; mais qu'elle craignoit que Biron ne gardât plus aucune mesure après ce refus; & qu'il ne prît ouvertement parti

(66) Ce gouvernement fut donné à Mari-vault.

contr'elle , ou ce qui seroit encore plus dangereux , qu'il demeurât auprès de sa personne pendant qu'il seroit secretement d'accord avec ses ennemis. Henri, qui dès ce moment étoit persuadé qu'un jour il auroit tout à craindre de Biron , ajouta qu'il s'étoit apperçu que ce maréchal me recherchoit depuis quelque temps ; sans doute dans le dessein de faire réussir le mariage de son frere avec mademoiselle de Saint-Geniès (67) ma nièce , qui étoit un des plus riches partis de France ; & il m'ordonna de me servir de cette nouvelle amitié , pour le faire parler & pour pénétrer ses desseins.

Le grand convoi ayant été défait , le roi continua sans obstacle le siège de Laon , jusqu'à ce qu'il lui vint de nouveaux avis que le duc de Mayenne & le comte de Mansfeld , loin d'être rebutés de ce mauvais succès , ne parloient que de venir forcer les lignes des assiégeans , aussi-tôt qu'ils auroient eu quelques troupes qu'ils attendoient. Le maréchal de Biron traita ces avis de ridicules : mais sa

(67) Fille d'Elie de Gontault , seigneur de Badefou & Saint-Geniès , gouverneur de Béarn , Viceroi de Navarre , & de Jacqueline de Béthune , sœur de M. de Rosny.

majesté qui ne négligeoit rien, ne se tranquillisa là-dessus qu'après que Givry qu'il envoya à la découverte, escorté de trois cens chevaux, & avec ordre exprès de ne point revenir sans une parfaite connoissance de la situation & des forces des ennemis, lui eût rapporté au bout de trois jours qu'il n'y avoit pas encore une seule compagnie en-deçà de l'Oise, & que les Espagnols songeoient plutôt à reprendre la route de Flandre que celle de Laon. Le roi se reposant sur la fidélité de ce rapport, fit partie dès le soir même, d'aller dîner le lendemain à Saint-Lambert, maison dépendante du domaine de Navarre, & située au milieu de la forêt, où il se souvint qu'il étoit souvent allé manger des fruits, du lait & du fromage frais, pendant le séjour qu'il fit en sa jeunesse au château de Marle, & qu'il se faisoit encore un grand plaisir de revoir.

Nous l'accompagnâmes à Saint-Lambert au nombre de trente. Comme il avoit passé une partie de la nuit précédente à visiter, selon sa coutume, les tranchées, les batteries & les mines, il s'endormit aussi-tôt qu'il eut dîné. La bonne constitution de son corps, jointe à l'habitude de la fatigue, l'avoit accou-

tumé à dormir par tout, & quand il vouloit, & à se réveiller de même. Il faisoit alors un chaud extrême. Nous allâmes huit ou dix ensemble chercher le frais dans le plus épais de la forêt (a), peu loin du grand chemin de la Fère à Laon. Nous n'avions pas fait plus de douze ou quinze cens pas, qu'un bruit qui se fit entendre à nous du côté de la Fère, nous obligea de prêter l'oreille attentivement : c'étoit comme un mélange confus de voix humaines, de claquemens de fouet, de hennissemens de chevaux, & d'un bourdonnement pareil au son des trompettes & des tambours entendus dans le lointain. Nous avançâmes jusques sur le chemin pour mieux entendre ; & pour lors nous apperçûmes distinctement à huit cens pas devant nous une colonne d'infanterie étrangere à ce qu'il nous parut, marchant en bon ordre & sans bruit : celui que nous avions entendu étoit causé par les valets & les goujats qui suivoient, & par les conducteurs d'un convoi considérable d'artillerie qui escortoit. Portant notre vue jusqu'ou elle put s'étendre, il nous sembla

(a) *La forêt de Folambray.*

voir défilér, après ces charriots, un si grand nombre de troupes, que nous ne doutâmes plus que ce ne fût l'armée entière des ennemis.

Nous revînmes brusquement sur nos pas, & trouvant le roi qui, à son réveil, secouoit un prunier, dont le fruit nous avoit paru délicieux : « Par-dieu! sire, » lui dîmes-nous, nous venons de voir » passer des gens qui vous préparent bien » d'autres prunes, & un peu plus dures » à digérer ». L'explication se fit en peu de mots; le temps pressoit: & le roi avoit d'autant moins de peine à nous croire, qu'il nous dit aussi avoir lui-même entendu quelque chose depuis un quart d'heure; mais que plutôt que de croire que Givry s'étoit si mal acquitté de sa commission, il avoit jugé que le bruit venoit de son propre camp. Sa majesté donna ordre à douze de nous, qu'elle trouva sous sa main, d'aller promptement vers les différens logemens de cavalerie, dont elle portoit toujours la liste dans sa poche; d'y répandre l'alarme & de les presser de se rendre tous au quartier du roi, pendant qu'une partie de nous iroit vers l'infanterie, pour la former en bataillons, & la placer entre ce même quartier & les tranchées. Il

monta à cheval en donnant ses ordres, & quoiqu'il marchât à toute bride, il les donna à tous ceux qu'il rencontra, avec la même justesse & la même étendue que s'il s'étoit préparé de longue-main à une bataille. Grace à tant de célérité, & à cette admirable présence d'esprit, qui faisoit que rien n'échappoit à ce prince, là où tout autre en sa place, au lieu de former un plan suivi, auroit à peine été capable de prendre la moindre résolution sensée, les ennemis ne surprirent personne, ce qui sauva peut-être l'armée entière du dernier malheur : car il faut avouer que si la cavalerie ennemie qui parut au même moment à la tête du camp, où elle se forma en escadron avec une extrême diligence, avoit une fois jetté l'épouvante parmi le soldat, ce qui feroit arrivé presque indubitablement dans l'effet d'une première surprise, le roi & une partie des officiers étant absens, il lui auroit été facile dans ce premier moment de confusion, d'enlever un ou plusieurs quartiers, & peut-être que la peur lui auroit livré tout le reste.

On pourroit donc s'en tenir à ce seul exemple, si l'on vouloit pouver de quelle utilité il est pour un général d'armée, je ne dis pas seulement de posséder cette

qualité de l'esprit qui fait embrasser tous les cas quoiqu'infinis, mais de connoître par leurs noms, leur capacité, leurs bonnes & mauvaises qualités, soit les officiers, soit les différens corps de son armée, d'en être connu à son tour pour celui de tous les officiers généraux, dont la qualité de chef à part, ils viendroient dans une conjoncture difficile, prendre l'avis comme le plus sage; de le leur donner avec la fermeté, mais sans l'ostentation qu'inspire la certitude d'avoir rencontré ce qu'il y a de mieux à faire; de les attacher à leur métier par goût, & de leur rendre la discipline douce, en ne les surchargeant jamais d'ordres, mais aussi en les accoutumant à ne jamais se dispenser, pour quelque sujet que ce puisse être, ni à rien diminuer de ceux qu'on leur a une fois donnés; enfin, de sçavoir se faire toujours & promptement obéir d'eux, sans leur donner cette timidité qui leur ferme la bouche, lorsque par un rapport utile ils pourroient aider les lumières de leur commandant; inconvénient qui de tous temps a perdu tant d'armées & de chefs.

Malgré la diligence dont le roi usa en cette occasion, si le général ennemi avoit sçu profiter de tous les momens,

je crois qu'il auroit pu nous donner un échec considérable ; mais connoissant à quel prince il avoit affaire , il n'osa faire paroître la tête de son armée , que tout le reste ne fût sorti de la forêt , pour ne pas priver une partie du secours de l'autre , si le roi , instruit de sa marche , venoit à sa rencontre avec toute la sienne. Il arriva encore que la marche de l'armée ennemie fut suspendue par un essieu de coulevrine qui se cassa au milieu du chemin & l'embarassa. Les charriots fracassés dans la défaite du convoi , dont les débris étoient semés sur toute la route , avec les cadavres des hommes & des chevaux , lui causerent un second embarras bien plus grand. Enfin celui que le duc de Mayenne avoit envoyé reconnoître un lieu propre à asseoir son camp , ne fit pas toute la diligence qu'il auroit pu faire.

Tous ces retardemens furent soigneusement mis à profit par le roi. Il fit sortir de ses tranchées assez de monde pour les couvrir sans trop les dégarnir , & rangea le reste de son armée en bataille au-devant , lorsque les ennemis n'espérant plus le surprendre , lui en eurent laissé le temps. On ne songea de part & d'autre , tout le reste du jour , qu'à pren-

dre ses avantages pour une bataille. L'intention des deux généraux ennemis n'étoit pourtant pas de la livrer. Ils craignoient l'ascendant du roi, & notre cavalerie presque toute composée de gentilhommes. Tout ce qu'ils avoient prétendu par cette manœuvre, étoit d'engager le roi à lever le siège de Laon pour venir à eux, & ensuite d'éviter le combat, ou du moins de faire entrer dans la place trois mille piétons & trois cens cavaliers, dans la confusion que leur arrivée devoit causer ; mais comme on ne sçut leur intention que par les prisonniers qu'on fit dans la suite, personne de nous ne douta qu'il n'y eût le lendemain une action générale : nos deux camps étant si proches, que nous entendions du nôtre le bruit de leurs trompettes & les cris de leurs soldats.

Au milieu du terrain qui nous séparoit des ennemis, il y avoit une colline unique, presque ronde, & qui me parut d'une extrême importance par rapport à la ville assiégée, si les ennemis s'en emparoiérent. Le roi qui m'avoit envoyé la reconnoître, me donna deux pièces de canon bâtardes pour y soutenir un régiment qui s'y logea & s'y retrancha par son ordre. J'y fis faire une cabane pour moi, & le roi trouva tout en état lors-

qu'il vint visiter ce poste. Le lendemain les ennemis faisant une contenance encore plus fiere que la veille, commencerent une escarmouche avec toute leur mousqueterie, & s'attacherent à se rendre maîtres d'un petit bois qui étoit entre les deux camps. Il y eut plus de cinquante mille coups de fusils tirés, mais avec si peu d'effet, que Parabere qui vint le soir souper sur ma colline, m'assura qu'il n'y avoit pas eu vingt hommes de tués, ni deux fois autant de blessés. La nuit vint dans tout ce vacarme, & les généraux ennemis qui ne pensoient à rien moins qu'à s'engager plus avant, en profiterent pour faire sans bruit leur retraite vers la Fère. Le roi les laissa s'enfuir, pour ne pas perdre de vue son objet; il se contenta de la honte qu'ils remporterent de cette ridicule levée de boucliers.

Fin du sixième Livre.





LIVRE SEPTIÉME.

MÉMOIRES 1594 — 1595. Sujets de mécontentement de Henri contre le duc de Bouillon. Cause du voyage de Rosny à Sedan. Entretiens qu'il a avec Bouillon, dans lesquels il pénètre ses desseins & son caractère. Prise de Laon. Expéditions militaires en différens endroits du royaume, entre le parti du roi & celui de la ligue. Desseins du duc de Mayenne sur la Bourgogne. Mort du Cardinal de Bourbon. Mort du surintendant d'O. Son caractère. Caractère de la duchesse de Guise. Le duc de Guise fait son traité avec le roi. Apologie de Rosny sur ce traité. Services rendus à sa majesté par le duc de Guise. Caractère de Sancy, comte d'Aliboust. Changemens dans le conseil des finances. Principes & réflexions sur la finance. Henri déclare la guerre à l'Espagne, contre le conseil de Rosny.

JE ne séjournai presque plus au camp devant Laon depuis cet événement. Il

survint des difficultés dans les traités, & sur-tout dans celui du baron de Médavy, qui m'obligerent à faire, par ordre de sa majesté, un voyage à Rouen, qui fut suivi d'un second à Paris, & d'un autre plus considérable que ceux-ci à Sedan.

Le duc de Bouillon donnoit chaque jour de nouveaux sujets de mécontentement au roi. Il s'étoit engagé à sa majesté, lorsqu'elle lui fit épouser l'héritière de Sedan, de lui amener certain nombre de troupes. Non-seulement il ne s'étoit pas soucié de remplir son engagement; il avoit encore retenu près de lui celles que lui avoit données le roi, pour garder sa frontière jusqu'à ce qu'il fût paisible possesseur de sa nouvelle principauté, sans en demander la permission au roi, sans s'excuser du moins de ce qu'il ne les lui rendoit pas, sans même lui donner avis de l'état de ses affaires. Son nouveau grade lui avoit inspiré la vanité de se faire regarder de l'Europe comme un potentat redoutable. Ce qu'il ne pouvoit espérer d'un état aussi foible & aussi borné que le sien, il cherchoit à se le procurer par toutes sortes de souterrains & d'intrigues dans les cours voisines. Tout ce qu'il y avoit en Europe de brouillons

& de mécontents étoient sûr de trouver en sa personne un protecteur ; la cabale des d'Auvergne & des d'Entragues n'avoit point de plus puissant mobile.

Un jour que le roi m'avoit envoyé chercher de si grand matin qu'il étoit encore au lit, n'ayant près de lui que l'Ozerai & Armagnac, & que nous cherchions ensemble les moyens de prévenir les complots de tant d'ennemis secrets, sa majesté s'attacha en particulier sur le duc de Bouillon, & me parut pénétrée de son ingratitude, après un bienfait qui devoit le lui attacher pour toujours. En effet le roi avoit donné à ce duc en le mariant avec mademoiselle de Bouillon, une preuve d'affection d'autant plus sensible, qu'en cela il avoit agi contre son propre mouvement & contre l'avis de presque tous ceux à qui il en avoit parlé. Le lendemain de cet entretien, Beringhen présenta au roi à son coucher un gentilhomme chargé d'une lettre de Bouillon, dans laquelle le duc faisoit part à sa majesté de la mort de sa femme, & s'excusoit de son retardement sur la douleur & les embarras où l'avoit plongé cette mort. Il lui faisoit encore sçavoir que madame de Bouillon avoit fait avant de mourir un testament, par

lequel elle assuroit à son mari la principauté de Sedan & tous ses biens, & les mettoit sous la protection du roi de France; parce qu'on ne doutoit point que le duc de Bouillon ne fût inquiété sur cette donation par les collatéraux. « Cela » veut dire, me dit le roi après avoir » achevé de lire la lettre, que M. de » Bouillon a fort affaire de moi: n'est- » il pas bien honnête? »

Pour humilier & punir le duc, sa majesté fut fort tentée de le laisser démêler cette fusée tout seul: mais le bon naturel de ce prince & le souvenir des anciens services du duc de Bouillon, l'emportèrent encore. Il fit réponse au duc, pour le complimenter sur la mort de la duchesse de Bouillon, & l'assurer de toute sa bienveillance. Si le roi avoit pu compter que cette dernière marque d'amitié eût ramené pour toujours le duc de Bouillon à son devoir, la commission de celui que le roi envoyoit à Sedan chargé de cette lettre, se seroit réduite à la remettre aux mains du duc, & la moindre personne auroit suffi pour cela; mais ce prince accoutumé à n'obliger qu'un ingrat, voulut se servir de cette députation à plusieurs fins. Il se tourna vers moi, & me dit qu'il jugeoit à propos que ce fût moi qui por-

rasse la lettre, parce que si elle n'étoit pas capable de fixer Bouillon dans son devoir, les paroles d'un homme en droit de le lui représenter fortement, pourroient peut-être le faire, & que si l'un ne se servoit pas plus que l'autre, il étoit nécessaire de pénétrer les secretes intentions du duc, & d'examiner de plus près le codicile & la donation prétendue de madame de Bouillon.

Cette ambassade me parut toute semblable à celle qui m'avoit attiré la haine de madame & du comte de Soissons; & mon premier mouvement en la recevant, en fut un de chagrin, de ce que le service du roi ne m'attiroit d'ordinaire que des affaires si dégoûtantes. Henri qui devina une partie de ce qui se passoit dans mon esprit, n'oublia rien de ce qu'il crut capable de diminuer l'amertume de sa commission. Il me dit que le succès qu'il sembloit que la fortune avoit attaché à toutes les affaires dont je m'étois mêlé, comme un prix qu'elle devoit à ma fidélité, l'engageoit à m'employer préféralement à tout autre; que rien de ce que je faisois pour lui ne se perdoit dans son esprit, & qu'il me sçavoit sur-tout très-bon gré de l'attention que j'avois à éviter ou à rompre toute liaison capable de re-

froidir mon zele pour lui. Il m'embrassa tendrement en disant ces paroles; & il ajouta avec une bonté dont je fus pénétré, qu'il me prioit de songer à ma sûreté, parce que j'avois à passer dans des lieux soumis au pouvoir de la maison de Guise; & de me conserver soigneusement pour un prince qui m'aimoit. Les princes qui s'y prennent de cette façon, ne sçauroient qu'être bien servis.

J'étois alors heureusement assez bien pourvu d'argent, en ayant fait venir de Rosny & de Moret, où étoit mon épouse: ainsi je me trouvai en état de satisfaire sans délai l'impatience que le roi avoit de me voir partir. Trois heures après que j'eus reçu cet ordre, j'allai prendre mon équipage à Bruyères; & suivi de vingt-cinq cavaliers bien armés, j'arrivai sans aucune mauvaise rencontre en quatre jours à la vue de Sedan. Le duc averti de mon arrivée, vint au-devant de moi jusqu'au village de Torcy, qui fait la séparation de ce petit état d'avec la France, mit pied à terre, & prit un maintien triste pour recevoir mon compliment & lire la lettre du roi. Ensuite il me combla personnellement de civilités, parut charmé du choix que sa majesté avoit fait; & persista, malgré mes

instances, à me traiter d'ambassadeur. Je fus logé magnifiquement, & toute ma maison défrayée. Il me montra avec une grande complaisance, les fortifications qu'il faisoit faire à son château de Sedan, au moyen desquelles il s'assuroit qu'il seroit imprenable. Je n'en jugeai pas de même : toute la dépense qu'y faisoit le duc, ne pouvant empêcher que cette place ne donne par sa situation beaucoup de prise.

Le siège de Laon, dont le duc de Bouillon me demanda des nouvelles, nous donna sujet d'entrer en conversation plus particuliere. Après des assurances réitérées de son attachement au roi, le duc me demanda si après tant de sujets de plainte que sa majesté avoit reçu des Pays-Bas Espagnols, elle ne se détermineroit point à y porter la guerre, & me parla de ce projet, comme d'une idée dont l'exécution étoit ce qu'il souhaitoit le plus. Il s'étendit sur l'avantage de cette guerre, sur la maniere dont on pourroit attaquer les provinces de Luxembourg, de Liège & de Namur, sur les intelligences qu'il avoit pratiquées dans cette vue avec les principales villes de Flandre, & sur le puissant secours qu'il offroit d'y conduire. Je n'ai point de

peine à croire qu'il eût travaillé de tout son pouvoir à faire réussir une guerre, dont tous les fruits auroient été pour lui. Il s'en falloit beaucoup que le roi y eût le même intérêt : ce beau projet n'étoit à son égard qu'une pure chimere. Aussi le duc craignant qu'à la cour on ne le traitât de ridicule, n'oublia rien pour le mettre dans la tête, en lui donnant les plus belles couleurs, & avec tout l'air de désintéressement capable de m'en imposer. Après donc avoir discouru sur la Flandre, il s'enfonça dans la politique; & déploya toute son éloquence pour me prouver que l'intérêt principal du roi étant l'abaissement de la maison d'Autriche, il ne pouvoit y parvenir que par le moyen des protestans, avec lesquels il devoit être toujours étroitement uni. Il supposa que l'abjuration que le roi venoit de faire, n'étoit qu'un cérémonial nécessaire, qui ne devoit avoir rien changé en ce prince que l'extérieur seulement; & il crut l'avoir suffisamment prouvé par deux ou trois traits de raillerie sur quelques pratiques superstitieuses des dévots catholiques, sur les moines mendians & sur les équivoques des Jésuites (1).

(1) Le duc de Bouillon s'est généralement fait

Le duc de Bouillon s'arrêta, en cet endroit, comme un homme qui craignoit de s'expliquer trop librement, & me regarda fixement avec une feinte inquiétude. Je l'avois écouté sans l'interrompre. Je découvrois, sans qu'il s'en apperçût, toutes les idées qui passaient par cette tête ambitieuse; mais il me restoit encore bien des choses à sçavoir, & je crus pour cela qu'il ne s'agissoit que de le faire parler long-temps: car il n'est pas possible qu'un homme, qui est à la fois vain & grand parleur, ne trahisse enfin tous ses secrets. Je me mis donc à sourire, & je pris l'air d'un homme touché d'admiration pour son esprit, sa politique & son éloquence. Le duc agréablement flatté, ne se fit pas presser; & reprenant la parole, il passa à me faire connoître le véritable intérêt des réformés dans la situation présente des affaires de France. Ici il fallut que j'en devinasse plus qu'on ne m'en disoit, soit que le duc de Bouillon s'observant toujours un peu de peur d'indiscrétion (2), son ex-

connoître pour un calviniste si emporté & si entêté, que la louange & le blâme, sur les sentimens comme sur les personnes des catholiques, sont presque égaux dans sa bouche.

(2) Le caractère d'esprit du duc de Bouillon est

pression souffrît de la contrainte de son esprit, soit qu'il trouvât que l'affectation d'un air mystérieux faisoit plus d'honneur au parti & à lui-même; soit enfin que ce qu'il disoit, roulât sur un système si sublime, & des idées si abstraites, qu'il s'y perdoit peut-être aussi-bien que moi.

Je ramenai le duc de ce vol trop élevé; & il me dit plus clairement, que les réformés avoient pris tant d'ombrage de la conversion du roi, qu'il ne pouvoit

représenté ici dans le vrai. « Il s'expliquoit à des-
 » sein, dit son historien, d'une manière si obs-
 » cure & si embarrassée, qu'il y pouvoit donner
 » le sens qu'il lui plaisoit. Il prétend qu'il y
 » avoit des occasions délicates, où l'on ne pou-
 » voit se dispenser, ou de se retrancher dans le
 » silence, ou de suivre sa maxime, quand on
 » étoit obligé de parler ». Une autre maxime du
 duc de Bouillon, selon le même écrivain, étoit,
 « Qu'il falloit se défier du témoignage de la main.
 » On explique, disoit-il, comme on veut, ce
 » qu'on a dit; on n'en convient même qu'autant
 » qu'il est à propos de le faire : on se retranche
 » sur le plus ou le moins; on accorde ou l'on
 » nie selon qu'il convient; il n'en est pas de même
 » de ce qui est écrit, &c. » M. de Sully étoit
 dans des maximes toutes contraires. Il pourra se
 trouver quelques politiques qui ne blâmeront pas
 le duc de Bouillon; mais il n'y aura personne qui
 ne loue le duc de Sully.

dissiper leur crainte qu'en déclarant la guerre à l'Espagne, conjointement avec eux; que sans cela rien ne pouvoit les empêcher de se regarder comme un corps sacrifié, & exposé désormais aux violences des catholiques françois agissant de concert avec les Espagnols & le pape. Une nouvelle que le duc regardoit peut-être comme aussi fausse qu'elle l'étoit réellement, fut la preuve qu'il en apporta. Villeroy avoit, disoit-il, proposé au roi, étant à Fontainebleau, de la part des ducs de Lorraine, de Mayenne & de Mercœur, cette union de la France & de l'Espagne; & le pape ne refusoit à ce prince la bénédiction apostolique, avec une bulle, par laquelle il le reconnût roi de France, que parce qu'il vouloit que cette prétendue union en fût le préliminaire. A cette preuve, Bouillon en joignit d'autres qui n'avoient pas plus de fondement, par lesquelles il crut justifier que les catholiques avoient entièrement changé le cœur du roi à l'égard des protestans, & lui avoient fait commettre contr'eux mille injustices. Ce grief des réformés ainsi établi, le duc voulut bien m'apprendre le remede que ceux-ci avoient jugé à propos d'y apporter. Ils alloient, me dit-il, fortifier in-

cessamment leurs places ; se choisir un chef hors du royaume ; établir au-dedans un conseil général des affaires de la religion , dans un lieu qu'il ne nomma point , auquel toutes les différentes églises n'auroient qu'à s'adresser ; & qui connoîtroit en dernier ressort des affaires qui lui seroient portées de dix autres conseils provinciaux , en quoi on partageoit toute la France calviniste. Afin que le pouvoir de ce conseil souverain fût absolu & irréfragable , on mettoit à la tête un protecteur ou prince étranger , capable de le faire respecter.

En parlant de la sorte , le duc de Bouillon , suivant qu'il croyoit avoir besoin de m'éblouir , de me convaincre , ou de me tromper , prenoit successivement le personnage d'ami & d'allié du roi , de bon protestant , ou de simple narrateur ; mais toujours d'un homme consommé dans la politique , & le dépositaire de tout ce que le parti protestant avoit de plus secret. Il ne put pourtant si bien s'envelopper , que je ne comprisse assez clairement que tous ces projets de haut & bas conseils , ces réglemens si particularisés , pouvoient bien n'être éclos que dans le cerveau du duc , & non dans les synodes de Saint-Maixant & de Sainte

Foi, comme il vouloit que je le crusse. Sur-tout ce prince étranger protecteur me parut être purement de sa façon; & n'être en effet que lui-même, qui donnoit ses propres vues pour autant de points arrêtés; & tout son but en cela, (car quels efforts l'ambition ne fait-elle pas jouer?) n'étoit peut-être autre chose, sinon qu'en répandant à la cour ces desseins, comme si les calvinistes les eussent véritablement formés, & fussent prêts à les mettre à exécution, je fisse éclater le roi contr'eux, & que par cet artifice il obligéât les huguenots à prendre la résolution qu'il souhaitoit qu'ils prissent; mais qu'il n'osât leur inspirer ouvertement de se choisir pour chef celui que les plaintes & la haine des catholiques leur montreroient pour défenseur. Il n'est rien arrivé dans la suite, qui ne m'ait encore confirmé dans cette pensée.

Après m'avoir ainsi fait servir à ses desseins, à ce qu'il croyoit, le duc songea qu'il y perdrait plus qu'il n'y gagneroit, si le roi, dont il avoit actuellement besoin, venoit à en concevoir quelque soupçon à son désavantage. Il me garda pour la fin un trait de la plus fine politique: ce fut de m'assurer qu'à la vérité toutes ces propositions lui avoient été
faites;

faites; mais que loin de les approuver & de s'offrir à les seconder, il avoit fait tous ses efforts pour ramener les esprits, en quoi il avoit eu le malheur de ne pas réussir. Je ne sçais s'il est possible de rien imaginer d'aussi double & d'aussi artificieux. Certainement si le duc de Bouillon pouvoit se flatter que ces déguisemens ne me laisseroient rien connoître des affaires des protestans, ni des dispositions des séditieux; il ne pouvoit éviter du moins que je n'entrevisse quelque chose de ses sentimens particuliers à l'égard du prince qu'il trahissoit.

Je ne répondis à un discours si détourné, qu'en disant exactement la vérité; ce qui est le vrai moyen de déconcerter ces politiques si curieusement masqués. Je l'assurai en peu de mots que le roi étoit toujours le même pour les réformés, prêt à leur accorder tous les avantages dont ils pouvoient raisonnablement demander à jouir; mais que la conjoncture présente l'obligeoit à différer encore quelque temps ce témoignage de sa bonne volonté. Que sa majesté n'avoit oublié aucune des raisons de haine que l'Espagne lui avoit données, & qu'elle en conservoit un vif ressentiment, quand elle n'entroit pas d'ailleurs dans l'intérêt général

de l'Europe, de mettre obstacle aux vues de la maison d'Autriche pour la monarchie universelle ; mais que pour en assurer le succès, il falloit songer auparavant à pacifier le dedans du royaume ; parce qu'on devoit s'attendre que l'Espagne se défendrait tout autrement, lorsqu'elle se verroit directement attaquée, qu'elle ne l'avoit fait dans une guerre où elle n'étoit entrée que comme auxiliaire.

Pour ce qui regardoit la personne de lui duc de Bouillon, je lui dis que je voulois croire tout ce qu'il m'avoit dit de lui-même ; parce qu'il devoit sentir que les sentimens d'honneur, de justice, de reconnoissance, lui marquoient trop clairement la voie par où il devoit marcher avec le roi, pour qu'il pût s'en éloigner. Il me refusa les troupes que je lui demandai pour Henri ; & il se dispensa de même de me donner lecture du testament de madame de Bouillon. Elle l'avoit, disoit-il, cacheté elle-même dans une boîte, & fait promettre qu'on ne l'ouvreroit qu'en justice ; & supposé que quelqu'un le contestât, non contente d'une simple promesse, elle lui en avoit fait faire serment. A tout cela il me fut aisé de comprendre que je n'avois fait que d'inutiles remontrances ; mais ma

commission étoit remplie ; & je ne songeai plus qu'à reprendre la route de Laon.

En arrivant au camp, je fus surpris de rencontrer le roi, qui en allant à la chasse, passoit si près des murs de cette place, qu'il n'en étoit qu'à une portée de fusil. J'appris qu'on avoit mis bas les armes de part & d'autre ; la ville ayant capitulé aux conditions de se rendre dans dix jours, si elle n'étoit pas secourue avant ce temps par une armée, ou qu'il n'y entrât pas au moins huit ou neuf cens hommes de renfort. Henri me fit tenir à ses côtés pendant toute la chasse, pour entendre jusqu'aux moindres particularités de mon voyage. Lorsque je lui dis qu'on avoit refusé de me faire voir le testament de la duchesse, il me répondit qu'il voyoit bien après cela ce qu'il devoit penser de la donation (3). Il

(3) Pour détruire les soupçons que tout ce récit pourroit donner sur la réalité de cette donation de la duchesse de Bouillon, je vais rapporter ce que dit à ce sujet l'historien du duc de Bouillon : « Par son » testament, dit-il, elle fit le duc de Bouillon son » mari héritier de tous ses biens . . . Le bruit couroit » que nonobstant le testament de la duchesse de » Bouillon, sa succession seroit contestée au duc

porta le même jugement que moi du duc de Bouillon, qui s'offroit, disoit-il, pour entremetteur des brouilleries dont il étoit le seul auteur. Il ne fut pas content non plus, que Bouillon retînt les

» son mari. En effet Charles de La-Mark, comte
 » de Maulevrier, oncle de Charlotte de La-Mark,
 » prétendit que cette succession lui appartenoit &
 » qu'elle n'en avoit pas pu disposer en faveur de
 » son mari à son préjudice. Le duc de Montpensier
 » prétendit aussi que les souverainetés de Bouillon,
 » Sedan, Jamets & Raucourt, ne pouvoient lui
 » être contestées, puisqu'il y avoit été substitué par
 » Robert de La-Mark, dernier duc de Bouillon. . .
 » Le duc de Bouillon jugea plus à propos de s'ac-
 » commodier avec ces deux prétendans, que de
 » s'engager dans un procès, qui le détourneroit
 » de l'exécution de ses grands desseins; l'accommo-
 » dement fut concu, & les souverainetés de Bouil-
 » lon, Sedan & Raucourt, lui demeurèrent en
 » propriété». *Hist. de Henri duc de Bouillon, par*
Marfollier, t. 2, l. 4 Cet historien parle aussi du
 voyage du duc de Sully à Sedan, & de la protection
 qu'offrit en cette occasion Henri IV au duc de Bouil-
 lon. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer ici
 qu'il eût beaucoup mieux valu ne point citer sur
 ce sujet les Mémoires de Sully, que d'en déguiser
 le sens, & de cacher, comme il a fait, l'objection
 qui naît du texte de ces Mémoires, d'autant plus,
 & il ne serviroit de rien de le dissimuler après tout
 ce qui en a été dit, & en dernier lieu par Amelot
 de la Houffaye dans ses Mémoires, à l'article Bouil-

troupes qu'il lui avoit promises, mais la conjoncture présente demandant que sa majesté dissimulât tous ces sujets de mécontentement, elle feignit en public d'être fort satisfaite de la conduite du duc, & résolut de le maintenir dans Sedan. A l'égard de la guerre contre l'Espagne, que j'étois chargé de lui proposer, elle remit à en délibérer en plein conseil dans un autre temps.

Le comte de Sommerive, du Bourg & Jeannin, voyant qu'il leur étoit impossible de résister au soulèvement de la bourgeoisie & de la garnison de Laon, révoltées contr'eux comme contre des tyrans qui avoient rendu leur domination insupportable, jugerent à propos d'avancer le temps marqué pour remettre cette place au roi. Ils n'avoient plus d'espérance de secours, depuis le malheur arrivé à celui que le duc de Mayenne avoit voulu y faire entrer. Ce secours étant arrivé proche de Laon trop tard pour pouvoir espérer de surprendre les assiégeans, crut devoir attendre la nuit dans le bois, où

lon, La-Marck; d'autant plus, dis je, que Henri IV. & le duc de Sully ne sont pas les seuls qui aient paru douter de l'existence de cette donation.

il se tint caché le reste du jour. Le roi étant allé ce même jour à la chasse dans cet endroit de la forêt, ses chiens évanterent l'embuscade. Les ennemis, qui étoient au nombre de huit à neuf cens, au lieu de se montrer & d'attaquer le roi qui n'avoit que trois cens chevaux, crurent qu'ils pourroient éviter d'être découverts, en se séparant pour se mieux cacher, mais les chiens ne cessèrent point de les poursuivre, & la troupe du roi arrivant sur ces entrefaites, ils furent surpris dans un si grand désordre, que sans qu'il fût besoin que les trois cens cavaliers s'en mêlassent, les valets seuls s'en rendirent les maîtres & les dépouillèrent.

Après la prise de Laon, le roi jugea à propos de faire un voyage sur les frontières de Flandre; flatté principalement par des espérances d'intelligence dans plusieurs de ces villes, qui devoient se rendre à son approche. L'événement n'ayant pas répondu à cette attente, sa majesté ne retira d'autre fruit de son voyage, que d'avoir affermi dans leur devoir Amiens, Abbeville, Montreuil, Péronne, & plusieurs autres villes, où elle fit une entrée solennelle. Je ne puis en rien rapporter davantage, le bien de

son service m'ayant appelé pendant ce temps-là à Paris pour des affaires moins importantes que les précédentes, & que je ne particulariserai point par cette raison, non plus que tout ce qui s'étoit passé pendant tout ce temps dans les différentes provinces du royaume. La prise de Morlaix & de Quimper par le maréchal (4) d'Aumont, aidé des troupes angloises, la construction du fort du Croisic par le duc de Mercœur, à la tête de ses Espagnols, pour resserrer Brest, furent ce qui arriva de plus considérable en Bretagne entre les deux partis. La Savoie, le Piémont, la Provence & le Dauphiné, continuèrent à être le théâtre d'une guerre (5) toujours favorable à l'Esdiguières contre le duc de Savoie, malgré la défaite & la prise de (6) Créqui.

(4) Il fut tué l'année suivante en assiégeant Comper, d'un coup de canon qui lui fracassa le bras, âgé de plus de soixante dix ans. Il ne dit rien autre chose lorsqu'il se sentit blessé, que ces deux mots : *j'en ai*. Il étoit généralement estimé, il fut généralement regretté. Voyez son éloge & ses grandes qualités dans M. de Thou, *liv. 113*.

(5) Voyez ces expéditions militaires dans les historiens.

(6) Charles de Créqui, gendre de Lesdiguières.

Le duc de Mayenne voyant Laon pris, presque toute la Picardie dans le parti du roi, les principaux officiers de la ligue & le duc de Guise lui-même disposés à faire dans peu leur accommodement avec sa majesté, se rendit au sentiment du (7) président Jeannin, qui le pressoit depuis long-temps de se fixer à une seule province, & de faire pendant qu'il en étoit temps encore, les plus puissans efforts pour s'y rendre indépendant, afin qu'après que la fortune auroit tout ramené au roi, ce qu'il ne doutoit point qui n'arrivât bientôt, il lui restât du moins quelque débris de sa fortune.

La Bourgogne fut la (8) province sur

voulant secourir Aiguebelle assiégée par le duc de Savoie, fut défait & fait prisonnier; ce qui n'arriva qu'en l'année 1598.

(7) Je ne sçais si l'auteur ne taxe point ici un peu légèrement ce président; du moins on a dit que plus de deux ans auparavant, à son retour d'Espagne, il avoit été le premier à conseiller au duc de Mayenne de s'accommoder avec le roi, choqué de la hauteur & de la vanité avec laquelle le roi d'Espagne, traitant avec lui, disoit : *ma ville de Paris, ma ville d'Orléans*; comme si la France eût été en effet à lui.

(8) Le duc de Mayenne étoit gouverneur de cette province.

laquelle le duc de Mayenne jeta les yeux, & il s'y achemina avec ses forces, après avoir laissé de bonnes garnisons dans Doullens, la Fère & Soissons. Outre qu'il tenoit déjà une grande partie de cette province, la proximité de la Savoie, de la Franche Comté, de la Lorraine, des Suisses & de l'Allemagne, dont il espéroit tirer de grands secours, étoit un nouveau motif qui le portoit à s'arrêter en cet endroit. Le pape & l'empereur paroissoient entrer dans ses vues. Ils pouvoient fortifier son droit de conquête par une cession en bonne forme; ce que l'Espagne lui auroit accordé d'autant plus volontiers, que cette couronne eût fait revivre par-là un droit sur la Bourgogne, éteint depuis long-temps, mais auquel elle ne prétend pas avoir renoncé. Toutes ces vraisemblances firent croire à plusieurs qu'on étoit sur le point de voir rétablir l'ancien royaume de Bourgogne. La maniere dont le duc de Mayenne se comporta dans ces quartiers tout le reste de cette année & jusqu'au mois d'avril de la suivante, appuya cette opinion, & je dois moins douter qu'un autre de son intention à cet égard, après les lettres que je vis à Paris entre les mains du cardinal de Bourbon.

Mais malheureusement pour le duc de Mayenne, les Bourguignons n'étoient point d'humeur à choisir un sujet pour en faire leur maître. Jamais ils n'ont donné de preuves si éclatantes de leur fidélité pour leur souverain. Le duc ayant commencé par vouloir s'assurer de Beaune, en y faisant entrer une nombreuse garnison, les bourgeois se souleverent contr'elle, le battirent & l'obligerent à se retirer dans le château; & comme elle pouvoit leur faire beaucoup de mal de cet endroit, ils se fortifierent avec des barricades contre le château, & appellerent à leur secours le maréchal de Biron, auquel ils permirent de se loger pour six semaines avec sa petite armée dans l'enceinte de leurs murs. Ensuite ils attaquèrent en forme le château avec une batterie de douze pieces de canon, & poussèrent leurs ouvrages si vivement, qu'ils chasserent enfin tout-à-fait la garnison ligueuse. Je parlerai bientôt des expéditions en Bourgogne, je les laisse pour reprendre les affaires de la capitale.

Je voyois le cardinal de Bourbon baisser si prodigieusement de jour en jour, que ne doutant point que sa dernière heure ne fût très-proche, je me tins à Paris pour en donner aussi-tôt avis au roi.

Il mourut sans avoir fait cette destination de ses bénéfices (9) qui avoit paru lui tenir si fort au cœur. Sa majesté fut sensible à sa perte, comme à celle d'un bon parent, & d'un serviteur plein d'affection. Elle m'écrivit qu'elle étoit accablée de gens qui convoitoient la dépouille du cardinal, & que pour s'en défaire, elle leur répondoit à tous qu'elle en avoit déjà disposé. Voici quelles étoient ses vues sur ces bénéfices. Comme dans l'accommodement avec l'abbé de Tiron, on lui avoit cédé certaines abbayes appartenantes au chancelier & au gouverneur de Pont-de-l'Arche, dont ceux-ci demandoient un dédommagement du double sur les bénéfices du feu cardinal, le roi vouloit qu'on portât l'abbé de Tiron à relâcher ces abbayes aux propriétaires, & à recevoir en échange l'archevêché de Rouen, valant au moins trente mille livres de revenu; mais que sa majesté chargeoit de quatre mille écus de pension,

(9) Il étoit archevêque de Rouen, abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Ouen, de sainte Catherine de Rouen & d'Orcamp, &c. M. de Thou nous le représente comme un prince aimant les sciences, éloquent, doux, & d'un esprit agréable; mais extrêmement foible. Il mourut le 28 juillet.

promis au chevalier d'Oise (10), retenant pour elle-même la maison de Gaillon, en l'achetant de l'abbé, qu'elle m'ordonna de disposer à prendre cet équivalent. Pour l'abbaye de Saint-Ouen, l'un des plus beaux morceaux de la succession du cardinal, ce prince n'en avoit encore gratifié personne, & il avoit la bonté de me marquer qu'il ne le feroit pas sans retenir sur cette abbaye une pension de dix mille livres pour moi.

La plus grande difficulté que je rencontrois en veillant à Paris aux affaires du roi, étoit d'amener à sa sage économie les directeurs de ses finances & le surintendant par-dessus tous. L'abus de laisser l'argent des finances en proie aux favoris (mal dont on peut trouver la première source en remontant jusqu'à Charles VIII), étoit parvenu sous le dernier regne au point que l'homme du monde le plus laborieux, le plus intelligent, le plus intègre, à la tête des finances, n'auroit peut-être pas pu remédier aux mauvais effets d'une aussi prodigieuse dissipation, & malheureusement d'O (11) n'é-

(10) George de Brancas-Villars, frere de l'amiral de Villars.

(11) François d'O, seigneur de Fresnes, de

toit rien moins que tout cela. Son tempérament naturellement porté à la dissipation, à la mollesse & à l'indolence, avoit encore été gâté par tous les vices dont on faisoit gloire à la cour de Henri III ; le grand jeu, la débauche outrée, les dépenses folles, le dérangement domestique & les prodigalités de toute espee. Pour tout renfermer en un mot, d'O avoit eu place dans le catalogue des Bellegarde (12), Souvrai l'Oncle, Ville-

Maillebois, &c. premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Paris & Isle de France, surintendant des finances, &c. « Il surpassa en excès & » prodigalité les rois & les princes ; car jusqu'à » ses soupers, il se faisoit servir des tourtes com- » posées de musc & d'ambre, qui revenoient à » vingt-cinq écus ». *Journal de l'Etoile, année 1594, page 37.*

(12) Roger de Saint-Larry de Bellegarde ; Gilles de Souvrai ; René de Villequier ; Jacques Levis de Caylus, ou Quélus ; François d'Epinaï de Saint-Luc ; François de Maugiron ; Paul Stuard de Caussade, sieur de Saint-Maigrin ; Jean d'Arces de Livarrot ; Anne de Joyeuse ; Jean Louis & Bernard de Naugaret ; Henri de Joyeuse, comte du Bouchage, depuis capucin & cardinal ; Jean de Saint-Larry ; de Thermes, ou Auguste, baron de Thermes ; Souvrai, quoiqu'il fût un des favoris de Henri III, ne doit pas être mis au nombre des mignons de ce prince. C'étoit un homme de

quier Quélus, Saint-Luc, Maugiron, Saint-Mégrin, Livarrot, Joyeuse, Epernon, la Valette, du Bouchage, Thermes & quantité d'autres favoris moins déclarés; & le titre de mignon étoit toute la recommandation qu'il avoit eue pour une charge, que les princes les plus inappliqués exceptent pour leur propre intérêt, de celles dont ils récompensent cette sorte de serviteur.

Voilà par quel homme les finances étoient conduites, dans un temps où les mignons & les maîtresses étant exclus du conseil, il semble qu'elles auroient dû prendre une toute autre forme; & ce qu'on trouvera de plus surprenant, c'est que le roi dans ses plus grands besoins, ne put pas jouir du moins du privilège de partager ses propres revenus avec le surintendant. D'O s'embarraçoit fort peu de lui faire manquer une ville ou un gouverneur, pour une somme souvent très-légère, pendant qu'il ne vouloit rien refu-

mérité & d'une probité reconnue. Henri III disoit que s'il n'étoit ni roi ni prince, il voudroit être Souvrai. Il refusa la commission dont Henri III voulut le charger, de poignarder le maréchal de Montmorency dans sa prison. *De Thou, liv. 61.*

fer à ses plaisirs. Lieramont, (13) gouverneur du Catelet, s'adressa à moi pour solliciter auprès de d'O le paiement de sa garnison. Je trouvai la chose si importante que je vainquis ma répugnance & m'acquittai de la commission, mais avec peu de succès. Le surintendant après que je l'eus quitté, dit à messieurs d'Edouville (14) & de Mouffy, qu'il aimoit mieux voir cette place entre les mains des Espagnols que des protestans (Lieramont étoit de la religion). Mouffy qui étoit mon parent, me l'ayant rapporté, je déclarai au surintendant que je le rendois responsable de cette place si elle venoit à être perdue faute de ce paiement; il ne fit pas grand cas de ma menace.

Le bonheur du roi voulut que peu de jours après, une rétention d'urine le délivrât de ce mauvais serviteur. Ce qu'il y eut de singulier dans cette mort, c'est que cet homme riche de plus de quatre millions, ou pour mieux dire, riche de tout l'argent du royaume, dont il dispo-

(13) François de Dampierre, sieur de Lieramont ou Liermont.

(14) N. . . sieur d'Edouville; N. Boutillier, sieur de Mouffy.

soit presque absolument, plus splendide dans ses équipages, ses meubles & sa table que le roi même, n'étoit pas encore abandonné des médecins, que ses parens qu'il avoit toujours fort affectionnés (15), ses domestiques & quelques autres à titre de créanciers, le dépouillèrent comme à l'envi, & si parfaitement, que long-temps avant qu'il expirât, il n'y avoit plus que les murailles nues dans la chambre où il mourut, comme si la fortune avoit cru devoir finir avec lui, du moins par un acte de justice (16).

(15) Il n'eut point d'enfans de Charlotte-Catherine de Villequier, sa femme. « Henri IV » jouant à la paulme avec M. d'O, lui fit remarquer que le marqueur voloit leurs balles, & dit » ensuite tout haut, d'O, vous voyez bien que » tout le monde nous dérobe ». *Le Grain*, liv. 7.

(16) « Il faut, dit M. de Grillon, que chacun » rende ses comptes là haut, comme l'on dit: je » crois que le pauvre d'O se trouvera bien empêché à fournir de bons acquits pour les siens... » On disoit qu'il mouroit fort endetté, voir de » plus qu'il n'avoit vaillant, & qu'il y avoit vingt-cinq ou trente sergens en sa maison, quand il » mourut. Les trésoriers le regretterent merveilleusement, & l'appelloient leur pere; même » on disoit que trois d'entr'eux avoient donné » cinquante écus chacun à Collot, pour lui donner courage de le mieux panser. M. le Grand

Le roi revint à Paris traiter d'une trêve que le duc de Lorraine lui demandoit infamamment, & de l'accommodement du duc de Guise, qui l'en recherchoit par la (17) duchesse de Guise sa mere, cousine germaine de sa majesté, & par mademoiselle de Guise sa sœur. On peut dire que le duc de Guise étoit celui de tant de personnes qui avoient porté les armes contre le roi, qui méritoit le plus d'indulgence. Aux motifs communs de religion & d'indépendance qui sembloient rendre tout permis, il joignoit celui d'un

» son bon ami, en étoit comme désespéré; car
 » il lui bailloit tous les ans cent mille francs à
 » dépenses. Madame n'y eut point de regret,
 » parce qu'il la faisoit mourir de faim; ceux de
 » la religion aussi peu, car il ne leur vouloit point
 » de bien. Madame de Liancourt le pleura, parce
 » qu'elle en faisoit ce qu'elle vouloit, & si l'entre-
 » tenoit aux bonnes grâces du roi.... M. le doyen
 » Segurier, qui lui assista jusqu'à la fin, comme
 » firent aussi messieurs ses freres, lui criaient, comme
 » il se mouroit : *Miserere mei, Deus*. L'une des
 » dernieres paroles qu'il dit, fut : Recommandez-
 » moi bien au roi, il sçaura mieux après ma mort
 » de quoi je lui servois, qu'il n'a sçu pendant ma
 » vie ». *L'Etoile, ibid.*

(17) Catherine de Clèves, femme du duc de Guise tué à Blois. Charles de Lorraine, duc de Guise.

pere assassiné par ordre du roi , prédécesseur de Henri. Madame de Guise fut celle qui le porta le plus fortement à faire cette démarche. Elle ne cessoit de représenter à son fils , que la révolte des princes & des grands du royaume , que la religion pouvoit avoir justifiée dans le commencement , devenoit criminelle depuis que Henri avoit levé le seul obstacle qui pût l'empêcher de jouir de ses droits légitimes à la couronne.

Dans tout autre siècle , où l'on n'auroit pas perdu comme dans celui-ci la véritable notion des vertus & des vices , cette femme auroit été l'ornement de son sexe , par le caractère de son cœur & celui de son esprit. C'étoit une droiture si vraie & si naturelle , qu'on s'appercevoit qu'elle n'avoit pas même l'idée du mal , soit pour le suivre , soit pour le conseiller ; & en même temps , un si grand fond de douceur , qu'elle ne connoissoit pas davantage le plus petit sentiment de haine , de malignité , d'envie , ou simplement de mauvaise humeur. Je ne crois pas que jamais femme ait eu une conversation plus remplie de grâces , & joint à un tour d'esprit fin & délié , une naïveté & une simplicité plus agréables. Ses réparties étoient pleines de sel & de légèreté. On la trou-

voit tout ensemble douce & vive , tranquille & gaie. Le roi ne fut pas longtemps sans connoître parfaitement madame de Guise ; & dès ce moment non-seulement il oublia tout son ressentiment , mais encore il agit à son égard avec toute la familiarité & la franchise d'un ami sincere. Il consentit à donner les passe-ports nécessaires aux sieurs de la Rochette , Pericard & Bigord , que le duc de Guise envoyoit proposer ses demandes ; & vaincu par les instances de ces deux dames , il nomma de son côté trois agens pour traiter avec ceux du duc , le chancelier de Chiverny , le duc de Retz , & Beaulieu-Rufé , secrétaire d'état.

Ces trois personnes , pour se montrer fins négociateurs , commencerent d'abord à user de tous les détours , que la politique des affaires a mis si mal-à-propos à la place de cette conduite franche & ouverte , qui sans tromper personne produiroit le même effet. On conféra pendant dix jours de suite , & au bout de ce temps on n'étoit point encore demeuré d'accord du moindre préliminaire. Madame de Guise que toutes ces longueurs affectées mettoient à la torture , vint trouver le roi , un jour que sa majesté me faisoit l'honneur de s'entretenir

avec moi , en me tenant par la main ; & ayant mis la conversation sur le traité de son fils , elle se plaignit au roi avec son enjouement ordinaire , mêlé d'un petit mouvement d'impatience , de ce qu'il lui avoit mis en tête trois hommes ; « qui alloient , disoit-elle , par trois che- » mins tout différens à ne rien conclure. » Le premier , en ne disant jamais rien » de plus précis que ces mots , *il faut » voir , il faut aviser , faisons mieux* ; le » second en ne s'entendant pas lui- » même , quoiqu'il parlât presque con- » tinuellement , & le troisième , en ne » sortant jamais du ton grondeur «. C'é- » toit-là en effet le vrai caractère des trois négociateurs. Cette digne femme se laissant ensuite emporter à son zèle pour le roi , & à sa tendresse pour son fils , prit les mains de sa majesté ; & en les lui baissant malgré Henri , elle le conjura de vouloir bien tendre les bras au duc de Guise , & lui donner à elle-même la consolation de voir rentrer sa famille dans les bonnes grâces de son roi. Elle parloit avec une effusion de cœur si vive , que le prince touché lui-même jusqu'aux larmes , ne put s'empêcher de lui répondre : « Hé bien , ma cousine , que désirez- » vous de moi ; je ne veux rien vous

» refuser. Rien autre chose, reprit-elle ;
 » sinon de nommer pour traiter avec mon
 » fils, celui que votre majesté tient par
 » la main. Quoi ! répartit le roi , ce mé-
 » chant huguenot ? Vraiment je vous
 » l'accorde fort volontiers ; quoique je
 » sçache qu'il est votre parent , & qu'il
 » vous aime infiniment ». Il ôta dans le
 moment même la connoissance de cette
 affaire aux trois commissaires , & m'en
 fit expédier un brevet scellé du grand
 sceau , non-seulement pour le regard
 du (18) duc de Guise, mais encore pour
 toute la province de Champagne. On
 s'imagine aisément que le chancelier ne
 m'en sçur pas meilleur gré ; mais il est
 d'un vieux & fin courtisan de faire d'au-
 tant plus de caresses à ceux qui sont en
 faveur, qu'on leur garde dans le cœur un
 ressentiment plus vif ; & (19) Chiverny
 sçavoit mieux que personne être cour-
 tisan.

Le duc de Guise avoit débuté par des

(18) Voyez M. de Thou, *liv. III*, qui se donne aussi quelque part dans cet accommodement du duc de Guise.

(19) Philippe Hurault de Chiverny, chancelier de France, mort en 1599, âgé de soixante-douze ans.

propositions véritablement excessives, & qui auroient rendu son traité impossible; sans doute parce que connoissant ceux à qui on l'avoit adressé, il avoit cru que pour pouvoir obtenir quelque chose, il devoit demander beaucoup. Il ne prétendoit pas moins que rentrer dans la charge de grand-maître de la maison du roi, qu'il eût fallu ôter à M. le comte de Soissons, qui en avoit été pourvu après l'assassinat du duc de Guise; posséder le gouvernement de Champagne, aussi donné au duc de Nevers; jouir de tous les bénéfices du cardinal de Guise son oncle, & en particulier de l'archevêché de Reims, actuellement entre les mains de M. du Bec, parent de madame de Liancourt, maîtresse du roi. Il y avoit encore plusieurs autres articles: mais ces trois-ci étoient ceux qui souffroient le plus de difficultés. Le duc de Guise apprenant son changement de commissaires, se résolut sans peine à rabattre tout ce qu'il y avoit d'outré dans ses demandes; & il écrivit à madame sa mère & à ses agens, de finir avec moi à des conditions raisonnables, & même à quelque prix que ce fût. Il avoit depuis peu un nouveau motif de conclure au plutôt, que j'ignorois absolument. Il avoit découvert que

la ville de Reims , qui étoit le plus beau présent qu'il avoit à faire au roi , voulant se faire un mérite de rentrer de son propre mouvement dans l'obéissance , faisoit solliciter le reste de la province de s'unir à elle , & en avoit déjà entraîné une partie. Le duc de Guise ayant voulu pour prévenir cet inconvénient , y faire entrer une garnison , les Rémois lui déclarèrent qu'ils prétendoient garder leur ville eux-mêmes ; & ce refus ayant causé une contestation , ils répondirent aux menaces du duc par d'autres menaces.

Dès la seconde conférence que j'eus avec les agens du duc de Guise , il ne fut plus question , ni de la grande-maîtrise , ni du gouvernement de Champagne , ni des bénéfices ; & ces trois obstacles étant levés , je ne voyois pas qu'il restât beaucoup de difficultés. J'avois proposé au roi l'idée qui m'étoit venue , de tirer le duc de Guise de la Champagne , & de le transporter en Provence , dont on lui donneroit le gouvernement pour récompense , afin que son propre intérêt l'unissant dans cette province avec Lefdiguieres & d'Ornano , qui y soutenoient le parti du roi contre d'Épernon , on y fît tomber une bonne fois la puissance de ce redoutable sujet. Le roi y avoit donné les

mains d'autant plus volontiers , qu'il jugea par la maniere dont la maison de Guise agissoit avec lui , qu'il pouvoit faire fond sur sa fidélité ; & il m'ordonna de finir sur ce plan. J'en fis la proposition aux agens du duc ; & sur un commandement réitéré de sa majesté , je m'employai si diligemment à convenir de tout le reste , que dès le lendemain au soir le traité avec le duc de Guise fut conclu , & signé de moi au nom du roi , de madame de Guise , & des trois commissaires du duc pour lui.

Le lendemain arriverent à Paris six députés de la ville de Reims , qui furent adressés chez moi. Ils me dirent que le roi pouvoit s'épargner la peine de donner de grandes récompenses au duc de Guise , parce que non-seulement il n'étoit plus le maître de la reddition de Reims , mais encore que ceux de Reims offroient de le livrer lui-même au roi. Ils ne demanderent point à parler à sa majesté : ils dirent seulement qu'il leur suffisoit d'avoir son aveu par écrit , ou simplement le mien , se remettant au roi de leur accorder après telle récompense qu'il jugeroit à propos. Tout ceci fut accompagné de la part des six députés , de l'offre d'un présent de dix mille écus pour moi ,

moi, suivant l'usage. Je refusai le présent, que je ne voulois ni ne pouvois plus accepter. Je les remerciai au nom du roi, de leur bonne volonté; & je les assurai qu'il en recevroit le témoignage avec plaisir. Je remis à leur rendre réponse, après que j'en aurois conféré avec sa majesté, à qui j'allai incontinent rapporter le tout. Le roi fit sortir tout le monde, excepté Beringhen, de son petit cabinet où il étoit en ce moment, & m'écouta en se promenant, en se grattant la tête, & en souriant par réflexion sur l'inconstance & la légereté naturelle du peuple. Ensuite il me tira vers la fenêtre, & me demanda à quel point j'en étois avec le duc de Guise. Dès que je lui eus appris que le traité étoit consommé, il ne balança point s'il l'observeroit; mais il ne voulut pas pour cela se montrer insensible à l'affection de la ville de Reims. Je lui amenai les députés qu'il remercia en roi. Il leur accorda une gratification considérable, & d'un air si gracieux, qu'ils s'en retournerent pleins de joie & d'admiration.

Le traité du duc de Guise ayant été selon la forme ordinaire signé de (20)

(20) Louis Potier de Gèvres, secrétaire d'état.
Tome II. S

Gèvres pour le roi, madame & mademoiselle de Guise demanderent à sa majesté la permission qu'il vînt lui-même l'assurer de son obéissance. Je lui écrivis de ne point chercher d'autre sûreté que cette permission même : il n'en fit aucune difficulté. Il ramassa le plus qu'il put de ses amis, & il vint se jeter aux genoux du roi, avec les marques d'un repentir si sincère, que le roi qui lisoit dans le fond de son cœur, au lieu de reproches, ou d'un silence plus accablant, en ces occasions, que les reproches mêmes, ne s'attacha qu'à le rassurer. Il l'embrassa par trois fois, l'honora du nom de son neveu, lui fit mille caresses; & sans éviter ni affecter de rappeler le passé, il lui parla du feu duc de Guise avec éloge. Il dit qu'ils avoient été fort amis dans leur jeunesse, quoique souvent rivaux auprès des dames. Que les bonnes qualités du duc & une grande conformité d'inclination, les avoient tous deux unis d'aversion contre le duc d'Alençon. Un ami qui cherche à se raccommo-
der avec

De lui est descendu la branche de Gèvres, & de Nicolas Potier de Blancmenil, son frere aîné, celle de Novion.

son ami, après une légère brouillerie, ne pourroit rien faire de plus; & tous ceux qui furent témoins de cet accueil, ne pouvoient assez admirer qu'un roi qui avoit tant de qualités pour se faire craindre, n'employât jamais que celles qui font aimer.

Le duc de Guise, que ce discours acheva de gagner, répondit au roi qu'il n'oublieroit rien pour se rendre digne de l'honneur qu'il faisoit à la mémoire de son pere, & des sentimens qu'il témoignoit pour lui-même. Il sçut si bien le convaincre, que son respect & son attachement seroient désormais inviolables, que dès ce moment ce prince oubliant tout ce qu'un autre en sa place auroit appréhendé du rejeton d'une maison qui avoit fait trembler les rois, vécut avec lui familièrement, & l'admit dans toutes ses parties de plaisir avec les autres courtisans; car tel étoit le caractère de Henri, que l'extérieur grave dont la majesté royale semble imposer la nécessité, ne l'empêcha jamais de se livrer aux plaisirs que l'égalité des conditions répand dans la société. Le vrai grand homme sçait être tour-à-tour, & suivant les occasions tout ce qu'il faut être, maître ou égal, roi ou citoyen. Il ne perd rien

à s'abaisser ainsi dans le particulier, pourvu que hors de-là il se montre également capable des affaires militaires & politiques : le courtisan se souvient toujours qu'il est avec son maître.

Madame de Guise étant entrée quelques jours après dans la chambre du roi, & dans le moment que son fils présentoit la serviette à sa majesté, pour un léger repas que Henri faisoit après son dîner, elle en prit encore occasion de lui témoigner sa reconnoissance, & dit avec vivacité, que si jamais son fils venoit à manquer à son devoir, elle le défavoüeroit pour son fils & le déshériteroit. Le roi courut l'embrasser, en lui disant que de son côté il prenoit pour le duc de Guise & pour toute sa famille les plus tendres sentimens d'un pere.

On ne manqua pas de se récrier fortement contre le traité que je venois de faire avec le duc de Guise. Les ennemis particuliers de ce duc, & cette autre espèce de gens dont la cour fourmille, qui n'ont d'autre occupation que de décrier la conduite des personnes en place, s'unirent contre moi, ameutés secrètement par ceux à qui l'on avoit ôté la connoissance de cette affaire, & firent retentir par-tout que je ne m'étois chargé de la commission, que pour gratifier madame

de Guise. Le duc d'Epemon ne s'oublia pas. Il répétoit sans cesse, en parlant du duc de Guise & de lui, que j'avois obligé l'un sans aucun sujet, & déobligé l'autre contre toute raison. Ces discours furent si souvent rebattus aux oreilles du roi, que ce prince vint aussi à penser que j'avois agi peut-être avec un peu trop de précipitation, sans que pour cela sa majesté m'en scût plus mauvais gré.

Il ne m'étoit pas difficile de me justifier : c'est ce que je fis dans une apologie par écrit, que je présentai au roi. J'y appuyois ma défense sur les raisons suivantes : Qu'il n'étoit pas au pouvoir du roi d'accorder au duc de Guise les trois points que j'ai marqué plus haut, sans faire une infinité de mécontents ; qu'il auroit pourtant fallu les lui céder, si l'on n'avoit pas eu un gouvernement à lui donner ; ce qui étoit la moindre récompense qu'il pouvoit espérer en remettant celui de Champagne, & en renonçant à tant d'autres prétentions ; qu'à l'égard du gouvernement qu'on lui donnoit pour équivalent, on ne pouvoit en choisir un qui tirât moins à conséquence que celui de (21) Provence, parce que

(21) Ce gouvernement lui fut ôté depuis par le

supposé que le duc de Guise devint capable dans la suite d'oublier ses nouveaux sermens, on auroit peu à craindre de sa part dans une province sans communication avec la Lorraine, les Pays-Bas, & sur-tout la Bourgogne; d'ailleurs qu'en n'accordant au duc de Guise de toutes ses demandes, que de le continuer dans le gouvernement de Champagne, on risquoit à perpétuer la guerre dans ces contrées. Qu'il étoit de l'intérêt du roi de pouvoir disposer de la Champagne en faveur d'un homme, non-seulement intérieurement attaché à son service, mais encore si bien connu, que les rebelles de Bourgogne désespérassent de pouvoir jamais lier aucun commerce avec lui. J'y joignois à l'égard de la Provence le motif du duc d'Epéron, dont j'ai déjà touché quelque chose. Je rappellois au roi en peu de mots tous les sujets de plaintes que cet homme lui avoit donnés: sa révolte presque continuelle, ses brigues pour détacher tous les catholiques du parti de sa majesté, la manière dont

cardinal de Richelieu, qui étoit pareillement celui de Picardie au duc d'Elbeuf, & celui de Bourgogne au duc de Bellegarde.

il s'étoit hautement vanté qu'il ne reconnoîtroit jamais aucun supérieur dans son gouvernement, son dernier procédé au siège de Villemur, & tant d'autres endroits, qui assurément n'embelliront pas l'histoire de ce sujet orgueilleux. C'étoit un chef de la ligue auquel on en oppo-
soit un autre, que mille motifs, outre celui de son intérêt personnel, qu'on doit toujours regarder comme le plus puissant, jettoient dans un système tout contraire à ses premières vues.

Je passois ensuite à la personne du duc de Guise, sans m'arrêter sur les ordres que sa majesté m'avoit donnés à ce sujet, ni sur le danger d'un long délai. Quand même le traité fait avec le duc n'auroit pas été aussi avantageux au roi, qu'il étoit facile de montrer qu'il l'étoit; sa majesté avoit-elle dû agir à toute rigueur avec un homme, qui avoit refusé constamment les offres & les promesses les plus flatteuses de la part de l'Espagne, des ducs de Savoie, & de Lorraine, & de tous les ennemis de l'état (22), pour le porter à

(22) Le duc de Guise étoit mal-voulu de la ligue, sur-tout depuis qu'en dernier lieu il avoit tué de sa main, dans une émeute, le sieur de Saint-

soutenir une guerre, laquelle, quelque peu qu'elle eût duré, auroit beaucoup plus incommodé le roi, que tout ce qu'il accordoit au duc de Guise ? Je veux encore qu'on compte pour peu de chose d'avoir gagné un homme, que son nom & sa naissance pouvoient mettre à la tête d'un parti puissant ; quelque chose qu'en disent ses ennemis & les miens, je leur accorde même s'ils le veulent, que ce seigneur n'ait fait après tout qu'un sacrifice frivole de prétentions injustes & incertaines. Enfin mettons tout au plus bas, & n'envisageons rien ici qu'une pure générosité du roi : il s'attachoit par-là non un homme seul, mais une maison entière, recommandable par ses alliances, ses biens & son crédit : peut-on appeller cela une générosité perdue ?

Le roi fut frappé de ces raisons, & me parut surpris de me voir si exactement informé sur le chapitre de d'Épernon. Il ne jugea pas à propos que cet écrit fût rendu public, parce qu'il étoit rempli de vérités, que le temps n'étoit pas encore venu de révéler. J'y consentis sans peine,

Paul, son lieutenant en Champagne, fort affectionné à la ligue.

parce que je me suis toujours fort peu embarrassé des efforts de l'envie, espèce de maladie incurable. Je puis dire que toute la conduite du duc de Guise dans la suite, me servit d'une meilleure apologie encore. Il commença son gouvernement par une déclaration si nette & si précise de ses sentimens, qu'il ôta toute espérance aux factieux de pouvoir jamais le tenter. Il se porta en toutes rencontres au service du roi & au bien de l'état, avec autant de fermeté que de prudence. La réduction de (23) Marseille, qui a

(23) Cette ville étoit sur le point d'être livrée au roi d'Espagne par deux de ses bourgeois, nommés Charles Casault, & Louis d'Aix, lorsque le duc de Guise trouva le moyen de s'en rendre le maître, d'intelligence avec Pierre & Barthelemi Libertat freres, aussi bourgeois de cette ville. Ils tuèrent Casault, battirent les troupes du parti espagnol, & donnerent entrée par la porte Réale au duc de Guise, qui acheva cette entreprise avec beaucoup de conduite. Voyez de Thou, liv. 116; d'Aubigné, tom. 3, liv. 4, chap. 12, &c. Henri IV apprenant la réduction de Marseille, dit : « C'est maintenant que je suis roi ». Dans la campagne suivante, le duc de Guise montra beaucoup de valeur, en poursuivant les Espagnols à Gray, & tua de sa main un cavalier des ennemis qui lui fit un défi : Henri IV l'embrassa, & dit ces belles paroles : « Il faut que ceux qui

passé avec raison pour un coup des plus habiles dans ce genre, fut son ouvrage. Aidé de Lesdiguières & de la comtesse de Sault, il battit & réduisit si bien l'orgueilleux d'Épernon, qu'il mit enfin un frein à son humeur mutine, & qu'on vit cet esprit intraitable, obligé de se mettre à la merci du roi, & devenir un des plus assidus courtisans.

Je suis prêt à rendre justice au duc d'Épernon, & je le fais de bon cœur. On me trouvera toujours le premier à appuyer sur les services qu'il rendit, soit de sa personne, soit de ses troupes, à Limoges, à Saint-Germain, à Ville-Blais (24), à Chartres, à Boulogne, à Montauron, à Antibes, & même si on

» trouvent de vieux exemples de vertu devant eux ;
 » les imitent & renouvellent pour ceux qui vien-
 » nent après eux ». *P. Mathieu, tome 2, liv. 1, page 192.*

(24) Voyez sur chacune de ses actions *l'histoire de la vie du duc d'Épernon, imprimée à Paris en 1795*. Villebois est une ville d'Angoumois, qui porte aujourd'hui le nom de la Vallette. On peut aussi consulter cette histoire sur les reproches que nos mémoires font à ce duc. On ne sauroit entreprendre de le justifier sur tout : son historien même regarde cette justification comme impossible. Tout ce qu'on peut dire, c'est que M. de

le veut, à Villemur. Je suis fâché que la nécessité du sujet me jette dans une discussion, qui peut rabattre des sentimens qui lui sont honorables ; mais enfin puisque c'est ici un endroit qu'on ne peut ni cacher, ni déguiser, que peut-on penser de sa maniere de se comporter en Provence ? c'est assurément bien ménager sa réputation, & lui faire grace, que de mettre tout sur le compte de sa catholicité. Ses panégyristes qui ont tout fait retentir des éloges de ses moindres actions, devoient être un peu plus modérés sur tant de témoignages si marqués, de défobéissance & de révolte, ou commencer par bien établir qu'un sujet peut, sans être reprochable, manquer à son roi & à sa patrie ; brouiller & renverser tout au gré de son ambition, & mettre la violence à la place du droit. S'il y a quelque louange à donner ici, c'est sans doute au roi, qui après tout cela reçoit encore d'Épernon à bras ouverts, & ne l'exclut pas des graces, dans un état où

Sully s'est plu à grossir des fautes, que les dernières années de la vie du duc d'Épernon ont presque entièrement effacées.

elles étoient en toutes manières purées graces pour lui.

Après la mort de d'O, il parut sur les rangs un homme, qu'on jugea devoir bientôt remplir la place de surintendant : c'est Nicolas de Sancy (a), qui ne manquoit ni de capacité, ni d'expérience en cette matiere. Sancy étoit ce qu'on appelle proprement un homme d'esprit, à prendre ce terme dans le sens qu'on lui donne ordinairement pour marquer de la vivacité, de la subtilité & de la légéreté; mais comme ces qualités ne sont rien moins qu'inséparables de l'excellent jugement, il les gâtoit par une vanité, un caprice, une fougue qui le rendoient quelquefois insupportable. Ce que je pense en général de ces esprits d'une imagination vive & forte, c'est que, quoi qu'ils soient communément sujets à deux grands défauts, celui de trop de subtilité dans leurs idées, & de peu d'ordre & d'arrêt dans leurs projets, on ne doit pourtant pas les regarder comme tout-à-fait incapables des affaires, parce que souvent il leur arrive de rencontrer

(a) *Nicolas de Harlay de Sancy.*

des expédiens qui auroient échappé aux esprits froids & phlegmatiques ; mais qu'ils ont presque continuellement besoin d'être veillés & redressés.

Sancy avoit servi long-temps & utilement Henri III. & le roi régnant, soit en Allemagne, soit en Suisse. Il s'étoit insinué dans l'esprit de Henri par beaucoup de complaisance, par des manières déliées ; par un art très-rafiné de le flatter dans ses divertissemens & de l'amuser dans ses galanteries : par-là il s'étoit mis avec ce prince dans les termes de la plus privée familiarité. Pour lui faire sa cour en toutes manières & aussi par jalousie, il crioit sans cesse contre la dissipation des finances ; & comme un flatteur en dit presque toujours plus qu'il n'a envie, en frondant le surintendant, il n'avoit pu s'empêcher d'invectiver aussi contre la surintendance, comme contre une charge ruineuse à l'état ; en quoi il ne s'étoit pas montré pour cette fois homme d'esprit. Mais il avoit mis à son élévation à cette charge, un obstacle bien plus essentiel encore ; c'est que non-seulement il ne s'étoit pas attaché à plaire à madame de Liancourt (25), actuellement en faveur

(25) C'est la belle Gabrielle, mariée à Nicolas

auprès du roi, mais encore que par une intempérance de langue, à laquelle ses pareils sont sujets, il avoit offensé cette dame par un endroit des plus sensibles.

Je ne sçais si le conte que je vais rapporter, a jamais été en effet autre chose qu'un conte : en ce cas Sancy n'en auroit que plus de tort de lui avoir donné cours : quoi qu'il en soit, voici comme il courut dans Paris. Alibour, premier médecin du roi, ayant été envoyé par sa majesté visiter madame de Liancourt, qui avoit mal passé la nuit (c'étoit au commencement de ses poursuites amoureuses près de cette dame), vint lui redire qu'à la vérité il avoit trouvé un peu d'émotion à la malade, mais que sa majesté ne devoit point s'en mettre en peine, & qu'assurément la fin en seroit bonne.

« Mais ne la voulez-vous pas saigner &
 » purger, lui dit le roi? Je m'en donnerai bien de garde, répondit le bon vieillard avec la même candeur, avant
 » qu'elle soit à mi-terme. Comment,

d'Amerval, seigneur de Liancourt. Elle fut contrainte par son pere, dit-on, à ce mariage, qui n'étoit point de son goût, mais Henri IV sçut bien empêcher qu'il ne fût consommé.

» reprit le roi , surpris & ému au der-
 » nier point ; que voulez-vous dire , bon
 » homme ? je crois que vous rêvez ,
 » & n'êtes pas en votre bon sens ».
 Alibour appuya son sentiment de bon-
 nes preuves , que le prince crut bien
 détruire en lui apprenant plus particulié-
 rement en quels termes il en étoit avec
 la dame. « Je ne sçais , répartit le vieux
 » médecin avec beaucoup de phlegme ,
 » ce que vous avez fait ou point fait » ;
 & il le remit pour la preuve complete ,
 à six ou sept mois de-là. Le roi quitta
 Alibour extrêmement en colere , & s'en
 alla de ce pas gronder la belle malade ,
 qui sçut bien r'habiller tout ce qu'avoit
 dit ignoramment le bon homme ; car on
 ne vit aucune mésintelligence entre le
 roi & sa maîtresse. Il est bien vrai que
 l'effet fut de tout point conforme à la
 prédiction d'Alibour ; mais on conjecture
 que Henri fut amené après un meilleur
 examen , à croire que tout le mécompte
 étoit de son côté ; puisqu'au lieu de dé-
 favouer l'enfant dont madame de Lian-
 court accoucha à Couffy pendant le siège
 de Laon , il s'en expliqua hautement , &
 voulut qu'on lui donnât le nom de César.

Sancy se donnoit carrière en faisant ce
 conte , & il n'y oublioit pas la circon-

rance de (26) la Renardiere, qui ayant voulu, dit-il, un jour prendre la liberté de donner à sa majesté certains éclaircissements qui ne lui plurent pas, fut peu de jours après chassé de la cour : on chercha pour prétexte, qu'il avoit rompu en visiere à l'amiral (27). Sancy trouvoit à parler jusques sur la mort du bon homme Alibour, & il l'auroit trouvée plus naturelle, si elle ne fût point arrivée avant l'accomplissement de sa prédiction. S'il glosait ainsi sur la naissance du fils, il n'en faisoit pas moins sur toute la vie de la mere. Sancy éprouva à ses dépens ce que

(26) La Renardiere étoit une espece de bouffon, « moitié soldat, moitié procureur, moitié gentilhomme, qui disoit tout ce qui lui venoit à la bouche ». C'est ainsi qu'il en est parlé dans les aventures du baron du Fœnefte, *liv. 4, chap. 7*, où il y a plusieurs contes de lui.

(27) Le journal de l'Étoile & la confession de Sancy confirment toute cette plaisanterie, aussi bien que le soupçon qu'elle finit d'une maniere tragique pour le vieux M. Alibour, premier médecin du roi, empoisonné; disoit-on, par ordre de la maîtresse du roi; mais tout cela est dit sans preuves. On peut encore lire à ce sujet, ce que Sauval a rapporté sur la foi des bruits publics & des libelles satyriques, touchant les intrigues de galanteries entre la belle Gabrielle & le duc de Bellegarde.

peut la haine d'une femme, sur-tout d'une maîtresse du roi. Henri l'aimoit & lui vouloit du bien : quoiqu'il penchât de lui-même à supprimer la surintendance des finances, il l'auroit encore conservée uniquement pour la lui donner, mais madame de Liancourt sçut bien l'en empêcher.

En la place de surintendant des finances, sa majesté forma un conseil composé de huit conseillers, le chancelier de Chiverny, le duc de Retz, MM. de Bellièvre, dont Matignon tint la place dans la suite, de Schomberg, de Maïsse, de Fresne, protégé par madame de Liancourt, de la Grange-le-Roi & de Sancy qui se trouva encore fort heureux qu'on lui conservât une simple (28) place dans ce corps. Le roi jugea à propos de donner à ce conseil,

(28) Messieurs de Thou & Péréfixe, disent que M. de Sancy fut quelque temps surintendant avant M. de Rosny ; ce qui ne doit s'entendre, je crois, que de l'autorité qu'il prit de lui-même parmi tous ses confreres, comme M. de Sully le dit dans la suite. Les écrivains de ce temps-là conviennent qu'on ne peut parler avec certitude sur l'état du conseil des finances, jusqu'au temps où M. de Rosny en fut enfin déclaré le chef. On ne risque rien à croire tout ce qu'il nous dit sur le chapitre des finances.

pour la forme seulement, & sans aucune distinction, un chef honoraire, qui fut le duc de Nevers. Cette forme de gouvernement dans les finances dura quelque temps, quoiqu'avec quelques légers changemens que je marquerai en leur temps; car on doit s'attendre à voir traiter dans ces mémoires tout ce qui regarde les finances, avec toute l'étendue que peut y donner un homme qui en a fait si longtemps son étude & son occupation.

La suite fit bien voir au roi que ce nouveau changement dans le (29) conseil, n'étoit rien moins que capable d'apporter au mal le remede qu'on cherchoit. Je le compris, malgré mon peu d'expérience en ces matieres. Ce n'est pas le gouvernement d'un seul homme qui fait que les finances vont mal, puisqu'il est inévitable qu'elles passent par quelques mains; moins on en peut employer, plus elles demeurent entieres. L'abus est dans le choix de cet homme, & aussi dans la constitution des finances; & à ces deux égards, c'est perpétuer le mal que

(29) Péréfixe parle de cette nouvelle forme du conseil des finances, comme M. de Rosny, année 1598, page 224.

de distribuer ces fonctions sur tant de têtes. S'il est difficile de trouver dans tout le royaume un seul homme, tel qu'il le faut pour cet emploi; comment pourra-t-on se flatter d'en trouver un si grand nombre? L'erreur n'est pas moins visible, de s'imaginer que toutes ces personnes y apportant chacune de leur côté une bonne qualité différente, il en résultera le même effet que d'un homme qui les auroit toutes: puisque c'est supposer que cette bonne qualité ne sera pas rendue inutile & par ses propres défauts, & par ceux de ses associés. Presque tous ceux qui entrent dans les charges, n'y apportent point de plus forte disposition, qu'un penchant invincible à s'élever & à s'enrichir, eux & tous leurs parens. Si cette soif des richesses ne se fait pas sentir à eux dans le commencement, elle naît bientôt, croît & s'irrite par tout l'argent qu'ils touchent. Dans la dépendance & la crainte mutuelle où ils sont les uns des autres, chacun d'eux se représente l'intégrité comme une qualité qui lui seroit inutile, ou même nuisible, & dont l'honneur se répandant sur tous ses confreres, l'incommodité seule lui resteroit. Le roi n'eut pas de bonheur dans le choix des membres de ce nouveau corps. Une

partie de ceux qui le composoient, outre la malignité de la nature, étoient dans une situation toute propre à les corrompre. Ils avoient des dettes à éteindre & des affaires domestiques à rétablir.

Sa majesté m'y avoit aussi destiné une place, & dans ses entretiens avec moi, elle me parloit depuis long-temps de l'envie qu'elle avoit que je commençasse à me mettre au fait de la finance; mais je ne m'accommodai nullement des airs impérieux du duc de Nevers, qui nous morguoit à tout propos de sa qualité de prince, dans un endroit où elle est comptée pour peu de chose. Je pris la liberté, un jour que je me sentis poussé à bout, de le prier de faire attention que le comté de Nevers n'étoit entré dans la maison de Gonzague, qu'après être sorti de celle de Béthune. On ne pouvoit porter à cet homme, bouffi de vanité, un coup plus sensible : il dit & reedit à tous ceux qui voulurent l'entendre, que j'étois huguenot de pere en fils, & pour répondre à mon anecdote, qu'il avoit vu mon grand-pere faisant une triste figure à Nevers. Je le laissai exercer sa vengeance, qui ne pouvoit aller qu'à me tirer d'un conseil où je me souciois fort peu d'entrer avec lui. Il eut satisfaction. Le

roi qui avoit encore mille égards à conserver, ne jugea pas à propos de nous laisser ensemble. Il me dit obligeamment qu'il étoit contraint de remettre à un temps plus éloigné le témoignage de sa bienveillance à mon égard. Je demurai content en l'attendant, de la charge de secrétaire d'état avec deux mille livres de gages, & d'une pension de trois mille six cents livres dont sa majesté me gratifia.

La nécessité de mettre une réforme dans les finances, frappant les plus aveugles, le nouveau conseil voulut dans son commencement que cet honneur lui fût dû, & il en fit composer un projet par ceux d'entr'eux qui se piquoient d'avoir dans l'esprit plus de pénétration & de méthode, Fresne & la Grange-le-Roi; mais après qu'ils eurent enfanté sur cette matière un fort gros volume, il en arriva comme de la plupart des systèmes qu'on a inventés & qu'on inventera: rien de plus merveilleux dans la spéculation, rien de plus scabreux dans la pratique; & le roi qu'ils avoient entretenu des plus magnifiques espérances, ne s'en trouva pas plus avancé au bout de l'année, qu'il avoit passée à Paris attendant de jour en jour l'effet de leurs promesses.

Il y fut plus utilement retenu par le

traité avec la Lorraine, qui se détacha enfin de l'Espagne, & fit avec la France une ligue offensive & défensive. Sancy s'y employa fort utilement, & en eut presque tout l'honneur. Le roi ne manqua plus d'occupation, dès que le duc de Bouillon fut arrivé à Paris. Il y vint presser en personne l'exécution des desseins dont il m'avoit entretenu à Sedan, & particulièrement la déclaration de guerre contre l'Espagne, dont il faisoit la base de son agrandissement du côté des Pays-Bas. Il en parla avec des raisonnemens si plausibles, qu'après avoir gagné à demi le roi, & attiré dans son opinion la plupart des courtisans (30), il

(30) M. de Thou ne doute point que le duc de Bouillon n'ait été le principal auteur de cette guerre; & son historien convient de bonne foi qu'en donnant ce conseil, Bouillon consulta bien moins l'avantage de l'état & la gloire du roi, que son intérêt personnel & celui du parti calviniste, qui avoit nécessairement besoin de la guerre, pour obtenir les conditions favorables qui lui furent accordées par l'édit de Nantes. Malgré les raisons de déclarer la guerre à l'Espagne, qu'on voit détaillées dans les *manuscrits de la bibliothèque du roi*, volume marqué 8955, & dans la *déclaration du roi*, rapportée au tome 6 des *mémoires de la ligue*; tous les bons écrivains & les

ne balançoit pas à en faire la proposition en plein conseil. Il y avoit deux fortes de personnes qui ne la trouvoient pas de leur goût : ceux en qui il restoit encore un germe d'attachement à la ligue & à l'Espagne , ils n'étoient pas en petit nombre ; & ceux qui jugeoient que dans l'état de foiblesse & d'épuisement où se trouvoit alors le royaume , la guerre étoit tout-à-fait hors de saison. Ce dernier avis n'avoit que très-peu de partisans , mais très-forts en raisons , si on avoit voulu les écouter.

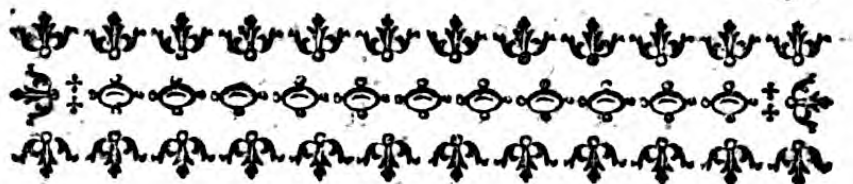
Je ne voulus pas avoir à me reprocher d'avoir gardé le silence en cette occasion ; je tâchai par toutes fortes de moyens de dissuader le roi de la guerre ; mais ce prince , que son propre penchant entraînoit toujours un peu de ce côté-là , crut avoir trouvé l'occasion qu'il cherchoit de se venger d'un voisin , qui s'étoit fait une étude d'entretenir le feu qui consumoit le centre de son royaume.

esprits judicieux ne forment qu'une seule voix en faveur du sentiment du duc de Sully , sur la précipitation & l'imprudence avec laquelle Henri IV se porta à cette entreprise , dont les suites pouvoient être encore bien plus fâcheuses qu'elles ne le furent.

On étoit assuré des troupes lorraines. L'Angleterre & la Hollande faisoient espérer par leurs ambassadeurs une puissante diversion. A entendre le duc de Bouillon, il n'avoit qu'à dire une parole pour faire rendre tout le Luxembourg. Sancy faisoit les plus belles promesses de la part des Treize Cantons. Ils devoient remplir & ravager toute la Franche-Comté. Tant de belles apparences déterminèrent le roi, & la guerre fut déclarée en forme à l'Espagne, au mois de janvier de l'année suivante.

L'Espagne parut s'en mettre peu en peine, & n'y répondit qu'en témoignant beaucoup de mépris pour le conseil de Henri, & pour Henri lui-même, auquel elle ne donnoit point d'autre qualité que celle de prince de Béarn. Pendant qu'elle se préparoit à se défendre, ses émissaires en France travailloient à lui en épargner la peine, par un dessein si noir, qu'on ne sçauroit presque se persuader qu'elle ait pu recourir à un si lâche artifice.

Fin du Tome second.



T A B L E

DES MATIÈRES

Du second Volume.

A

- A**BJURATION de Henri IV, 225. Particularités sur cette cérémonie, *ibid.* & *suiv.* N. 52.
53.
- A**bsolution de Henri IV, 232, 233, N. 1.
- Aix** (Louis d') 124. Tente de livrer Marseille aux Espagnols, 417, N. 23.
- Alibour**, premier médecin de Henri IV, 422, 425. Sa prédiction à ce prince, 423. Sa mort, 424, N. 27.
- Alincourt** (Charles de Neuville, marquis d') tente de surprendre Mante, 37, N. 21. Obtient le gouvernement de Lyon, 310, N. 2.
- Amblise** (Africain d'Anglure d') est défait par le duc de Bouillon, & tué, 114, N. 2.
- Andelot** (N. d') raillé & blâmé des plaintes qu'il porte au roi contre Sully, 9.
- Andelot** (François de Coligny, marquis d') meurt; ses trois enfans meurent en même-tems, 28, N. 14.

Tome II.

T

- Andrézy*. Conférences sur la religion, tenues en cet endroit, 248. Nom de ceux qui y assistèrent : matières qui y furent traitées, 248, N. 9.
- Anglois*, donnent du secours au maréchal d'Aumont en Bretagne, 391, N. 4. Voyez Aumont. Ils se joignent à la France contre l'Espagne dans la guerre de 1591, 48.
- Anglure* (Anne d') officier ; son éloge, 66, N. 37.
- Angoulême* (Charles de Valois, comte d') duc d'Auvergne. Voyez Auvergne.
- Angoulême* (Henri de Bourbon, comte d') grand prieur & gouverneur de Provence, 121, N. 7.
- Anhalt* (le prince d') amène des troupes allemandes au siège de Rouen, 49.
- Antoine* (D. Simon) député de l'Espagne, 281, 312. Récit de ce qui se passe entre Sully & lui chez le gouverneur, 313.
- Arambure* (N. d'). Combat où il se trouve, 66 ; & autre affaire à laquelle il participe, 359.
- Ariat* (N. d') secourt Villemur contre les troupes de la ligue, 125, 128.
- Armagnac*, valet de chambre de Henri IV, 374.
- Arnaud* (Antoine) avocat pour l'Université de Paris contre les Jésuites, 344, N. 59.
- Ascoly* (prince d') commande les troupes espagnoles en Champagne. Ne peut empêcher la prise de Noyon, 35.
- Aumale* (journée d'), 72, 74. Particularités de cette journée, 76, 78, N. 40.
- Aumale* (Charles de Lorraine, duc d') battu, 33, N. 17, Sa femme traite de la reddi-

- tion de son mari, 277, 278, N. 22.
Aumale (Claude de Lorraine, chevalier d')
 est tué à l'attaque de S. Denis, 114, N. 1.
Aumont, maréchal de France. Ses exploits en
 Bretagne, 391. Sa mort, *ibid.* N. 4.
Auffonville. Voyez S. George.
Auvergne (Charles de Valois, comte d') l'un
 des légitimes, 334, N. 52, page 342.

B

- B**
BALAGNY (Jean de Montluc de) conduit
 des troupes de la ligue au siège de Rouen,
 65, N. 36. Est fait gouverneur souverain
 dans Cambrai. Amene des troupes à Henri
 IV, au siège de Laon, 330, N. 48.
Balzac, voyez Entragues.
Balzac (Henriette de) marquise de Verneuil,
 maîtresse de Henri IV, 334.
Banchi (pere Séraphin) découvre le dessein
 de Barriere de poignarder Henri IV, 247.
Barriere ou *la Barriere* (Pierre). Son com-
 plot de poignarder Henri IV. Comment
 découvert & puni, 245. Particularités sur ce
 complot, *ibid.* & *suiv.*
Beaugrard, gentilhomme attaché à Sully; utile
 à la prise de Louviers, 42.
Beaulieu-Rusé, voyez Rusé.
Beaune, se souleve contre le duc de Mayenne,
 394.
Beaune de Samblançay (Renaud ou Bernard
 de) archevêque de Bourges, reçoit l'abjura-
 tion de Henri IV, 229, N. 54.
Beauveau (Louis de) voyez Tremblecourt.
Bec (N. du) archevêque de Reims, 406.
Belin (François Faudois d'Averton, comte de)

300. S'emploie utilement pour Henri IV, dans l'affaire de sa conversion, 205. Est dépêché auprès de ce prince par les Catholiques, 223. pour demander une trêve, 256. Le gouvernement de Paris lui est ôté, 297. Arrêt du Parlement très-honorable pour lui, *ibid.* N. 27.
- Bellanglise*, officier de l'armée du duc d'Aumale, 34.
- Bellegarde* (Roger de Saint-Larry de) l'un des favoris de Henri III, 397, N. 12.
- Bellengreville* (Joachim de) gouverneur de Meulan, 40, 46, 48.
- Bellievre* (Pomponne de) travaille pour la conversion de Henri IV, 205. N. 41. 343, N. 57. Entre dans le conseil des finances, 425.
- Bellozanne* (Jean Touchard, abbé de) l'un des auteurs du tiers-parti, 148. *Voyez* Sully.
- Beringhen* (Pierre de) *voyez* Henri IV.
- Béthune* (Jacques de) archevêque de Glasco, *Voyez* Glasco.
- Bethune* (Philippe comte de) frere du duc de Sully, fait échouer l'entreprise du duc de Mayenne sur Houdan, 36.
- Bethune* (Salomon de) frere du duc de Sully, est fait gouverneur de Mante, 10. N. 3. Il empêche la surprisè de cette place par le duc de Mayenne, 36. N. 20.
- Bigord*, agent pour le traité du duc de Guise, 403.
- Biron* (Armand de Gontault, maréchal de) fait attaquer mal-à-propos le fort de Sainte-Catherine au siège de Rouen, 51. Est accusé d'avoir cherché à faire échouer cette entreprise, 53. Il est la cause de la levée du siège de Rouen, 81. Son humeur mutine & contre-

disante, 109. Parole qu'il adresse à son fils, *ibid.* N. 51. Mauvais conseil qu'il donne à Henri, *ibid.* Il assiège Epernay, & y est tué, 131. Son caractère, son éloge, 131. N. 13.

Biron (Charles de Gontault , maréchal de) défait un détachement du duc d'Aumale, 34. Attaque où il combat vaillamment, 62. Attaque le bois retranché du prince de Parme & l'emporte, 92. S'entretient pour la conversion de Henri IV, 205. Injurié par Grillon, 262. Intéressé dans le traité de l'amiral de Villars, 283. Est fait maréchal de France, 307. Défait le grand convoi devant Laon, 355. Son air fanfaron & présomptueux, 360. Aide aux Bourguignons à chasser le duc de Mayenne, 394.

Biron (le baron de) 92. Voyez Hargerie.

Bois-Dauphin, l'un des quatre maréchaux de France faits par la ligue, 186, N. 29.

Bois-Rosé (N. de Goustininil ou Goufminil , sieur de). Maniere surprenante dont il se rend maître de Fescamp, 251, N. 12. Il remet ce château au roi, 255. Intérêt qu'il a dans le traité fait avec l'amiral de Villars, 284. Aventure comique qui lui arrive avec Sully à Louviers, 319 & suiv.

Boissiere (N. de la) voyez Hargerie.

Boniface (le capitaine) reçoit le duc de Sully dans le fort de Ste. Catherine, 259.

Boquemare, président au parlement de Rouen, 311 & suiv.

Born (Jean de Durefort de) commande l'artillerie au siège de Rouen, 51, N. 30. Au siège de Laon, 333.

Bouillon (Principauté de) donnée au duc de Bouillon par sa femme, 374.

Bouillon (Charlotte de la Marck , duchesse de) épouse le vicomte de Turenne. Raisons politiques de ce mariage , 44, N. 26. Sa mort , 374. Son codicille , 376.

Bouillon (Guillaume-Robert de la Marck , duc de) *Voyez* Marck (la).

Bouillon (Henri de la Tour d'Auvergne , vicomte de Turenne , duc de) épouse Mademoiselle de Bouillon , 44. Raisons politiques de ce mariage , *ibid.* N. 26. Il amène des troupes étrangères au siège de Rouen , 48 , 49. Les jette dans la mutinerie , 53 , 54. But vers lequel il dirigeoit toutes ses vues , 103 , 105. Il prend Dun & Stenai , & défait les Lorrains à Beaumont , 114 , N. 2. Son ingratitude envers Henri IV , 373. Il donne avis au roi de la mort de sa femme , 374. Entretien où Bouillon cherche à surprendre Sully , 377 , 378. Ses brigues & ses projets politiques , 380. Son caractère & ses maximes , *ibid.* N. 2. Il refuse de montrer la donation de la duchesse de Bouillon , 386. Jugement sur

cette donation , 387 , N. 3. Ses desseins en faisant déclarer la guerre à l'Espagne par la France , 430 , N. 30.

Bourbon (Charles II, cardinal de) 183. Il s'intéresse pour les Jésuites , 344 , N. 58. Lettres réciproques de lui & de Sully , 353 , N. 62. Sa mort , 394. Ses abbayes , son caractère , 395 , N. 6. *Voyez* Henri IV , tiers-parti , Sully.

Lourg (Antoine du Maine du) gouverneur de Laon , 333 , N. 49. Rend Laon , 389.

Bourgogne (la) Province , se souleve contre Mayenne , 394.

Brancaleon découvrir le dessein de Barriere

- d'assassiner Henri IV, 247, N. 8.
Branças, voyez Oise. Villars.
Bretagne, villes prises & rencontres militaires dans cette province, 391.
Brissac (Charles de Cossé, comte de) a dessein de changer la forme du gouvernement en France; il est fait gouverneur de Paris, 297, N. 28. Il trahit son parti, 300, N. 30, page 301.

C

- C**ALVINISTES, voyez Protestans.
Capucins, accusés d'avoir voulu faire assassiner Henri IV, 245.
Casaux (Charles de) son parti en Provence, 123, N. 10. Est tué en tentant à livrer Marseille aux Espagnols, 417, N. 23.
Catholiques du parti de Henri IV, se rendent les plus forts dans son conseil, 24. Prêts à se révolter pendant le siège de Rouen; leurs desseins, 58, 59. Ils refusent de poursuivre le prince de Parme, 98. 99. Obligent Henri IV, à refuser les offres de la ligue, 186, 187. Leur jalousie contre ceux qui approchent le roi & contre Sully, 248.
Caudebec rendu au prince de Parme, & repris par Henri IV, 89.
Caussade, voyez S. Mégrin.
Caylus (Jacques de Levis de) l'un des mignons de Henri III, 397, N. 12.
Châlons-sur-Marne Henri IV, faillit à y être assassiné, 244, N. 7.
Chambaut secourt Villemur, 128, 129.
Chanlivaut (René Viau, seigneur de) fuit Henri IV à Aumale, 66, N. 37.

Chantelerie (la) est défait en voulant secourir Noyon, 33.

Charles VIII. Son regne est la source de la mauvaise administration des finances, 396.

Charles-Quint. Bon mot de lui sur la France, 187.

Chartres, pris par Châtillon, 27, 28, N. 14.

Chateaupers (François Hurault, seigneur de) premier mari de la duchesse de Sully, 134.

Chateaupers (Rachel de Cochefilet, madame de) épouse le duc de Sully, 133.

Chateauvieux (Joachim de) 59.

Chaillon Coligny (François de) fils de l'amiral, s'empare de Chartres, 28. Sa mort, son éloge, *ibid.* N. 14.

Châtre (Claude de la) conduit des troupes au siège de Rouen, 65, N. 36. L'un des quatre maréchaux de France de la ligue, 186, N. 29. Rend Orléans & Bourges à Henri IV, 257.

Chézy (l'abbé de) l'un des entremetteurs pour la conversion de Henri IV, 206.

Chiverny (Philippe Hurault de) chancelier, 343. Est nommé pour traiter avec les agens du duc de Guise, 403. Le roi lui ôte la connoissance de cette affaire, 405. Il entre dans le nouveau conseil des finances, 425.

Choirin, voyez Henri IV.

Claye. Escarmouches en cet endroit, 17.

Clément VIII. Difficultés qu'il fait de recevoir l'abjuration de Henri IV, & de lui donner l'absolution, 232, N. 1, page 345, 346. Eloge de ce pape, 338. Il s'intéresse pour les Jésuites dans leur procès contre l'Université, 344.

Clergé de France prend les intérêts de l'Espagne

- contre Henri IV. Sa haine contre ce prince, 199, 200, N. 36.
- Conférences* sur la Religion, 215, N. 43.
- Conseil d'Etat & des Finances*. Sa forme est changée, 425, N. 28. Brouilleries entre ceux qui le composent, 427, 428.
- Constans*, gentilhomme, 167.
- Conti* (François de Bourbon, prince de) est battu au combat de Craon, 114, N. 3.
- Conversations* entre Sully & Villars sur son traité, 282, 284, 288, 292, entre Sully & le cardinal de Bourbon sur différens sujets, 336 & suiv. entre Sully & Bouillon sur les desseins de celui-ci, 378 & suiv.
- Créquy* (Charles de) est battu & fait prisonnier à Aiguebelle, 391, N. 6.
- Croisic*. Fort construit par le duc de Mercœur, 391.
- Curée* (Gilbert Filhet de la) suit Henri IV, 66. Son éloge, *ibid.* N. 37. Se trouve à la défaite du grand convoi devant Laon, 359. Son sentiment sur cette action, *ibid.* N. 65.
- Curés de Paris*; leurs procédés contre Henri IV, 199, N. 36. Leur procès contre les Jésuites, 343 & suiv. N. 58, 59.

D

- D**ADRÉ (Jean) pénitencier de la cathédrale de Rouen, 314, N. 42.
- D**AVY (Jacques), voyez Perron (Jacques Davy du).
- D**ESPORTES, agent de Medavy, 250, 276, 277.
- D**OLLÉ (Louis) avocat pour les curés de Paris contre les Jésuites, 345, N. 59.
- D**URÉ (Claude) avocat pour les Jésuites con-

- tre l'Université & les curés de Paris, 345, N. 59.
Duret (Louis & Charles) auteurs du tiers-parti, 148, N. 18. 342, N. 56.

E

- E**cus au soleil, monnoie d'or, 47, N. 27.
Edouville (N. d') 399, N. 14.
Entragues (François de Balzac, sieur d') ses brigues parmi les Catholiques contre Henri IV, 162, N. 23. Il présente à Henri & à Sully un envoyé d'Espagne, 239. *Voyez* *Nugues*. Il cabale contre Henri, 334, N. 52. 342 & suiv.
Epernay aliégé & repris par Henri IV, 131.
Epernon (Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d') son caractère, sa haine pour Henri IV. Maniere dont il se conduit en Provence, 118, 123. Particularités sur son extraction, ses charges & sa vie, 118, N. 5. Mauvaise manœuvre de ses troupes à Villemur, 125, 127, N. 12. Accusations faites contre lui, 414, 415. Il est justifié, 418, N. 24.
Epernon (Bernard de Nogaret, duc d') mignon de Henri III. 397, N. 12.
Ernest d'Autriche, archiduc, répond pour le roi d'Espagne aux propositions de la ligue & du duc de Mayenne, 145, 146. *Voyez* *Espagne*.
Escoubleau, voyez *Sourdis*.
Espagne & Espagnols. But de ses démarches en faveur de la ligue, 140, 144. Réponse du conseil de Madrid au mémoire des demandes & des offres faites à l'Espagne de la

part de la ligue, 145, 148. Conduite qu'elle tient dans les états de Paris : brigues & fautes qu'elle y fait, 190 & *suiv.* Les ambassadeurs Espagnols tentent de faire élire Ernest d'Autriche, roi de France, 194, N. 34. Sa politique sur la Religion & le Calvinisme, 234, 235. Différens pièges que le conseil de Madrid tend à Henri IV, 239, 240. Elle lui fait offrir l'Infante en mariage, 240. N. 5. Les Espagnols sortent de Paris, 303, 304, N. 36. *Voyez* Villars (André de Brancas). Ils donnent du secours au duc de Nemours, 329. Assiègent & prennent la Capelle, 331. Prennent le parti des Jésuites dans leur procès contre l'Université, 344. Leur grand convoi est défait devant la Ferre, 355 & *suiv.* Ils ne peuvent empêcher la prise de cette place, 363. Expéditions en Bretagne, 391. Le conseil de Madrid veut rétablir le royaume de Bourgogne en faveur du duc de Mayenne, 392, 393. *Voyez* Guise (Charles de Lorraine, duc de).

Essex (Robert d'Évreux, comte d') amène un puissant secours à Henri IV, au siège de Rouen, 48. N. 28.

Estrées (Gabrielle d') *voyez* Henri IV. Pourquoi elle souhaite la conversion de Henri IV. 222, N. 47, & regrette la mort du surintendant d'O, 401, N. 16. Anecdotes sur ses amours avec Henri IV, & sur son mariage avec Liancourt, 421 & *suiv.*

Estrées (Jean-Antoine d') père de la belle Gabrielle, 31, N. 15.

Etats (les) tenus à Paris, leur convocation; tumulte & confusion qui y regnent, 190 & *suiv.* N. 30.

Evora (D. Diego d') sort de Paris , lors de la reddition de cette ville à Henri IV , 303.

F

F *AYE* (la) ministre , voyez Henri IV.

Fere (la) 356 & suiv.

Feria) Laurent Suarès de Figueroay Cordoua , duc de) plénipotentiaire d'Espagne aux états de Paris , 192. Paroles qu'il dit à sa sortie de Paris rendu , 303 , N. 55.

Fescamp pris par la ligue , & repris d'une manière extraordinaire. Affaire pour ce fort , 251 & suiv. N. 12.

Finances & Financiers , 8 , N. 2. Friponneries des financiers & cause des abus dans les finances , 426 , N. 29.

Flandre , Pays-Bas & Provinces-Unies. Les Flamands envoient cinquante vaisseaux à Henri IV , pour le siège de Rouen , 48 , s'unissent à la France contre l'Espagne , 432.

Fleury (Etienne) conseiller au parlement. Député aux états de Paris , y soutient les droits de Henri IV , à la couronne , 198 , N. 35 , employé dans l'affaire de la conversion de ce prince , 206.

Font (la) maître d'hôtel de Villars , employé pour engager l'amiral de Villars à traiter avec Henri IV. 250. 285 , 311.

Fontaine-Martel (François de) ne peut empêcher la prise de Louviers , 42.

Fourges , gentilhomme , fait prendre Gisors , 25. Son pere est pris par Sully , conduisant un bateau richement chargé , 46.

Frene (Pierre Forget , sieur de) secrétaire d'Etat , 12. Est mis au nouveau conseil des

finances, 425. Compose un projet sur la réforme des finances, 429.

G

GARDE (baron de la) rend Caudebec au prince de Parme, 89.

Gautiers (les) ligueurs, sont taillés en pieces, au nombre de cinq à six mille, 43, N. 24.

Gesvres (Louis Potier de) secrétaire d'état, signe le traité du duc de Guise, 409, N. 20.

Givry (Anne d'Anglure, baron de) combat où il se trouve, 66. Son éloge, *ibid.* N. 37. Défend mal Neufchâtel, 85, N. 43. Défait le secours que les Espagnols veulent jeter dans Laon, 350 & *suiv.* Met l'armée en danger par un faux avis, 364. Sa mort, 357, N. 63.

Glasco ou **Glascow** (Jacques de Béthune, archevêque de) 350. Recommandé à Sully par le cardinal de Bourbon, 339, N. 54. Particularités sur son extraction & sa vie, *ibid.* voyez Henri IV.

Gondy (Albert de) duc de Retz : voyez Retz.

Gondy (Pierre de Retz, cardinal de) évêque de Paris. Le pape refuse de l'entendre de la part de Henri IV, 201, N. 39. Il retourne à Rome rendre obéissance au pape de la part de ce prince, 233.

Gourdon (N. de Terride, vicomte de) secourt Villemur, 128.

Grégoire XIV envoie des troupes à la ligue, 63.

Grillon (Louis Berton de) sa valeur & ses blessures au siège de Rouen, 62. Il injurie le maréchal de Biron en présence du roi, 262, N. 18. Bon mot de lui sur la mort du surin-

- tendant d'O , 400 , N. 15 & 16.
- Grillon* (Thomas Berton , commandeur de) cherche à ôter Fescamp à Boisrosé , 255 , N. 13.
- Guerche* (Georges de Villequier , vicomte de) est défait au passage de la Vienne , 114 , 115 , N. 2.
- Guiché* (Philibert de la) grand-maître de l'artillerie , 51 , N. 30 , page 59 , 333 , N. 51.
- Guise* (maison de). Son ambition & ses projets , 194 , N. 34.
- Guise* (Catherine de Cleves , duchesse de) fait rentrer son fils dans l'obéissance & les bonnes grâces de Henri IV. Son caractère & son éloge , 401 , N. 17 , page 402.
- Guise* (Charles de Lorraine , duc de) se sauve du château de Tours , 43 , 44. Son escadron est défait à Bures par Henri IV , 68. Ensuite à Yvetot , 92 , 93. Ses desseins , brigues , &c. aux états de Paris déconcertés , 192 , 193. Il cherche à rentrer dans l'obéissance , 401. La Champagne se souleve contre lui , 405. Articles de son traité , 405 , 407. Il est conclu , 408. Il vient se jeter aux pieds de Henri IV. Accueil qu'il en reçoit , 410. Eloge du duc de Guise sur sa conduite en Provence. Il réduit Marseille ; d'où il chasse les Espagnols ; & autres belles actions & particularités de sa vie , 417 , 418 , N. 23.
- Guise* (Mademoiselle de). Marguerite de Lorraine sollicite Henri IV , en faveur de son frere , 402.
- Guitry* se trouve au siège de Laon & à l'attaque du grand convoi , 358 , 359 , N. 64.

H

HACQUEVILLE (N. de Vieux-Pont, sieur de)
311. Rend Ponteaudemer au prince de Parme,
89, N. 46.

Hallot (François de Montmorency de) blessé
au siège de Rouen, puis tué, 53, N. 32.

Hamilton, curé de S. Côme. Son insolence,
64, N. 35.

Hargerie (Louis d'Ognies de la) défait avec N.
de la Boissière & le baron de Biron un détachement
du duc d'Aumale, 34.

Henri III. Ses mignons, 397, N. 12.

Henri IV. Victoire qu'il remporte à Issoire, 6,
N. 1. Causes qui l'empêchent de profiter de
sa victoire, 7. Prend Dreux & manque Sens,
10, 11. Il emporte les faubourgs de Paris, &
y met le siège, 12, 14, N. 5. que sa bonté
pour les habitans oblige à lever, 14. Faute
qu'il fait en se postant à Chelles, 17, 18, N.
8. Il fait assiéger Clermont, 20, & poursuit
avec avantage le prince de Parme; il sauve
la vie au baron de Biron, 22, N. 9. Va voir
la belle Gabrielle à Cœuvre, 23, N. 10. Son
parti grossit, 24. Voyez Abjuration. Il prend
Chartres, 27, N. 13, & Corbie, 31. Sa pas-
sion pour Mademoiselle d'Estrées, 31, N. 15,
page 111, N. 52. Sa lettre à Sully, 31, N.
16. Quand ce Prince a commencé à lui con-
fier ses secrets, 31. Ses avantages sur la Li-
gue, 32, 34. Sa présence à Mante fait man-
quer une entreprise de Sully sur le duc de
Mayenne, 39. Il surprend Louviers, 41, &
s'empare d'une partie de la Normandie, 42,
43. Paroles de Henri IV, sur l'évasion du duc

de Guise , 43 , N. 25. Il quitte Mante où il faisoit son principal séjour , 44. Va voir la belle Gabrielle à Compiègne , 44. Raisons qui le rendent favorable au mariage du vicomte de Turenne avec mademoiselle de Bouillon , 44 , 45 , N. 26. Il entreprend le siège de Rouen , 44 & *suiv.* Prend Darnetal pour quartier , 50. Valeur de ce prince dans les assauts , 56. Ses mécontentemens de la part des Catholiques de son armée , 57 , 58. Il va au-devant du prince de Parme , 61. Parole de lui sur la mort de Sixte-Quint , 63 , N. 33. Marches & campemens de ce prince , 64 , 67. Il enleve l'escadron du duc de Guise , 68. Sa valeur au combat d'Aumale , 72 , 74. Il y est blessé , 77 , 78. Il oblige le duc de Parme à repasser la Somme , 80. Ses égards pour Biron , 81 , 82 , N. 42. Ses paroles au jeune Chatillon , *ibid.* N. 42. Mutinerie dans son armée , 82. Il leve le siège de Rouen , 84. Il offre inutilement le combat au prince de Parme , 86 , sépare ses troupes , 87. Les rassemble & défait l'avant-garde des ennemis. Reprend Ponteaudemer , 90. Autres avantages qu'il remporte , 91 , 93. Il défait une partie de l'armée du prince de Parme à Yvetot , 92 , 93 , N. 47. Remarques sur ces expéditions & sur les fautes qu'on lui reproche , 93 , N. 47. Il va pour forcer le prince de Parme dans son camp , 94 , 95 , qui lui échappe , 96 , 97. Son armée refuse , contre toute raison , de poursuivre les ennemis , 98 , 99. Il licencie & conduit les troupes protestantes en Picardie , 110. Motifs secrets de ce voyage , 112 , N. 52. Il deconcerte les brigues du comte de Soissons en Béarn , 116 ,

117. Il prend Epernay, & congédie ses troupes, 132. 133. Sujet de mécontentement qu'il donne à Sully, 134. Il découvre par Sully les secrets de la ligue & du tiers-parti, dont il fait part à Beringhen & à Choirin, 148. Grande marque de confiance qu'il donne à Sully, le principal auteur de sa conversion, 153, 154, N. 21. Ses entretiens avec Sully, qui le dispose à changer de religion : motifs qui l'y déterminent, 158, 159, N. 22. Ce qu'il dit sur la mort de Morlas, 167, N. 25. Il fait consentir les protestans à une négociation avec les catholiques, 167 & *suiv.* Rejette les conditions que la ligue lui propose, 187. Son droit à la couronne n'est point contesté, 198 & *suiv.* N. 36, 37. Il leve le siège de Selles, 201, N. 38. Ses ambassadeurs sont refusés à Rome, 201. Il recherche le pape & accorde une conférence avec les catholiques, inutile, 204, 205. Il assiste aux conférences entre les catholiques & les protestans, 214, 215. Il assiège & prend Dreux, 215. Sincérité de sa conversion, 219, 220, N. 45. Sa conduite avec les calvinistes, 222, N. 47. Sa réponse au ministre la Faye, 223, N. 48. Lettre qu'il écrit à sa maîtresse à l'occasion de son abjuration, 225, N. 49. Paroles de ce prince, 228, N. 51. Députation qu'il fait à Rome, 232, N. 1. Sa sage conduite avec l'Espagne & la ligue, 235, 236. & avec les huguenots, 236, 237. N. 2. Il accorde une trêve aux députés de la ville de Paris, 237. N. 3. Reçoit un député Espagnol, 238 & *suiv.* Voy. d'Entragues Nugnés. Paroles de lui sur son abjuration, 238, N. 4. Il députe mal-à-pro-

pos la Varenne à Mandoce, 241. Bon mot du roi à la Varenne, 242, sur Villeroy, 310. Il court risque de sa vie à Fontainebleau, à Gournay, à Melun, 244, N. 7. Il manque d'être assassiné, *ibid.* Voyez Capucins, Jésuites. Il reprend ses conférences sur la religion, 248. Il commence à traiter avec l'amiral de Villars, 250. Secourt Fescamp; est reçu dans Meaux, 257, N. 15. Il sçavoit modérer sa colere, 261. Trait sur ce sujet, 261, 262, N. 18. Se fait sacrer à Chartres, 263, N. 19. Fait raccommoier le duc de Montpensier & le duc de Soissons, 264. 265. Il est reçu dans Paris où il pardonne à ses ennemis, 301 & *suiv.* Particularités & bons mots de lui à ce sujet, 302, 303, N. 33, 34, 35. Il y rétablit le bon ordre, & récompense le duc de Montpensier & Biron, 304, 305, N. 36, 38. Présent qu'il fait à Sully, 325, 326, N. 44. Accueil qu'il fait à Villars, 326. Plusieurs villes se soumettent, 327. Marche au secours de la Capelle, 331. Investit Laon, 332. Ses travaux & fatigues à ce siège, 351. Il accorde sa protection à l'archevêque de Glasco, 352. Empêche les Espagnols de secourir Laon, 354 & *suiv.* Il inspiroit l'air d'assurance & de présomption à ses officiers, 361. Est mécontent de Biron, 362. qu'il fait observer par Sully, 363. Il séjournoit à Marle pendant sa jeunesse, 364. Partie de plaisir qu'il fait à S. Lambert, troublée par l'arrivée des Espagnols, 364. Son armée est presque surprise par les Espagnols qu'il oblige à se retirer, 366, 369. Louanges des qualités militaires de ce prince, 367, 368. Il cache les sujets

de plainte qu'il a contre Bouillon ; pourquoi il députe Sully , 376. Prise de Laon ; fait son entrée dans différentes villes de Picardie , 390. Ses vues pour la disposition des bénéfices du cardinal de Bourbon ; il a dessein d'acheter la maison de Gaillon , 396. Accueil qu'il fait aux députés de Reims , 409. Caresses que le roi fait au duc de Guise , & louanges qu'il donne aux princes de sa maison , 410. Familiarité de ce prince avec ses courtisans , 411. Son accueil à Madame de Guise , 412. Ses amours avec la belle Gabrielle ; entretien de lui & d'Alibour à ce sujet , 421, 422, N. 25. Changement qu'il fait dans le conseil des finances , 425, 426, N. 28. 29. Il déclare la guerre à l'Espagne , 432.

Huillier (Jean l') prévôt des Marchands de Paris , contribue à y faire recevoir Henri IV, 302, N. 13.

Hurault, voyez Chiverny. Maïsse.

T

BARRA (D. Diego d') l'un des plénipotentiaires Espagnols aux états de Paris , 192.

Jeannin (René) président au parlement de Dijon ; sa proposition à Henri IV, de la part de la ligue , 107. Mémoire des demandes & offres qu'il fait à l'Espagne de la même part , 141 & suiv. N. 17. Quels furent son objet & ses véritables sentimens au sujet de Henri, de l'Espagne & de la ligue , 168, N. 26. Conditions qu'il propose à Henri , 183. 185. Rejetées , 187. Serment qu'on l'accuse d'avoir fait faire aux chefs de la ligue contre ce prince , 206, 207, N. 42. Il est obligé de

lui rendre Laon, 389. Conseil qu'il donne au duc de Mayenne, 392. Justifié, *ibid.* N.

Jésuites impliqués dans le complot de Barriere, & justifiés, 245, N. 8. Leur procès avec l'Université & les curés de Paris; particularités sur cette affaire, 338 & *suiv.*

Infante d'Espagne (Claire-Eugénie d'Autriche) dessein de la faire épouser au cardinal de Bourbon, rendu inutile par les seigneurs, 194, N. 34, page 240.

Joyeuse (Anne de) l'un des mignons de Henri III, 397, N. 12.

Joyeuse (Antoine Scipion, chevalier de Malte, puis duc de). Son parti en Provence, 123. Assiége Villemur, 124 & *suiv.* Défait, & le noie dans le Tarn, 130.

Joyeuse (François de) cardinal, est envoyé par Mayenne en Espagne, 256, N. 14.

Joyeuse (Henri de) comte de Bouchage, capucin & cardinal, l'un des mignons de Henri III, 397, N. 12.

L

LAGNY, pris par le prince de Parme, 18, N. 8.

Langlois, échevin de Paris, est fait prévôt des marchands. Reçoit Henri IV, en cérémonie, 301, 302, N. 33.

Laon, aliégé, 332, 350. Est rendu, 389.

Lecques (Antoine du Pleix, sieur de) secourt Villemur, 128.

Lediguières (François de Bonne de) connétable, déconcerte en Provence les desseins du duc de Savoye & de l'Espagne, 123, N. 9.

Ses succès en Savoye , Dauphiné , contre le duc de Savoye , &c. 391.

Lieramont (François de Dampierre , sieur de) gouverneur du Catelet , 399 , N. 13.

Ligny. Son parti en Provence , 124.

Ligue (là) est battue devant Noyon. Autres pertes qu'elle fait , 32 & *suiv.* Une grande partie de la Normandie lui est enlevée par Henri IV , 43 , N. 24. Ses propositions & offres à Henri IV. 107 , 108. Ses troupes sont battues à l'attaque de S. Denis & au passage de la Vienne ; mais elle gagne la bataille de Craon , 114 , N. 1 , 2 , 3. Défaite de ses troupes à Villemur , 128 & *suiv. V.* Philippe II. Conditions qu'elle veut imposer à Henri IV , rejetées , 183 , 184. Ses chefs ne peuvent s'accorder aux états de Paris , 191 , 193 , N. 33. Impudence de ses prédicateurs , 199. N. 36. Brigues & serment de ses chefs contre Henri IV , 200 & *suiv.* La ligue fait une députation à ce prince , 223. Elle se sert des moines pour attenter contre la vie de Henri IV , 244. N. 7. Ses chefs se retirent à Soissons , à la reddition de Paris , 303 , 304 , N. 36. Elle soutient les Jésuites dans leur procès contre l'Université , &c. 344. Ses partisans s'opposent à la déclaration de guerre contre l'Espagne , 431.

Livarot (Jean d'Arces de) l'un des mignons de Henri III , 397 , N. 12.

Longueville (Henri d'Orléans , duc de) l'un des catholiques mutinés pendant le siège de Rouen , 59. L'un des chefs du tiers-parti , 149. Cabale contre Henri IV , aux états de Paris , 195 , 346 , N. 60.

Loppes , gentilhomme calviniste , se trouve à la

- défaite du grand convoi devant Laon, 359.
Lorraine (la) & *Lorrains*. Les Lorrains défaits à Dun, Stenay, &c. pris par le duc de Bouillon, 113, 114, N. 2. 3. La Lorraine se sépare de l'Espagne & s'unit avec la France, 430, 431.
Lorraine (Charles II, duc de). Ses brigues aux Etats de Paris inutiles, 193.
Lorraine (Catherine-Marie de) duchesse de Montpensier, *Voyez* Montpensier.
Lux (Edme de Malain, baron de) négocie pour la conversion de Henri IV, 206.
Lyon se rend à Henri IV, malgré le duc de Nemours, 328, 329.

M

- MADAME CATHERINE DE BOURBON**, duchesse de Bar, fait venir le comte de Soissons en Béarn, 116, 117. & lui donne une promesse de mariage, 265, qu'elle remet à Sully, 275.
Maignan. Utilité dont il est au siège de Rouen, 55.
Maïsse (André Hurault, sieur de). Services qu'il rend contre les séditieux, 343, N. 57. Il entre dans le conseil des finances, 425.
Maïstre (le) président du parlement; sa réponse au duc de Mayenne, auquel il faisoit des remontrances, 198, 199, N. 35.
Mandoce (Bernardin de). Propositions qu'il fait par le moyen de d'Entragues, 239.
Mandoce (Inigo de) l'un des plénipotentiaires Espagnols aux états de Paris, 192.
Mayou Jean d'O, seigneur de) l'un de

- chefs catholiques du partie de Henri IV ,
162, N. 23.
- Mansfeld* (Charles) amene une armée Espa-
gnole en France pendant les états de Pa-
ris , 191. Prend Noyon , 201. Ne peut em-
pêcher la prise de Laon , 350 & *suiv.*
- Mante*. Conférences sur la religion qui y sont
tenues , 215, N. 43. Assemblée des Calvinistes
qui s'y tient , 236. N. 2.
- Marivault* (Claude de l'Isle) se trouve à la
journée d'Aumale , 66, N. 37. Au siège de
Laon , 354. A la défaite du grand convoi , 357,
N. 63.
- Marck* (Guillaume-Robert de la) frere de la
duchesse de Bouillon ; sa mort & son testa-
ment , 44, N. 26.
- Marck* (Robert de la) pere de la duchesse de
Bouillon , 44. N. 26.
- Marseille*. Sa réduction par le duc de Guise ,
417, N. 23.
- Marteau* (Michel , sieur de la Chapelle) tra-
verse le traité de Villars avec Henri IV ,
281, N. 24, *page* 325. Ce qui se passa entre
Sully & lui chez ce gouverneur , 313. 314.
- Matignon*, maréchal de France, refuse de se-
courir Villemur , 127. Il est du conseil des
finances , 425.
- Maugiron* (François de) l'un des mignons de
Henri III, 397, N. 12.
- Mayenne* (Charles de Lorraine , duc de),
Rencontres à Noyon , &c. où ses troupes
sont battues , 32 , 34. Il manque Mante &
Houdan , 36 , 37. Il punit l'insolence des
Seize , 63 , 64 N. 34. Joint ses troupes à
celles du prince de Parme , 84, & est cause
par ses mauvais conseils des échecs arrivés à

ce prince aux environs de Rouen , 89 , 93. Mémoire des propositions qu'il fait au roi d'Espagne , & des conditions auxquelles il lui soumet la ligue , & réponses à ses propositions , 140 & *suiv.* Il demande à l'Espagne la souveraineté de la Bourgogne , 143. Demandes qu'il fait faire à Henri IV , pour lui-même , par la ligue , 186 , 187. Ses artifices contre le parti Espagnol & contre son propre neveu ; & fautes qu'il fait aux états de Paris , 192 , 194 , N. 34. Moyens que Mayenne emploie pour exclure Henri IV , du trône , 200 , 201. Il cherche à rendre son abjuration inutile , 233 , 234. S'oppose à la députation des Parisiens vers ce prince , 236 , 237. N. 3. Demande une nouvelle trêve qui lui est refusée , 255 , 256. Ote le gouvernement de Paris au comte de Belin , & le donne à Brisfac , 297 , 298. par lequel il est trahi , 300 , N. 30. Il fait échouer les desseins du duc de Nemours , 327 , 328. N. 46. Il marche au secours de Laon , où il tente en vain de faire entrer du secours , 350 & *suiv.* Cherche à s'assurer la Bourgogne , 392 , 393 , qui se révolte contre lui , 394.

Medavy (Pierre Rouxel , baron de) l'un des officiers généraux de la ligue , commence à traiter avec Sully , 250 , N. 11. Conclut son traité , 279 & *suiv.* Difficultés qui surviennent par ce traité , 373.

Mercoeur (Philippe-Emmanuel de Lorraine , duc de) défait les troupes royalistes à Craon , 114 , N. 3. Ses projets interceptés par Sully , 140. Ses brigues aux Etats de Paris inutiles , 193. Ses succès dans la Bretagne , 391.

Messillac

- Messillac* (Raymond de Restignac de) secourt Villemur, 128.
- Milly* (Conférences de). Ce qu'on y traitoit, 248, N. 9.
- Moines*, voyez Religieux.
- Montigny* (François de la Grange, seigneur de) assiste à la défaite du grand convoi devant Laon, 357, N. 63.
- Montmorency* (Henri de) soutient le parti de Henri en Dauphiné, 123. Secourt Villemur, 127.
- Montpensier* (Henri de Bourbon, duc de). Ses expéditions militaires en Normandie, 42, 43. N. 24. Perd la bataille de Craon, 114, N. 3. Est blessé au siège de Dreux, 217. Part qu'il a dans le traité de l'amiral de Villars, 283. En est récompensé par Henri IV. 307.
- Montpensier* (Catherine-Marie de Lorraine ; duchesse de). Traits de clémence & de générosité qu'elle reçoit de Henri IV, 305, N. 38, 39.
- Monpezat* (Henri Desprez de) envoyé par Mayenne en Espagne, 256, N. 14.
- Morlaix*, pris par d'Aumont, 391, N. 4.
- Mortas*, l'un des chefs calvinistes ; se convertit ; fort estimé de Henri IV, 167, N. 25.
- Mornay* (Philippe du Plessis) 12, N. 4. Lettre de lui à Henri IV, après le combat d'Aumale, 79. Il sert Villeroy dans son traité avec le roi, 308.
- Mothe* (Valentin de Pardieu de la) amène des troupes pour la ligue au siège de Rouen, 64, 65. Sa mort, 63, N. 36.

N

- NEMOURS** (Charles-Emmanuel de Savoye ;
duc de) défend Paris contre Henri IV , 14.
Son parti ne réussit pas en Provence , 122,
123, non plus que les brigues & les desseins
aux états de Paris , 193, 194. Traitement
qu'il reçoit à Lyon , 328, 329 N. 45.
- Nemours* (Henri de Savoye , duc de) voyez
S. Sorlin.
- Nevers* (Louis de Gonzague de Mantoue ,
duc de) 346. Amene des troupes au roi , &
cherche à dominer dans le conseil , 24, 25.
Mutine les Catholiques ; seconde mal Henri
IV , à Bully , &c. 68, 69. Il se fait l'un des
chefs du tiers-parti , 149. Ses brigues aux
états de Paris , 195. Envoyé à Rome prêter
l'obédience au pape , 232, N. 1. Il est pro-
posé gouverneur de Champagne , 405, & fait
chef du nouveau conseil des finances , 426.
ses démêlés avec Sully , 428.
- Neufchatel* , mal défendu par Givry , 85, N. 43,
44.
- Normand* , l'un des Seize ; son dire hardi &
insolent dans la chambre du duc de Mayenne ,
64, N. 35.
- Normandie*. La Normandie donne du secours
à Henri IV , pour le siège de Rouen , 49.
Ses villes & gouverneurs se rendent à ce
prince , 395. 396.
- Noüe* (François de la) 302, N. 34.
- Noyon*. Prise de cette ville , 33 & *suiv.* Reprise ;
201.
- Nugnes* ou *Ordognes* envoyé de la part de
Mandoce à Henri IV , 239.

O (François d') surintendant des finances ?
 341. Les gouverne mal, & laisse Henri
 IV, manquer de tout, 8, N. 2. Jette les ca-
 tholiques dans la mutinerie, 105, 106. Il
 devient un des chefs du tiers-parti, 149.
 S'entremet dans l'affaire de la conversion de
 Henri IV, 205, 206. Il sollicite pour les Jé-
 suites dans leur procès avec l'Université,
 344, N. 58. Ses profusions, ses vices, 396,
 397, N. 11. Particularités sur sa mort, 400,
 401, N. 15, 16.

Oise (Georges de Brancas-Villars, chevalier
 d') rend le Havre à Henri IV, 318, N.
 43. En obtient une pension, 396, N. 10.

Olivier (Séraphin). Sa réponse à Clément
 VIII, qui refusoit d'absoudre Henri IV, 233.

Ornano (Alphonse d') soutient le parti de
 Henri en Dauphiné, 123. Secourt les Lyon-
 nois contre la ligue, 319.

P

PALCHEUX, officier calviniste, mis injuste-
 ment aux arrêts pour la reddition de Neuf-
 châtel, 85.

Pangeac ou **Pangeas** (N. de Pardailan de)
 oblige le comte de Soissons à sortir de Béarn)
 & en est maltraité, 117.

Parabere, officier calviniste, prend Corbie,
 31. Se trouve au siège de Laon, 335 & suiv,
Paris, assiégé; horreurs de ce siège: autres
 particularités à ce sujet, 11.-14. N. 5. Joie

- qu'on y ressent de l'abjuration de ce prince; & députation qu'elle lui fait malgré Mayenne, 236, 238. Reddition de cette ville, & particularités sur l'entrée qu'y fait Henri, 301 & *Suiv.* N. 33, 39.
- Parlement de Paris* s'oppose aux desseins de Mayenne & de la ligue, aux états de cette ville; arrêt qu'il rend sur la succession à la couronne; ceux qui y eurent le plus de part, & autres particularités sur cet arrêt, 198, N. 35. Brigues dans le parlement en faveur des Jésuites contre l'Université & les curés, 344.
- Parme* (Alexandre Farnèse, duc de) oblige Henri IV, à lever le siège de Paris, 14, N. 5. Se poste avantageusement & se conduit en habile général dans cette occasion; bon mot de lui au duc de Mayenne, 18. N. 8. Il prend Corbeil avec peine, 21. Souffre plusieurs échecs en se retirant, 22. Il repasse la Somme, & vient au secours de Rouen, 61. Il manque à prendre ce prince à Aumale, 72. Paroles de lui sur cette action, 78. N. 41. Il repasse la Somme, 79. Reprend le chemin de Rouen, 83, 84. Evite le combat, 85, & arrive devant Rouen, 86. Echecs qu'il reçoit, dans lesquels il est blessé, 90, 93, N. 47. Il échappe à Henri IV, par la belle manœuvre au passage de la Seine, 95, 97. Il repasse en Flandre, 113. Sa mort; jugement sur cette mort, 132, N. 14. Ses projets ne sont point suivis aux états de Paris, 190, N. 30.
- Pellevé* (Nicolas de) cardinal, propose aux états de Paris le mariage de l'Infante d'Espagne avec l'archiduc Ernest. Ses brigues inutiles, 194, N. 34. Se retire à Soissons lors

de la reddition de Paris, 304.

Pericard, agent du duc de Guise pour son traité, 403.

Perron (Jacques Davy du) cardinal, un des auteurs & promoteurs du tiers-parti, 148. Devient favorable à Henri IV, 175 & suiv. N. 27, 28. Il instruit ce prince dans la religion catholique, 221. A la principale part à sa conversion, & cherche aussi à convertir Sully, 226, 227. Il est envoyé à Rome prêter l'obéissance au pape, & est fait évêque d'Evreux, 227. Il travaille avec Sully à la réconciliation du comte de Soissons avec le duc de Montpensier, 265.

Perron (du) frere du cardinal, employé à retirer la promesse de mariage de MADAME au comte de Soissons, 270, 271.

Philippe II, roi d'Espagne, cherche à mettre le duc de Savoye en possession de la Provence, 122, 123. Sa réponse aux conditions qui lui sont offertes par la ligue & par le duc de Mayenne; son objet en soutenant la ligue, 140 & suiv. Ses brigues aux états de Paris inutiles, 192, 193. Propositions qu'il fait à Henri IV, après son abjuration, rejetées, 234.

Pile (la) procureur général de la chambre des comptes de Rouen, sert Sully dans le traité avec l'amiral de Villars, 287.

Pisany (Jean de Vivoane, marquis de) député par Henri IV, au pape qui refuse de l'entendre, 201. N. 39. Envoyé à Rome prêter l'obéissance au pape, 233.

Plaisance (cardinal de) légat. Ses brigues aux états de Paris en faveur de l'Espagne, inutiles, 194, N. 34. Se retire à Soissons lors de la

- reddition de Paris, 304.
- Poitiers*. Blocus de cette ville, 115. Elle se rend à Henri IV, 327.
- Pontaudemer*, rendu au prince de Parme; 89. Repris par Henri IV, 90.
- Pontcarré* (N. de) sert Henri IV. à Paris contre les factieux, 343, N. 57.
- Pontoise*. La ligue y établit son conseil, 38. Conférence en cette ville, 215, N. 43.
- Pré* (du) employé à traverser le traité de Sully avec Villars, 287 & *suiv.* Il est pendu, 293.
- Princes du Sang, Seigneurs ou Grands du royaume* Leurs brigues & leurs desseins aux états de Paris, 193.
- Profession de foi* de Henri IV. Difficultés sur cette piece levées par Sully, 228. Envoyée à Rome, *ibid.* N. 52.
- Protestans*. Leur méfintelligence avec les Catholiques de l'armée: cause de la levée du siège de Rouen, 83. Ils refusent de poursuivre le prince de Parme après son passage de la Seine; leurs vues, 103 & *suiv.* Ils perdent la bataille de Craon, 114. N. 3, & battent les troupes de la ligue devant Villemur, 128, 131. Ils rejettent les conditions offertes par la ligue à Henri IV, 186. Ils consentent aux conférences avec les Catholiques, 202. Leurs ministres trahissent leur religion par flatterie, 221, 222. Les chefs se montrent plus difficiles sur l'article de l'abjuration de Henri IV, 222, 223, N. 48. Ils y consentent enfin, 226. Ils s'opposent à la trêve, 236, 237. Mesures qu'ils prennent contre l'autorité royale, 381, 382. Ils tiennent un synode à Sainte-Foi, 383, 384.

R

RANDAN (Jean-Louis de la Rochefoucault, comte de) perd la bataille d'Issoire contre les calvinistes, 6, N. 1.

Regnardiere (la) bouffon de la cour, disgracié, 424, N. 26.

Reistres. Lansquenets & autres troupes étrangères. Nouvelle levée de ces troupes faite par Bouillon, amenée au siège de Rouen, 49, où ils se mutinent, 53. Leur réponse à la demande qu'on leur fait, s'ils sont disposés à poursuivre le prince de Parme, après le passage de la Seine, 105. 106.

Religieux & Moines forment un régiment au siège de Paris, 14, N. 5. Leurs complots contre Henri IV, 244, 247, N. 7, 8.

Retz (Albert de Gondi, duc de) La connoissance du traité du duc de Guise lui est ôtée, 403 & suiv. Il est du nouveau conseil des finances, 425.

Révol (Louis) secrétaire d'état, a grande part dans le parti que prit Henri IV, de changer de religion, 153, N. 21.

Reims se révolte contre le duc de Guise, & se rend à Henri IV, 406, 407.

Rieux (René de) de Sourdeac, l'un des chefs de la ligue, 162, N. 23.

Rieux, commandant de Noyon, s'y défend avec valeur, 35.

Rigault défend bravement Corbeil contre le Prince de Parme, 21.

Rochette (la) agent du duc de Guise pour son traité, 403.

Roller (du) officier royaliste, fait prendre Lou-

- viers, 41. Traverse le traité de Sully avec Villars, 287, N. 26.
- Rosieres** (Madame des) amie du cardinal de Bourbon, 171, 337.
- Rosne** (Chrétien de Savigny, baron de) l'un des officiers généraux de la ligue, amène des troupes au secours de Noyon, 35, N. 19. & au siège de Rouen, 65, N. 36. L'un des quatre Maréchaux de France, faits par la ligue, 186, N. 29.
- Rouen** est assiégé, 48, 49. Fautes faites dans l'attaque, 51, 52, N. 31. Tranchée emportée à différentes fois par Henri IV, & par l'amiral de Villars, 54, 55. Vigoureuse défense de ce gouverneur, 62 & suiv. Voyez Villars. Cérémonie de sa reddition, 315, 316.
- Rusé**, sieur de Beaulieu (Martin) secrétaire d'état, 12, N. 4, a commission pour traiter avec ceux du duc de Guise, 403. Est révoqué, 405.

S

- S**AINT-BONNET (N. de) reçoit chez lui Sully, 259.
- S. Genies** (Elie de Gontault, seigneur de Badefou de) beaufrere de Sully, 363, N. 67.
- S. Genies** (Mademoiselle de) recherchée en mariage par le Maréchal de Biron, pour son frere, 363, N. 67.
- S. Geran** (N. de). Combat où il se trouve, 66.
- S. Luc** (François d'Epinal, sieur de) grand-maitre de l'artillerie, contribue à la reddition de Paris, 300, N. 31. Se trouve au siège de

- Laon**, 354. Est un des mignons de Henri III, 398, N. 12.
- J. Megrin** (Paul Stuard de Caussade de) l'un des mignons de Henri III, 398, N. 12.
- S. Pol** (Antoine de) amene les troupes de la ligue au siège de Rouen, 65, N. 36. Est un des quatre Maréchaux de France, faits par la ligue, 186, N. 29. Tué par le duc de Guise, 415, N. 22.
- J. Sorlin** (Henri de Savoye de Nemours, marquis de) vient à Lyon au secours du duc de Nemours, 329, N. 47.
- Ste. Catherine** (fort de) attaqué mal-à-propos au siège de Rouen, 51, 52, N. 31. Voyez Biron.
- Salignac** (Jean de Gontault de) l'un des chefs protestans, 167.
- Sancy** (Nicolas du Harlay de) l'un des chefs du parti calviniste, 167. Sert Villeroy dans son traité, 308. Son caractère, ses services, 420. Ses railleries & bons mots sur la belle Gabrielle, l'empêchent d'être fait surintendant, 421, 422. Services qu'il rend au roi en Lorraine & en Suisse, 430, 431.
- Sault** (Chrétienne d'Aguerre, comtesse de). Son parti en Provence, 124, N. 10. y favorise celui du roi, 418.
- Savoye** (Charles-Emmanuel, duc de) se joint à l'Espagne & à la ligue, & réussit mal en Provence, 122, 123, N. 8. Ses brigues aux états de Paris, inutiles, 192 193. Envoie du secours au duc de Nemours à Lyon, 329.
- Schomberg** (Gaspard de) comte de Nanteuil, 153, N. 21. Est fait membre du conseil des finances, 425.

- Sedan* (ville & principauté de) donnée par la duchesse de Bouillon à son mari , 375 , 376.
- Seguier* (Antoine) avocat général ; favorise les Jésuites dans leur procès contre l'Université , &c. 344, N. 58.
- Seguier* (Jean) président au parlement. Bon conseil qu'il donne à Sully mécontent , 138 & *suiv.*
- Seigneurs* ou *Grands du royaume*. Voyez *Princes du Sang*.
- Seize* (les). Quatre sont pendus , pour avoir fait pendre le président Briffon , &c. Leur insolence , 63, 64, N. 34, 35.
- Serment* fait par les chefs de la ligue contre Henri IV , 208.
- Sfondrate* conduit les troupes de Grégoire XIV, au siège de Rouen , 63, 84.
- Simiers* (Jacques de) grand-maître de la garde-robe de MONSIEUR , 250, N. 10.
- Simiers* (Louise de Lhôpital-Vitry , dame de) contribue au traité de Villars avec le roi , 250, 251, 281 & *suiv.*
- Sixte-Quint* , sa mort , 63, N. 33.
- Soissons* , ville de sûreté pour la ligue , 147.
- Soissons* (Charles de Bourbon , comte de) passe en Béarn dans le dessein d'épouser MADAME , & n'y réussit pas , 115, 116. Son caractère , 117, 118. Il devient l'un des chefs du tiers-parti , 149. Ses vues & ses brigues aux états de Paris , 195. Il se raccommode avec le duc de Montpensier , 264 & *suiv.* Il défait le secours que les Espagnols cherchent à jeter dans Laon , 350, 351. Est fait grand-maître de la maison du roi , après la

- mort du duc de Guise, 406.
- Sommerive* (Charles-Emmanuel de Lorraine ,
comte de) défend Laon contre Henri IV ,
333, N. 50. Rend cette place, 389.
- Sorbonne*. Haine qu'elle porte à Henri IV, 199,
N. 36.
- Sourdis* (François d'Escoubleau, marquis de)
l'un des chefs catholiques opposés à Henri
IV, 162, N. 23. 346.
- Souvray* (Gilles de) l'un des favoris de Henri
III, 397. Son éloge, *ibid.* N. 12.
- Stuniga* ou *Cuniga* (D. Balthazar de). Offres
qu'il fait de la part de l'Espagne à Henri
IV, après son abjuration, rejetées, 234.
- Sully* (Maximilien de Béthune, marquis de
Rosny, puis duc de Sully). Mécontentement
qu'il a des gouvernemens qu'on lui refuse,
10. Il se trouve au siège de Paris, 12 &
suiv. & aux expéditions qui suivent la levée
de ce siège, 20 & *suiv.* Se saisit de Gi-
fors, dont on lui refuse le gouvernement,
25. Il se retire mécontent, *ibid.* Va visiter
ses biens; dégage d'un mauvais pas Clermont-
Tonnerre, 26, 27. Aventure de Chartres où
il manque à être tué, 29 & *suiv.* Lettre
qu'il reçoit de Henri IV, 31, N. 16. Man-
que l'entreprise qu'il projette à Mante con-
tre Mayenne, 39 & *suiv.* Il va voir Madame
de Chateaupers, 45. Se saisit d'un bateau ri-
chement chargé, 46 & *suiv.* Suit Henri
IV au siège de Rouen, 48. S'oppose à l'a-
vis de Biron sur la manière d'attaquer la
place, 50, 51. Se trouve à l'attaque de la
tranchée, 54, 55. Remontre au roi les pé-
rils auxquels il expose sa vie, 57. Entretien
entr'eux sur les mutineries des catholiques de

l'armée , 58. Il cherche à faire rendre Rouen par intelligence , 59 & *suiv.* Il suit Henri à la rencontre du prince de Parme , 61 & *suiv.* Remontrances qu'il lui fait sur la témérité avec laquelle il s'expose , 67. Il se plaint de la conduite du duc de Nevers à Bully , 68, N. 39. Se trouve au combat d'Aumale , 72 & *suiv.* & à toutes les expéditions aux environs de Rouen , 89 & *suiv.* Il appuie le sentiment de poursuivre le prince de Parme , après son passage de la Seine , 98 & *suiv.* Il épouse madame de Chateaupers , 133, N. 15. Se retire chez lui par mécontentement , 134 & *suiv.* Il est détrompé , 137. Intercepte les papiers de la ligue & du tiers-parti ; teneur de ces pieces , 140 & *suiv.* qu'il porte à Henri , 147. Motifs qui l'obligent à cacher la confiance que le roi avoit en lui , 159 & *suiv.* Véritables sentimens de ce ministre sur la religion , 163. 164. N. 24. Il fait embrasser aux protestans le parti de traiter sur ce sujet avec les chefs catholiques , 170. Ses entretiens & négociations avec Bellozane , 171, 172. Avec les Duret , 174, & avec du Perron , 175 & *suiv.* Autre entretien & conseil qu'il donne à Henri IV sur sa conversion , 209, 212. Part qu'il a à la prise de Dreux , 216, 218, dont le gouvernement lui est refusé , 218. Aveu qu'il fait en faveur de la religion catholique , 220, N. 45. Il opine contre l'avis des protestans dans leurs assemblées , 224. Sa réponse à du Perron qui l'exhortoit à changer de religion , 226. Dernier service qu'il rend dans l'affaire de l'abjuration de Henri IV , 228, 230. Il fait accorder une seconde trêve aux députés de Paris ,
238,

228, & présente au roi un envoyé Espagnol, 228. 240. Il s'oppose à la députation de la Varenne en Espagne, 241, 242. Commence à négocier avec Villars, Médavy, &c. 250, 252. Premier voyage qu'il fait à Rouen à ce sujet; sa réception au fort Ste. Catherine, 258, 260. Il réconcilie le duc de Montpensier avec le comte de Soissons, 264, 266 & retire la promesse de mariage de MADAME & du comte de Soissons, 268 & *suiv.* Il traite avec la duchesse d'Aumale pour la reddition de son mari, 276, 277, N. 22, avec Médavy, 279. Avec l'amiral de Villars, 283. Difficultés à conclure ce traité, 283 & *suiv.* Conclu enfin, 292 & *suiv.* ainsi que plusieurs autres. Son entretien avec Henri IV. à ce sujet, 305, 307. Il retourne à Rouen, & y reçoit l'hommage de cette ville & de Villars, 316. 317. Aventure plaisante qui lui arrive avec Boisrosé, 319, 321. Sa délicatesse dans les gratifications & les présens qu'il reçoit de S. M. 322 & *suiv.* N. 44. Il va servir au siège Laon, 325 & *suiv.* Les affaires du gouvernement le rappellent à Paris. Conversation qu'il a avec le cardinal de Bourbon, 336. 337. Motifs qui le portent à soutenir les Jésuites 338, 339. Il éclaire les démarches des séditieux, 342, & assoupit le procès des Jésuites contre l'Université, &c. 347. Il retourne à Laon rendre compte au roi, 350, 351. Assiste à la défaite du grand convoi, 354 & *suiv.* Est employé à pénétrer les desseins de Biron, 363. Donne avis de l'approche de l'armée des Espagnols, 365, 366. Autres services qu'il rend dans cette occasion, 370, 371, puis à Sedan; motifs de ce voyage, 375. Son senti-

- ment sur cette forteresse , 378. Entretiens qu'il a avec Bouillon ; 378 & *suiv.* Où il pénètre le but de sa politique & son caractère , 383 , 385 , & en rend compte au roi , 387. Il est retenu à Paris par les affaires de l'état , 394. Il est chargé du traité du duc de Guise , qu'il conclut , 405 , 408. Son apologie sur ce traité , 413 , 416. Se justifie contre les plaintes du duc d'Epéron , 412 , 413. Son sentiment sur les abus dans les finances , 426 , 427. Ses démêlés avec le duc de Nevers l'obligent à sortir du conseil des finances ; il est fait secrétaire d'état , 429. Il s'oppose à la déclaration de guerre contre l'Espagne , 431.
- Sully* (duchesse de). *Voyez* Chateaupers (madame de).
- Surène*. Conférences en cet endroit entre Henri IV , & les catholiques , 202 , 203 , N. 40. Trêve de Surène , 237 , N. 3.
- Surintendance des finances* supprimée par Henri IV , 425.

T

- T**AVANNES (Jean de Saulx , vicomte de) est battu & fait prisonnier devant Noyon , 33.
- Taxis* (Jean-Baptiste , comte de) l'un des plénipotentiaires Espagnols aux états de Paris ; ses brigues inutiles , & fautes qu'il y fait , 192 & *suiv.* Offres qu'il fait à Henri après son abjuration , rejetées , 234 , 235.
- Terra Nova* (duc de) amène du secours à la ligue contre les Lyannois , 329.
- Thémines* (Pons de Lauziers de Cardaillac de) défend Villemur , & y défait les troupes de la ligue , 125 , N. 21.

- Thermes** (Jean de S. Larry de , ou Auguste baron de) l'un des mignons de Henri III , 397, N. 12.
- Thou** (Nicolas de) sacre Henri IV à Chartres , 263. N. 19.
- Tiers-parti**. Comment il s'est formé ; ceux qui le composoient , 148. Ils sont accusés de vouloir se défaire également de Henri IV & du duc de Mayenne , 150, N. 19. Ses desseins de déclarer roi le cardinal de Bourbon , *ibid.* N. 20.
- Tiron** (Philippe Desportes , abbé de) s'emploie pour le traité de Villars avec Henri IV , 281 & *suiv.* N. 23. *pages* 292. 296. 311. 314.
- Tonnerre** (François-Henri , comte de Clermont & de) entreprend en vain de s'emparer de Joinigny , 26, N. 12. Est dégagé par Sully , 27.
- Touchet** (Marie) 334, N. 52.
- Tour** (Jean de la) prêtre , trahit la ligue , & aide Henri IV à prendre Louviers , 41 , N. 23.
- Trêve de Surêne** , 237, N. 3. De S. Denis , 238. Autres trêves refusées , 256.

V

- V** **AIR** (Guillaume du) conseiller au parlement , opine en faveur de l'hérédité de la couronne aux états de Paris , 198, N. 35.
- Valette** (Bernard de Nogaret de la) amiral de France. Particularités sur sa vie & son gouvernement en Dauphiné , 121, N. 6. Est tué au siège de Roquebrune , 124. L'un des mignons de Henri III , 397, N. 12.
- Valette** (Jean-Louis de Nogaret de la). *Voyez* Epernon,

- Varenne* (Guillaume Fouquet de la) député vers Mandoce par Henri IV, 241, 242. Particularités sur sa fortune. Bons mots à ce sujet, 242, N. 6.
- Vendôme* (César de Bourbon, duc de) fils de Henri IV, & de la belle Gabrielle, légitimé, 423, 424.
- Verriere* (N. de la) s'entremet pour la conversion de Henri IV, 206.
- Veroris*, Avocat pour les Jésuites contre l'Université & les curés de Paris, 344.
- Vic* (Dominique de) défait le chevalier d'Anmale à l'attaque de S. Denis, 114, N. 1.
- Villars* (André de Brancas) amiral de France, se prépare à défendre Rouen contre Henri IV, 49, N. 29. Sa vigoureuse défense à ce siège, 55 & suiv. Autres belles actions de ce gouverneur, qui obligent Henri IV à lever le siège, 81 & suiv. Il refuse au comte d'Essex de se battre en duel, 85. N. 44. Commencement de sa négociation avec Sully, 250. Rompue, 254, 258, 259. Reprise, 269, 270. Caractère de ce gouverneur, 261. N. 17. Conditions de son traité avec le roi, 281 & suiv. N. 25. Ses emportemens contre Sully, 285. Il se soumet au roi, 294, 295, 326. Il oblige les Espagnols de se retirer de Rouen, 315. Son éloge, 295. Cérémonie de sa reddition & de celle de Rouen, 316 & suiv. Il vient à la cour; louanges que méritent son désintéressement & sa conduite, 327.
- Villars* (Georges de Brancas) chevalier d'Oise. Voyez Oise.
- Villemur*. Siège de cette ville, 124 & suiv.
- Villequier* (Charlotte-Catherine de) femme du surintendant d'O, 400, N. 15.

- Villeroi* (Nicolas de Neufville) ministre d'état. Il fait des propositions à Henri IV de la part de la ligue, 107, 108. L'un des chefs du tiers-parti, 148. Ses véritables sentimens sur la ligue, sur l'Espagne & sur Henri. N. 26. Autres conditions qu'il fait à Henri IV de la part de la ligue, 183. Rejetées, 187. Il est accusé d'avoir fait faire un serment aux chefs de la ligue contre ce prince, 206, 207. & justifié à cet égard, 206, N. 42. Il fait son traité avec le roi, 308. Justification des reproches que Sully lui fait à ce sujet, 309. N. 41.
- Vitry* (Louis de Lhôpital, sieur de) amène des troupes de la ligue au siège de Rouen, 65. N. 36. S'entremet dans l'affaire de la conversion de Henri IV, 205. Rend Meaux au roi, 256. Sa réponse au duc de Mayenne, 257, N. 15. Il contribue au traité de l'amiral de Villars, 282, 311, 325.
- Université de Paris*. Son procès contre les Jésuites, 343, 344, N. 58, 59, page 347, N. 61.

Z

- Z**AMET (Sébastien) fait à Henri IV des propositions de la part de la ligue, 107, 108. S'emploie utilement pour la conversion de ce prince, 205, N. 41.

Fin de la Table du second Volume







